هكذا من الاصل

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE -- N° 13393 -- 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine -- VENDREDI 19 FÉVRIER 1988

Bavures en Ulster

Londres a décidé d'ouvrir une enquête, une de plus, sur les circonstances dans lesquelles six militants nationalistes désarmés ont été tués en 1982 par la police en Irlande du Nord. Les policiers auraient alors reçu l'ordre de leurs supérieurs de « tirer pour tuer ».

En annonçant cette décision devant la Chambre des communes, M. Tom King, ministre chargé de l'Irlande du Nord, a reconnu que de « sérieuses erreurs » avaient été commises. Il s'agit là d'un euphémisme – « understantement » en anglais. M. King a été plus proche de la réalité lorsqu'il a dit que le souvenir de cette tuerie continuait à hanter le Royal Ulster Constabulary (RUC), la police *provinciale que haïssent les* catholiques et que soutiennent les protestants.

La précédente enquête – la troisième déjà – avait été étouffée. Un policier au-dessus de tout soupçon, M. Stalker, qui en avait été chargé, s'était heurté à la mauvaise volonté évidente des plus hauts responsables du maintien de l'ordre avant d'être brutalement dessaisi du dossier. Il avait alors quitté la police et écrit un livre accusateur – ce qui lui avait valu d'être sévèrement pris à partie par Mme Thatcher pour avoir rompu son obligation de réserve.

Cette ouverture d'une nouvelle enquête ressemble fort à une « réhabilitation » de M. Stalker. Ceux qui se sont moqués de lui ou lui ont menti auront-ils maintenant une attitude différente ? Le RUC a toute une histoire qui explique, si elle ne les justifie pas, ses débordements.

Comme en d'autres pays qui ont connu le terrorisme, la tentation est grande de « tirer pour tuer » dans une lutte où des dizaines de policiers ont trouvé la mort des mains de l'IRA depuis vingt ans. L'esprit de corps, en outre, est tel que les gradés couvrent régulièrement les bavures des exécutants. Le mur du silence est quasi infranchissable.

Le gouvernement britannique souhaite d'autant plus mettre un terme à cette situation que l'impunité dont ont joui les auteurs de la tuerie de 1982 est une cause majeure de friction entre Londres et Dublin, où l'on estime qu'une collaboration entre le Royaume-Uni et la République d'Irlande n'est pratiquable que si la justice opère en toute sérénité en Ulster.

Or le contentieux anglo-irlandais s'est encore alourdi ces derniers jours. Le cabinet conservateur a en effet annoncé qu'il entendait donner un caractère permanent à la loi sur la prévention du terrorisme, texte d'exception qui vise essentiellement les nationalistes irlandais et n'avait été voté que pour une durée de cinq ans. La loi sera cependant « réexaminée » chaque année. Mais la Grande-Bretagne a décidément beaucoup de mal à concilier ses respectables traditions légalistes avec les réalités du terrorisme en Irlande du Nord.

Devant le comité central

M. Ligatchev critique le bureaucratisme dans l'enseignement soviétique

Lire page 3

M 0147 - 02190 - 4,50 F

Les conséquences du krach boursier

Croissance ralentie dans les pays de la CEE

Quatre mois après le krach boursier du 19 octobre, la grande crise économique qui était alors redoutée semble pouvoir être évitée. Si les risques d'une dépression s'éloignent, les perspectives de croissance pour 1988 restent néanmoins médiocres. Ainsi, la Commission de Bruxelles vient-elle de réviser à la baisse ses prévisions, la croissance devant subir cette année dans la CEE un léger fléchissement, de l'ordre d'un demi-point (de 2,3 % à 1,9 %) par rapport à ce qui avait été envisagé avant le krach.

Les gouvernements et les instituts de conjoncture ont révisé à la baisse leurs prévisions de croissance pour 1988. Ainsi, la Commission de Bruxelles vient-elle de ramener de 2,3 % à 1,9 % le taux de croissance moyen de la CEE qu'elle avait envisagé début octobre. Ce demi-point de croissance en moins pèsera, bien sûr, sur le chômage, qui risque de ne plus diminuer. Mais le pire n'est plus à craindre. Sauf nouveau krach... La Commission de Bruxelles prévoit même une demande interne encore soutenue dans la plupart des pays de la CEE : +2,1 % en RFA après +2,9 % en 1987, +3,6 % en Grande-Bretagne après +3,9 %, +3,3 % en Italie après +4,1 %, l'Espagne continuant quant à elle sur sa lancée (+5,4 % après +7,1 %). La France serait la seule à voir se réduire de façon importante sa demande interne : +1,7 % après +3 %. La Commission estime que la consommation a été stimulée par des mesures telles que la baisse de la TVA sur les automobiles, mais aussi par une flambée du crédit à la consommation, qui probablement ne durera pas. En clair : l'épargne en France est tombée à un niveau si bas qu'elle ne peut que remonter.

D'une façon générale, la baisse des prix pétroliers, l'évolution des taux d'intérêt sont des éléments favorables. Restent les grands déséquilibres financiers entre les Etats-Unis et le Japon. Mais l'après-élection présidentielle américaine pourrait, en fin d'année, permettre que s'amorcent de vraies solutions.

(Lire page 28 l'article de MARCEL SCOTTO.)

Le rapport de M. Durry au ministre de l'enseignement supérieur

Un constat accablant sur la situation des universitaires français

M. Jacques Valade, ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur, a rendu public, jeudi 18 février, le rapport qu'il avait demandé à M. Georges Durry sur « la condition des enseignants de l'enseignement supérieur ». Ce travail met en lumière « la dégradation vertigineuse » de la situation des universitaires, sur le plan des rémunérations, des conditions de travail et des carrières. Une détérioration qui compromet le recrutement, alors qu'il faudra « renouveler la moitié des professeurs en quinze ans ».

Lire page 10 les principales propositions du rapport, le tableau des rémunérations des universitaires et le commentaire de GÉRARD COURTOIS

Escroqueries sur le MATIF

Après la Cogema, d'autres sociétés auraient été victimes de malversations.

PAGE 32

Grève de la faim

M. Chalandon refuse de mettre fin à l'isolement carcéral de quatre membres d'Action directe.

PAGE 12

Financement des partis

Le Sénat a adopté le texte.

PAGE 9

Le sommaire complet se trouve en page 32

POINT DE VUE : l'élection présidentielle

1986-1988 : un bilan, un enjeu

Après la présentation, le mardi 16 février, du bilan du gouvernement par M. Jacques Chirac, M. Pierre Bérégovoy, membre du secrétariat national du Parti socialiste et ancien ministre de l'économie, conteste les chiffres officiels et trace les enjeux de l'élection présidentielle.

par Pierre Bérégovoy
ancien ministre

A grand renfort d'une coûteuse publicité, le gouvernement Chirac présente le bilan de son action sous un jour flatteur. L'inflation réduite, le chômage maîtrisé, la sécurité revenue, la France respectée, figurent en bonne place parmi les slogans du candidat RPR.

M. Chirac fait gros, non dans la subtilité. Sans doute considère-t-il que nos concitoyens peuvent tout gober pourvu que le message *publicitaire soit massivement répété.*

Regardons de plus près l'état de la France en ce début de 1988. S'il est vrai que notre pays est respecté dans le monde, à qui le doit-on, sinon à l'autorité du président de la République sur la scène internationale ?

L'adhésion du Portugal et de l'Espagne à la CEE n'a pas été remise en cause malgré les menaces proférées par M. Chirac avant mars 1986 ; la construction de l'Europe a été poursuivie, l'accord américano-soviétique sur le désarmement approuvé dans les termes qui convenaient ; notre politique de défense a été confirmée bien que le projet d'IDS du président Reagan n'ait pas cessé de séduire le RPR et encore plus l'UDF. Qui, la France est restée fidèle à ses orientations internationales et elle est respectée.

La sécurité revenue, c'est vite dit. Si les arrestations de dirigeants d'Action directe sont à porter au crédit du gouvernement, l'on se souvient des attentats terroristes qui ont endeuillé Paris à l'automne 1986 dans des conditions que la justice n'a pas encore éclaircies et il faudra bien que l'on sache un jour quels étaient les vrais suspects, Gordji ou les frères Abdallah, puisqu'ils ont été dénoncés avec la même véhémence par le ministre de l'intérieur à un an de distance tandis que se nouaient d'étranges conversations avec les dirigeants iraniens. Il n'était pas aisé de « *terroriser les terroristes* » et il aurait mieux valu qu'une telle fanfaronnade ne fût pas prononcée.

Les statistiques montrent que la criminalité est en recul. Elles le montraient déjà en 1985, ce qui fut confirmé par un préfet de police auquel on ne le pardonna pas en l'acculant à la démission. Il est vrai que, en matière de sécurité, la tâche n'est pas facile, pas plus en France qu'ailleurs, ce qui devrait inciter les responsables politiques à une certaine humilité, doublée de prudence, car, en ce domaine où de mauvaise surprises sont toujours possibles, mieux vaudrait rechercher le plus large consensus plutôt que de se livrer à une exploitation partisane prématurée. A cet égard, faut-il rappeler à M. Pasqua que le nombre des attentats en Corse a plus que doublé de 1986 à 1988 et que l'angoisse de la population corse n'a jamais été aussi profonde ?

(Lire la suite page 2.)

La réforme économique

Tour de vis au Nicaragua

MANAGUA
de notre envoyé spécial

« C'est tout simplement un hold-up que les sandinistes viennent de réaliser à l'égard de la population nicaraguayenne. » Ce jugement sévère, porté par un chef d'entreprise connu pour ses idées socialistes, M. Roger Cerda, à l'égard de la réforme monétaire décrétée le dimanche 14 février par le gouvernement, est partagé par des secteurs de plus en plus larges de la population, qui, l'effet de surprise passé, découvrent avec angoisse la portée réelle des nouvelles mesures.

Les Nicaraguayens ont eu trois jours, de lundi à mercredi, pour changer les anciens billets et obtenir de nouvelles coupures. Le nouveau cordoba a remplacé l'ancien, puisque la monnaie nationale a conservé son nom. Les billets sont identiques aux anciens, mais on a changé les couleurs et surtout on a retranché trois zéros.

Un billet de 1 000 cordobas redevient, comme il y a huit mois à peine, la plus grosse coupure, mais il vaut désormais l'équivalent de 1 million d'anciens cordobas. Les pièces de monnaie, qui avaient disparu de la circulation depuis plusieurs années, font leur réapparition.

En revanche, les billets de 20 000, 50 000 et 100 000, imprimés au cours des derniers mois pour faire face à l'inflation galopante (environ 1 500 % en 1987), disparaissent au moins pour l'instant.

Reconnaissant que les mesures prises depuis 1985 pour relancer la production avaient échoué, les autorités ont décidé de mettre fin à un système totalement incohérent qui établissait plusieurs taux de change par rapport au dollar : un taux officiel de 70 cordobas pour 1 dollar appliqué pour l'importation de certaines matières premières ; un deuxième taux de 370 pour d'autres importations ; et un troisième taux officiel de 20 000 cordobas pour 1 dollar sur le « marché libre » dans les maisons de change contrôlées par l'Etat.

BERTRAND DE LA GRANGE.

(Lire la suite page 5.)

Comment déclarer vos revenus

« Le Monde » publiera demain, dans son édition datée samedi 20 février, le dossier sur la manière de remplir le formulaire de déclaration de revenus. Toutes les rubriques (traitements, salaires et pensions, revenus des valeurs et capitaux mobiliers, des professions non salariées, des revenus fonciers) y sont traitées comme chaque année ainsi que tout ce qui concerne les plus-values et gains divers. La dernière partie de ce dossier est consacrée aux charges à déduire du revenu et aux charges ouvrant droit à des réductions d'impôts.

JEAN-MARC ROBERTS

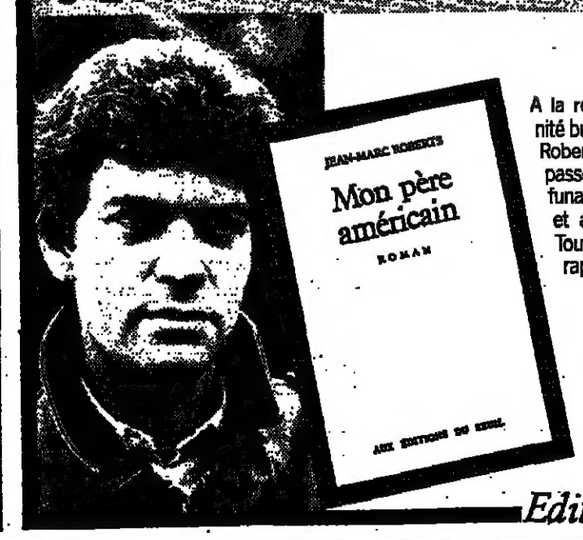

A la recherche d'une paternité buissonnière, Jean-Marc Roberts exhume de son passé une poétique tribu de funambules, mythomanes et autres doux rêveurs... Tout cela est chatoyant, rapide, allusif, gai.

François Nourissier
de l'Académie Goncourt
Le Figaro Magazine

75 F

Editions du Seuil

Le Monde DES LIVRES

Le miroir brisé de Michel Leiris

A quatre-vingt-six ans, Michel Leiris publie, avec *A cor et à cri*, une leçon d'autobiographie.

Les messes basses de Truman Capote

Prières exaucées réunit trois textes parus dans *Esquire*. Un livre posthume, moins drôle que vulgaire.

Le culte de l'argent

La *Philosophie de l'argent* que Georg Simmel écrivit à la fin du siècle dernier, le *Monde des finances au dix-septième siècle*, de Françoise Bayard, *De l'or et des épices*, de Jean Favier : trois contributions à l'étude de l'argent-dieu.

■ **Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech : autour de l'œuvre de Flaubert.** ■ **La chronique de Nicole Zand : la gloire posthume de Marina Tsvetaïeva.**

Pages 13 à 19

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pas. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

SVM SCIENCE VIE MICRO
HORS SÉRIE
LA MICRO-EDITION DANS TOUS SES ETATS
Ce numéro hors-série est entièrement fabriqué en micro-édition
• Tous les logiciels. Tous les matériels
• Jugez vous-même : 9 logiciels vedettes à l'épreuve de vente
• Journaux, livres, documents d'entreprise : les recettes pour s'en sortir.
N°1 DE LA PRESSE INFORMATIQUE

Débats

BONHEURS

Rendre grâce

par ALBERT MEMMI

UN franc-maçon, ni croyant ni pratiquant que je sache, m'a dit :

« Tous les matins, je remercie le sort d'être vivant, je rends grâce pour la nouvelle journée qui m'est offerte. »

C'est la prière commune au croyant et à l'incroyant ; car la prière, c'est cela : rendre grâce. Il est plus commode évidemment de s'adresser à quelqu'un, mais ce n'est pas indispensable. La prière est d'abord un recueillement confiant, une méditation reconnaissante envers cet ordre naturel dont nous sommes une partie.

Sigmund Freud s'inquiétait de la fragile délicatesse de la machine psychique ; on peut aussi s'en émerveiller : ça marche ! On peut s'impatienter des ratés de la machine universelle, mais elle fonctionne.

Cet étonnement réjoui, n'est-il pas équitable, j'allais dire loyal, d'en faire état ? On maudit le sort lorsqu'il nous est contraire, pourquoi ne pas le remercier lorsqu'il nous favorise ? N'est-il pas juste d'en faire profiter nos amis ? Nous leur devons bien ça, puisque nous partageons avec eux nos humeurs et nos maux.

D'ailleurs, reconnaissant notre chance, nous en jouissons mieux. A l'instar de ces gens qui se pincent pour vérifier qu'ils ne rêvent pas : oui, c'est bien à moi que cela arrive.

∴

Cette disposition heureuse demande à être raffermie. Il faut dire et redire merci à la compagne qui nous a choisi, à nos amis qui le sont devenus, aux enfants qui nous sont nés et jusqu'à la téléphoniste qui bénit notre journée par *« bonne matinée, monsieur ! »*.

Il faut donner sa chance à chaque instant qui passe. Un maître zen dit : *« Quand je mange, je mange. »* Un autre maître, auprès de qui ses disciples se plaignaient d'être dérangés dans leur méditation par les bruits du voisinage, leur répondit : *« C'est, au contraire, parce que vous ne savez pas vous recueillir que vous entendez les bruits. »*

L'un de mes fils est architecte : à le suivre durant ses études, j'ai appris à regarder autour de moi. Quelles merveilles on découvre si seulement on lève le nez sur les façades ! Faut-il encore lever le nez, même furtivement.

∴

J'ai la chance d'habiter dans le centre de Paris. Que de milliers de fois ai-je traversé la Seine la tête enfoncée dans le col de mon pardessus ! Jusqu'au jour où j'ai perçu que j'étais distrait d'un merveilleux joyau de lumière liquide qui s'offrait à mon regard... à condition que je le regarde.

Un verre d'eau fraîche devient un don miraculeux, si l'on y fait attention ; un fruit lentement savouré est un cadeau du ciel ; un coin d'horizon découvert suggère l'allégresse de la liberté.

∴

Dans son film *le Dernier Empereur*, Bertolucci montre le souverain chinois saluant, tous les matins, en direction des quatre points cardinaux : un salut pour la terre, un pour le ciel, un pour la lune, un pour le soleil.

Je préfère ce rituel à celui de ce roi africain qui, monté sur une caisse, crachait également quatre fois pour signifier son mépris à tous les rois de la terre. Beau commencement de journée !

HORIZON ÉLYSÉE

1986-1988 : un bilan, un enjeu

(Suite de la première page.)

Assurer la sécurité exige aussi une justice indépendante et respectée. De ce côté-là, cela va franchement mal. De plus en plus nombreux sont les magistrats qui n'hésitent pas à confier le malaise qu'ils ressentent. Les pressions qui s'exercent à partir du cabinet du garde des sceaux, le retard mis à instruire les dossiers où apparaissent des noms de personnes proches du RPR, quand ce n'est pas celui d'un ministre en exercice, dénotent qu'il existe désormais « deux poids et deux mesures » au regard de la justice. Celle-ci est malade, et M. Chalandon, dont on sait que les jours sont comptés place Vendôme, laissera à son successeur, quel qu'il soit, un bien triste héritage.

L'héritage ne sera pas meilleur en Nouvelle-Calédonie, où tout a été fait pour attiser les passions et creuser le fossé qui sépare les deux communautés. Que ceux qui osent se réclamer du gaullisme aient à ce point la mémoire défaillante devant les cruelles leçons de notre histoire serait désarmant si cela ne risquait pas de devenir tragique. Lorsque la part n'est pas égale entre des communautés d'origines diverses, il n'est pas d'exemple où la déchirure n'ait pas engendré la violence. Ce que l'on peut espérer, c'est que le pire soit évité jusqu'au moment où l'on pourra recoudre ce que M. Pons a mis en pièces.

Qu'en est-il de l'économie ?

L'inflation sera réduite. Elle sera vraisemblablement de 2,5 % à fin janvier 1988 contre 3 % en mars 1986 ; un demi-point en deux ans. Ce n'est pas mal mais l'essentiel de l'effort n'avait-il pas été accompli sous les gouvernements de Pierre Mauroy et de Laurent Fabius, auxquels M. Barre avait légué 13,6 % d'inflation et une différence avec la RFA de huit points, ramenée à 2,9 % en mars 1986 ? L'essentiel de nos difficultés de 1981 à 1983 est venu de là.

Le gouvernement se targue d'avoir libéré les prix. Ils l'avaient été très largement en 1984 et 1985. En revanche, le dollar a coté jusqu'à 10,60 F en 1985, et le prix du pétrole dépassait 30 dollars le baril contre 12 à 18 dollars en 1986 et 1987. Il était donc plus difficile de réduire l'inflation dans les circonstances que nous avons connues. Ce sont les socialistes, et non le RPR et l'UDF, qui ont brisé l'inflation en France, personne ne peut l'ignorer. Et nous l'avons fait en améliorant le pouvoir d'achat des catégories sociales les plus défavorisées : + 25 % (de 1981 à 1986 inflation déduite) pour le minimum vieillesse, + 25 % pour l'allocation aux adultes handicapés, + 46 % pour les allocations familiales de deux enfants, + 15 % pour le SMIC. A l'opposé, sous le gouvernement Chirac, les salariés et les retraités ont vu leur pouvoir d'achat baisser ou stagner alors que celui des personnes les plus riches s'est accru de façon insolente. Les prix des loyers et des services se sont envolés. Seuls les salaires ont été mis à contribution pour enrayer l'inflation.

Les autres indicateurs économiques qui permettent de juger l'état de santé de notre économie sont préoccupants. Certes, le chômage a baissé en 1987 par rapport à 1986 (– 12 000), mais il est supérieur à ce qu'il était en mars 1986 (+ 100 000). Le fait que M. Séguin s'efforce de radier les jeunes chômeurs du fichier de l'ANPE témoigne des limites du traitement social, dont M. Barre lui-même a confirmé qu'il n'était pas financé au-delà de juin 1988.

Plus grave, le nombre d'emplois a continué de décliner. Plus de 110 000 emplois ont été supprimés. On me rétorquera que la France en a perdu de 1981 à 1986. Nous ne l'avons jamais contesté. Mais où sont les 370 000 emplois nouveaux par an promis par MM. Chirac et Gattaz en contrepartie de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement ? Le bilan est cruel pour le gouvernement : pour embaucher des jeunes contre des avantages fiscaux ou sociaux temporaires, les licenciements économiques ont atteint toujours davantage des salariés de plus de cinquante ans. Quelle contradiction exprime cette manière de faire avec le discours gouvernemental mettant en cause la retraite à soixante ans !

Emploi, formation investissement

Il n'y a pas de recette magique pour réduire le chômage. Nous avons éprouvé la difficulté et nous savons que l'entreprise est au cœur de la création d'emplois. Pour cela, elle doit se moderniser, dans ses équipements et dans ses rapports sociaux. La recherche, l'investissement, la formation, sont les clés de la réussite. S'il est vrai que ces objectifs sont communs à tous les candidats, il est utile de se rappeler qu'une des premières décisions du gouvernement Chirac a été de diminuer le montant des crédits affectés à la recherche.

S'agissant de la formation, force est de constater l'inertie de la majorité actuelle, la seule marque de son action restera le souvenir du plus vaste mouvement de protestation des étudiants et des lycéens que la France a connu depuis 1968.

Pour ce qui est de la croissance de l'investissement, on observe qu'elle est en recul dans le secteur décisif, celui de l'industrie : 6 % pour les deux années 1986 et 1987 contre 13 % pour 1984 et 1985.

Il est enfin un chiffre qui dit tout sur l'état réel de notre économie, celui de la balance des paiements : déficitaire de 17,6 milliards de francs en 1980, équilibrée en 1985, elle sera de nouveau déficitaire de 25 à 30 milliards en 1987. Résultat que l'on doit pour une large part à notre déficit industriel, qui mesure bien notre compétitivité : il a été de 11 milliards l'an dernier contre un excédent de 87 milliards en 1985.

Il n'y a pas de quoi se réjouir, et je ne me réjouis pas. Le gouvernement Chirac a péché hier par excès de suffisance, il pèche aujourd'hui par excès de propagande.

Pourtant, il ne manquait pas d'atouts. D'une part, il bénéficiait du redressement engagé avant 1986 ; d'autre part, il a connu une baisse du dollar et du prix du pétrole, qui a réduit la facture énergétique de 50 % par an : 82 milliards au lieu de 181.

Alors pourquoi notre économie piétine-t-elle ? Je vois deux raisons d'ordre politique.

La première a consisté dans une fuite en avant idéologique dont les privatisations sont l'illustration. Pas besoin d'Etat. Priorité a donc été donnée à la mise à l'encan du secteur public. Le gouvernement n'en fait d'ailleurs plus un argument de propagande, sachant bien que les acheteurs d'actions de rang modeste n'ont pas oublié la publicité triomphaliste des nouveaux « stratèges de l'argent » ni la baisse de la Bourse – largement prévisible – qui a emporté une partie de leurs économies.

Tout le reste a été subordonné à cette idée à la mode. Au lieu de favoriser l'investissement et d'agir pour la baisse des taux d'intérêt réels – nous sommes recordmen du monde occidental sur ce terrain, – on a préféré consacrer beaucoup de temps à constituer des « noyaux durs » – largement dominés par le RPR.

Les privatisations ont été abandonnées sous la contrainte des faits. Les socialistes n'ont pas l'intention de jouer au ping-pong avec les entreprises mais il faut savoir que l'Etat aura le devoir de protéger ce qui est indispensable au pays, notamment en matière de défense et de haute technologie.

Car si l'Etat ne peut ni ne doit tout faire, j'en suis convaincu depuis longtemps, sa mission reste de fixer les règles du jeu, d'orienter les grands choix économiques, d'assurer la transparence des opérations financières, d'impulser l'activité dans les secteurs où l'initiative privée est défaillante.

La deuxième raison, c'est l'absence de solidarité. Si l'on veut que l'économie marche bien, il est nécessaire d'associer tous les Français à l'effort qui s'impose. La principale critique que j'adresserai au gouvernement Chirac, soutenu fidèlement, comme elle le dit elle-même, par la majorité RPR-UDF, est d'avoir divisé le pays par une relance des inégalités sociales. On ne le dira jamais assez : 150 000 ménages aisés ont bénéficié de 15 milliards de cadeaux fiscaux. Les autres, sous l'effet de la hausse des cotisations sociales, ont payé plus. Le gouvernement a commis là une injustice sociale et une erreur économique.

Je ne crois pas que le temps soit à la facilité. Des efforts sont à demander à nos concitoyens. Pour qu'ils y consentent, ceux-ci doivent être équitablement répartis. Ceux qui ont le plus ont à faire le principal de l'effort, et ceux qui n'ont presque rien doivent recevoir plus.

L'élection présidentielle est l'occasion de dresser un bilan. Sur les points que j'ai évoqués, ainsi que les ministres UDF aiment à le rappeler, il n'y a pas de différence entre M. Chirac et M. Barre. Restent les institutions et ce qu'il en est advenu au cours de ces deux années.

Le mérite de François Mitterrand

La Constitution étant ce qu'elle est, un président de la République élu pour sept ans, une Assemblée nationale pour cinq, il pouvait y avoir contradiction entre majorité présidentielle et majorité parlementaire. Ce qui s'est produit en mars 1986 devait arriver un jour.

Le grand mérite de François Mitterrand a été de montrer que nos institutions pouvaient parfaitement s'adapter à une telle situation sans une crise politique, qui aurait été préjudiciable à la France. Le rôle du chef de l'Etat n'a pas été dévalué. Ses prérogatives essentielles dans le domaine de la défense et de la politique étrangère ont été préservées, et son autorité internationale incontestée.

Certes, ce que l'on a appelé la cohabitation n'est pas une situation idéale. Mais il est bon que les Français gardent à l'esprit ce qui aurait pu se passer. Si l'on avait écouté M. Barre, une crise aurait plongé le pays dans le désordre. Si l'on avait laissé faire M. Chirac, la fonction présidentielle aurait été atteinte durablement. En cette circonstance exceptionnelle, François Mitterrand a confirmé sa stature d'homme d'Etat, sa clairvoyance et son sens de l'intérêt national. Nos institutions en sortent renforcées. Il reste à revaloriser le rôle du Parlement face au gouvernement. C'est désormais la tâche qui nous attend.

L'élection présidentielle est le temps fort de notre vie politique. Du choix du président, beaucoup de choses dépendent et, en premier lieu, la cohésion de la nation.

M. Barre, enfermé dans ses certitudes, risquerait, s'il était élu, d'entraîner le pays dans une succession de crises. M. Chirac est trop agité et trop versatile pour qu'on lui confie les rênes de l'Etat. Le manichéisme simpliste qui anime sa propagande témoigne d'un esprit de revanche qui le rend inapte à rassembler les Français. La mise en place de l'Etat RPR qu'il a systématiquement développée dans l'administration, la finance et l'industrie, comporte, je n'hésite pas à le dire, une menace sérieuse pour nos institutions démocratiques.

Le chef de l'Etat est le garant de l'indépendance et de la sécurité du pays. En ces temps difficiles, il lui faut avoir les nerfs solides et du sang-froid. Une fois élu, il doit, dans le respect de ses convictions et des orientations politiques approuvées par le pays, proscrire l'esprit partisan. Par définition, le président de la République a vocation à rassembler et non à diviser.

Ces deux dernières années ont éclairé les Français. Ceux-ci veulent un président expérimenté et tolérant ; ils ne veulent pas d'un président fébrile et sectaire. Ils ne veulent pas d'un président touche-à-tout, ils veulent un président qui impulse la vie politique sans concentrer tous les pouvoirs entre ses mains. Ils veulent un président sûr de son autorité, et non un chef de clan. En définitive, c'est aussi cela l'enjeu de l'élection du 8 mai.

PIERRE BÉRÉGOVOY.

FINANCEMENT DES PARTIS

Déjà les « pères fondateurs » de la Ve...

AU moment où le Parlement continue la discussion sur le financement des partis politiques, il n'est pas inutile de chercher à savoir si les travaux préparatoires de la Constitution avaient évoqué ce sujet en 1958. On peut trouver dans le premier volume des documents relatifs à l'histoire de l'élaboration de la Constitution du 4 octobre 1958, récemment publié, de précieuses indications à cet égard.

D'abord, dans le compte rendu de la réunion d'un groupe de travail présidé par Michel Debré le 8 juillet 1958, établi par le professeur François Luchaire, celui-ci propose que l'on donne au Conseil constitutionnel *« un rôle particulièrement important, qui consiste dans l'application du statut des partis politiques »*.

François Luchaire estime en effet que le statut des partis politiques est au moins aussi important sinon plus que les dispositions juridiques d'une Constitution. Selon lui, il faut en effet que les partis puissent se constituer librement, qu'ils soient dirigés suivant des procédés démocratiques, et, surtout, *que l'origine de leurs ressources soit connue de tous.*

Ensuite, on peut trouver dans l'avant-projet de Constitution préparé par Michel Debré aux alentours du 10 juillet 1958, un titre intitulé « Des partis ou formations politiques », composé d'un article unique ainsi rédigé :

« Les groupes ou formations qui présentent des candidats aux élections ou qui ont une activité politique peuvent se constituer librement. Ils doivent cependant se déclarer et déposer leurs statuts. Leur organisation doit s'inspirer des principes démocratiques. Ils doivent rendre compte annuellement de leurs ressources et de leurs dépenses au Conseil constitutionnel, qui est habilité à vérifier la sincérité des déclarations produites. Les observations du Conseil constitutionnel sont publiées au Journal officiel. *La constatation par le Conseil constitutionnel d'une violation des dispositions du présent article autorise le gouvernement à demander devant la Haute Cour de justice la dissolution du groupement incriminé. »*

Enfin, dans ses observations sur l'avant-projet de Constitution soumis au Comité consultatif constitutionnel (le 29 juillet 1958), François Luchaire prévoit *in fine « des articles à ajouter »*, afin de compléter la Constitution sur plusieurs points. Il écrit ainsi :

« Il serait bon de prévoir la possibilité d'établir par voie législative un statut des partis politiques. Un peu comme la Constitution allemande (art. 21), la Constitution se bornerait à prévoir que la création des partis politiques est libre mais que leur organisation intérieure doit être conforme aux principes démocratiques. Le Conseil constitutionnel serait chargé de faire appliquer la législation en la matière. En effet, l'obligation de se soumettre à une organisation démocratique générali considérablement le Parti communiste et d'autres partis à tendance autoritaire. »

∴

Discutées par le Comité consultatif constitutionnel, les dispositions relatives au statut et au financement des partis politiques n'ont finalement pas été reprises dans la Constitution de 1958. On a pu parfois le regretter, notamment lorsque la vie politique a souffert de ce qu'il est convenu d'appeler des « affaires » que l'on aurait peut-être pu éviter.

Cette idée – donner au Conseil constitutionnel un rôle majeur dans le contrôle des partis politiques – pourrait être reprise aujourd'hui.

Les propositions de 1958 avaient le mérite d'être claires et cohérentes. A l'évidence, la volonté d'assainir la démocratie était déjà présente dans l'esprit des « pères fondateurs » de la Ve République.

OLIVIER PASSELECQ
Enseignant à l'Université Paris-XI.

Mai 1958/FLN : la bataille de Paris
L'O.A.S./L'affaire de l'Observatoire
L'attentat du Petit Clamart...

MAURICE PAPON
Les chevaux du pouvoir
Le préfet de police du général de Gaulle ouvre ses dossiers
1958-1967
Plon

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-08-81

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous les articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395-2037

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620.000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75442 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Le Monde PUBLICITE
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO
365 jours par an, 24 heures sur 24

هكذا من الاصل

URSS : le plénum du comité central

M. Ligatchev a vivement critiqué le bureaucratisme dans l'enseignement

Le numéro deux du PC soviétique, M. Egor Ligatchev, a présenté, le mercredi 17 février, le rapport introductif du plénum du comité cental du parti, officiellement consacré à la réforme de l'éducation secondaire et supérieure et dont les travaux se poursuivaient jeudi. La réunion a été ouverte par le secrétaire général, M. Mikhaïl Gorbatchev, a indiqué l'agence Tass, qui n'en a pas cependant publié les propos. Dix-neuf orateurs ont pris la parole après M. Ligatchev, qui avait piloté ces deux derniers mois le travail de préparation du plénum. On s'attend généralement à Moscou que les membres du comité central examinent également, au cours de la seconde journée, des questions politiques plus générales ainsi que d'éventuelles modifications de la composition de l'instance supérieure du parti, le bureau politique.

MOSCOU
de notre envoyée spéciale.

Dans un discours de plus de deux heures, reproduit jeudi par la *Pravda*, M. Ligatchev a plaidé pour des *« changements radicaux »* dans le système éducatif soviétique appelé à former des millions d'exécutants de la « perestroïka » et une *« nouvelle intelligentsia socialiste »*. M. Ligatchev, dont la réputation de conservateur n'est plus à faire, a aussi émis quelques rappels à l'ordre vigoureux sur la morale, les goûts esthétiques et les manifestations nationalistes de la jeunesse soviétique.

M. Ligatchev a commencé son intervention par une critique du système actuel déjà soumis à des réformes, il y a quatre ans. *« Le rythme et la portée de ces mesures se sont révélés insuffisants »*, a-t-il déclaré, soulignant l'importance de l'éducation de 57 millions d'élèves et d'étudiants dans une société qui prétend opérer des transformations fondamentales. *« La perestroïka, cela concerne aussi l'école »*, a-t-il dit.

L'académie des sciences pédagogiques, chargée de la formation des enseignants et récemment critiquée dans la presse pour son immobilisme, a été tout particulièrement visée par M. Ligatchev, comme d'ailleurs *« les méthodes bureaucratiques »* de l'ensemble de l'administration scolaire. Le numéro deux du parti a, en outre, dénoncé l'insuffisance dramatique de moyens matériels, notant, par exemple, que 21 % des écoles n'ont pas le chauffage, 30 % n'ont pas l'eau courante, et 40 % ne disposent pas de canalisations. Les manuels scolaires manquent, et les enseignants sont mal payés.

M. Ligatchev a donc proposé de relever et de diversifier les salaires des enseignants, de revenir à un système d'élection et de mobilité des cadres scolaires, d'augmenter le budget de l'éducation. Il a consacré une attention particulière à la formation professionnelle, mieux adaptée aux exigences d'aujourd'hui.

Anticipant les problèmes d'emploi que va provoquer la réforme économique, M. Ligatchev souhaite la *« création d'un système global de formation permanente »*, car *« d'ici à l'an 2000, il nous faut nous préparer à la réinsertion professionnelle de quelque 16 millions de personnes qui vont être licenciées dans divers domaines de l'économie et de l'administration »*.

La dénonciation de la morale bourgeoise

Puis le dirigeant soviétique s'est lancé dans une grande leçon d'orthodoxie morale à l'égard d'une jeunesse qui, certes, a su se distinguer en Sibérie, en Afghanistan et à Tchernobyl, mais souffre aussi *« d'opportunisme, d'un attachement à la culture primitive, à la morale bourgeoise... »* *« L'affaiblissement de la morale des jeunes,* a-t-il ajouté, *c'est aussi la pénétration des idées nationalistes erronées, comme on l'a vu à Alma-Ata* [capitale du Kazakhstan, où éclatèrent de graves émeutes en décembre 1986], *en Yakoutie* [également en 1986], *dans les Républiques baltes. »* Que l'Occident se détrompe, a-t-il déclaré : *« Nous ne copierons pas le libéralisme bourgeois, cette duperie politique. »*

Sur le même ton, le numéro deux du parti a abordé un autre sujet sensible, celui du réexamen de l'Histoire, qui fait l'objet d'un âpre débat entre réformateurs et conservateurs. *« Il faut porter,* a-t-il dit, *à la connaissance des jeunes générations, sans l'embellir ni la dénigrer, la vérité tout entière, la joie des victoires et l'amertume des échecs. Mais certains aspirent à présenter notre passé comme une succession d'erreurs et de crimes, veulent taire les grandes réalisations du passé et du présent (...). Tout cela se fait sous le couvert de la glasnost. Cette activité est honteuse. »*

M. Ligatchev ne terminera pas son discours sans livrer une dernière offensive contre la musique rock, *« culture de masse dénuée de base populaire »*, pour laquelle la jeunesse soviétique *« manifeste une passion immodérée »*. Et dire que *« l'on diffuse cette musique primitive sous prétexte qu'il faut frayer un chemin à tous les courants en vogue... »*.

SYLVIE KAUFFMANN.

ITALIE

Prison dorée pour Licio Gelli

ROME
de notre correspondant

L'homme qui s'était publiquement dénommé lui-même à l'apogée de son influence le *« marionnettiste »* de la société italienne, Licio Gelli, grand maître de l'ancienne loge maçonnique dévoyée P2, est rentré dans son pays le mercredi 17 février dans un fourgon cellulaire en provenance de Suisse. Il a été aussitôt installé dans l'enceinte de l'école des gardiens de prison de Parme, où un appartement de trois pièces a été spécialement aménagé à son intention.

L'ex-« Vénérable », âgé de soixante-huit ans, demeurera en détention préventive de six semaines à sept mois ; puis il attendra en liberté provisoire l'ouverture de son procès pour *« concours à banqueroute frauduleuse »*, celle, en 1982, du Banco Ambrosiano, principale banque privée de la péninsule. Licio Gelli est soupçonné d'avoir soustrait à l'établissement 143 millions de dollars qui auraient transité par une filiale, la Bellatrix, en vue de racheter la grande maison d'édition milanaise Rizzoli, propriétaire, entre autres choses, du très influent quotidien *Il Corriere Della Sera*. Cette somme serait, en notable partie, demeurée en possession du « Vénérable ».

Gelli s'était enfui d'Italie peu avant que ne soit trouvée, le 17 mars 1981 à son domicile, près d'Arezzo, en Toscane, la fameuse liste de 962 noms de personnalités (hauts fonctionnaires civils et militaires, politiciens, journalistes...) membres de la P2. Un an et demi plus tard, en septembre 1982, il avait été arrêté par la police helvétique alors qu'il était venu retirer à l'Union des banques suisses l'équivalent de plus de 3 millions de francs. Avant que la question de son extradition, réclamée par l'Italie, ne soit réglée, il réussissait à s'enfuir en août 1983 de la prison de Champ-Dollon, près de Genève. *Via* la France, il gagnait l'Amérique latine ; c'est là qu'il a passé, en Uruguay notamment, les quatre années qui ont suivi.

La « stratégie de la tension »

Assez vite, Licio Gelli a cherché à négocier sa « rentrée » avec la justice italienne : sa liberté conditionnelle contre sa pleine collaboration à l'enquête sur le krach du grand établissement catholique milanais – présidé, jusqu'à sa mort violente à Londres, le 18 juin 1982, par le célèbre financier Roberto Calvi, dit le *« banquier de Dieu »* pour sa connexion avec la finance vaticane.

La justice de la péninsule a d'autant moins accepté ce marché que, depuis 1986, une nouvelle inculpation autrement grave était prononcée contre Licio Gelli : il est soupçonné d'avoir, en sa qualité de grand maître de la P2, été le concepteur de cette *« stratégie de la tension »* qui avait conduit notamment à l'attentat à la bombe dans la gare de Bologne où, le 2 août 1980, quatre-vingt-cinq personnes avaient trouvé la mort. Le « Vénérable » aurait été au point de tangence des groupes d'extrême droite et des secteurs dévoyés des services secrets auxquels est attribuée l'organisation matérielle du crime le plus sanglant de l'histoire italienne contemporaine. Cette affaire est en cours de jugement devant la cour d'assises du chef-lieu de l'Emilie. Mais Licio Gelli ne pourra pas être entendu sur ce point : l'extradition n'a en effet été concédée par la Suisse que pour l'affaire du Banco Ambrosiano. Avant que Licio Gelli ne se rende, le 20 septembre dernier, aux autorités suisses, celles-ci avaient déjà refusé son extradition pour l'affaire de la gare de Bologne. Le code suisse ne prévoit pas le délit d'association subversive.

Malade du cœur, Gelli fera l'objet d'attentions médicales particulières. Les autorités italiennes entendent en effet qu'il ne puisse pas leur être reproché d'avoir ménagé leurs efforts en vue de préserver la vie d'un homme reconnu comme un maillon capital dans de nombreuses affaires obscures des années 70 et dont on croit ou affecte de croire qu'il pourrait faire des révélations très embarrassantes pour de hauts personnages. Une surveillance particulière a été organisée sur son lieu de détention afin qu'il ne connaisse pas le sort tragique de l'ex-banquier failli, Michele Sindona, mort empoisonné dans la prison lombarde, le 20 mars 1986, par un café au cyanure.

JEAN-PIERRE CLERC.

ESPAGNE : le congrès du Parti communiste

Aucun candidat déclaré à la succession de M. Gerardo Iglesias

MADRID
de notre correspondant

« Parti communiste recherche d'urgence secrétaire général. Expérience de direction hautement souhaitée. » C'est la petite annonce que pourrait apposer le Parti communiste espagnol (PCE) sur les murs du Théâtre de Madrid, où va s'ouvrir, le vendredi 19 février, son douzième congrès. Personne ne sait en effet quels sont les dirigeants qui y seront élus.

En annonçant qu'il ne se représenterait pas, le secrétaire général sortant, M. Gerardo Iglesias, a plongé sans le vouloir son parti dans la confusion (*le Monde* du 11 février). Nombreux étaient ceux qui, hier, critiquaient ses *« limitations personnelles »* pour une telle fonction, mais aucun ne semble pour autant prêt aujourd'hui à l'occuper. Les deux *« candidats potentiels »* pressentis, MM. Nicolas Sartorius, vice-secrétaire général, et Julio Anguita, principal dirigeant du parti en Andalousie, ont fait la sourde oreille. Le premier a invoqué des *« raisons personnelles »* (il ne veut pas se consacrer à temps plein à la politique) ; le second, après une valse-hésitation, a allégué qu'il préférait poursuivre son action politique en Andalousie, où les communistes sont, il est vrai, mieux placés que dans le reste du pays. Quant à M. Iglesias, il a affirmé qu'il n'avait pas de « dauphin ». *« Comme je suis républicain et non monarchiste, je n'ai pas à me préoccuper de problèmes de succession »*, a-t-il affirmé avec ironie. Cette discussion recouvre en fait un débat plus profond, qui a trait au futur même du communisme en Espagne. Le PCE recherche un dirigeant susceptible de le faire sortir de son relatif isolement social.

Certes, le bilan que peut présenter le secrétaire général sortant n'est pas entièrement négatif. Son principal mérite est sans doute d'avoir réussi à éviter que, face à la crise, le PCE ne tombe dans la tentation de se refermer sur lui-même. La politique de *« portes ouvertes »* qu'a préconisée M. Iglesias a permis de mettre fin à cette érosion continuelle de votes qu'avait subie le parti à l'époque de son prédécesseur, M. Santiago Carrillo. Mais le parti « plafonne » toujours aux alentours de 5 % des suffrages.

Lors des législatives de 1986, le PCE avait pourtant tenté d'accroître son audience électorale en s'intégrant dans une coalition plus large de la *« gauche unie »*. L'idée était de profiter de l'union de tous les courants situés à la gauche des socialistes qui s'était réalisée lors de la campagne du référendum sur l'OTAN : mouvement ouvrier, pacifistes, écologistes, nationalistes de gauche, etc.

Aujourd'hui, seule une fraction minoritaire du parti, conduite par M. Enrique Curiel, l'ancien vice-secrétaire général qui a démissionné en décembre dernier, conteste cette expérience. Pour M. Curiel, la priorité consisterait désormais à reconstituer un PCE fort et uni, ramenant au bercail les brebis communistes égarées.

Face à ce réflexe de repli, la majorité des membres de la direction actuelle du PCE veulent au contraire approfondir l'expérience de la gauche unie, et tenter de créer un vaste mouvement social susceptible de rompre l'hégémonie actuelle des socialistes dans le camp de la gauche.

THIERRY MALINIAK.

● **URSS : incendie à l'ambassade des Etats-Unis.** – Un incendie s'est déclaré, le mercredi 17 février, dans une zone en travaux au cinquième étage de l'ambassade américaine à Moscou, entraînant l'évacuation des cent cinquante membres du personnel et des visiteurs. Les pompiers soviétiques ont réussi à maîtriser le sinistre en moins d'une heure, a indiqué un porte-parole de l'ambassade. L'incendie n'a fait aucun blessé, et n'a causé aucun dégât dans la partie réservée aux bureaux, a-t-on précisé de même source. – *(AFP.)*

● **DANEMARK : mort de l'épouse du premier ministre.** – Lisbeth Schlüter, épouse du premier ministre danois M. Poul Schlüter, est décédée le mercredi 17 février, à l'hôpital central de Copenhague. Elle était âgée de quarante-trois ans. Fille d'un brasseur de Fionie, elle était professeur d'histoire ancienne. Lisbeth Schlüter était la seconde femme de M. Poul Schlüter, qu'elle avait épousé en 1979, alors qu'il venait de reprendre en main un parti conservateur affaibli par des querelles internes. A sa manière, elle allait contribuer à renforcer sa popularité, même si elle ne s'inscrivit au parti qu'en 1982, lorsque M. Schlüter, premier ministre, forma une coalition de centre-droit. Lisbeth Schlüter avait tenu alors à conserver son poste au lycée. *(Corresp.)*

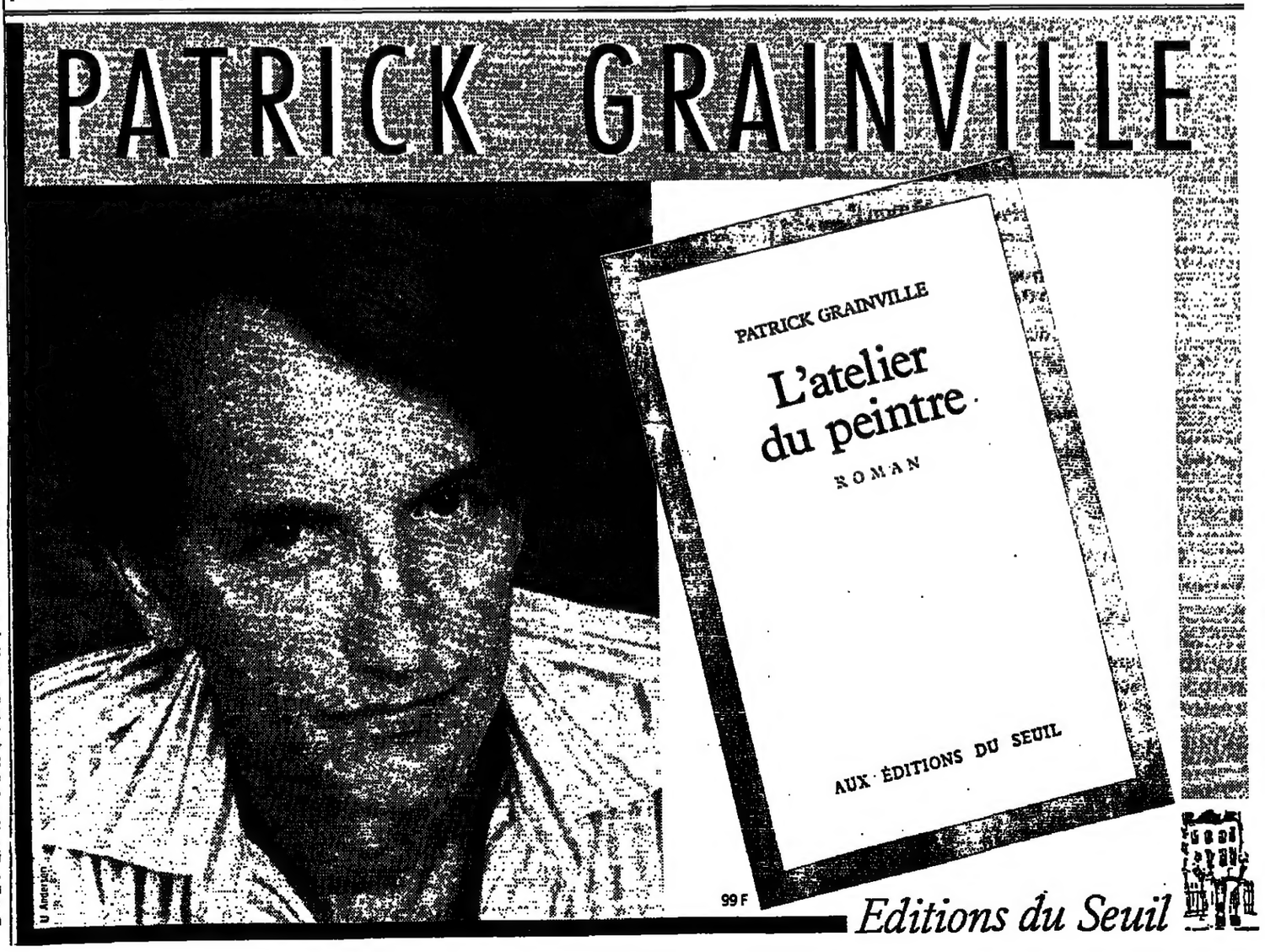

Afrique

TUNISIE

Les négociations financières avec la France sont dans l'impasse

TUNIS
de notre correspondant

Décidément, la coopération franco-tunisienne évolue difficilement depuis quelques mois. Une nouvelle preuve vient d'en être donnée avec l'échec des négociations qui ont eu lieu le lundi 15 et le mardi 16 février à Tunis, en vue de la conclusion d'un nouveau protocole financier d'une part, et du rachat des biens immobiliers appartenant à des Français, d'autre part.

En ce qui concerne le premier point, il s'agissait de définir le montant de l'enveloppe de l'assistance financière française pour cette année. La Tunisie souhaitait que soient inclus, dans cette enveloppe, tous les reliquats des crédits programmés dans les précédents accords, qui n'ont pas été utilisés depuis 1982, ainsi que l'aide au titre de 1987 qui n'a jamais été négociée. En tout, cela représente quelque 2 milliards de francs, alors que Paris, invoquant entre autres la réglementation interdisant la réactivation des aides remontant à plus de deux ans, proposait seulement un peu plus de la moitié de cette somme.

Même blocage s'agissant du rachat des biens immobiliers « *à caractère social* » (modestes et anciens). La France demandait que ces biens soient rachetés par la Société nationale immobilière tunisienne, avec un coefficient 5 par rapport à leur valeur de 1955, alors que la Tunisie, se référant notamment à leur vétusté et à la dévaluation du dinar de plus de 40 % en deux ans, souhaite un coefficient maximal de 2,5.

Les choses en sont là. Aucun autre rendez-vous n'a été fixé pour sortir de cette double impasse. Au-delà des explications techniques et financières avancées de part et d'autre, des raisons politiques ne sont pas tout à fait étrangères à cette situation. La prochaine élection présidentielle en France incite sans doute Paris à un peu plus de fermeté, mais, dans le même temps, renforce Tunis dans ses exigences..., en attendant un possible déblocage après le mois de mai.

M. D.

Le président centrafricain décidera du sort de Bokassa dans quelques jours

Le président centrafricain André Kolingba a annoncé, le mercredi 17 février, qu'il prendrait prochainement une décision sur le sort de l'ex-empereur Bokassa, condamné à mort l'an dernier par un tribunal de Bangui. Dans un entretien accordé à Radio-France internationale, à l'issue d'un déjeuner offert en son honneur par M. Chirac, M. Kolingba a déclaré : « *Je vais rentrer au pays dans les jours à venir et je vais prendre une décision concernant Bokassa.* » Invité à préciser s'il entendait prendre une mesure de clémence, il a ajouté : « *Je n'ai rien à dire là-dessus. Il faut compter avec le temps et avec le peuple centrafricain.* »

Le président centrafricain, en visite officielle en France depuis lundi, a, par ailleurs, insisté sur les difficultés économiques de son pays et souligné les réformes politiques en cours pour mettre en place des institutions démocratiques.

M. Chirac a exprimé les remerciements et la gratitude de la France au chef de l'Etat centrafricain pour avoir permis l'installation dans son pays d'une partie des forces françaises qui opèrent au Tchad. « *Votre engagement aux côtés du Tchad*, a-t-il déclaré à l'issue du déjeuner qu'il donnait en son honneur au Quai d'Orsay *a montré aux yeux de tous que ce n'était pas un vœu pieux. Vous nous avez aidés dans cette action, en accueillant généreusement sur votre territoire une partie de nos forces permettant ainsi de donner à notre dispositif la profondeur stratégique nécessaire à sa sécurité et à son efficacité.* » Le président Kolingba devait regagner Bangui, jeudi, après une visite dans la région de Montpellier.

Michel Tatu

GORBATCHEV

L'U.R.S.S. va-t-elle changer ?

"Vous avez tout prévu, Michel Tatu !"
J.P. Elkabbach (Europe 1)

"Un ouvrage très instructif et fort plaisant à lire."
Jean Clémentin (Le Canard Enchaîné)

"Un portrait différencié à souhait."
Pierre Bocev (Le Figaro)

"Un excellent ouvrage clair, rapide, excitant."
G. Dupoy (Le Quotidien)

"Ce livre fournit les bases nécessaires à l'interprétation de ce qui va maintenant se passer."
Daniel Vernet (Le Monde)

"Ce Gorbatchev permet de jeter un regard indiscret sur la face la mieux dissimulée de l'Empire rouge."
Jürg Bissegger (La Tribune de Genève)

"Des sources sérieuses, une documentation exceptionnelle, une analyse rigoureuse."
Pierre Lefevre (Le Soir de Bruxelles)

"Le nouveau livre de Michel Tatu est rapidement devenu un «must»."
Jim Hoagland (Le Washington Post)

Chez votre libraire - 272 pages, cahier photos, 99 F

Centurion

Proche-Orient

Malgré un calme relatif dans les territoires occupés

La liste des villages ou des camps « entrant en révolte » ne cesse de s'allonger

JÉRUSALEM
de notre envoyé spécial

Jour après jour, d'un camp à l'autre, de ville en village, le mouvement de révolte dans les territoires occupés par Israël se poursuit. Un Palestinien de vingt-cinq ans, Ismaïl Mohamed Hussein, a été tué par balle, le mercredi 17 février, en Cisjordanie, selon un scénario devenu classique. Chouyoukh, village proche de Hébron, avait dressé ses barricades, des blocs de rochers disposés en travers de la route. Lorsque l'armée israélienne y est intervenue dans la matinée, elle a été prise sous une pluie de pierres. Les soldats ont tiré des balles en caoutchouc, mais aussi des balles réelles, n'hésitant pas, selon le témoignage des habitants, à forcer les portes des maisons.

Chouyoukh, mercredi ; le camp d'El-Fawwar (au sud de Hébron), la veille, tout comme Kabatiya (au nord de Naplouse) : la liste des villages ou des camps « *entrant en révolte* » n'a cessé de s'allonger en cette période pourtant qualifiée de « *calme* » – au moins « *superficiellement* » – par les autorités. Un calme mortel entrecoupé de brèves explosions de violence, une sorte de harcèlement des forces israéliennes sans stratégie apparente.

Un nombre croissant de localités de Cisjordanie, dont plusieurs sont sous couvre-feu ou déclarées « *zones militaires* » – c'est-à-dire interdites à la presse – se parent, sur fond de collines rocailleuses, de l'uniforme de la révolte : restes de barricades de pierres en chicane, traces de pneus enflammés, débris divers épars sur la chaussée. Surtout, dans les rues quasiment désertes, les magasins hermétiquement clos ne retrouvent leur animation que trois heures par jour, le temps pour les habitants de se ravitailler.

Lassitude ou nouvelle politique délibérée ? L'armée ne tente même plus de faire ouvrir les magasins par la force. Quant aux camps de réfugiés d'où est partie la révolte, nombreux sont ceux qui vivent dans un isolement croissant, relégués derrière des masses de bidons érigés par l'armée pour obstruer en partie les accès.

Sur un point au moins, Palestiniens et Israéliens s'accordent : le mouvement est loin de devoir s'arrêter. La révolte « *continuera sous une forme ou sous une autre* », indique-t-on de source palestinienne. Sous quelle forme ? Avec quelle ampleur ? Bien peu de gens seraient à même de le dire tant le mouvement échappe – pour le moment du moins – à toute définition rigide.

« *Nous faisons face à un soulèvement violent conduit par des noyaux d'activistes qui bénéficient du soutien et de la coopération de la population. S'il y a une organisation* [du mouvement], *elle n'existe que sur une base locale* », a reconnu le numéro deux de l'armée israélienne, le général Ehud Barak (qui passe pour un homme de gauche). Il a estimé à deux ou trois mille le nombre de ces « *activistes* » pour l'ensemble de la Cisjordanie et de Gaza.

Il y a, certes, coordination, assure-t-on de source palestinienne, mais essentiellement limitée au camp, au village, à la ville et, quelquefois, au seul quartier, sur la base de comités de jeunes militants. Sauf, bien sûr, lorsqu'il s'agit de lancer des actions de grande ampleur, comme les grèves générales, touchant tous les territoires occupés et qui, à l'image de celle du mardi 16 février, sont déclenchées à l'appel d'une « *direction unifiée du soulèvement* ». Celle-ci a déjà signé sept tracts.

Le mouvement tient ainsi son dynamisme de la souplesse avec laquelle sont décidées les actions – adaptées à la situation du moment – et de l'autonomie des comités. De ces derniers, souligne-t-on de source palestinienne, sont exclus les « *notables* » et les « *anciens cadres* » du mouvement national encore en liberté ; et ce pour deux raisons, l'une tactique – ces personnalités sont le plus souvent connues des autorités israéliennes et vivent plus ou moins sous surveillance, – l'autre politique, de nombreux jeunes militants estimant qu'ils ne « *pourraient pas s'adapter à cette nouvelle forme de résistance* ».

YVES HELLER.

Report « sine die » de l'opération « Bateau du retour »

L'OLP a finalement renoncé « *provisoirement* » à trouver un bateau pour ramener symboliquement vers Israël cent trente et un Palestiniens expulsés qui attendaient depuis neuf jours dans un hôtel d'Athènes un hypothétique départ.

Le cheik Abdul Hamid Al-Sayeh, président du conseil national Palestinien et placé à la tête du comité directeur de « Bateau du retour » a annoncé que l'organisation palestinienne avait décidé « *de reporter provisoirement à une date indéterminée le jour du départ* ».

Les principales personnalités politiques et religieuses invitées à participer au voyage, et qui attendaient patiemment depuis neuf jours dans un grand hôtel d'Athènes que l'OLP puisse affréter un navire, ont tour à tour pris la parole pour exprimer à la fois leur déception, mais aussi leur conviction d'une victoire finale de la cause palestinienne. M. Mohamad Melhem, maire de Halhoul, expulsé d'Israël en 1980, a affirmé que l'opération « *constituait un succès considérable* », car des gens venus du monde entier ont manifesté à cette occasion leur soutien au droit du retour des Palestiniens expulsés. – *(AFP.)*

LIBAN

Le commandant en chef adjoint de l'ONUST – un Américain – a été enlevé dans une région contrôlée par les chiites

Beyrouth (AFP). – Un officier supérieur américain travaillant pour les Nations unies a été enlevé, le mercredi 17 février, au Liban du sud alors que les ravisseurs de deux fonctionnaires scandinaves appartenant également à l'ONU ont accusé leurs otages d'être des « *espions* ».

Le lieutenant-colonel Richard Higgins, commandant en chef-adjoint de l'ONUST (Organisation des Nations unies pour la surveillance de la trêve en Palestine), a été assailli par des hommes armés alors qu'il circulait sur une route du Liban du sud au volant d'une voiture portant le drapeau de l'ONU, ont raconté à l'AFP cinq officiers de l'ONUST, témoins de la scène. Ses agresseurs ont vérifié son identité sur l'écusson collé sur son uniforme et l'ont forcé à monter dans le coffre d'un des deux véhicules qu'ils ont utilisés pour organiser ce rapt, ont ajouté ces officiers, qui suivaient dans leur voiture le lieutenant-colonel Higgins, mais n'ont pas pu intervenir.

Le rapt s'est produit à la hauteur de Ras-al-Ain, à 88 kilomètres au sud de Beyrouth sur la route côtière entre Tyr, d'où venait l'officier, et Naqoura, quartier général de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL), près de la frontière libano-israélienne. Les ravisseurs ont pris la fuite sur un chemin de terre menant vers les villages chiites à l'est de Tyr.

Le mouvement chiite Amal, qui contrôle cette région – où par ailleurs les intégristes pro-iraniens du Hezbollah sont bien implantés, – a aussitôt bouclé le secteur en dressant un barrage au nord de Tyr, sur la route côtière qui commande l'accès à cette région du Liban du sud, et installé des barrages à l'entrée des principaux villages. Ses miliciens ont entrepris une fouille systématique des véhicules et des recherches dans plusieurs villages à l'est de Tyr, alors qu'un hélicoptère de la FINUL survolait la région. A Beyrouth, le chef d'Amal, M. Nabih Berri, a convoqué les responsables des services de sécurité de son mouvement au Liban du sud pour évoquer avec eux cette affaire.

Le lieutenant-colonel Higgins se rendait régulièrement à Tyr, où il avait effectué, mercredi, des achats. Il était l'un des trente-six officiers américains servant dans l'ONUST, dont le siège est à Jérusalem et qui maintient des postes au Liban du sud et dans le Sinaï. Dix-sept d'entre eux sont affectés au Liban et se rendent dans ce pays par groupes de six. L'ONUST regroupe deux cent quatre-vingt-dix-huit observateurs de dix-sept pays et a été chargé, le 11 juin 1948, de veiller au respect de la trêve établie entre Israël et ses voisins arabes, et des armistices qui ont suivi.

Il s'agit du deuxième coup dur pour les Nations unies au Liban en moins de deux semaines. Deux fonctionnaires de l'UNRWA (Office des Nations unies pour le secours aux réfugiés de Palestine), le Suédois Jan Stening et le Norvégien William Jorgensen, ont été enlevés le 5 février également dans le sud du pays, près de Saïda, à 43 kilomètres de Beyrouth. Leurs ravisseurs, qui ne sont toujours pas identifiés, les ont accusés, dans un communiqué diffusé mercredi à Beyrouth, d'être des « *espions* ».

Dans leur texte qui se termine par les signatures et les empreintes digitales de leurs deux otages, les ravisseurs ont mis en garde contre toute tentative de les libérer « *par la force* ». « *Nous disons, à ceux qui prétendent être capables de les libérer et fixent une date à cet élargissement ou qui prétendent connaître leur lieu de détention, que leur libération n'aura lieu que si leur innocence est prouvée.* »

Le porte-parole de l'UNRWA, M. Niall Kiely, a qualifié ces accusations d'« *incompréhensibles* ». « *Jan Stening et William Jorgensen accomplissent une mission humanitaire. Ils sont innocents* », a-t-il dit.

● **Onze morts au cours d'un affrontement entre des chiites et l'ALS.** – Sept miliciens de l'Armée du Liban-Sud (ALS), milice créée et financée par Israël, et quatre combattants chiites anti-israéliens ont été tués, mercredi 17 février, dans un affrontement au Liban du sud, qui a été suivi d'échanges de tirs d'artillerie. Une trentaine de combattants chiites ont attaqué à l'aube, à l'arme automatique et aux roquettes anti-chars, une patrouille de l'ALS à Rimèt (67 kilomètres au sud-est de Beyrouth), près de la localité chrétienne de Jezzine, et l'accrochage a duré quarante-cinq minutes. Une source militaire israélienne a fait état de cet accrochage en affirmant que des combattants intégristes du Hezbollah pro-iraniens avaient tendu une embuscade à une patrouille de l'ALS à 12 kilomètres au nord de la « zone de sécurité ». – *(AFP.)*

CORRESPONDANCE

Les femmes au Parlement sud-yéménite

A la suite de la publication dans le Monde *du 29 décembre 1987 d'un article intitulé « Les femmes restent très minoritaires dans tous les Parlements du monde », nous avons reçu de M. Ali Muthana Hasson, ambassadeur du Yémen du Sud à Paris, une lettre dont nous publions quelques extraits :*

Cet article comporte des informations inexactes à l'égard de notre pays, car il cite le Yémen du Sud parmi les pays où « *aucune femme ne siège au Parlement* ». En fait, il y a au Yémen du Sud onze femmes qui siègent au Parlement, dont une est membre du Comité de la présidence.

L'auteur de cet article estime, par ailleurs, que, au Yémen du Sud, les parlementaires du sexe masculin sont nommés par le pouvoir exécutif. Or les membres du Conseil suprême du peuple du Yémen (Parlement) sont élus au suffrage universel sur la base d'une liste composée de différentes candidatures. Les dernières élections ont eu lieu en novembre 1986.

Diplomatie

M. Didier Bariani en Albanie

Franc succès pour la chanson française ... et des espoirs pour les échanges économiques

TIRANA
de notre envoyé spécial

« *Ah, quels délices... l'amour, l'amour dans les volubilis !* » Question : peut-il exister un rapport entre une propagande aussi frivole et celle, beaucoup plus austère, qui se traduit par des slogans tels que « *Vive le marxisme-léninisme* », « *Il faut mettre en pratique l'enseignement du camarade Enver Hodja* » ? Réponse : oui, assurément.

Ces dernières maximes s'étalent en grosses lettres sur les murs de la grande salle du Palais de la culture, à Tirana, où vient de se produire la très « Parisienne » Marie-Paule Belle. Toujours dispensée à profusion, l'instruction politique de feu le « *chef bien-aimé* », fondateur de la République populaire et socialiste d'Albanie (1), n'a pas grand-chose à voir avec l'éducation sentimentale que semble prodiguer la chanteuse française. Pourtant celle-ci a remporté un franc succès, comme pour donner raison à M. Didier Bariani, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, qui lui avait demandé de l'accompagner au « Pays des aigles », au cours d'une visite officielle de deux jours, achevée dans la soirée du mercredi 18 février.

Devant ses hôtes, M. Bariani ne pouvait manquer de faire ce constat : « *Certes nous ne partageons pas la même vision de l'organisation de nos sociétés.* » La France entretient cependant de bonnes relations avec l'Albanie, c'est une sorte de privilège puisque le gouvernement de ce pays cultive un farouche singularisme, au point de s'être fâché avec tous les autres Etats communistes, d'avoir rompu de manière fracassante avec l'URSS, puis la Chine, et d'être le dernier régime résolument fidèle au stalinisme – la statue du « Petit Père des peuples » domine encore la principale artère de Tirana.

Les liens culturels franco-albanais sont solides. Enver Hodja fut professeur de français. Aujourd'hui, « *un tiers des élèves du secondaire étudient notre langue* », s'est plu à souligner M. Bariani. Il n'était toutefois que le deuxième membre d'un gouvernement français à visiter le pays depuis la création de la République en 1944. (M. Jean-Michel Baylet, secrétaire d'Etat aux relations extérieures était venu à Tirana en septembre 1985.)

Avec insistance, M. Bariani a tenu à remercier le gouvernement albanais pour un notable « geste » de la part de celui-ci, lors du dernier scrutin aux Nations unies concernant la Nouvelle-Calédonie. L'Albanie est le seul pays de l'Est à ne pas avoir voté contre la politique française. Cet événement devrait faciliter l'amélioration des échanges économiques entre Paris et Tirana.

Les exportations françaises sont tombées de 370 millions de francs en 1984 à 49 millions en 1987. Mais il est particulièrement difficile de commercer avec un pays qui – malgré un prudent et relatif mouvement d'ouverture depuis la mort d'Enver Hodja – reste très replié sur lui-même, dans un isolement qu'on serait tenté de qualifier de « splendide » (tant la fierté nationale est grande) s'il ne supposait pas un dénuement, exceptionnel en Europe. Le char à bœufs est toujours le moyen de transport le plus répandu pour la majorité des trois millions d'Albanais.

Crédit interdit par la constitution

D'autre part, le régime est si soucieux de garantir son indépendance qu'il refuse de recourir au crédit, allant jusqu'à en inscrire l'interdiction dans sa Constitution. Du coup, l'Albanie impose à ses partenaires un strict système de compensations ou de troc.

En dépit de ces restrictions, M. Bariani est rentré avec un bon espoir de voir s'améliorer sensiblement les relations commerciales entre les deux pays, après avoir signé deux accords-cadres, l'un culturel et scientifique, l'autre économique et industriel. Une vingtaine d'hommes d'affaires français, qui étaient du voyage, ont eu des entretiens qualifiés généralement d'« *encourageants* » avec l'administration albanaise. Il sera peut-être possible, par exemple, de construire bientôt un deuxième barrage hydroélectrique. Mais selon les règles du pays, il faudra en retour trouver à importer en France bien d'autres produits que des cuisses de grenouilles ou de l'outillage tel que des faucilles et des marteaux...

FRANCIS CORNU.

(1) Mort le 11 avril 1985.

هكذا من الأصل

Amériques

CHILI : en pleine période de vacances

Les formations politiques se lancent dans la campagne du plébiciste

SANTIAGO-DU-CHILI de notre correspondant

La chanteuse péruvienne Mache ne pourra pas concourir au Festival international de Vina-del-Mar, qui a lieu chaque année dans la plus élégante station balnéaire chilienne. Les organisateurs ont jugé que sa principale chanson ressemblait trop à un succès du hit-parade hispano-américain. Mais la presse d'opposition fait remarquer que son refrain – *Non. Non. Non* – aurait pu prêter à de fâcheux débordements s'il avait été repris par le public... Cet incident musical est révélateur. Le Chili vit dans l'attente du plébiscite présidentiel. Alors que les mois de janvier et février sont traditionnellement chômés par la classe politique, ses représentants n'ont guère pris de vacances cette année.

C'est ainsi que quatorze formations ont constitué le Comité national pour le non afin de mener campagne ensemble. Plusieurs dirigeants socialistes et démocrates-chrétiens sont actuellement en tournée en province, où ils convient leurs concitoyens à s'inscrire sans retard sur les listes électorales (en un an, 50 % des Chiliens en âge de voter se sont inscrits). Le comité des quatorze estime qu'une victoire du non devrait être suivie, dans un délai d'un an, d'une élection présidentielle à deux tours et de celle d'un Parlement ayant pleines facultés constituantes. Il se réserve toutefois la possibilité de reconsidérer sa participation au plébiscite si les conditions de son déroulement normal ne sont pas garanties, notamment en ce qui concerne le nombre d'électeurs inscrits, qui, pour l'opposition comme pour la junte des commandants en chef, ne devrait pas être inférieur à 70 % des Chiliens de plus de dix-huit ans.

De leur côté, le PC et le MIR (gauche révolutionnaire), accompagnés d'une petite fraction socialiste dite PS historique, ont décidé de ne pas appeler à voter et de former un comité national contre la fraude. Pour les trois partis de gauche, les forces d'opposition en campagne pour le non pèchent par « *illusion électoraliste* » et abandonnent la revendication d'élections libres dès lors qu'ils acceptent le mécanisme plébiscitaire.

La télévision occupe, bien sûr, une place prépondérante dans la campagne électorale. Le gouvernement contrôlant les quatre chaînes, les programmes sont entrecoupés à longueur de journée de spots vantant les réalisations du régime. Mais une chaîne présente depuis peu une émission hebdomadaire de débat politique, au cours de laquelle, pour la première fois en quatorze ans, des dirigeants d'opposition – hormis ceux des organisations « marxistes » – ont l'occasion d'exposer leur point de vue.

Enhardi par cette innovation, le président de la Démocratie chrétienne, M. Patricio Aylwin, a convié le ministre de l'intérieur, qui fait office de chef du gouvernement, à un face-à-face télévisé pour traiter de la Constitution en vigueur depuis 1980. Le ministre a répondu négativement, reprochant à M. Aylwin de vouloir « *transformer un thème d'importance en spectacle pour les écrans* ».

Seul à avoir pris ses quartiers d'été, le général Pinochet observe un silence qui contraste avec son intense activité de l'an dernier. C'est, assure-t-on, pour mettre au point la phase finale de sa campagne. Le chef de l'Etat prononcera un discours très attendu, le 11 mars, date anniversaire de la promulgation de la Constitution.

GILLES BAUDIN.

Après les primaires du New-Hampshire

M. Dole accuse M. Bush de « mentir » à son propos

Le ton monte entre les deux rivaux de la course à l'investiture républicaine, le vice-président George Bush et le sénateur Robert Dole. Au soir de la primaire du New-Hampshire, le mardi 16 février, M. Dole et son entourage ont accusé M. Bush d'avoir submergé les télévisions de messages « *négatifs* » quelques heures avant le vote. Ces messages présentaient, selon l'état-major du sénateur, « *de manière déformée* », les prises de position de M. Dole au Congrès sur plusieurs grands thèmes d'actualité, notamment les impôts, que M. Bush accuse son rival de vouloir augmenter. Réaction de M. Robert Dole sur la chaîne de télévision NBC : « *Dites à M. Bush de cesser de mentir à mon propos...* »

Pour d'autres concurrents moins bien placés, c'est aussi l'heure des comptes. Ainsi, l'ancien gouverneur de l'Arizona, M. Bruce Babbitt, a-t-il annoncé, mercredi, son intention de se retirer de la course pour la nomination démocrate après ses deux résultats médiocres dans l'Iowa et surtout le New-Hampshire où il a terminé sixième sur sept candidats. Coté républicain, l'ancien gouverneur du Delaware, M. Pierre Dupont, qui a remporté seulement 10 % des voix mardi dernier, envisageait lui aussi d'abandonner et devait faire connaître sa décision ce jeudi.

● **ETATS-UNIS : un nouvel ambassadeur prochainement nommé à Tel-Aviv.** – Le président Ronald Reagan prévoit de nommer l'actuel ambassadeur des Etats-Unis à Bangkok, M. William Brown, comme ambassadeur à Tel-Aviv, pour succéder à M. Thomas Pickering, a révélé, le mercredi 17 février, un haut fonctionnaire américain qui a requis l'anonymat. – *(AFP.)*

● **BRÉSIL : bilan définitif du carnaval de Rio.** – Cent quatre-vingt-dix-huit personnes sont mortes et plus de douze mille ont été hospitalisées au cours du Carnaval de Rio-de-Janeiro, selon un bilan définitif communiqué, le mercredi 17 février, par les autorités. Le décompte des victimes englobe indistinctement les décès par meurtre, suicide, et autres raisons de diverses natures. – *(AFP.)*

● **EL SALVADOR : douze morts lors d'une attaque de la guérilla.** – Cinq soldats et sept civils ont été tués dans la nuit du mardi 16 au mercredi 17 février, lors d'une attaque menée par des rebelles du Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN) contre une garnison à Usulatan (Est du Salvador). Selon un communiqué officiel, l'attaque a duré trois heures et a fait quarante blessés parmi les civils. – *(AFP.)*

La réforme économique

Tour de vis au Nicaragua

(Suite de la première page.)

Il y avait enfin le taux du marché noir qui avait dépassé les 50 000 cordobas pour 1 dollar la semaine dernière. Désormais, il n'y aura plus qu'un seul cours officiel de 10 cordobas pour 1 dollar... et, bien sûr, le taux du marché noir.

L'industrie, en particulier celle contrôlée par l'Etat, bénéficiait du taux privilégié (70 pour 1) pour l'importation des matières premières. La différence – énorme – entre ce taux artificiel et le coût réel d'achat des devises était subventionnée par l'Etat, provoquant un déficit budgétaire devenu insupportable pour un pays qui consacre plus de 60 % de ses ressources à la guerre contre les rebelles anti-sandinistes. De plus, ce système aberrant avait provoqué une distorsion des prix qui rendait les biens importés moins chers que les produits locaux : un morceau de pastèque coûtait plus cher qu'un gallon d'essence (4 litres) acheté à prix fort sur le marché international ou importé dans le cadre des échanges avec l'Union soviétique !

« Casser le marché libre »

Les dirigeants nicaraguayens parlent désormais de rétablir la « *vérité des prix* », du moins pour les biens importés. La politique de subventions d'une cinquantaine de produits de base (alimentation, vêtements, logements, électricité, transports, etc.) n'est pas remise en question. Les travailleurs disposant d'une « carte d'approvisionnement » continueront d'avoir accès aux « supermarchés du peuple », où les prix restent inférieurs à ceux du « marché libre ».

C'est la poursuite d'une politique qui a complètement échoué au cours des dernières années, l'Etat ne parvenant pas à contrôler les circuits de distribution des produits de base. Résultat : des « supermarchés du peuple » sont remplis de produits totalement inutiles (des rayons entiers de sauce anglaise, de boîtes de sardines soviétiques ou de produits antimoustiques) dont personne ne veut, tandis qu'on trouve tout ce qu'il faut sur le « marché libre », à condition d'y mettre le prix.

Les autorités ont déjà tenté à plusieurs reprises de casser ce marché. La répression n'a réussi qu'à monter encore davantage les petits commerçants contre un régime qu'ils abhorrent. Certaines mesures de la nouvelle politique monétaire sont visiblement dirigées contre ce secteur social, en particulier la décision ce limiter la remise de nouveaux cordobas à l'équivalent de 10 millions de cordobas anciens (moins de 200 dollars au taux du marché noir). Les sociétés comme les particuliers et même les ambassades n'ont pu recevoir que 10 000 nouveaux cordobas, le reste étant déposé à la Banque centrale en échange d'un « *certificat de dépôt spécial* », et cela « *jusqu'à nouvel ordre* ».

Pour les petits commerçants illégaux – très nombreux, – cette mesure risque d'être un arrêt de mort puisqu'ils ne pourront pas justifier l'origine de leurs revenus, ce qui, comme l'ont indiqué les autorités, devrait entraîner la confiscation des fonds supérieurs à 10 000 cordobas nouveaux. Les entreprises qui exercent légalement leurs activités vont affronter des difficultés d'un autre ordre. Elles ne pourront pas payer leurs employés ni acheter des matières premières jusqu'à la réouverture des banques – « *à une date indéterminée* » – pour celles qui disposent de comptes bien garnis.

« *La plupart des entreprises n'ont pas les fonds nécessaires pour payer les nouveaux salaires décrétés par le gouvernement et acheter des matières premières au prix fort*, affirme M. Cerda qui dirige une usine de matière plastique à Managua. *Certaines entreprises vont devoir fermer leurs portes, ce qui va encore aggraver la crise sociale. Les sandinistes ont appliqué les principes du Fonds monétaire international de façon partielle* (dévaluation, unification des taux de change, suppression des subventions au commerce extérieur), *puisqu'ils n'ont pris aucune mesure pour parvenir à l'équilibre budgétaire. De plus, contrairement au Brésil et à l'Argentine, qui ont eux aussi changé leur monnaie, le Nicaragua ne peut plus compter sur des prêts internationaux pour relancer sa production et garantir la valeur du nouveau cordoba* ».

Dans leurs explications sur la réforme monétaire, les dirigeants sandinistes ont dit et répété qu'il s'agissait avant tout de combattre la spéculation et d'augmenter le pouvoir d'achat des salariés, qui ont été les plus affectés par la crise. Pourtant, le quintuplement des salaires, annoncé dimanche, ne leur permettra même pas de retrouver leur pouvoir d'achat de 1979, l'année du renversement de la dictature de Somoza. De plus, le gouvernement a lui-même donné le mauvais exemple en décrétant une série d'augmentations des prix qui annulent aussitôt la réévaluation des salaires.

Des scènes pathétiques ont eu lieu au cours des derniers jours dans les « supermarchés du peuple ». Les clients se rendaient compte, en arrivant à la caisse, que les nouveaux cordobas ne leur permettraient même pas d'acquérir le minimum vital auquel ils s'étaient résignés depuis quelque temps déjà.

BERTRAND DE LA GRANGE.

A TRAVERS LE MONDE

Burkina-Faso

La veuve de Thomas Sankara retenue à Ouagadougou

Les autorités du Burkina-Faso ont interdit à la veuve de l'ancien président Thomas Sankara de quitter le pays. Une note des services de l'immigration indique que Mariam Sankara et ses deux fils, Philippe et Auguste, « *se préparent à fuir le pays* » et doivent en être empêchés. La famille de l'ancien président pourrait essayer de quitter le Burkina-Faso « *avec des déguisements et des faux papiers* », précise la note.

Le capitaine Thomas Sankara avait été tué le 15 octobre 1987 lors d'un coup d'Etat perpétré par son « meilleur ami », le capitaine Blaise Compaoré. Mariam Sankara avait d'abord refusé des offres d'asile dans différents pays et les aides financières que des organisations lui proposaient. Mais sa situation a empiré au cours des deux derniers mois. Elle a perdu son travail et sa maison a été fouillée la semaine dernière. Des documents, des photographies et des lettres ont été, selon elle, emportés. – *(AP.)*

Birmanie

Douze morts dans un attentat à la bombe

Rangoon. – Douze personnes ont été tuées et cent trente-trois autres blessées, le 12 février, par l'explosion d'une bombe à retardement dans un établissement d'enseignement secondaire de la localité de Momauk (Etat de Kachin, nord de la Birmanie), a rapporté le mercredi 17 février la presse de Rangoon.

L'attentat serait le fait, selon les autorités birmanes, de l'Armée pour l'indépendance du Kachin (KIA), un mouvement insurgé qui comprendrait de cinq mille à six mille hommes. Les victimes sont essentiellement des élèves qui participaient à un rassemblement marquant la Journée de l'union, qui fête la coexistence pacifique entre les minorités ethniques de Birmanie.

Selon les journaux, un attentat a eu lieu dans les mêmes circonstances à Kentung, dans l'Etat de Shan (Est), où dix-sept personnes ont été blessées par une explosion. Les rebelles en seraient également responsables, ont indiqué les autorités, sans nommer d'organisation précise. Les principales commémorations de la Journée de l'union se sont tenues dans la capitale. En dépit de rumeurs d'attentats, plus de cent mille personnes ont assisté dans le calme à un rassemblement à Rangoon.

Le gouvernement birman fait face aux activités d'une dizaine d'organisations rebelles, ainsi qu'à celles du Parti communiste birman (interdit), depuis l'indépendance en 1948. Les heurts entre rebelles et troupes régulières ont le plus souvent lieu dans la jungle des montagnes, aux frontières nord et est du pays. Les trois principales organisations sont localisées dans le Nord et l'Est pour les rebelles kachins et karens, et dans le Nord-Est pour les communistes. – *(AFP.)*

Egypte

Acquittement des quarante-huit membres d'un groupe bahaï

La cour d'appel du Caire a acquitté, le mercredi 17 février, quarante-huit bahaïs condamnés, le 11 mai dernier, à trois ans de prison par la cour correctionnelle. Les bahaïs, parmi lesquels figure le célèbre peintre et journaliste Hussein Bikar, avaient été arrêtés le 24 février 1985 en vertu d'un décret-loi datant de 1960 et interdisant toute activité aux disciples de cette religion universaliste, née en Iran au siècle dernier.

Malgré l'intervention personnelle du président Moubarak en faveur du peintre septuagénaire Bikar, la cour correctionnelle du Caire les avait déclarés coupables de « *déformation de l'islam* » et condamnés à la peine maximale prévue par la loi : trois ans de prison.

La défense, soutenue par la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) avait estimé que la loi adoptée sous le règne de Nasser était nulle et non avenue, puisque le président Moubarak avait ratifié en décembre 1981 « *la Convention internationale sur les droits civiques et politiques* » des Nations unies, l'article 18 de cette Convention garantissant la liberté de religion, de conviction et de culte.

Dans ses attendus, la cour d'appel a estimé que les bahaïs n'avaient pas fondé de nouvelles loges et n'étaient donc pas passibles des peines prévues par la loi de 1960. Elle a enfin conclu qu'il n'était pas du ressort du tribunal de juger « *la conviction bahaï, ceci relevant des hommes de religion* ». – *(Corresp.)*

RFA

Les archives nazies de Berlin-Ouest passent sous contrôle ouest-allemand

Les archives nazies du centre américain de documentation de Berlin-Ouest (BDC) vont être transférées sous administration ouest-allemande. Un accord en ce sens vient d'être conclu entre Bonn et Washington, a-t-on annoncé, le mercredi 17 janvier, dans la capitale fédérale.

Les Etats-Unis avaient proposé dès 1967 à la RFA de prendre ces archives en charge. Bonn avait refusé pour des raisons qui n'ont jamais été totalement éclaircies. La semaine dernière, le quotidien berlinois *Morgenpost* avait révélé que plusieurs dizaines de milliers de documents provenant du centre de documentation avaient été volés ces quinze dernières années. Le président des archives fédérales de Coblence, M. Hans Booms, a précisé, mardi, qu'un certain nombre d'entre eux étaient réapparus depuis chez des antiquaires.

Le BDC, installé dans l'ancien centre d'écoutes de la Gestapo à Berlin, est le plus grand centre d'archivage du monde sur l'époque nazie avec trente millions de documents. Leur transfert durera entre trois et quatre ans.

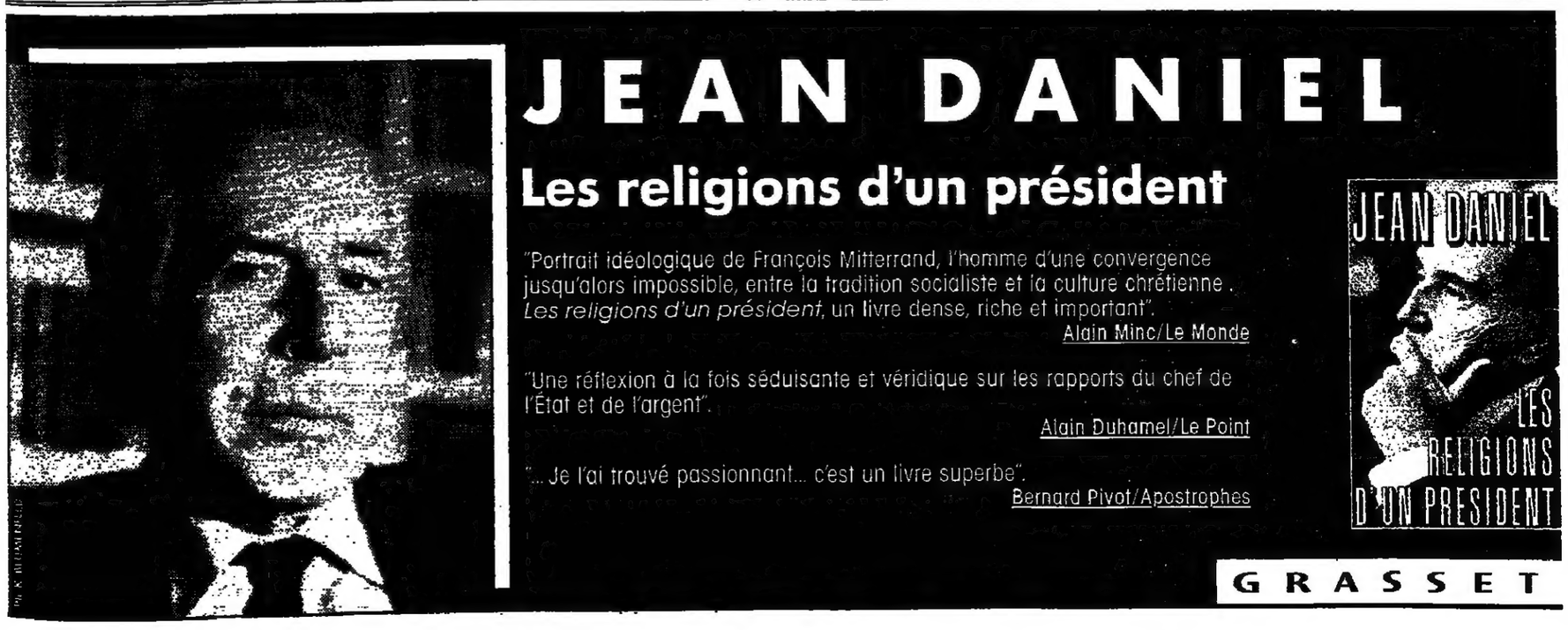

Asie

AFGHANISTAN

Entretiens entre Américains et Pakistanais à Washington

A quelques jours de son départ pour Moscou, où il est attendu dimanche, M. George Shultz a reçu, le mercredi 17 février, à Washington, M. Zain Noorani, ministre d'Etat pakistanais aux affaires étrangères. A l'issue de son entretien avec le secrétaire d'Etat américain, M. Noorani a déclaré que Washington n'était « *pas hostile à l'idée* » de la formation d'un gouvernement intérimaire à Kaboul ; il s'est déclaré « *confiant* » sur la possibilité « *de parvenir à un accord* » et à la mise en place d'un gouvernement provisoire « *à la mi-mars ou fin mars* ».

De son côté, M. Gorbatchev a adressé un message au président iranien, remis mardi à l'hodjatoleslam Ali Khameini, par M. Petrovsky, vice-ministre soviétique des affaires étrangères.

Les « erreurs » soviétiques

Entre-temps, un écrivain soviétique, Alexandre Prokhanov, a estimé dans la *Literatournaya Gazeta* que Moscou avait commis de nombreuses « *erreurs* » en Afghanistan depuis décembre 1979. Les Soviétiques ont trop misé sur le Parti communiste (PDPA) au pouvoir à Kaboul. Il y a eu également des « *erreurs dans les décisions politiques* » et on a trop voulu « *instaurer : le socialisme par voie de directives* », écrit-il. Alors que les troupes soviétiques s'apprêtent à quitter l'Afghanistan, estime encore M. Prokhanov, « *la menace de voir aux frontières de l'URSS un régime musulman extrémiste, prêt à exporter sa propagande et sa pratique dans les Républiques soviétiques d'Asie centrale, n'existe pas* ». – (*AFP.*)

MALAISIE : la création d'un nouveau parti

L'écart se creuse entre le pays légal et le pays réel

Ouverte depuis un an, la crise politique qui secoue la fédération de Malaisie a franchi un cap supplémentaire avec la décision de M. Mahathir, premier ministre depuis sept ans, de former un nouveau parti pour remplacer celui qui domine la vie politique depuis quarante-deux ans. L'UMNO (Organisation de l'union nationale malaise) va être remplacée par le BARU (Pertubohan Kebangsaan Melayu Bersatu) (*le Monde* du 17 février). « *Tout est rentré dans l'ordre* », a affirmé, le mardi 16 février, le premier ministre, en précisant que les futures membres du BARU seraient recrutés en fonction de leur « *loyauté* ».

La crise s'était déclarée, au début de l'an dernier, quand une partie de la direction de l'UMNO – et du conseil des ministres – avait ouvertement contesté la direction de M. Mahathir à la tête du mouvement comme à celle des affaires du pays. Deux « poids lourds » de la scène politique, M. Razaleigh Hamzah, alors ministre du commerce et de l'industrie, et M. Musa Hitam, à l'époque vice-président de l'UMNO, avaient pris l'initiative de cette fronde, reprochant notamment à M. Mahathir son autocratisme, des méthodes de gouvernement douteuses et un entourage affairiste.

M. Mahathir avait alors gagné une première manche, mais sur le fil. Au congrès de l'UMNO, il devait l'emporter de justesse sur M. Razaleigh, conservant ainsi la présidence du parti. De son côté, M. Musa Hitam était battu, toujours de très peu, par le candidat du pouvoir à la vice-présidence de l'UMNO. Ce scrutin était crucial, car l'UMNO – le parti des Malais musulmans (48 % d'une population de 16 millions d'habitants) – domine de si haut la vie publique que son président devient automatiquement premier ministre.

M. Mahathir est donc resté au poste qu'il occupe depuis 1981. Deux scénarios étaient alors concevables. Le premier ministre aurait pu jouer l'apaisement en recollant les morceaux au sein de l'UMNO, ainsi que le lui demandaient deux anciens premiers ministres, Tun Hussein Onn et surtout le Tunku Abdul Rahman, souvent qualifié de « père de l'indépendance ».

Le premier ministre a alors choisi la voie contraire, acceptant la démission ou limogeant ses adversaires au sein du gouvernement. Au Parlement, où il dispose d'une large majorité, il a depuis fait voter des restrictions à la liberté de presse. En octobre, enfin, « pour calmer » les tensions entre musulmans et Chinois – ces derniers forment 34 % de la population, – M. Mahathir a ordonné une série d'arrestations, y compris dans les rangs des députés, et fait fermer trois journaux.

La crise a rebondi le 4 février avec l'annulation par la Cour suprême des élections au sein de l'UMNO pour irrégularités. M. Mahathir a aussitôt fait savoir qu'il ne démissionnerait pas de la tête du gouvernement. Allait-il appeler à un nouveau congrès de l'UMNO ? Il aurait alors fallu reprendre tout le processus, en commençant par convoquer des élections à la base.

L'UMNO étant devenue « illégale » – et ses biens gelés, – le Tunku Abdul Rahman a annoncé, après avoir en vain appelé à la démission du premier ministre, la formation d'un nouveau parti baptisé l'UMNO-Malaisie. M. Mahathir, qui tient également le portefeuille de l'intérieur, a refusé l'enregistrement de ce mouvement. Puis, il a battu le rappel, s'assurant le soutien des deux tiers des députés ainsi que celui des dirigeants du Front national – la coalition de treize mouvements au pouvoir, dont l'UMNO était l'élément largement dominant – qui l'ont confirmé à la présidence de cette alliance.

Une double opération

Avec la création du BARU, M. Mahatir espère, cette fois, réaliser une double opération. Sortir de l'impasse juridique, dans laquelle il se trouvait depuis le verdict de la Cour suprême, et écarter de son parti ses adversaires. La crise sera-t-elle pour autant calmée dans cette fédération où la cohabitation entre Malais et Chinois est très délicate ? Le risque est grand, en effet, de voir l'écart se creuser entre le pays légal et le pays réel. L'UMNO comptait environ 1,4 million de membres. Combien d'entre eux seront écartés du BARU ou refuseront d'y adhérer ?

Pour l'instant, M. Mahathir semble encore tenir les choses bien en main, mais au prix d'une érosion des libertés. Des personnalités sont en prison et les autres contestataires sont privés de moyens d'expression, puisque les mass media sont, de fait, contrôlés par le gouvernement. La tradition libérale de la fédération – dont la cohésion demeure fragile – est mise en cause, ce qui ne peut rassurer la communauté chinoise, surtout au moment où l'intégrisme musulman prend du poids dans la vie publique. En tout cas, il serait étonnant que la crise se dissipe dans les mois qui viennent. M. Mahatir paraît simplement condamné, pour se maintenir au pouvoir, à recourir à des méthodes de gouvernement de plus en plus autoritaires.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Au terme de quarante-huit heures de négociations entre militaires

Signature d'un cessez-le-feu entre le Laos et la Thaïlande

Bangkok. – Les armes se sont tues, le jeudi 18 février, à la frontière entre la Thaïlande et le Laos, où les armées des deux pays s'affrontaient depuis la mi-décembre pour le contrôle d'un territoire de 75 kilomètres carrés, entre la province thaïlandaise de Pitsanulok et la province laotienne de Sayaboury (*le Monde* du 10 février). Un cessez-le-feu proclamé mercredi soir, au terme de deux jours de négociations et devant entrer en vigueur vendredi 19 à 8 heures (1 heure heure locale), était d'ores et déjà respecté, et des préparatifs étaient en cours dans les deux camps adverses en prévision d'un désengagement de 3 kilomètres de part et d'autre de la ligne de front.

Le cessez-le-feu a été signé par le général laotien Sisavath Keobounphanh, chef d'état-major général, et le général thaïlandais Chaowalit, commandant en chef de l'armée de terre et commandant suprême par intérim.

Il s'agit du premier accord entre la Thaïlande et le Laos, deux pays de langues et de cultures similaires, depuis la dégradation de leurs relations avec l'accession au pouvoir à Vientiane du Pathet Lao communiste en 1975. Les responsables militaires des deux pays ont, en quelque sorte, court-circuité leurs ministères des affaires étrangères respectifs qui, après deux rounds de négociations en novembre 1986 et en mars 1987, n'étaient pas parvenus à normaliser leurs relations.

Depuis l'ouverture, le 15 décembre, d'hostilités qui ont fait au moins sept cents morts, selon des sources officieuses, le ministre thaïlandais des affaires étrangères, M. Siddhi Sawetsila, connu pour être partisan d'une politique d'endignement face à l'Indochine communiste, avait affirmé catégoriquement que la Thaïlande ne négocierait pas avec le Laos tant que celui-ci n'aurait pas retiré ses troupes du territoire disputé. L'accord de mercredi lui permet de sauver la face, dans la mesure où les Laotiens, sans pour autant encore retraverser ce que les Thaïlandais considèrent comme leur frontière, se seront effectivement retirés de la majeure partie de la zone qu'ils occupaient.

L'accord prévoit l'ouverture de négociations politiques entre les deux gouvernements dans un délai de quinze jours après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, lequel doit être contrôlé par un groupe conjoint de coopération militaire qui sera mis sur pied vendredi. Le bénéfice en revient en premier chef aux premiers ministres des deux pays, le Thaïlandais Prem Tinsulanonda et le Laotien Kaysone Phomvihane qui, dans un échange de lettres la semaine dernière, étaient convenus d'une rencontre entre délégations militaires de leurs deux pays.

Le succès de la rencontre, en outre, renforce la position du général Chaowalit, qui a décidé de prendre une retraite anticipée au mois de mai de cette année, quand il atteindra cinquante-six ans, et auquel on prête l'ambition de succéder à M. Prem, lui-même ancien commandant en chef de l'armée de terre et premier ministre depuis 1980.

Le cessez-le-feu, par ailleurs, prive le Vietnam d'un argument en ce qui concerne sa position dans la crise cambodgienne, Hanoï maintient que le règlement de la question du Cambodge est l'affaire des Cambodgiens eux-mêmes et n'entend participer à des négociations que dans un cadre régional impliquant l'Indochine communiste d'un côté et, de l'autre, l'Association des nations dde l'Asie du Sud-Est (ASEAN : Brunéi, Indonésie, Malaysie, Phillippines, Singapour et Thaïlande). En réglant son conflit avec le Laos, allié militaire du Vietnam, sur une base strictement bilatérale, la Thaïlande fait la démonstration que le conflit du Cambodge ne se pose pas en termes régionaux, et donne plus de poids à son exigence que Hanoï participe à plein titre, en tant que puissance occupante, aux négociations de paix sur le Cambodge. – (*AFP.*)

EN BREF

● **BANGLADESH : vague d'arrestations.** – Un des dirigeants de la Ligue Awami (opposition), M. Abdul Mannan, ancien ministre, a été arrêté, le mercredi 17 février, à Dacca après avoir participé à un rassemblement antigouvernemental. Mardi matin, la police avait déjà arrêté à leur domicile plusieurs dirigeants de l'opposition, parmi eux la bégum Sajeda Chowdhury, secrétaire général de la Ligue Awami, et deux hauts responsables du Parti nationaliste (BNP), MM. Oli Ahmed et Akbar Hossain, tous deux colonels à la retraite. – (*AFP.*)

● **CORÉE DU NORD : pas de condamnation de l'ONU dans l'affaire de l'avion sud-coréen.** – Le Conseil de sécurité des Nations unies a conclu, le mercredi 17 février, le débat sur la disparition en novembre de l'avion sud-coréen sans prendre de décision. L'URSS et la Chine s'opposaient à toute condamnation de la Corée du Nord. Plusieurs autres pays ont fait valoir que les éléments de l'enquête ne leur permettaient pas de se prononcer. – (*Corresp.*)

● **Remaniement ministériel à Pyongyang.** – Le maréchal Kim Il Sung a procédé, le 12 février, à un important remaniement de son gouvernement. Trois vice-premiers ministres, MM. Kim Yun Hyok, Hong Song Nam et Choe Kweng, ont été relevés de leurs fonctions. Deux nouveaux vice-premiers ministres ont été nommés, M. Cho Se Ung (construction) et M. Kim Hwan (industrie légère et chimique). Le titulaire de ce dernier portefeuille, M. Kim Tai Hyon devient président de la commission d'Etat du plan.

● **CORÉE DU SUD : l'opposition refuse de participer au nouveau gouvernement.** – Les deux principaux partis d'opposition ont refusé l'offre du président élu, M. Roh Tae-Woo, d'entrer dans son prochain gouvernement, dont la liste doit être communiquée incessamment. D'autre part, des dissidents de l'opposition ont décidé, le mercredi 17 février, de fonder un nouveau parti, le Parti de la nation unique. – (*Reuter, AFP.*)

● **INDONÉSIE : un militant musulman condamné à 15 ans de prison.** – Un commerçant musulman, Jurami Adnane, trente-sept ans, a été condamné, le mercredi 17 février, par le tribunal de Djakarta, à 15 ans de prison pour « *subversion* » et « *tentative de saper le gouvernement et d'établir un Etat islamique en Indonésie* ». Selon les attendus de la cour, M. Adnane est un membre déclaré et actif du Mouvement pour un Etat islamique indonésien (NII – illégal). M. Adnane est le cinquième membre du NII condamné à Djakarta au cours des trois derniers mois. Ses quatre collègues se sont vu infliger des peines allant de sept ans de privation de liberté à la prison à vie. – (*AFP.*)

PHILIPPINES : combats meurtriers dans le Sud. – Trente-sept guérilleros de la NPA (Nouvelle Armée du peuple, communiste) et six gendarmes ont été tués, le 12 février, près de Davao (sud de l'archipel), ont annoncé , le jeudi 18 février, des sources militaires locales. D'autre part, selon la presse de Manille, huit autres gendarmes ont été tués, mardi, au cours d'une embuscade de la NPA dans les monts Bontoc, à 300 kilomètres au nord de Manille. – (*AFP.*)

● **SRI-LANKA : le Vatican critique la force de paix indienne.** – L'agence de presse du Vatican a critiqué, le mercredi 17 février, l'attitude de la force de paix indienne à Sri-Lanka qui, selon elle, gêne l'action de l'Eglise catholique et la liberté de la presse dans le pays. L'agence internationale Fides, organe de la Congrégation vaticane pour l'évangélisation des peuples, estime que la situation régnant à Sri-Lanka « *met l'Eglise en difficulté* », et accuse les troupes indiennes de manquer de « *sensibilité à l'égard du personnel ecclésiastique et des lieux de culte* ». – (*AFP.*)

5000

CHEZ CITROËN DU 18 AU 29 FEVRIER 88

REPRISE 5000 FRANCS MINIMUM

Quel que soit l'état de votre ancienne voiture, Citroën la reprend 5000 F minimum pour tout achat d'un véhicule Citroën neuf, dans la limite des stocks disponibles. 5000 F minimum sans discuter et beaucoup plus, naturellement, si son état le justifie. Cette offre est limitée aux particuliers dont la carte grise est à leur nom depuis plus de 3 mois. Du 18 au 29 février, 5000 F, ça fait plaisir !

Possibilité de Crédit total personnalisé sous réserve d'acceptation du dossier par Crédipar.

CITROËN préfère TOTAL

L'Année Service. L'Année Plaisir.

Quelles sont les sociétés privatisées et combien ont-elles d'actionnaires ?

Le Monde Dossiers Actuel

Voir index à : FRANCE-*Privatisations*

L'année 1987 dans Le Monde

25 F

EN VENTE EN LIBRAIRIE

هكذا من الأصل

(Publicité)

avec Raymond Barre nous bâtirons une France forte et fraternelle.

LES ASSOCIATIONS : Ain Liberté (Bourg en Bresse). Agir (Château Thierry). Réussir en Bourbonnais (Neris les Bains). Club Gassendi (Digne). Propositions pour Demain (Mougins). Ardèche Demain (Vernoux en Vivarais). Liberté et Réalité (Sedan). Réalismes (Lavelanet). C.A.R.I.D. (Troyes). Initiatives et Libertés (Carcassonne). Avenir et Progrès (Narbonne). Aix Rayonnement (Aix en Provence). Cerec (Marseille). B.A.R.R.E. (Caen). Forum 17 (La Rochelle). Rencontres pour Demain (Bourges). La Côte d'Or avec R. Barre (Dijon). Initiative et Avenir (Saint Brieuc). Creuse et Avenir (Bourganeuf). Périgord Initiative et Liberté (Périgueux). Agora (Montbéliard). Dialogue (Besançon). Réflexion Doubs Avenir (Besançon). Drôme Liberté (Saint Paul Trois Châteaux). A.P.R.E.S. (Bernay). Promotion 28 (Chartres). BARRE 29 (Daoulas). Regards (St Orens de Gameville). Avenir (Toulouse). Club Présence en Comminges (Toulouse). Eleg (Bordeaux). Idéal (Montpellier). Gereb (Béziers). St Malo Initiatives (St Malo). A.B.A.R.R.E (Déols). Grapes (Tours). Touraine Réalités et Propositions (Tours). Nord Isère Demain (Crémieu). Initiatives et Réflexions (La Côte St André). Grenoble Sud Isère Liberté (Grenoble). I.J.E.S. (Lons le Saunier). Upal (Mont de Marsan). Loire 2000 (St Etienne). Loire Avenir (Roanne). Initiative Responsabilité (Pouilly les Nonains). Nouveaux horizons (St Etienne). Club Renouveau de St Nazaire (St Nazaire). Club Renouveau de Loire Atlantique (Nantes). Valeurs et Avenir (Orléans). Lot 88 (Gramat-Cahors). B.A.R.E. 47 (Villeneuve sur Lot). France Anjou Renouveau (Angers). Union et Progrès de la Manche (Granville). Présence et Confiance (Reims). Avenir et Progrès (Lunéville). Meurthe et Moselle Demain (Nancy). Meuse Demain (Verdun). Réalité et Avenir (Vannes). Lorient Démocratie (Kerlec Guidel). Moselle Demain (Metz - Sarreguemines - Bitche - Sarrebourg - Forbach - Thionville). Nièvre Avenir (Nevers). Convention Libérale des Amis de R. Barre (Nevers). Réflexions 88 (Lille). Dunkerque Convergence (Dunkerque). Unité et Renouveau (Senlis). Confiance et Renouveau (Compiègne). Club Liberté et Solidarité (Beauvais). Credhes (Hesdin). Cercle d'Information et de Réflexion (Avesnes le comte). Association Après (Boulogne sur Mer). Objectif 88 (Wizernes). Créer (Clermont Ferrand). Réel Pyrénées Atlantiques (St Jean de Luz). Dialogue Libéral et Social (Pau). Getecs (Tarbes). Barre Confiance (Perpignan). Alsace Avenir (Strasbourg). Mulhouse Liberté (Mulhouse). Colmar Liberté (Colmar). En Avant Villeurbanne (Lyon). Ouest Expression (Craponne). Avenir Val de Saône (Poleymieux au Mont d'Or). Union Avenir Sud Ouest Lyon (Irigny). Horizon (Lyon). Lyon Rayonnement (Lyon). Cercle Charles Péguy (Lyon). Rillieux Rayonnement (Rillieux la Pape). Réalité IX (Tarare). Villefranche Avenir Beaujolais (Villefranche sur Saône). Déclic (Ecully). Horizon Haut Saônois (Vesoul). Libertés Solidarités 72 (Le Mans). Savoie Rencontre (Chambéry). Savoie Liberté (Annecy). Club Démocratie (Mont St Aignan). Initiative et Progrès (Bois-Guillaume). Avenir Seine et Marne (Melun). Rassembler les Yvelines Pour la France (Versailles). Yvelines Avenir V (Auffargis). Action Jeunes Yvelines (Orgeval). Union des Républicains de Versailles (Rocquencourt). Louveciennes Avenir (Louveciennes). G.I.R.Y. (Versailles). Corever (Versailles). Avenir 88 (Meulan). Union des Républicains de la Celle St Cloud. Association des Républicains de Marly le Roi. Pour La France Demain (Maisons Laffitte). Libéraux à Voisins le Bretonneux. Coordination Grand Versailles (Viroflay). Agir (Guyancourt). République et Démocratie (Magnanville). Avenir et Démocratie en Chevreuse). B.A.R. (Le Vésinet). Union du Val de Seine (Orgeval). Réveil de Poissy (Poissy). Criser (Abbeville). Réflexion et Action 88 (Albi). Adres (Montauban). Provespérance (Toulon). Prospective et Réalité (Sanary sur Mer). Vendée Renouveau (St Hilaire de Riez). Horizon 88 (Joigny). Vers l'Avenir (Belfort). B.A.R.R.E. (Evry). Hauts de Seine Confiance (Neuilly sur Seine). Agir Suresnes (Suresnes). Colombes Confiance (Colombes). Démocratie et Avenir (Clamart). Chaville Confiance (Chaville). Confiance en l'Avenir (Montrouge). Agir Nanterre (Nanterre). Réagir pour Réussir à Vanves (Vanves). Agir (Courbevoie). Issy Confiance (Issy les Moulineaux). Boulogne Avenir Responsabilité (Boulogne sur Seine). Comprendre et Agir (Neuilly sur Seine). Rassembler et Agir (Rueil Malmaison). Unir et Agir (Meudon). Asnières Confiance (Asnières). Choisir le Progrès pour la France (Le Plessis Robinson). Avenir et Libéralisme (Sceaux). Confiance et Libéralisme (Bourg la Reine). Châtillon Réalités Actions (Châtillon). Démocratie (Antony). Objectif 93 (Les Lilas). Seine St Denis Liberté (Le Raincy). A.G.H.R. (Joinville le Pont). Initiatives et Responsabilité (Vincennes). Val de Marne Initiative (Villiers sur Marne). Avenir et Démocratie (La Frette). Dialogue Pour Après Demain (Ile de France). Confiance à Raymond Barre (Paris 1er et 2e). Agir pour le Centre de Paris (Paris 3e et 4e). Confiance à Raymond Barre (Paris 5e). Unir et Entreprendre (Paris 6e). Raymond Barre pour l'Avenir de la France (Paris 7e). Avenir du 8e (Paris 8e). Confiance à Raymond Barre - 9e (Paris 9e). Barre Confiance - 10e (Paris 10e). 11e Confiance (Paris 11e). 12e Confiance (Paris 12e). Rencontre XIIIe (Paris 13e). Barre Confiance - 14e (Paris 14e). Pour Préparer l'Avenir (Paris 15e). Confiance à Raymond Barre (Paris 16e). Rassembler Autour de Raymond Barre (Paris 17e). Barre Confiance - 18e (Paris 18e). Présence Avenir et Confiance du 19e (Paris 19e). Union pour les Libertés (Paris 20e). R.E.E.L. Guyane (Kourou). Cercle d'Etudes et de Réflexion pour le Développement Economique de la Guadeloupe (Baie Mahault). France Réunion Avenir (St Denis de la Réunion). La Réunion de Demain (St Denis de la Réunion). Aujourd'hui pour Demain (St Denis de la Réunion). Perspectives et Réalités (Sainte Clotilde). Mouvement des Jeunes Libéraux (St Denis de la Réunion). Bâtir, Agir, Réaliser, Réussir Ensemble (Sénégal). Soutien à Raymond Barre - Réel (Gabon). Soutien à Raymond Barre (Madagascar). Les Amis de Raymond Barre en Côte d'Ivoire. Soutien à Raymond Barre (Algérie). Soutien à Raymond Barre pour le Cameroun. Soutien à Raymond Barre (Maroc). Soutien à Raymond Barre (Tunisie). Soutien à Raymond Barre pour la R.F.A. - Réel Allemagne. Soutien à Raymond Barre (Espagne). Cercle Réflexion pour Demain (Belgique). Soutien à Raymond Barre (Grande Bretagne). Soutien à Raymond Barre (Luxembourg). S.E.P.E. Lausanne (Suisse). Soutien à Raymond Barre (Portugal). Europe U.S.A. 2000 (Etats-Unis). Soutien à Raymond Barre pour Washington (Etats-Unis). Soutien à Raymond Barre pour le Japon. Soutien à Raymond Barre (Inde). Soutien à Raymond Barre - Réel Brésil. Soutien à Raymond Barre (Argentine). Comité des Amis de Raymond Barre (Canada). Soutien à Raymond Barre (Congo)...

Politique

La campagne pour l'élection présidentielle

Regain d'optimisme dans les rangs barristes

Les barristes paraissent avoir retrouvé une certaine sérénité. Ce regain d'optimisme a plusieurs origines. La semaine écoulée devait permettre à leur candidats de *« changer d'orbite »*. Ils considèrent l'opération réussie, jugeant que de sa déclaration de candidature officielle du 8 février à « Questions à domicile », sur TF 1 de dimanche dernier, leur favori a réussi *« un sans faute »*.

En termes d'image notamment, une étude de l'institut Louis Harris sur un échantillon d'électeurs de droite a montré que la veste de tweed et la décontraction n'ont pas *été* inutiles pour briser l'image d'autorité et d'austérité du personnage. En province, sur le terrain, la mobilisation populaire paraît se faire. Six mille personnes étaient attendues le 11 février pour le premier grand meeting à Metz. Ils furent dix mille. Les comités de soutien mettent les bouchées doubles. Bref, pour formelle que soit l'annonce officielle d'une candidature, il semble bien que l'appel de Lyon ait provoqué le déclic espéré.

Les barristes se félicitent aussi de voir que le rassemblement des forces politiques autour de M. Barre se déroule dans des conditions favorables que bien peu osaient espérer au début de ce mois. Un homme y a fortement contribué : M. Charles Millon, devenu officiellement délégué général des comités de soutien, mais homme fort du dispositif barriste. Ses bonnes relations avec M. François Léotard, ses amitiés centristes et radicales ainsi que ses dispositions naturelles pour la synthèse lui auront permis d'arrondir bien des angles. *« La sauce a bien pris,* se félicite-t-il, *entre ce qui avait été fait par les réseaux REEL et les partis politiques qui jouent bien le jeu. »*

Le conseil national de l'UDF du 13 février a confirmé que malgré *« les ralliements préfabriqués par le RPR »*, comme on dit dans l'état-major barriste, radicaux, libéraux et centristes sont bien résolus à marcher d'un seul pas sous la bannière barriste.

Il est vrai que M. Barre lui-même a mis, ces derniers temps, beaucoup d'eau dans son vin. Il a consenti à revoir la semaine dernière, en tête à tête, le président du Parti radical, M. André Rossinot. Samedi soir, il dînait avec les quatre ministres du PR, MM. Léotard, Madelin, Longuet et Douffiagues. Soucieux à la fois de serrer les boulons dans son parti et de montrer son engagement, M. Léotard a lancé ses fantassins dans la mêlée. Après le deuxième meeting de Poitiers mercredi, MM. Barre et Léotard devaient inaugurer le nouveau conservatoire de musique de Lyon. Et tous deux seront ensemble sur la même tribune, le samedi 27 février à Ajaccio puis à Marseille et au Bourget.

Mardi se tenait la première réunion du conseil politique de campagne de M. Barre qui regroupe tout ce que l'UDF compte d'éminences, qu'elles soient libérales, giscardiennes comme M. Michel d'Ornano, ou indépendantes comme Mme Simone Veil ou M. Dominique Baudis, lequel devrait être amené, dans quelque temps, à jouer un plus grand rôle. Cette première séance a montré que, retrouvant le sursaut de ses origines, l'UDF n'est jamais aussi allante que dans l'adversité contre le RPR.

Mieux armé au centre

Car, dernier motif d'encouragement, les barristes estiment aujourd'hui que l'élasticité de l'électorat de M. Chirac a ses limites, autrement dit que le chef du gouvernement a fait aujourd'hui à peu près le plein de ses voix. Des études particulières ont montré que les points concédés dans les sondages par M. Barre à son concurrent traduisaient une défection à droite d'électeurs d'âge élevé et professionnellement situés sur le créneau commerçant-artisan. Un électorat que les barristes pensent pouvoir rattraper. De surcroît, ils estiment que M. Barre dispose de meilleures capacités de rassemblement au centre que M. Chirac, qui peuvent être renforcées au fur et à mesure que le candidat Mitterrand s'impliquera davantage sur sa gauche.

Les sondages sont donc attendus maintenant avec intérêt, encore qu'on s'efforce de faire la part entre ceux qui sont, pour reprendre le mot de M. Barre, *« façonnés »* et ceux qui ne le sont point. *« On n'attend pas de résultats miraculeux,* note un barriste prudent, *mais simplement une remise à niveau avec M. Chirac. »* En tout cas, on pense que *« le processus de chabanisation »* voulu par le RPR a échoué.

Jusqu'à l'arrivée sur le terrain de la campagne de M. Mitterrand, M. Barre et ses amis vont plutôt tenter d'alimenter le feu de l'actualité en se gardant bien de brûler toutes leurs cartouches. Sur le fond, toutes les études indiquent que les électeurs attendent du concret. Mais l'ancien premier ministre, qui se plaint de plus en plus d'être *« l'inspirateur de la campagne de M. Chirac »*, ne veut pas révéler trop tôt ses solutions économiques et sociales.

En attendant, on va ajouter quelques épices. Mise en place de comités de soutien : sportifs, intellectuels, chefs d'entreprise, responsables agricoles. Vendredi sera présenté un comité de soutien gaulliste, réponse du berger barriste à la bergère chiraquienne... Lancement la semaine prochaine d'un journal *Barre 88*, qui, quatre fois par semaine, informera les politiques, les décideurs et la presse des sentiments et des activités du candidat. Début mars, parution d'un livre chez Lattès : *Lettre aux jeunes qui ont peur de l'avenir.* Signataires : MM. Bruno Durieux, Charles Millon, François d'Aubert, Pierre-André Wiltzer, François Bayrou, Bernard Bosson et Mme Sylvie Dumaine, la jeune garde prétorienne de M. Barre, qui semble aujourd'hui piaffer sous la cape préfectorale de M. Philippe Mestre.

Enfin sera lancée le 22 février la première vague d'affiches du candidat Barre, conçue par M. Jacques Bille. Coût lui aussi affiché : 8 500 000 francs. Sur les panneaux, un Barre souriant sous le soleil hivernal de la Méditerranée, regard vers le lointain, main pensive, sur fond bleu ciel apaisant. Affiches sobres avec quelques messages bien pesés à l'aune barriste : *« Il est temps de faire confiance aux Français. » « Il* est temps de faire confiance à la *France. » « Moins de rêves, plus d'espoir. » « Moins de paroles, plus de résultats. »* Et avec, pour tous les barristes, cette simple idée en tête : se distinguer progressivement et tranquillement...

DANIEL CARTON.

A Reims, M. Chirac propose le SMIC pour les mères de trois enfants

REIMS
de notre envoyé spécial

Fichue époque pour les militants ! Ceux du Parti républicain n'ont pas encore trouvé leur place dans la campagne de M. Raymond Barre ; ceux du Parti socialiste attendent ; ceux du RPR risquent d'être frustrés par une distribution des rôles qui ne leur fait pas la part belle. Tous sont priés, plus ou moins clairement, d'être discrets, ce qui est, pour le moins, inhabituel à l'approche d'une élection présidentielle.

Bonnes pâtes, les militants du RPR s'efforcent d'admettre que — comme M. Jacques Chirac l'a dit le mercredi 17 février, à la fin de sa réunion publique à Reims, — dans une *« campagne moderne »*, il faut non pas *« un discours assené »*, mais un *« dialogue »*. Voilà pourquoi, après ceux des Yvelines et ceux de Paris, les partisans champenois du premier ministre ont assisté à un échange entre leur champion et de « grands témoins », censés exprimer les préoccupations de la région. *« Gouverner, c'est, d'abord, comprendre son temps »*, a expliqué M. Chirac dans sa conclusion, formulée en s'adressant à l'assistance. *« Il faut savoir écouter, être aux aguets »*, a ajouté le premier ministre.

L'histoire des dernières années prouve amplement que la capacité des dirigeants à *« écouter »* la société est, en effet, décisive. La formule choisie par M. Chirac pour ses réunions publiques tend à mettre en valeur cette qualité, dont la démonstration (au sens où l'entendent les démonstrateurs d'appareils électroménagers, par exemple) se fait, surtout, à la télévision. Les militants, eux, inclinent à penser que le temps de la campagne est celui où le candidat et, avec lui, ses partisans parlent à la société. Cela se défend.

Soucieux de tenir compte des contraintes de la période, mais aussi de l'attente de ses troupes, le premier ministre joue sur plusieurs registres, dont l'agencement est parfois déroutant pour l'assistance. Il est vrai que la salle n'a pas forcément du talent.

Invité par le présentateur (Jean-Marc Sylvestre, de la 5) à dire quel était son plus grand regret quant à l'action menée depuis mars 1986, M. Chirac a déclaré qu'il avait cru, à tort, pouvoir *« aller plus vite en utilisant les ordonnances »* et qu'il ne s'était *« pas rendu compte que la procédure parlementaire était plus efficace »*, d'où un *« retard dans les privatisations »* — cela sans provoquer dans le public le moindre rire ni la moindre exclamation vengeresse contre le responsable de ce retard, M. Mitterrand.

D'autres attaques de M. Chirac contre les socialistes, moins « techniques » ou moins allusives, ont été mieux reçues. Si une réponse longue et détaillée sur les résultats du sommet européen de Bruxelles, occasion de dénoncer les décisions nocives prises sous la présidence française, à Fontainebleau, en 1984, a rencontré peu d'écho, en revanche, la mise en cause — et en boîte — de M. Jack Lang et de la politique culturelle socialiste a rencontré un franc succès. *« On a sacrifié les monuments historiques,* a déclaré M. Chirac, *parce que les monuments historiques, ça ne défile pas dans Paris, ça ne dit d'ailleurs pas merci, ça ne pousse pas la chansonnette. »*

M. Stasi Inité

Heureusement, a-t-il ajouté, *« le ministre de la culture de mon gouvernement a pris les choses au sérieux »*, et, en cinq ans, les crédits affectés à l'entretien du patrimoine architectural *« auront doublé »*.

M. Chirac a précisé, au cours de cette réunion, sa proposition de salaire pour la mère de famille. Il convient, a-t-il dit, de *« donner un revenu maternel, ou paternel, bien entendu..égal au SMIC, soit 4 700 francs brut, environ »*, pour la mère ou le père de trois enfants qui déciderait de se consacrer à leur éducation. *« Il faut,* a expliqué le premier ministre, *que la mère de famille soit libre de faire le choix de travailler ou d'élever ses enfants, et que ce choix ne soit pas fait uniquement parce qu'il y a la contrainte financière. »*

L'assistance, qui a hué M. Bernard Stasi, député (UDF-CDS), président du conseil régional Champagne-Ardenne, venu assister à la réunion en application du code de bonne conduite Barre-Chirac, n'a pas eu d'autre occasion de se mettre un peu de barrisme sous la dent. M. Chirac a, certes, déclaré : *« Nous avons montré que ce pays pouvait prendre un nouveau départ. Il s'agit, maintenant, d'aller plus loin, de prendre la haute mer. Nous avons besoin de temps, d'un septennat, pour faire plus et mieux que de corriger les erreurs passées et pour jeter les fondations de la nouvelle maison de France. »* La réplique ainsi donnée au député du Rhône était d'une modestie qui a laissé les auditeurs sans voix.

PATRICK JARREAU.

[M. Chirac, au cours de son meeting à Reims, a promis un véritable *« salaire maternel »* du niveau du SMIC (4 704 francs) par extension de l'actuelle « allocation parentale d'éducation » (APE, 2 488 francs par mois actuellement) versée à quelque 170 000 familles. Cela représente un quasi-doublement des dépenses prévues pour cette allocation en 1988, soit environ 5 milliards de francs supplémentaires par an. Où les trouvera-t-on, la Caisse nationale d'allocations familiales risquant déjà d'être en déficit de 2 milliards de francs à la fin de 1988 ? Est-ce compatible avec le rétablissement de l'équilibre de la Sécurité sociale, dont le premier ministre se targue par ailleurs ? Certes, il n'a pas fixé de date pour la réalisation de cette promesse : mais il a présenté le versement de ce « salaire maternel » aux mères de trois enfants comme un début... — G. H.]

Polémique sur le bilan du gouvernement

Après la publication par le gouvernement du bilan de son action sous le titre « Liberté, redressement, solidarité », (*le Monde* du 18 février), les dirigeants socialistes ont exprimé leurs critiques. M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, y voit une *« arnaque »* et ajoute : *« On peut laisser faire le candidat Barre contre le bilan du candidat Chirac et dans quelques semaines c'est le candidat socialiste qui se tournera non pas vers des bilans, mais vers l'avenir. »*

De même, M. Delebarre, ancien ministre socialiste du travail, l'estime *« truqué et mensonger »*. Il assure dans un communiqué : *« En moyenne annuelle, le chômage a été de 2 459 000 en 1985, 2 517 000 en 1986, 2 623 000 en 1987. En deux ans, l'augmentation est de 164 000, soit environ 7 %. Où est l'amélioration ? Selon l'INSEE, l'emploi hors stage a diminué en 1986 et 1987 de plus de 110 000. Où est la stabilisation ? »*.

M. Pierre Juquin, candidat « rénovateur », utilise le même qualificatif que le député socialiste du Nord pour juger le bilan *« truqué »*. M. Georges Marchais, secrétaire général du PC, condamne l'ensemble du *« bilan du septennat de François Mitterrand qui est négatif »* puisque *« la détérioration remonte à 1982 avec la politique d'austérité et de rigueur »*.

En revanche, M. Philippe Mestre, directeur de campagne de M. Barre, a considéré ce bilan comme *« une bonne base pour le nouveau départ que M. Barre propose aux Français »*. Il a rappelé que ce bilan *« était celui de la majorité ainsi que M. Chirac l'avait d'ailleurs lui-même rappelé »*.

Aux reproches de l'opposition, M. Alain Juppé, porte-parole du gouvernement, a répondu en confirmant tous les chiffres contenus dans le bilan.

Le porte-parole a signalé en particulier que, pour le chômage, les *« moins 115 000 »*, *qui ont été contesté ici et là, sont tout à fait exacts lorsque l'on compte sur les neuf derniers mois connus, c'est-à-dire de mars à décembre 1987. Il ne faut pas se tromper de période de référence »*. Il a également contesté l'argument selon lequel le gouvernement a bénéficié pour les prix ou le commerce extérieur de la *« manne pétrolière »*.

A Poitiers : « Non à l'Etat parti »

POITIERS
de notre envoyé spécial

« On me dit parfois : faites donc rêver les Français ! Pour faire rêver, il faut d'abord endormir. J'aime trop mon pays, je respecte trop mes concitoyens pour m'y prêter. » M. Raymond Barre n'a pas l'intention, dans cette campagne, de s'amuser à répandre de la poudre de perlimpinpin sur ses auditoires. *« Moins de rêve, plus d'espoir »*, clament ses nouvelles affiches. Il s'y tient scrupuleusement.

Les sept à huit mille personnes venues l'entendre, le mercredi 17 février à Poitiers, drainées par bus dans les régions Poitou-Charentes, du Limousin, des Pays de Loire et du Centre, auront eu droit, comme à Metz une semaine plus tôt, à un discours sérieux, dense, nourri aussi de propositions concrètes qui en appellent de toute évidence plus à la réflexion de chacun qu'à l'enthousiasme général. Pourtant, ce deuxième grand meeting de la campagne barriste s'est révélé plus chaleureux qu'en Lorraine. Beaucoup de jeunes lançant en chœur les *« Raymond président ! »*, un brin insolents pour finir par les *« On va gagner ! »* d'usage ; un immense chapiteau où se mêlent lumières tricolores et musiques rythmées mais non agressives, et surtout un candidat qui, petit à petit, apprend à saluer les foules, à se mêler à elles et, chose qui décidément semble exiger de sa part un effort contre nature, à se laisser regarder. Le public qui n'a pas fondamentalement la tripe militante digère cette nouvelle manière de faire campagne.

M. Barre a prononcé un discours présentant les principaux axes de son *« projet pour la France »*. Ce projet tient en quatre idées-forces : l'Europe, une société de liberté et de solidarité, un Etat impartial, une économie performante.

A Metz, M. Barre avait parlé de l'Europe. Il s'est étendu longuement, à Poitiers, sur les trois autres points. Une société de liberté : M. Barre a notamment pris l'exemple de l'éducation en remettant à son tour sur le tapis la question de l'enseignement privé : *« Croyez-vous,* a-t-il lancé, *que notre système d'éducation nationale puisse s'épanouir si l'enseignement privé ne peut pas se développer à côté de l'enseignement public, si les écoles privées ne sont pas considérées, tout comme les étapes de l'allocation parentale d'éducation et surtout la libéralisation de ses conditions d'attribution.*

Les anges chiraquiens

Un Etat impartial : ce thème semble devenu majeur dans l'argumentaire barriste. Et ce passage du discours fut, au demeurant, le plus applaudi. *« Non à l'Etat parti »*, a clamé haut et fort M. Barre. Une profession de foi qui peut s'adresser au RPR aussi bien qu'aux socialistes. *« Un Etat impartial,* a-t-il expliqué, *c'est un Etat dont les pouvoirs sont limités, les devoirs précis. C'est un Etat indépendant des partis, de tous les partis, de toutes les factions, afin d'être pleinement et honnêtement le serviteur efficace et loyal de tous les citoyens. »*

Et M. Barre de compléter son propos : *« Les agents de l'Etat ne sont pas au service ni d'un gouvernement ni d'un parti quel qu'il soit. Ils sont au service de la France et des Français. »*

Une économie performante enfin. Comme il l'avait fait dimanche dernier sur TF 1, l'ancien premier ministre a souhaité une réforme fiscale d'ensemble, en entrant cette fois un peu plus dans le concret : abaissement du taux de la TVA d'ici à 1992, taux de l'impôt sur les sociétés ramené à 33,33 %, taux maximum de l'impôt sur le revenu limité au seuil des 50 %. En tout état de cause, M. Barre a plaidé pour une priorité des allégements fiscaux en faveur des entreprises, en regrettant, une fois de plus, au passage, que le gouvernement de M. Chirac ne se soit pas engagé dans cette voie dès mars 1986. Enfin, *« pour la soustraire aux aléas de la conjoncture politique »*, M. Barre a indiqué qu'il était partisan d'un statut d'indépendance pour la Banque de France.

M. Barre a finalement invité ses amis à devenir les *« propagateurs »* de *« ce nouveau départ »*. Face *« aux marchands de sommeil socialistes »* qui voudraient aujourd'hui *« transfigurer le socialisme en démocratie paisible »*. Face aussi aux opportunistes de tout acabit. *« Les mêmes mots,* a-t-il relevé, *ont une signification et une portée différentes selon qu'ils expriment une conviction de longue date affirmée ou selon qu'ils sont dictés par l'opportunisme que suscitent les circonstances. »* Un ange chiraquien est passé.

De l'espoir mais pas de rêve. De la confiance mais pas d'euphorie. De la lucidité mais pas d'utopie. Ainsi s'est résumé le message final du discours de Poitiers. Il existe aujourd'hui, a conclu M. Barre, une certaine euphorie qui pourrait faire oublier que l'économie française ne doit pas renoncer à maîtriser le chômage, que nos échanges sont déficitaires parce que notre industrie n'est pas suffisamment compétitive. *« Ne nous contentons pas de jouir de l'instant qui passe. Ne nous réfugions confortablement ni dans les mythes du passé ni dans les utopies de l'avenir. »* Un autre ange chiraquien est passé.

D. C.

M. Balladur : « Aucun consensus entre les socialistes et nous »

Les Clubs 89, fondés en 1981 et proches de M. Chirac, ont tenu, le mercredi 17 février, une convention extraordinaire sous la présidence de leur fondateur, M. Michel Aurillac, ministre de la coopération. Ils ont, sans surprise, apporté leur soutien unanime à la candidature du premier ministre.

Avant que M. Pandraud, ministre délégué à la police, M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et Mme Catala, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, ne parlent de leurs secteurs respectifs en présence notamment de M. André Giraud, ministre de la défense, M. Edouard Balladur s'en est pris vivement aux socialistes. Le ministre d'Etat a déclaré : *« La gauche n'a plus d'idées qui vaillent. Elle a cru pouvoir s'attribuer le monopole d'idées neuves. En fait, il s'agissait de vieilles, de très vieilles idées : l'étatisme, l'assistance, le retour aux formules collectivistes. Aujourd'hui, qui parle encore du projet socialiste, à commencer par le PS lui-même ? »*

Le ministre d'Etat a poursuivi : *« Ceux qui veulent faire croire que tout se ressemble, que ni à gauche ni à droite il n'y a d'idée, ceux-là masquent leur intérêt partisan derrière le thème à la mode du consensus. Celui-ci n'est qu'un prétexte pour cacher l'absence de choix ou de conviction. On veut aussi faire croire que l'élection se jouera seulement sur l'image des candidats. Rien n'est plus faux. Nous devons prendre garde à la confusion intellectuelle qui conduit tout droit à la confusion politique. »*

M. Balladur a alors affirmé : *« Entre les socialistes et nous il ne peut exister aucun consensus sur le sens à donner à la liberté, sur les moyens de la croissance économique et sur le type de société que nous voulons. Si un socialiste est élu président en mai 1988, il mènera une politique socialiste caractérisée par une idéologie dominatrice et l'instauration d'une société socialisée. »*

Selon la SOFRES

L'image de M. Mitterrand est meilleure qu'en mai 1981

Les Français n'ont jamais trouvé M. François Mitterrand aussi sympathique qu'aujourd'hui. 57 % des personnes interrogées expriment un avis favorable à son égard, tandis que 36 % demeurent réfractaires au charme présidentiel, selon le sondage réalisé par la SOFRES et publié, le mercredi 17 février, dans un groupe de journaux de province (1). Au lendemain de son élection en mai 1981, 51 % des interviewés émettaient une opinion positive à l'égard du nouveau chef de l'Etat, tandis que 42 % le jugeaient peu sympathique.

Les principales qualités qui lui sont reconnues sont la tolérance (40 %) et la compétence (39 %). Néanmoins, 22 % des sondés lui reprochent d'être distant et seuls 12 % le trouvent énergique.

Son action entre 1986 et 1988 satisfait 49 % des consultés (34 % se déclarent déçus), alors qu'une majorité (43 % contre 40 %) juge positif le bilan 1981-1986.

Si 76 % des interviewés sont persuadés que M. Mitterrand sera candidat à l'élection présidentielle, 45 % souhaitent, *« tout bien pesé »*, qu'il effectue un second mandat (43 % y étant opposés).

(1) Sondage effectué du 1er au 3 février, auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes.

La commission des sondages donne tort au *Quotidien de Paris*

La commission des sondages a *« condamné »*, le mercredi 17 février, la *« présentation erronée »* du sondage réalisé par l'institut Louis Harris et publié, le mardi 9 février, dans le *Quotidien de Paris*. Cette enquête, effectuée les 4 et 5 février, auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes, faisait apparaître que 59 % des quatre cent trente électeurs de droite interrogés estimaient que M. Jacques Chirac à *« le plus de chances »* d'arriver en tête de la droite au premier tour, tandis que 29 % penchaient en faveur de M. Raymond Barre.

La commission des sondages a d'abord constaté que cette étude publiée sous le titre *« Comment va voter la droite ? »* porte *« sur des pronostics de résultats à l'élection présidentielle et non sur des intentions de vote »*. *« Le titre, les pourcentages et les commentaires de première page qui l'accompagnent, relatifs aux* « électeurs qui se prononcent en faveur du candidat donné » *ne correspondent pas,* a ajouté la commission, *aux questions posées par l'institut »*.

La commission des sondages qui avait été saisie, le 10 février, par M. Philippe Mestre, directeur de campagne de M. Barre, a conclu en *« condamnant un tel procédé, qui a pour effet d'altérer la portée des résultats de l'enquête en en donnant une présentation erronée »*.

هكذا من الاصل

Politique

La transparence financière de la vie politique

Malgré quelques défections, la majorité sénatoriale approuve les projets du gouvernement

Le Sénat a terminé le jeudi 18 février l'examen en première lecture des articles des deux projets destinés à assurer le transparence financière de la vie politique. Alors que leurs collègues de l'Assemblée nationale s'étaient abstenus, les socialistes ont voté contre les deux textes (projet de loi organique et projet de loi ordinaire). Les communistes ont, eux, persisté dans leur opposition. Toutefois, le camp des « non » s'est trouvé renforcé par deux sénateurs RI, MM. Louis Boyer et Jean Clouet.

Sur le projet de loi organique, à l'exception de M. Etienne Dailly qui a voté pour, se sont abstenus, les sénateurs de la Gauche démocratique ainsi que onze RI (MM. Bataille, Bénard Mousseaux, Jean Boyer, Louis de La Forest, Fourcade, Louvot, Miroudot, Piatat, Puech, de Raincourt et Travert) et trois des cinq non-inscrits (MM. Boyer-Andrivet, Delga et Habert). Sept sénateurs de la majorité n'ont pas participé au vote. Il s'agit, outre M. Poher, président du Sénat, et M. Taittinger (RI), qui présidait la séance, de MM. Fosset (Un. cent.) Chinaud, de Cossé-Brissac, Girault et Martin, tous quatre RI.

Sur le projet de loi ordinaire, M. Dailly n'a pas pris part au vote car il présidait la séance. Par rapport au scrutin précédent, les modifications concernent MM. François-Poncet et Soucaret (Gau. dém.) qui, de l'abstention, sont passés à un vote positif, démarche adoptée également par MM. Fourcade (RI) et Habert.

Le Sénat s'est présenté comme un obstacle et non comme une aide pour le gouvernement. Sur la forme d'abord. La durée de la discussion, dont le gouvernement avait espéré qu'elle prenne fin le mardi 16 février au palais du Luxembourg, a pour conséquence de repousser au mardi 23 février à 17 heures, le début de la seconde lecture à l'Assemblée nationale. Est retardée d'autant la fin de la session extraordinaire, ce qui en période électorale comporte des risques d'embrasement à la moindre étincelle.

Sur le fond ensuite, M. Jacques Chirac s'était engagé sur la voie de la recherche d'un consensus entre les trois principaux partis politiques du pays. Au palais du Luxembourg, ses amis ont dû délaisser ce dessein pour un objectif plus modeste : le consensus au sein de la majorité.

Plusieurs facteurs expliquent cette auto-limitation. Quand M. Mitterrand avait invité le gouvernement à proposer au Parlement de légiférer sur les rapports entre argent et politique, les sénateurs de la majorité avaient eu spontanément un réflexe de méfiance. N'est-ce pas M. Marcel Lucotte, président du groupe RI et coordonnateur de la majorité sénatoriale, qui avait d'emblée mis en garde le premier ministre contre « le piège » tendu par le chef de l'Etat à la majorité ?

De l'ordre dans la famille

Deux logiques sont apparues. Ou bien prendre le président de la République au mot, quitte à partager avec lui le bénéfice de l'opération aux yeux de l'opinion. Ou bien dans un esprit plus corporatiste, limiter les effets de dispositions sur la transparence financière, le financement des campagnes et celui des partis. De là la lenteur due aux divergences internes à la majorité, aux divergences entre une partie de la majorité et le gouvernement. Ce dernier avait promis aux parlementaires une grande liberté de légiférer. Il a tablé sur la compréhension de son camp, espérant ainsi parvenir à un accord avec les socialistes. L'abstention des députés socialistes avait montré que cette stratégie-là aurait pu être payante. De là à caresser l'espoir que les sénateurs feraient le nécessaire pour rendre les socialistes encore moins réticents, il n'y avait qu'un pas.

Ce pas, la majorité sénatoriale a été incapable de le faire. Les propositions de la commission sénatoriale des lois, très en retrait sur l'objectif de transparence de la fortune des élus, correspondaient au souci répandu chez les sénateurs de droite de parvenir à un verrouillage du dispositif pour tout ce qui touche à la connaissance du patrimoine. La période électorale avec toute l'attention que l'on prête alors à l'opinion publique ne se prêtait guère à une mise en exergue de ces états d'âme. Le système généralisé du « pli scellé » proposé par la commission des lois s'accommodait mal du concept de transparence.

Il a donc fallu que M. Charles Pasqua et les chefs des partis de la majorité remettent de l'ordre dans la famille. Un premier petit déjeuner, mardi matin, partagé entre le ministre de l'intérieur, MM. Jacques Larché, président de la commission des lois mais également rapporteur, Roger Romani, président du groupe RPR, et Jean Cluzel, pour les sénateurs centristes, a permis de remettre le dossier à plat. Il aura fallu nombre de conciliabules, puis le déjeuner hebdomadaire des responsables de la majorité à Matignon pour remettre les pendules à l'heure. Une ultime réunion à huis clos de l'ensemble des sénateurs de la majorité sous l'œil de MM. Pasqua, Rossinot, Léotard et Lecanuet... est venue à point nommé pour rétablir un minimum de discipline.

Le premier à en faire les frais a été sans nul doute M. Larché qui, non seulement a dû présenter en séance des amendements différents de ceux qu'il avait préparés, mais encore a vu purement et simplement repoussés par la majorité certains de ceux qu'il avait maintenus.

D'aucuns se frottent les mains de ce mauvais tour joué à un sénateur UDF-chiraquien. En tout état de cause, l'harmonisation aura été trop tardive et trop publique. Les sénateurs socialistes et communistes ont eu beau jeu d'expliquer longuement leurs critiques en s'appuyant même ici et là sur des arguments ou des convictions en cours chez leurs adversaires. Les solutions trouvées n'ont en outre pas convaincu l'ensemble de la majorité. Si deux sénateurs RI sont allés jusqu'au vote négatif, beaucoup d'autres se sont réfugiés dans l'abstention ou dans une non-participation au scrutin, cachant mal leur irritation devant des textes qu'ils jugent par trop imparfaits.

Seule l'union de la majorité leur aura interdit d'aller plus loin. Du même coup, la priorité du gouvernement est désormais de faire en sorte que sa majorité au Palais-Bourbon ne s'éloigne pas trop de la version élaborée par sa majorité sénatoriale. Sinon, une partie de bras de fer entre les deux Chambres n'offrirait plus guère comme solution qu'un retrait des projets.

Tel un nuage poussé par des vents contraires, le consensus entre la majorité et les socialistes qu'espérait M. Chirac s'est éloigné. Le bureau exécutif du PS a avalisé la décision de ses sénateurs de voter contre les textes. La cohésion de la majorité au palais du Luxembourg était à ce prix.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Les principales dispositions votées

● **Déclaration du patrimoine**

Le Sénat a prévu que les candidats à la présidence de la République devront remettre *« sous pli scellé »* une déclaration de leur situation patrimoniale au Conseil constitutionnel. Seule la déclaration de l'élu sera publiée au *Journal officiel*, en même temps que les résultats de l'élection. Socialistes et communistes souhaitaient que la situation patrimoniale de tous les candidats soient connue, tout comme le gouvernement qui, finalement, s'en est remis *« à la sagesse »* des sénateurs ».

La solution retenue répond à l'une des rares revendications exprimées par le Front national lors du débat à l'Assemblée nationale. S'agissant des parlementaires, cette déclaration serait déposée auprès des bureaux des assemblées (comme le prévoyait le projet de loi organique) et non d'une commission *ad hoc* composée de trois magistrats comme l'avaient voulu les députés, ni non plus le Conseil constitutionnel, *« sous pli scellé »*, comme l'avait initialement décidé la commission sénatoriale des lois.

Ces déclarations *« certifiées sur l'honneur »* et non plus *« établies devant notaire »* (comme députés et gouvernement en avaient convenu) se voient garantir la confidentialité par le bureau chargé d'apprécier l'évolution du patrimoine en cours de mandat. Les sénateurs ont également supprimé l'énumération des catégories de patrimoine qui devront être déclarées.

Enfin les déclarations et éventuellement les informations fournies par les parlementaires à la demande du bureau ne seront communiquées qu'*« à la demande expresse du déclarant ou de ses ayant-droits, ou sur requête des autorités judiciaires »*.

● **Financement des campagnes des candidats à la députation.**

Socialistes et communistes, rejoints par M. Roger Chinaud (RI, Paris) ont tenté en vain de moduler le plafond des dépenses autorisées en fonction du nombre ou des habitants ou des électeurs. M. Charles Pasqua s'y est opposé arguant de l'égalité entre les candidats dans une même circonscription et de l'impossibilité à déterminer à l'avance le nombre d'électeurs... sans compter que le Code électoral ne retient que le nombre des habitants.

En accord avec le gouvernement, les sénateurs ont interdit aux *« personnes morales de droit public, les casinos, cercles et maisons de jeux »* de verser des dons aux candidats (et non pas seulement de priver ces derniers du droit à déduction fiscale, comme l'avaient souhaité les députés). Quant à la proposition défendue par M. Larché tendant à supprimer l'impossibilité qu'il y aurait à ce que les dons consentis au candidat excèdent le plafond des dépenses autorisées, elle a été repoussée à l'unanimité.

● **Répartition de la subvention aux partis.**

M. Larché s'est retrouvé seul avec les socialistes pour voter un système « mixte » : la moitié de la somme calculée d'après le nombre de voix recueillies lors des plus récentes élections législatives par les partis ayant présenté au moins soixante-quinze candidats et recueilli un minimum de 5 % des suffrages exprimés au premier tour ; l'autre moitié étant attribuée en fonction du nombre de parlementaires.

Les communistes hostiles au financement public n'ont pas participé au vote et la gauche démocratique s'est abstenue. Le RPR, les RI et centristes ont voté contre ce système, lui préférant celui adopté à l'Assemblée qui ne retient comme seul critère que le nombre de parlementaires. Les socialistes ont tenté en vain de sortir les sénateurs de ce calcul.

● **Précisions diverses**

Proposé par M. Pasqua, sur une suggestion des socialistes, un amendement qui permet aux actionnaires d'avoir connaissance des dons nominatifs aux candidats a été approuvée. A la demande des sénateurs représentant les Français de l'étranger, le gouvernement a accepté que l'Etat prenne en charge les frais de propagande pour les élections au Conseil supérieur des Français de l'étranger.

Malgré le souhait des socialistes et des communistes, la majorité a maintenu l'interdiction pendant quatre ans des spots télévisés à caractère politique. En revanche, M. Larché a obtenu gain de cause en supprimant la limitation à quatre ans de la loi sur la transparence financière de la vie politique.

A. Ch.

La mort d'Alain Savary

En France : la droiture et le dialogue

Acteurs de la « guerre scolaire », hommes politiques et syndicalistes ont fait part de leur émotion à la suite de la disparition d'Alain Savary. De droite à gauche, on salue la droiture, la rigueur morale et l'ouverture d'esprit d'un homme que le courage et la conviction ont conduit de la Résistance au ministère de l'éducation nationale en passant par l'engagement pour la décolonisation.

● **Le chanoine Paul Guiberteau**, secrétaire général de l'enseignement catholique pendant la querelle scolaire, a déclaré : *« Nous avons fait ensemble un bout de chemin important. J'ai toujours trouvé en lui un partenaire attentif à nos problèmes, nos difficultés, nos objections (...), toujours loyal dans ses propositions. Si nous n'étions pas tout à fait d'accord, nous avons néanmoins essayé ensemble d'arriver à un accord sur la question scolaire mais... la politique s'en est mêlée et ce fut l'échec. »*

● **M. Pierre Daniel**, président de l'Union nationale des parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL), à la même époque, s'incline devant *« un homme d'une très grande droiture ». « Chargé d'une mission difficile, voire impossible, il a été notre adversaire, mais ce fut dans le respect réciproque. »*

● **La FEN** souligne que la volonté d'Alain Savary de *« rechercher équilibres et compromis »* sur les problèmes éducatifs *« s'est cependant heurtée aux manœuvres politiciennes des forces réactionnaires »*.

● **Le CNAL** (Comité national d'action laïque) *« salue l'homme de dialogue qui a tenté jusqu'au bout d'apporter une solution honorable pour l'ensemble des parties à la question scolaire »*.

● **M. Pierre Joxe**, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale : *« Les socialistes perdent un ami [...]. Sa probité morale et sa rigueur intellectuelle en ont fait souvent un homme irremplaçable dans les situations difficiles. »*

● **M. Jean-Pierre Chevènement**, ancien ministre socialiste de l'éducation nationale : *« C'était un homme de conviction sachant mettre ses actes en conformité avec sa pensée [...]. Sa conduite restera un exemple et une leçon pour chacun de nous. »*

● **M. Lionel Jospin** : *« Alain Savary était, par sa rigueur morale, son sens de la justice, son engagement dans la décolonisation, représentatif du socialisme français. Courageux, lucide, réservé, il a consacré à ses convictions son sens de la loyauté et de l'honneur. Il restera un grand nom du socialisme. »*

● **M. Jacques Barrot**, secrétaire général du CDS : *« J'ai eu des affrontements vrais avec lui mais [...] je ne lui dénierai jamais une honnêteté évidente. Il faisait fausse route en honnête homme. »*

● **M. Jacques Chaban-Delmas** : *« En plus d'un courage civique et physique exceptionnels, il était d'une grande exigence morale tant vis-à-vis de lui-même que vis-à-vis des autres. Et, dans ses intentions, il y avait toujours de la pureté. »*

En Tunisie : une grande perte

La mort d'Alain Savary, dont une rue de Tunis porte le nom depuis plusieurs années, a été particulièrement ressentie en Tunisie. Il y comptait de nombreux amis dans les milieux politiques et, en premier lieu, l'ancien président Bourguiba. Pour l'ancien premier ministre Bahi Ladgham, qui avait négocié avec Alain Savary le dossier de l'indépendance tunisienne, sa mort est *« une grande perte »*, et *« son nom n'appartient pas seulement au Parti socialiste français mais aussi à l'histoire de la Tunisie »*.

Alain Savary avait donné sa démission de ses fonctions de secrétaire d'Etat aux affaires tunisiennes et marocaines, en 1956, pour protester contre le détournement sur Alger de l'avion qui devait conduire, du Maroc en Tunisie, les chefs du FLN algérien.

La campagne de Russie

1812

Le duel des deux Empereurs

par Curtis Cate

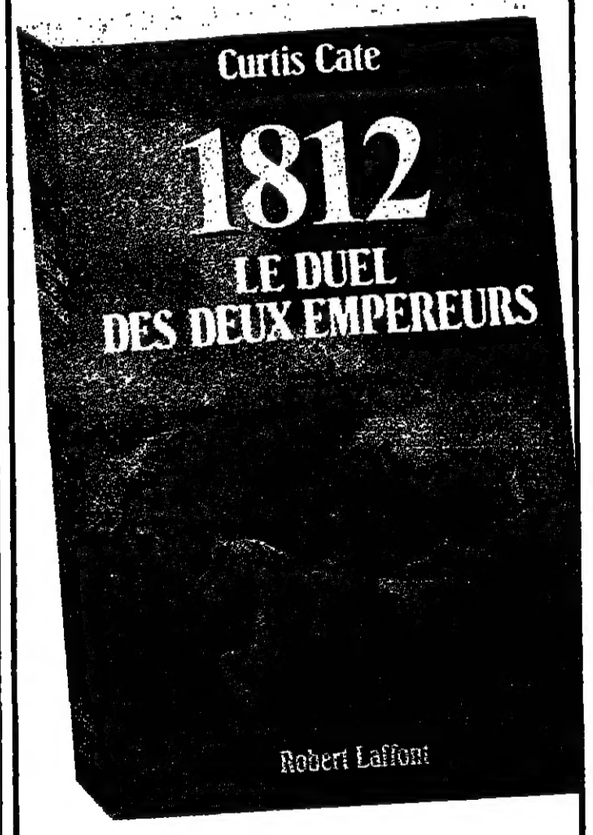

On ne se lasse pas, au fil des pleines pages, d'écouter Curtis Cate conter la fantastique guerre de Russie.

Georges Buis/LE MONDE

Dans ce livre, Curtis Cate analyse cette année fatidique pour le destin de Napoléon à travers les événements politiques et les sentiments personnels de l'Empereur.

Anne Muratori-Philip/LE FIGARO

Curtis Cate, qui a utilisé toutes les sources disponibles, insiste sur l'entêtement coupable de Napoléon qui avait été mis à plusieurs reprises en garde contre les dangers qu'il courrait à vouloir attaquer la Russie.

Jean-Claude Charlet/L'YONNE RÉPUBLICAINE

ROBERT LAFFONT

Politique

Journée ordinaire et culturelle pour Michel Rocard

Michel Rocard est celui qui sait, dit la rumeur. Les desseins du président de la République, la date de leur divulgation et l'avenir qui lui est réservé. L'Elysée, Matignon ou la mairie de Conflans-Sainte-Honorine ? Mais dans les bagages de tout candidat, la culture pèse d'un poids non négligeable. C'est le supplément d'âme indispensable à celui qui aspire à un destin plus ou moins national. Et, au sein du PS, certains des « amis » du député des Yvelines, ne manquent pas une occasion de répéter que ce dernier est plus à l'aise dans le cockpit de son voilier que dans une loge de théâtre. Est-ce pour faire mentir cette réputation que son ami, Michel Sapin, lui a organisé une tournée « culturelle » dans le département dont il est l'élu : les Hauts-de-Seine ?

La culture de A à Z, sur les chapeaux de roues. Le matin, à Nanterre, réunion avec des responsables d'associations socio-culturelles de (l'alphabétisation au football) ; l'après-midi, rencontre au Théâtre des Amandiers avec Patrice Chéreau ; entre temps, apéritif avec militants et élus locaux, déjeuner à Châtenay-Malabry et visite au centre dramatique du Campagnol. Au centre social des Carribouts, de Nanterre, Michel Rocard a écouté, attentif et désarmé, l'énoncé des problèmes nés de ce quartier particulièrement défavorisé, coincé entre une bretelle d'autoroute et une voie de chemin de fer. En dépit de considérables, dévouements les remèdes apportés à l'infernale trilogie (marginalisation, chômage, délinquance) sont maigres. Ici, aux dernières élections, le Front national a recueilli 15 % des voix.

Avec Jean Vons, maire (PS) de Châtenay-Malabry, Michel Rocard, détendu, a pu parler politique municipale. A Conflans, il consacre 9 % de son budget à l'action culturelle — *« béton ne doit pas avaler la culture »*. — Il fait l'éloge de Flaubert dont Michel Sapin vient de voir une pièce, *le Candidat*, violente charge antiparlementaire. Au Théâtre des Amandiers, Michel Piccoli et Bulle Ogier répétaient *le Conte d'hiver*, de Shakespeare, dans une mise en scène de Luc Bondy. Quelques chiches propos autour d'un verre. Piccoli avoue *« patauger complètement dans son rôle »*. Chéreau entraîne Rocard et sa suite dans une visite rapide des lieux en lui expliquant succinctement sa situation et celle du théâtre en France. Rocard ouvre grands les yeux et les oreilles. Photos, poignées de main et retour dare-dare à Paris où l'attend une réunion du bureau exécutif de son parti. Le ciel était bleu, la température clémente. Une journée ordinaire dans la vie d'un candidat potentiel.

EMMANUEL DE ROUX.

"Un pavé lancé dans une mare qui ne demandait rien tant que de rester tranquille".
André Laurens / Le Monde

"Pfister décortique le système. Au laser".
Figaro Magazine

"Il n'épargne rien ni personne. On lit donc avec le même plaisir insolent que sa "Vie quotidienne à Matignon".
Guy Sorman

Thierry Pfister
La république des fonctionnaires
Les faiblesses des politiques
Les privilèges de l'Administration
Les scandales de l'argent
Albin Michel

DES DOCUMENTS INÉDITS, DES RÉVÉLATIONS EXPLOSIVES.
Albin Michel

Education

Demandé par M. Valade

Le rapport Durry met en lumière la dégradation de la condition des universitaires

Comment peut-on encore être universitaire en 1988 ? Comment peut-on former le projet de le devenir demain ? Telles sont les deux questions qui s'imposent à la lecture du rapport sur *« la condition des enseignants de l'enseignement supérieur »*, que M. Jacques Valade, ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur, devait rendre public le 18 février. Etabli à la demande du ministre par un groupe d'une douzaine d'universitaires présidé par M. Georges Durry, ce rapport dresse, en effet, un constat alarmant, souvent accablant même, de la situation matérielle et professionnelle des universitaires français.

Les enjeux dépassent largement les simples revendications corporatistes des 11 750 professeurs, des 17 770 maîtres de conférences et des 11 340 assistants qui composent la communauté universitaire française. Poser le problème de la condition des enseignants revient à s'interroger sur la capacité de l'Université à se renouveler et à se développer.

D'ici à l'an 2 000, l'Université va devoir procéder à des recrutements massifs. Du fait des départs à la retraite, il va falloir, rappelle le groupe Durry, *« renouveler la moitié des professeurs en quinze ans »*. A cela s'ajoute la perspective d'une probable augmentation du nombre des étudiants.

Or que constate-t-on aujourd'hui ? Dans de nombreuses disciplines, notamment celles où règne une forte concurrence extérieure (sciences, informatique et électronique, économie et gestion), l'Université a de plus en plus de mal à *« trouver des candidats de valeur, voire des candidats tout court. Cela n'a rien de surprenant. C'est même fatal si l'on veut bien prendre conscience de la dégradation persistante, à certains égards vertigineuse, de la condition des universitaires par rapport à celle d'autres catégories sociales de niveau comparable »*.

C'est au diagnostic minutieux de cette dégradation que se livre le rapport. Il rappelle la médiocrité des conditions de travail des universitaires. Locaux surchargés, et souvent en mauvais état, absence ou insuffisance des équipements, pauvreté croissante des moyens documentaires, réduction constante des personnels administratifs et techniques, le tableau est connu.

Le rapport souligne trois points essentiels. Les universitaires *« constituent certainement l'une des très rares catégories de fonctionnaires, sinon la seule, à devoir engager des frais (bureau à domicile, téléphone personnel, tâches de secrétariat qu'ils assurent eux-mêmes ou rémunèrent sur leurs deniers), pour pouvoir exercer correctement sa fonction. Cela est profondément anormal. »* Ces conditions de travail conduisent *« au gaspillage d'un temps qui pourrait être plus efficacement utilisé »*. Enfin, le contraste avec la situation d'autres pays est saisissant : alors que tous les professeurs allemands, belges, suisses ou américains disposent d'un bureau personnel, une petite enquête démontre que sur vingt-huit universités françaises, six seulement offraient à leurs professeurs cet insigne privilège.

Découragement et amertume

L'essentiel des analyses du rapport Durry porte sur la dégradation des rémunérations et des carrières. Sur le premier point, il suffit de comparer leur situation à celle du secteur privé et, à d'autres catégories de fonctionnaires pour comprendre le découragement et l'amertume de nombre d'enseignants du supérieur. Par rapport au secteur privé, les chiffres sont éloquents. Ainsi *« un professeur de 2e classe, 5e échelon de quarante-quarante-cinq ans, touche un traitement brut de 220 000 F par an, soit 15 875 F net par mois »*.

Dans ces conditions, il ne gagne souvent guère plus de la moitié des salaires moyens de cadres du privé, ayant une formation et une expérience comparables. Et son salaire est souvent à peine plus élevé que celui de ses propres étudiants lorsqu'ils entrent dans la vie professionnelle. *« Il est clair*, conclut le rapport, *que de telles distorsions écartent de la carrière universitaire les meilleurs étudiants. »*

Mais le décalage est encore plus grand entre la situation des universitaires et celle des autres fonctionnaires. Les enseignants du supérieur souffrent, là, d'une *« véritable discrimination »*. La différence se fait sur les primes et les indemnités. Les universitaires ont, en effet, droit à une *« indemnité forfaitaire enseignants »*, fixée en 1954 à 28 000 anciens francs (23,33 F par mois aujourd'hui), et qui n'a jamais été revalorisée. Ils ont également droit à une prime de recherche qui est passée de 1 800 F par an en 1958 à 2 200 F en 1968, puis à 2 380 F en 1972 et qui n'a pas été revalorisée depuis.

Dernier exemple de décalage : le taux des heures complémentaires, qui permettent aux universités de compenser le manque d'enseignants. Pour une heure de cours, ce taux est actuellement de 182,70 F ; pour une heure de travaux dirigés, de 121,70 F, contre 500 F à 600 F dans les grandes écoles, 451 F en classes préparatoires et 240 F pour les professeurs de lycée.

Le déroulement des carrières s'est nettement détérioré depuis plus de dix ans. L'indicateur le plus révélateur est le vieillissement. Le recul de l'âge de début de carrière est sensible dans toutes les disciplines : en 1966, les professeurs étaient nommés en moyenne à trente-trois ans et dix mois, en 1977 à trente-sept ans et onze mois et en 1987 à quarante-deux ans et six mois. Soit une vieillissement de près de neuf ans qui se répercute à chaque étape de la vie professionnelle.

Il est amplifié par les *« goulets d'étranglement décisifs pour les déroulements de carrière que sont le passage au corps de professeurs pour les maîtres de conférence et le passage à la première classe pour les professeurs de deuxième classe »*. Ces promotions se font de plus en plus tard et de manière de plus en plus aléatoire. Deux chiffres sont significatifs : en 1977, 25 % des maîtres de conférence avaient quarante-cinq ans ou plus ; il est en 1987, à 60 %.

Faiblesse des rémunérations, blocages des carrières, comment expliquer une telle dégradation ? Le rapport Durry avance deux raisons fréquemment invoquées : *« Les universitaires ne mériteraient pas d'être mieux traités, et parce qu'ils disposent de grands loisirs, et parce qu'ils ont la faculté de compléter leur traitement par d'importantes rémunérations extérieures »*. Deux arguments qu'il réfute vigoureusement: Si l'on tient compte, au-delà du nombre d'heures de cours, du temps de préparation, des activités de recherche et des tâches administratives, il faut, conclut le rapport, admettre une fois pour toutes que beaucoup d'universitaires ont des semaines de travail de 50 heures et parfois de 60 heures. Quant aux rémunérations extérieures, le groupe de travail admet que les cumuls d'emplois sont plus nombreux aujourd'hui. Mais le phénomène est *« une conséquence directe de l'insuffisance des traitements en début et de la progression ridicule des carrières »*, et il reste encore marginal et limité à certaines disciplines.

Dernier élément du constat : cette dégradation dissuade les jeunes qui voudraient entrer dans la carrière. *« L'université périra*, avertit brutalement le rapport, *si les meilleurs des jeunes se détournent d'elle. Or, à l'heure actuelle, tout paraît fait pour les inciter à sortir de l'université. »*

On offre très peu de postes aux étudiants sortant de DEA (diplôme d'études approfondies). D'autre part, la lenteur des procédures de recrutement a de quoi écœurer les meilleures volontés.

GÉRARD COURTOIS.

Quatre séries de remèdes

Sur chacun des points de blocage diagnostiqué, le rapport Durry s'efforce de formuler des solutions concrètes. Ces propositions ne sont pas chiffrées, mais impliquent, à l'évidence, un réengagement financier considérable de l'Etat.

CONDITION DE TRAVAIL.

Mise en place d'un *« véritable plan de sauvetage »* (par exemple inscrit dans le cadre d'une loi de programmation) pour l'amélioration du cadre de la vie universitaire (locaux, secrétariats, moyens documentaires...).

● Déduction fiscale forfaitaire pour frais professionnels, de l'ordre de 15 à 20 % permettant aux universitaires de compenser les dépenses auxquelles ils doivent faire face, du fait du manque de personnel et d'équipement des universités.

REVALORISATION DES RÉMUNÉRATIONS

● Relèvement très net des rémunérations de base. Pour les maîtres de conférence, traitement de début de carrière de l'ordre de 11 250 F nets par mois (+ 40 % par rapport à la situation actuelle). Pour les professeurs, augmentation des rémunérations de base de l'ordre de 11 à 12 %.

● Suppression des mesures discriminatoires : relèvement substantiel du taux de l'heure complémentaire qui serait fixée à 600 F. Et surtout, instauration de trois primes pour tous les universitaires : une *« indemnité forfaitaire d'enseignement et de recherche »* d'un montant égal à 25 % du traitement annuel ; une *« prime de recherches exceptionnelles »*, représentant 5 % du traitement annuel et attribuée sur des projets précis donnant lieu à un rapport détaillé ; enfin, une *« indemnité pour sujétions universitaires spéciales »* attribuée par le président d'université aux enseignants qui jouent un rôle particulièrement actif dans le fonctionnement de leur établissement. En outre, relèvement substantiel de l'indemnité accordée aux présidents qui est actuellement de 700 F par mois et passerait à 5 000 F.

DÉBLOCAGE DES CARRIÈRES

● Mécanismes d'accélération : la garantie *« authentique »* serait donnée d'un accès à la première classe pour tous, dans chacun des deux corps, dans un délai variant, à compter de l'entrée dans le corps, entre cinq et neuf ans.

● Création d'une *« classe exceptionnelle »* pour les maîtres de conférence ; l'accès en serait contingenté (par exemple 10 % de l'effectif du corps).

● Amélioration des conditions d'accès à la classe exceptionnelle des professeurs : la proportion de 10 % de l'ensemble des professeurs pour chacun des deux échelons de cette classe deviendrait la réalité et non pas un plafond maximum comme actuellement.

● A l'intérieur de chaque classe, *« les progressions d'échelon, ou du moins certaines d'entre elles, devraient être non plus automatiques mais modulées en fonction de l'intensité, de la continuité et de la qualité des diverses tâches universitaires »*. En somme, en fonction du « rendement » de chacun, évalué si possible par le Conseil national des universités.

RECONSTITUTION D'UN « VIVIER » DE JEUNES ENSEIGNANTS CHERCHEURS.

Le rapport préconise, plutôt que le prérecrutement, le développement des *« allocataires de recherche »*. Il propose des dispositions très strictes pour éviter que ceux-ci ne demandent, comme autrefois les assistants, leur titularisation : ainsi les titulaires d'un DEA se verraient offrir pour cinq ans, sans prolongation possible, des services d'enseignement modulés, pour leur permettre de faire leur thèse.

Un gros effort serait fait pour leur offrir une rémunération attractive (9 000 F par mois) et des « dérivations » seraient possibles pour ceux qui ne souhaiteraient pas poursuivre une carrière universitaire.

Deux décrets sur le recrutement des universitaires

Le retour en force des professeurs

En 1983 et 1984, la gauche au pouvoir avait adopté des décrets qui rééquilibraient les pouvoirs respectifs des enseignants de rang A (les professeurs) et de rang B (les maîtres de conférence et maîtres-assistants). Cette remise en cause, partielle, de la prééminence traditionnelle des professeurs avait ulcéré ces derniers et servi de cheval de bataille à bon nombre d'universitaires de droite. Ceux-ci viennent d'obtenir gain de cause : deux décrets du 15 février modifient une nouvelle fois les modalités de recrutement des enseignants du supérieur.

Le premier décret (publié au *Journal officiel* du mardi 16 février) rétablit en effet le circuit de recrutement qui prévalait avant 1983-1984. Au lieu d'être sélectionné au niveau national puis définitivement choisi par des commissions créées dans chaque université, l'ensemble des candidatures sera à nouveau trié et présélectionné par une instance locale (la « commission de spécialistes » formée pour chaque discipline dans chaque université), avant d'être transmis à l'instance nationale, le Conseil national des universités (CNU), qui décidera effectivement des recrutements. D'un point de vue technique, le ministère estime que ce nouveau mécanisme permettra de soulager le CNU de l'examen de l'ensemble des candidatures et accélérera donc la procédure de nomination.

Mais il en profite pour réintroduire une différence très sensible de traitement entre les professeurs et les maîtres de conférence ou maîtres-assistants. Ces derniers seront auditionnés par la commission locale de spécialistes qui, pour chaque poste mis au concours, transmettra une liste de trois noms au Conseil national des universités. Les professeurs, en revanche, ne seront pas auditionnés par la commission de spécialistes, mais uniquement par le CNU au niveau national.

Un second décret modifie la composition des commissions de spécialistes. Les décrets de 1983-1984 posaient le principe d'une représentation équilibrée entre enseignants de rang A et de rang B. Désormais tous les professeurs d'une discipline seront membres de droit de la commission et le nombre des représentants des maîtres de conférence ou assimilés – élus au scrutin uninominal à deux tours – sera au maximum égal à deux tiers du nombre des professeurs.

Le décret sur les statuts des universitaires introduit une autre innovation : le recrutement des enseignants pourrait se faire au moyen de concours d'agrégation, à l'image du système qui fonctionne dans les disciplines juridiques. Cette possibilité est liée à l'adoption de décrets spécifiques selon les disciplines.

G. C.

Double langage

LA publication du « rapport Durry » risque de placer son commanditaire, M. Jacques Valade, ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur, dans une situation malcommode. Voilà un rapport qui dresse un réquisitoire précis de la façon dont on a traité les universitaires français depuis de nombreuses années. Rien n'échappe à son examen, si ce n'est — fâcheux oubli d'ailleurs — le continent mal connu, disparate et peu prestigieux des assistants et des vacataires.

Alors que des négociations interministérielles sur la préparation d'une loi de programmation sur l'enseignement se poursuivent depuis trois semaines, ce constat sans appel peut servir le ministre — ou au contraire le desservir. Ou bien, en effet, celui-ci obtiendra rapidement des moyens budgétaires lui permettant de tracer et d'afficher une politique de redressement et de revalorisation de la profession. Ou bien les arbitrages ne lui sont guère favorables, et le gouvernement se retrouve dans la position fâcheuse, à deux mois de l'élection présidentielle, d'avoir suscité l'espoir dans la communauté universitaire, sans avoir les moyens d'y répondre.

On peut aussi s'interroger sur la fonction réelle de ce rapport. Au moment même où cette réflexion globale est rendue publique, le ministère multiplie les initiatives concrètes sur certains des aspects de la carrière des universitaires, précisément discutés dans le rapport : publication le 18 février de deux décrets modifiant, une nouvelle fois, les conditions de recrutement des enseignants du supérieur ; préparation d'une série d'arrêtés transformant le régime des études doctorales et de la thèse. Autrement dit-on ouvre d'une main le débat que l'on verrouille de l'autre. Calendrier malencontreux ou double langage ?

G. C.

Au procès des médecins de Poitiers

La recherche d'un mobile et l'arme du crime

POITIERS
de notre envoyé spécial

Les médecins ne sont pas des chiffonniers. S'il est vrai que les propos de salle de garde existent toujours, on ne les livre pas en salle d'assises. Dans l'inévitable affrontement auquel ils sont condamnés, le professeur Pierre Desforges-Mériel, à sa place d'inculpé d'homicide par imprudence, et le docteur Bakari Diallo, accusé, lui, de blessures et voies de fait ayant entraîné la mort sans intention de la donner, savent que leur sort tient à la manière dont ils sauront convaincre leurs juges.

Le premier doit leur faire tenir pour certitude que Nicole Berneron est morte d'un sabotage qui n'avait pour objet que de le faire apparaître, lui, le professeur, chef de service, comme un incapable et que le docteur Diallo avait toutes les raisons de monter une telle machination.

Le second, au contraire, doit démontrer que s'il eut des mots avec son patron, Pierre Mériel, ce n'est pas une raison pour lui faire endosser la responsabilité du décès de Nicole Berneron, d'autant moins qu'à son avis, comme à celui de ses avocats, on ne dispose d'aucune certitude sur les causes du décès.

Petites rancœurs et grandes querelles

Dès lors, M. Mériel a fort bien pu, pour dissimuler une faute, une erreur dans la conduite d'une anesthésie, crier *a posteriori* au sabotage et tenter de le démontrer en procédant lui-même à l'inversion des flexibles, amenant le protoxyde d'azote et l'oxygène au respirateur, pour mieux accuser de traîtrise Bakari Diallo et Denis Archambeau, deux médecins opérant sous ses ordres.

Le chapitre qui constitua la journée du mercredi 17 février aurait pu s'intituler « *Recherche d'un mobile* ». Ce fut, autant qu'on pouvait y parvenir, la mise à nu des réalités d'un hôpital d'une ville moyenne, des petites rancœurs et des grandes querelles qui y sont le lot quotidien, des grincements de l'intendance, des hésitations administratives.

Dans cet ensemble que constituait le Centre hospitalier régional universitaire de Poitiers, avec ses bâtiments nouveaux et son Hôtel-Dieu, le professeur Pierre Mériel est, depuis 1970, le chef du service anesthésie-réanimation.

Bakari Diallo, lui, est arrivé en 1977. Affecté à l'équipe d'anesthésie du service ORL, il en est même devenu le responsable ayant auprès de lui des stagiaires, des étudiants sur lesquels il porte des appréciations. Tout cela sous l'autorité du professeur Mériel qui décide ce qui doit être appris et recommandé, comme ce qu'il convient, à son avis, de ne pas encourager. L'audace, en ce domaine, n'apparaît pas avoir eu ses faveurs.

Or, Diallo, lui, est un audacieux. Fort de qualités professionnelles qu'il sait reconnues, il discute, projette, met noir sur blanc des idées neuves, des propositions. Hélas ! quand il les soumet à Pierre Mériel, car il ne saurait en aller autrement, il se trouve en face d'un maître plus enclin à tempérer ses enthousiasmes qu'à les pousser.

Il n'y a pas que cela. Il y a le quotidien, les exigences du service, les relations, les obligations d'une certaine mobilité des équipes. En 1983, après des dissensions graves entre chirurgiens et anesthésistes au service commun d'ophtalmologie et ORL, on aboutit à une scission. Un professeur se plaint particulièrement de Diallo. Voilà M. Mériel bien ennuyé car la situation, loin de s'apaiser après le transfert de l'Hôtel-Dieu au nouveau CHU, s'envenime.

C'est ainsi que la décision fut prise de faire du service ORL un service autonome. Bakari Diallo y demeurait donc à la tête de son équipe d'anesthésistes. Il ne parut alors pas trop affecté.

Lui, pourtant, ne voit pas les choses de la même manière. Appliqué, calme, disert, didactique, il donne sa version. Oui il a critiqué les prescriptions de certains. « *Mais,* dit-il, *je l'ai fait une fois que j'ai eu constaté que ce que je critiquais était effectivement critiquable. Il m'est arrivé dans les cas contraires de reconnaître mes erreurs.* »

Crise ouverte

On sent trop bien à les écouter l'un et l'autre ce que dut être la difficulté de leurs rapports jusqu'à ce jour du 29 octobre 1984 où le professeur Mériel décidera brusquement de muter Bakari Diallo du service ORL à celui d'urologie demeuré à l'Hôtel-Dieu du vieux Poitiers.

C'est toute une histoire cette mutation, avec sa genèse et ses conséquences. Elle a pour origine une nouvelle crise ouverte qui apparaît en 1984, opposant Diallo et le professeur Jean-Pierre Fontanel, chef du service d'oto-rhino-laryngologie, celui-là même qui opérera Nicole Berneron. Jean-Pierre Fontanel estime qu'il ne lui est plus possible de travailler avec Diallo. Car Diallo, incorrigible critique, poursuit toujours son jeu de remarques sans détour. Il a déjà proclamé que M. Fontanel est souvent absent et que celui qui le remplace, le docteur Gervais, n'est pas à la hauteur. Pour le faire savoir, il ne tourne d'ailleurs pas sept fois la langue dans sa bouche.

Bientôt Jean-Pierre Fontanel estimera qu'il est urgent d'en finir. Il en discute d'abord avec Diallo. On passe en revue les remplaçants possibles. Finalement, il aurait été convenu que la solution définitive serait prise le lendemain, après une réunion dans le bureau du professeur Mériel entre ce dernier et ses deux confrères en conflit.

Une chose est certaine : M. Fontanel, la veille, est bien venu voir M. Mériel pour lui dire : « *Je ne peux plus supporter Diallo. Il faut le changer de service.* »

Le président Arrighi relèvera que, après tout, c'était une démarche normale de la part d'un professeur dont Diallo dénonçait l'absentéisme.

« *Mais, monsieur le président,* répond l'interpellé, *ce n'était pas une critique c'était une constatation. Un chef de service, c'est certain, fait ce qu'il veut, s'organise comme il l'entend. Mais il vaut mieux alors qu'il se fasse remplacer par des collaborateurs avertis et compétents.* »

> *La mutation imposée par le professeur Mériel au docteur Diallo a-t-elle exacerbé les rancœurs de ce dernier ?* « Absolument pas », *répond l'accusé. C'est ici que se trouve le vrai débat.*

Toujours est-il que, le 29 octobre 1984, alors que Nicole Berneron vient d'entrer au CHU pour y être opérée le lendemain dans le service du professeur Fontanel, Bakari Diallo arrive, ce même jour, vers 6 heures du matin. Il rencontre son ami et subordonné Denis Archambeau, qui achève son tour de garde de fin de semaine au cours duquel il a eu d'ailleurs à utiliser le respirateur qui servira pour Nicole Berneron. Lui n'a connu aucun incident.

Et puis, dans la matinée, le téléphone sonne dans le bureau de Bakari Diallo, au septième étage. C'est le professeur Mériel qui lui demande de venir le voir. M. Diallo ne répond pas parce qu'on le sonne. « *J'étais occupé,* dit-il, *avec des collègues, et j'ai répondu à M. Mériel que je ne pouvais pas descendre avant une demi-heure.* »

Ainsi fait-il. Il se souvient encore de la phrase qui sortit alors de la bouche du professeur Mériel : « *Diallo, vous êtres muté en urologie.* » Il a répondu : « *Alors, vous voudrez bien être assez aimable pour me le faire savoir par écrit avec les motifs.* »

M. Mériel ne contestera pas la scène. « *C'est vrai,* dit-il, *que le lundi matin Fontanel m'avait dit que les choses ne pouvaient plus durer avec Diallo. J'ai donc décidé de convoquer celui-ci et je lui ai annoncé sa mutation. Mais il ne m'a pas répondu aussi aimablement qu'il semble aujourd'hui vouloir le faire croire.* »

Ce qui est sûr, c'est que Bakari Diallo s'est senti trompé. La réunion entre Fontanel, Mériel et lui qu'on lui avait promise n'avait pas eu lieu. Il n'avait pas pu se faire entendre. Il en demeurait ulcéré : « *Il y avait eu des précédents* », dit-il, et déjà cette phrase annonçant une mutation était tombée pour d'autres comme un couperet. « *Le minimum acceptable,* ajoute-t-il, *aurait été une proposition de discussion.* »

Délation et dialogue

Pierre Mériel rétorque : « *J'ai dû faire acte d'autorité sans plaisir, croyez-moi, mais c'est le rôle d'un chef devant une nécessité impérieuse.* »

Ici, le président Arrighi a semblé vouloir brusquer les choses. « *Monsieur Diallo,* dit-il, *quels sentiments nourrissiez-vous envers M. Mériel car, d'après les procès-verbaux de police, vous ne paraissez pas avoir été particulièrement tendre ?*

— Avec M. Mériel, mes rapports étaient simplement ceux d'un subalterne envers un patron. Mais je savais qu'il y avait une atmosphère assez particulière dans ce département. Il existait comme un service de renseignements organisé pour tout répéter au patron. Moi, la délation, je n'aime pas tellement. Je préfère le dialogue. »

Le débat, ici, est à un chapitre essentiel : celui du mobile. Bakari Diallo le sait très bien. Et la question : « *Donc, le fait d'être muté exacerbait vos rancœurs* » ne le surprend pas, car il y répond aussitôt : « *Absolument pas. Pour moi, aller en urologie ne changeait pas grand-chose. Les malades sont des êtres humains partout. Ce qui m'a heurté, c'est la façon dont on a procédé. Sans discussion. Regardez, en tennis, pour la Coupe Davis : l'équipe de France n'allait plus. Eh bien ! on a changé l'entraîneur. Les joueurs ont eux-mêmes posé le problème publiquement et aujourd'hui l'affaire est réglée.* »

Tel fut ce long combat, cette mésentente cordiale et constante. Est-ce par rancœur que Diallo, sur le coup, mobilisa ses amis, organisa des réunions, des assemblées, et fit si bien que le service du professeur Fontanel, où devait être opérée, le 30 octobre, Nicole Berneron, se trouva, ce matin-là, privé d'anesthésiste ? C'est ce qui contraignit Jean-Pierre Fontanel à demander au dernier moment au professeur Mériel de venir lui-même pallier la défaillance de l'anesthésiste qui était prévu, le docteur Guignard, et qui s'était fait délivrer, la veille, un certificat médical prescrivant un arrêt de travail de cinq jours...

Le respirateur, alors, avait-il été déjà saboté, comme le pense l'accusation, par l'élève du professeur Mériel pratiquement assuré de se venger ainsi de son patron ? Le fut-il, au contraire, par le patron lui-même, soucieux de dissimuler ainsi une défaillance ou une faute fatale pour une intervention sur une malade qu'il avait été contraint d'anesthésier au dernier moment ? Entre un Diallo sûr de lui à n'en plus finir et un Mériel dont un rapport déclare qu'il « *exerçait son autorité de manière solitaire et se déchargeait facilement de ses responsabilités sur ses collaborateurs* », quel choix faire ? Il est sûrement encore trop tôt pour le dire.

Maintenant, on va le regarder sous toutes ses coutures ce respirateur avec ses tuyaux, ses embouts, ses collerettes, ses repères bleus et blancs. Il est là au milieu de ce prétoire, pièce à conviction, machine à survie devenue arme d'un crime.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Société

Devant la cour d'assises spéciale de Paris

Nathalie Ménigon est condamnée à douze ans de réclusion

Nathalie Ménigon, l'un des quatre membres d'Action directe qui observent une grève de la faim en prison depuis quatre-vingt jours pour qu'il soit mis fin à l'isolement carcéral dont ils sont l'objet, a été condamnée, mercredi 17 février, à une peine de douze ans de réclusion criminelle pour avoir tiré sur des policiers en 1980.

La grève de la faim, de plus en plus critique, des dirigeants d'Action directe, commence à susciter des réactions. M. Robert Pandraud, ministre chargé de la sécurité, estime que *« faire la grève de la faim, c'est leur droit. On peut toujours faire des régimes amaigrissants »*.

De son côté, M. Pierre Juquin, candidat des rénovateurs à l'élection présidentielle considère que le *« terrorisme d'Etat n'est pas une réponse acceptable au terrorisme groupusculaire »*.

Enfin, les Verts demandent au ministre de la justice *« de prendre les mesures nécessaires pour que cesse cette grève de la faim, notamment en mettant fin à leur régime d'isolement »*.

Deux gendarmes et un médecin sont d'abord entrés dans le box. Avec force gestes, ils se sont demandé comment y faire pénétrer le fauteuil roulant de Nathalie Ménigon. Le médecin exigeait en effet que l'accusée comparaisse dans son fauteuil roulant pour pouvoir l'extraire du box en urgence et lui prodiguer des soins. Plus tard, au cours de l'audience, le fauteuil a été remplacé par une simple chaise. On a dû juger que cela suffisait.

Par la porte entrouverte, on apercevait dans la « souricière » un gendarme en gilet pare-balles brandissant nerveusement son fusil mitrailleur : il attendait l'entrée dans le box de Nathalie Ménigon. Comment décrire la jeune femme après 79 jours de grève de la faim ? Son pantalon flotte sur des jambes squelettiques qui ne la portent plus. Ses mains décharnées s'accrochent aux épaules des infirmiers qui la soutiennent. Chacun de ses petits pas de vieillarde semble lui être une souffrance. Qu'importe ! Elle est là. La cour d'assises du tribunal de Paris peut commencer de la juger pour cette fusillade de la rue Pergolèse, en 1980.

Car il faut à toute force la juger aujourd'hui cette vieille affaire de la préhistoire d'Action directe. Confortée par les avis de deux médecins qui viennent successivement à la barre assurer que Nathalie Ménigon est en état de comprendre les débats et d'y participer moyennant des suspensions de séance régulières – *« de trois quarts d'heure »* demande l'un, tandis que pour l'autre cinq minutes suffisent – la cour refuse de faire droit à la demande de Me Bernard Ripert, avocat des dirigeants d'Action directe, qui demande le renvoi du procès. *« Je serai présent, mais ma présence sera passive »* prévient alors l'avocat, qui dénonce ce procès dans lequel sa cliente comparaît *« avec une aiguille à perfusion dans le bras »*.

Interruptions et incidents

Mais il faut que justice passe. Demain, d'autres procès sont inscrits au planning de la cour. Même hachée par les suspensions, cette audience doit aller à son terme. Pour cela on devra, dans l'après-midi, perfuser Nathalie Ménigon, allongée sur une couverture à même le sol, dans la « souricière ». Plusieurs interruptions seront nécessaires dont la plus longue durera plus de deux heures, le temps de trouver une veine où planter l'aiguille et attendre que la perfusion fasse son effet.

L'interruption se prolongeant, le président Jean Saurel envisage même de poursuivre l'audience... en l'absence de l'accusée. Se déclarant *« stupéfait »*, Me Bernard Ripert se lève. A sa connaissance, assure-t-il, hors les cas de refus de comparaître, ou d'expulsion, une audience d'assises ne saurait se dérouler en l'absence de l'accusé. *« Et ma cliente ne refuse pas de comparaître »* précise-t-il. La cour passe outre et décide de continuer. On tiendra l'accusée informée, promet le président, et si l'avocat le souhaite, il pourra toujours *« faire valoir ses motifs devant la Cour de cassation »*, assure M. Saurel. *« Vous savez ce que c'est, les affaires qui traînent »*, soupire en privé le procureur, M. Daniel Barreyre, à l'attention des journalistes.

Me Ripert se lève alors, fait mine de ranger ses dossiers. Un instant, se profile l'ombre stupéfiante d'un procès sans accusée et sans avocat. *« Je regrette, mais je vous commets d'office »*, lance le président. *« Je ne peux pas être commis d'office, je n'appartiens pas au bureau de Paris »*, réplique Me Ripert. Pour résoudre cette question de déontologie, la cour fait mander le bâtonnier. Son intervention sera finalement inutile, Nathalie Ménigon ayant pu reprendre ses forces entre-temps.

Entre les interruptions et les incidents, la justice juge donc. Le président retrace d'abord la biographie de l'accusée : le père chef de chantier souvent absent, la mère décédée d'un cancer, en 1975, après cinq ans de souffrance. Les études abandonnées, le BEPC en poche pour tout bagage, Les petits boulots de caissière dans un magasin de confection de Barbès. Les trois ans de carrière à la BNP, ponctués des notes de ses supérieurs : *« Elément sérieux et travailleur »* – en 1975, Nathalie Ménigon se voit accusée de *« réciter sa leçon gauchiste comme un perroquet »* et *« d'adopter une attitude provocatrice et ironique en 1978 »*. Un expert psychiatre vient rappeler à la barre les conclusions d'un entretien, ancien de huit ans. Nathalie Ménigon aurait rencontré l'injustice en faisant la vaisselle, dans sa prime enfance, alors que son petit frère en était dispensé...

Mais la grande surprise des premières heures de ce procès vient de l'accusée elle-même : elle accepte de faire mine de participer. Par des onomatopées tout d'abord : *« Peut-être »*, *« C'est possible »*, *« Je ne me souviens pas très bien »*, répond-elle aux questions patelines du président. *« J'ai confiance en ce que vous avez écrit sur le papier »*, assure-t-elle à un moment. Mieux, même : de sa voix étouffée, ce pantin désarticulé, accroché à son box, sans cesse au bord de la défaillance, trouve la force de plaisanter. Alors qu'on détaille le nombre de coups de feu tirés, elle corrige le président qui parle de seize cartouches : *« Non, 7 et 8 font 15, n'oubliez pas que j'ai été employée de banque. »*

Un an de solitude

Alors, qui donc se retrouve dans le box ? se demande-t-on soudain. Est-ce la dirigeante d'Action directe ou la prisonnière brisée par un an de solitude et près de trois mois de jeûne, qui, dans son terrible flirt avec la mort, aurait retrouvé une innocence presque enfantine ? Lors de l'interruption suivante, Me Ripert vient expliquer à la presse que *« Nathalie Ménigon vient de prendre conscience de ce qui s'est passé au cours de cette audience. Elle ne réalisait pas ce qu'elle disait. Elle est effondrée. »*

De fait, ayant sans doute puisé dans la perfusion une éphémère vigueur, l'accusée retrouve, d'une voix raffermie, les accents de la combattante : *« Ce qui se déroule ici est inadmissible*, explique-t-elle. *Je n'ai pas les moyens de répondre comme je le voudrais. On me vole mon identité de révolutionnaire communiste. On me force à répondre à des mots par d'autres mots dans une atmosphère inconsciente. Dorénavant, je ne répondrai plus. Je n'ai pas la capacité d'assumer ce procès comme une personne humaine. »*

Elle tiendra parole. Toute la suite du procès se déroulera dans la plus parfaite indifférence de l'accusée. Un procès dont l'objet même ne présente qu'un intérêt secondaire. Oui, c'est bien Nathalie Ménigon qui, le 13 septembre 1980, rue Pergolèse à Paris, a vidé plusieurs chargeurs sur les policiers qui lui avaient tendu une souricière. Il n'y a là ni mystère ni matière à contestation. A-t-elle tiré deux ou trois chargeurs ? A-t-elle dégainé la première ou cru voir une arme dans les mains des policiers et redouté de se faire assassiner ? L'audience n'a pas permis d'éclaircir ce point.

Après s'être déclaré *« choqué par la froideur de l'analyse de Nathalie Ménigon*, pour qui *« un policier n'est qu'un obstacle sur la route de la liberté sans qu'elle pense une seconde que c'est aussi un être de chair et de sang »*, le procureur a requis quinze ans de réclusion criminelle.

Reconnaissant des circonstances atténuantes à l'accusée, la cour, après un bref délibéré, l'a condamnée à douze ans, concluant ainsi cette longue après-midi de happening médico-judiciaire.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

M. Pandraud : le droit aux « régimes amaigrissants »

Invité d'une convention des Clubs 89, réunis à Paris pour apporter leur soutien à la candidature de M. Jacques Chirac, M. Robert Pandraud, ministre chargé de la sécurité, a donné mercredi 17 février son avis sur la grève de la faim des membres d'Action directe. *« Faire la grève de la faim, c'est leur droit*, a expliqué le ministre. *On peut toujours faire des régimes amaigrissants. »*

Reprochant à *« une certaine intelligentzia »* et à *« une certaine presse »* leur émotion devant un jeûne volontaire, M. Pandraud préfère *« penser plus à M. Besse et au général Audran »*, deux des victimes des attentats d'Action directe.

M. Chalandon : le gouvernement « ne cédera pas au chantage »

Invité jeudi matin sur les antennes d'Europe 1, M. Albin Chalandon, ministre de la justice, a décaré pour sa part : *« Le gouvernement assurera* [la] *détention* [des membres d'Action directe] *dans des conditions décentes conformes aux règles de notre code de procédure pénale, mais il ne cédera sûrement pas à ce que j'appelle un chantage.*

» Il ne faut pas s'y tromper, ce qu'ils veulent, c'est continuer en prison la stratégie du terrorisme qu'ils pratiquaient à l'extérieur. Ce qu'ils veulent, c'est éviter d'avoir à répondre de leurs crimes devant la justice en faisant retarder leur procès. Ce qu'ils veulent, c'est faire reculer l'Etat. »

Pour M. Chalandon, il s'agit d'une *« demi-grève parce qu'ils continuent à se nourrir de vitamines. C'est ce qui explique qu'ils sont encore en vie »*.

Le ministre a ajouté que leurs conditions de détention *« ne sont pas différentes »* de celles des autres détenus des prisons françaises. *« Ils sont simplement isolés, un par cellule, et combien de détenus dans nos prisons, qui sont à quatre ou cinq par cellule, ne souhaiteraient d'ailleurs pas être dans cette situation »*, a ajouté M. Chalandon.

M. Jean-Pierre Pierre-Bloch a été inculpé d'infraction au code électoral

M. Jean-Pierre Pierre-Bloch (UDF) a été inculpé, mercredi 17 février, d'infraction au code électoral par M. Claude Grellier, juge d'instruction à Paris. Quelque temps avant la fin de la campagne électorale de 1986, M. Pierre-Bloch, adjoint au maire de Paris, avait fait circuler dans les rues de la capitale des camions publicitaires recouverts d'affiches le représentant, ainsi que son coéquipier, M. Jacques Dominati, député (UDF) de Paris. La similitude des faits reprochés aux deux candidats pourrait conduire à l'inculpation prochaine de M. Dominati, actuellement impossible du fait de la session extraordinaire du Parlement.

M. Pierre-Bloch a été inculpé d'infraction à l'article L-51 du code électoral qui interdit l'affichage politique hors des emplacements prévus à cet effet, pendant la durée de la campagne officielle, cela dans un souci d'équité entre candidats.

L'inculpation de M. Pierre-Bloch a été provoquée par une plainte avec constitution de partie civile déposée par les « verts » de Paris-Ecologie. Des responsables du RPR ont déjà eu maille à partir avec la justice en raison d'autres plaintes des « verts » pour des infractions voisines (*le Monde* du 27 novembre 1987).

M. Grellier avait saisi à Paris (19e), le 28 janvier, au siège d'une agence internationale de publicité dirigée par M. André Cohen, des comptes relatifs aux dépenses engagées par MM. Pierre-Bloch et Dominati pour les besoins de leur campagne. Certaines factures sembleraient avoir été payées en espèces. Le dépouillement de cette comptabilité pourrait donner lieu à d'autres inculpations.

A sa sortie du bureau du juge, M. Pierre-Bloch a déclaré : *« J'ai été inculpé d'infraction à l'article L-51 du code électoral. Il y a eu une enquête de la police pour savoir s'il n'y avait pas de fausses factures. L'enquête a permis d'établir que la campagne avait été payée d'une façon régulière. Le juge n'a retenu contre moi que l'infraction à l'article L-51 du code électoral. Il est à noter que l'affichage mobile ne rentre pas dans le cadre des articles du code électoral qui ne concerne que l'affichage classique, ce qui risque de faire jurisprudence et va permettre de définir les droits des candidats. »*

EN BREF

● **Incendie criminel à le poste de Lannion.** – Les locaux de la poste principale de Lannion (Côtes-du-Nord) ont été endommagés, mercredi soir 17 février, par un incendie criminel. Des inscriptions et des affichettes portant le sigle d'un mouvement autonomiste « Stourm Ar Brezhoneg » (le combat pour la langue bretonne) ont été trouvées sur place, mais jeudi matin le mouvement a démenti toute participation à cette action.

● **Trois fillettes périssent dans un incendie à Paris.** – Trois petites filles âgées de neuf mois, deux et quatre ans, sont mortes carbonisées dans un incendie mercredi soir 17 février. Le sinistre s'est déclaré peu après 19 heures dans l'appartement qu'elles habitaient au premier étage d'un immeuble situé au 44, rue de la Folie-Méricourt à Paris (11e). Il ne s'est pas étendu aux quatre étages supérieurs de l'immeuble, mais la fumée s'est rapidement propagée et a intoxiqué une trentaine de personnes. Celles-ci on été évacuées par les pompiers et hospitalisées. Les trois fillettes, qui appartenaient à une famille de cinq enfants, étaient seules lorsque l'incendie a éclaté.

● **Un colloque sur l'identité française.** – Le Grand Orient de France organise à Paris le samedi 20 février, à partir de 9 heures, un colloque sur le thème « Etre Français aujourd'hui », avec la participation de MM. Albert Jacquard, auteur d'*Eloge de la différence*, Michel Caron, délégué régional du Fonds pour les travailleurs immigrés, Michel Hannoun, député (RPR) de l'Isère, Paul Lagarde, professeur de droit, Alain Finkielkraut, philosophe et écrivain, et Arezki Dahmani.

Détournements de fonds à l'AS Saint-Etienne

Un comptable écroué

SAINT-ÉTIENNE
de notre correspondant

Le comptable de l'Association sportive de Saint-Etienne a été inculpé, mercredi 17 février, d'escroquerie, d'abus de confiance et de faux en écriture et écroué. Gérard Guillot, âgé de quarante deux ans, est soupçonné d'avoir détourné à son profit une somme de plus d'un million et demi de francs sans attirer, pendant plusieurs mois, l'attention des dirigeants du club de football. Le comptable aurait reconnu avoir gardé à plusieurs reprises une partie de la recette après les matches à domicile et équilibré ses comptes au moyen de chèques provenant des sponsors.

Gérard Guillot avait commencé à détourner des sommes modestes, puis ses prélèvements s'étaient aggravés depuis le dernier championnat. Soucieux d'éviter de voir se raviver le souvenir du scandale financier qui avait touché le club en 1982, M. André Laurent, président de l'AS Saint-Etienne, a tenu, mercredi, en révélant l'escroquerie à la presse, à *« ramener l'affaire à ses justes proportions, à savoir la malhonnêteté d'un comptable »*.

J.T.

DÉFENSE

Au conseil des ministres

Nominations militaires

Sur la proposition du ministre de la défense, M. André Giraud, le conseil des ministres du mercredi 17 février a approuvé les promotions et nominations suivantes.

● MARINE NATIONALE. – Est élevé au rang et à l'appellation d'amiral, le vice-amiral d'escadre Alain Denis, nommé inspecteur général de la marine nationale, en remplacement de l'amiral René Beaussant, qui atteint la limite d'âge de son rang le 16 avril prochain.

[Né le 24 août 1928 à Cannes et ancien élève de Navale, Alain Denis a successivement commandé l'escorteur côtier le *Pringent* (1960), l'aviso-escorteur *Victor-Schoelcher* (1971), et la frégate *Duguay-Trouin* (1975). En 1978, il commande l'Ecole navale et, en 1981, il est sous-chef d'état-major « matériel » à l'état-major de la marine. En 1984, Alain Denis commande l'escadre de la Méditerranée à Toulon et devient major général de la marine en 1986. Il était vice-amiral d'escadre depuis novembre 1985.]

Est élevé au rang et à l'appellation de vice-amiral d'escadre, le vice-amiral Yves Goupil, qui est nommé major général de la marine nationale.

Sont promus : vice-amiral, le contre-amiral Hervé Le Pichon ; contre-amiral, le capitaine de vaisseau Louis Le Hegarat.

Est nommé commandant l'aviation embarquée et le groupement des porte-avions, le contre-amiral Michel Debray.

● ARMÉE DE TERRE. – est élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, le général de division Bernard Dupont de Dinechin, nommé major général de l'armée de terre en remplacement du général Albert Biard qui atteint la limite d'âge de son rang le 27 mars.

Sont promus : général de division, les généraux de brigade Michel Couture et Patrice Laumondais ; général de brigade, les colonels Jacques Massé, Etienne Madrence et Philippe Rémond.

Est nommé : inspecteur de la défense opérationnelle du territoire, le général de division Jean Cot.

● AIR. – Sont promus général de brigade aérienne, les colonels Claude Rossello, René Huerre et Philippe Englinger.

Sont nommés : commandant les écoles de l'armée de l'air, le général de brigade aérienne Bernard Gouyon ; commandant en second la défense aérienne et les forces de défense aérienne, le général de brigade aérienne Roger Mathieu ; directeur de la circulation aérienne militaire et vice-président du conseil supérieur de l'infrastructure et de la navigation aérienne, le général de brigade aérienne Claude Signoret ; directeur adjoint des centres d'expérimentations nucléaires, le général de brigade aérienne Claude Stengel.

● ARMEMENT. – Sont promus : ingénieur général de première classe, les ingénieurs généraux de deuxième classe Jean Bodenez et Michel Colin de Verdière ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef Yves Daubas, Marcel Le Guen, Yves David, Daniel Doyen, Maurice Mellano et Bernard Mounerie.

Sont nommés : directeur du service de la surveillance industrielle de l'armement, l'ingénieur général de première classe Gilbert Beringer ; directeur régional (Paris) du service de la surveillance industrielle de l'armement, l'ingénieur général de deuxième classe Guy Chariet.

● **Deux supercalculateurs commandés par le CEA.** – Le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) vient de passer commande de deux supercalculateurs à la firme américaine Cray Research Inc. pour un montant de 13 millions de dollars, soit un peu plus de 75 millions de francs. Ces deux nouvelles machines, un Cray X-MP/14 SE et un Cray X-MP/28, seront installées l'une au centre d'études nucléaires de Cadarache (Gard) au cours du premier trimestre de cette année et l'autre au centre de Saclay (Essonne) pendant le troisième trimestre.

CAMPUS

L'aventure au Québec

L'OFFICE franco-québécois pour la jeunesse a vingt ans. Depuis sa création, en février 1968, soixante mille jeunes Français et Québécois ont participé à ses programmes d'échanges, qui ont tissé un réseau unique de solidarité, de relations professionnelles et de coopération dans les secteurs les plus divers. Pour mieux répondre aux besoins des jeunes de tous les milieux, l'Office n'a pas joué uniquement la carte « voyages découvertes-jumelages », mais aussi le « partenariat » pour la réalisation d'entreprises communes.

Organisme bigouvernemantal, mais doté de la personnalité juridique, l'Office demeure donc un des points forts de la francophonie. Cette année encore, il apportera son aide à divers projets réservée à des jeunes de dix-huit à trente-cinq ans : stages pratiques dans le cadre de la formation professionnelle, coopération inter-universitaire, développement des liens entre associations ou voyages d'études.

A l'occasion de cet anniversaire, l'Office lance le *« Grand Prix de l'aventure au Québec »*, destiné à concrétiser un projet d'aventure sportive de qualité (inscription jusqu'au 25 mars). Et pour sensibiliser les jeunes Français et Québécois à l'avenir de leur langue et de leur culture, il organise un concours de *« nouvelles d'anticipation sur la francophonie »*. On devra, par exemple, imaginer quels seront, dans les premières années du troisième millénaire, la place de la francophonie dans le monde et les défis qu'elle devra relever pour ne plus apparaître comme une citadelle assiégée face à la culture anglo-saxonne. Mais toutes les questions et leurs réponses sont possibles. Les manuscrits sont à déposer à Paris ou à Montréal avant le 31 mai.

J. P.

(Office franco-québécois, 5, rue Logelbach, 75847 Paris Cedex 17. Tél. : (1) 47-66-04-76.)

Aide juridique

Les étudiants du DESS administration locale de la faculté de droit de l'université de Reims viennent de créer une association Aide juridique et conseil aux collectivités locales. Cette association s'adresse également aux divers organismes et personnes impliqués dans la vie locale.

(A.J.C. Collectivités locales, 57 *bis*, rue P.-Taittinger, 51100 Reims. Tél. : 26-06-21-21.)

Hystérie et paranoïa

Les séminaires psychanalytiques de Paris proposent, les mercredis 2 mars, 13 avril, 18 mai et 8 juin, un enseignement sur l'hystérie, la psychose de l'enfant et la paranoïa.

(Séminaires psychanalytiques de Paris, 62, rue de Seine, 75006 Paris. Tél. : 46-33-32-93.)

Image informatique

Les élèves de l'Ecole universitaire d'ingénieurs de Lille (EUDIL) organisent le 18 mars une journée-conférence sur le thème L'image informatique dans la production industrielle ». Universitaires et industriels feront le point sur l'état des recherches dans ce secteur et des applications qui s'y rapportent.

(EUDIL-Université des sciences et techniques, 59655 Villeneuve-d'Ascq Cedex. Tél. : 20-43-46-08.)

Patrimoine

Les étudiants du DES de gestion du patrimoine et la jeune chambre économique de Clermont-Ferrand organisent les 10, 11 et 12 mars prochain, leur deuxième « Carrefour de l'épargne et du placement 1988 ». Les locaux de la faculté seront donc ouverts aux visiteurs pour leur permettre de recueillir les informations nécessaires à la gestion de leur patrimoine.

(Faculté des sciences économiques, 41, boulevard Gergovia, 63002 Clermont-Ferrand Cedex. Tél. : 73-93-84-20.)

هكذا من الاصل

Le Monde DES LIVRES

CARLOS FREIRE

Michel Leiris : un homme discret pour des confessions extrêmes.

Le miroir brisé de Michel Leiris

A cor et à cri : *une leçon de littérature autobiographique*

A QUATRE-VINGT-SIX ans, Michel Leiris continue d'exercer le métier d'agent secret. Il a beaucoup voyagé. De l'Afrique fantôme de sa jeunesse, il est passé à l'Age d'homme, non sans faire un détour par l'Espagne tauromachique. Mais il aimait, il aime toujours autant la clandestinité. Dans son dernier livre, *A cor et à cri*, Michel Leiris s'interroge sur ce personnage délaissé par la mode, qui *« cessa bientôt d'écrire, puis même de parler »* pour se venger du silence dont il était devenu la victime. Etrange histoire qui en dit long sur le malheur d'être ignoré dans les sociétés du paraître.

Michel Leiris préfère l'incognito. Il refuse d'être un *« gibier de presse »*, et la République des lettres ne fait que l'apercevoir. Seule, peut-être, sa concierge le rencontre. Souscrirait-elle au portrait qu'il trace de lui-même (*« Parisien parmi des millions, un vieux petit monsieur mis sobrement mais avec attention, sans barbe ni moustache et la tête rase, qui n'arrive plus à trouver dans l'écriture un moyen de ne pas être pétrifié à la vue de la Méduse qui loge en lui »*) ?

Le paradoxe veut que cet homme discret se prête à des confessions extrêmes. Même si la chose s'accomplit au détriment de soi, il entend se mettre au net et aller jusqu'au bout de son entreprise. Pour lui, c'est *acquitter sa note*. Michel Leiris se considère comme l'obligé de Michel Leiris. Et le vieux monsieur donne encore une leçon de littérature autobiographique.

Le hurlement d'Artaud

On ne saurait raconter sa vie comme une histoire. Les apparences tranquilles du récit continu sont le plus souvent une tromperie, car elles rendent cohérent ce qui était divers et dispersé. Obéissant aux caprices d'une mémoire indocile et réfractaire à l'ordre, Michel Leiris se dévisage dans des fragments de souvenirs qui ressemblent aux morceaux d'un miroir brisé... Ce petit genre a mauvais genre dans le paysage littéraire actuel. Tant pis ! Ce mauvais sujet de Michel Leiris préfère les inconstances de la vérité aux certitudes du mensonge.

Au gré de ses réminiscences, il médite successivement sur le cri, la parole et le chant. Il se rappelle *« la plainte sans nom »* qu'un de ses amis proféra, comme *« quelqu'un qui reçoit un coup bas »*. Mais la plainte de cet homme était dictée par le désespoir d'amour qui s'abattait sur lui, à la façon d'un oiseau rapace. Michel Leiris entend toujours le hurlement que poussa Antonin Artaud devant une assemblée respectable, sinon guindée. Quelque chose de plus que la bienséance était menacé, car le cri est ressenti comme un *« ensauvagement de la voix »*. Michel Leiris, qui a fréquenté les Dogons, nous apprend que ce peuple relie *« la parole et le tissage »*. Dès lors, *« on peut assurer que le cri, avec sa violence abrupte, est (...) un trou qu'une déchirure dans le tissu de la vie civilisée »*.

A quoi sert la parole ? A dissimuler ses sentiments, à *« formuler un désir »*, à *« annoncer une nouvelle »*, ou à *« donner un ordre »*. Elle sert aussi à conjurer le silence. Michel Leiris s'étonne que l'on évoque le passage d'un ange pour signaler le retour de cette mauvaise bête dévoreuse. Double face des humains : ils recherchent le silence pour se délivrer des tumultes, et s'en effrayent quand il s'installe. Ensuite, ils s'efforcent de le *meubler* avec des moyens d'infortune, mais le silence dénonce les propos qui *sonnent vain*. Notre commerce avec les autres nous permet toutefois de ruser souvent avec la bête vorace, de la distraire et de l'évincer. Lorsqu'elle est vraiment apprivoisée, nous connaissons le luxe de ces conversations qui traitent de la pluie, du beau temps, des mœurs de l'époque ou de ses travers et qui s'interrompent, par moments, sans avoir peur.

Le sens de l'hospitalité

Tout cela, Michel Leiris ne le dit pas nécessairement, mais il procure à ses invités l'occasion de le dire. Ce qui distingue les grands écrivains, c'est leur sens de l'hospitalité. Et leur manière d'éclairer les choses sans les dépouiller de leur mystère. Quand on se trouve dans une maison de campagne soudain privée de lumière, à l'heure du dîner, on est reconnaissant envers la personne qui découvre des bougies au fond d'un tiroir. Le lecteur de Michel Leiris éprouve la même sorte de gratitude à son égard.

La chère Mme de Sévigné – qui était la meilleure dans cet art de converser auquel s'exerçait le dix-septième siècle, avec des enthousiasmes de débutant – employa l'expression *« à cor et à cri »* pour dépeindre l'impatience d'un archevêque réclamant son coadjuteur. Michel Leiris n'a pas les façons d'un prélat. Il semble approuver la *« confidence de bout du rouleau »* que lui fit une vieille parente : *« Je ne crois pas en Dieu... Dieu est une métaphore. »* Pourtant, il adresse des prières au langage : *« Que les mots me cherchent au lieu que je cherche mes mots ! (...) Que, ni héros ni ange, j'atteigne grâce à leur sorcellerie ma stature la moins dérisoire ! »*

On retrouve les Dogons. Car les mots, pour Michel Leiris, sont des gris-gris. Il écrit afin de *« noyer* (son) *tourment dans le blanc du papier »*. Afin que *« la vraie et ultime vérité – vérité sans phrase – cesse de* [le] *prendre à la gorge »*, et que, transformée par les vertus du langage, elle devienne *« source d'enivrement »*. Lorsqu'il réussit ce tour de magie, il appelle cela *chanter*. Mais, à la fin du livre, nous lirons les beaux aveux d'un homme qui désespère de ses prières et que saisit le sentiment de l'inexorable.

FRANÇOIS BOTT.

★ **A COR ET A CRI, de Michel Leiris, Gallimard, 188 p., 79 F. Gallimard réédite *l'Afrique fantôme* dans la collection « Tel » (656 p., 85 F).**

Les messes basses de Truman Capote

Prières exaucées, *un livre posthume moins drôle que vulgaire.*

EN mourant à la veille de ses soixante ans, en 1984, des suites d'une longue et savoureuse habitude et dans un regrettable accident de toxiques, Truman Capote laissa des milliers de lecteurs désolés et quelques vieilles dames des deux sexes en état d'alerte maximale. Allait-il, de l'au-delà, mettre ses menaces à exécution, la verrait-on enfin la vengeance du serpent à plumes ? Depuis 1966, il avait promis à son éditeur un ouvrage à l'enseigne de sainte Thérèse d'Avila (*« Il y a plus de larmes versées sur les prières exaucées que sur celles qui ne le sont pas »*), dans lequel il dévoilerait *« tout »* sur les coulisses de la société mondaine qu'il connaissait de près, comme un pou connaît son chien, en hôte ingrat.

D'autres ouvrages l'avaient distrait de son projet, toujours remis à plus tard, et on n'en connut que des extraits publiés en revue. Un peu de mystère flotta au moment de sa disparition. Où était l'infernal manuscrit ? Volé par un amant ? Caché dans une consigne automatique ? Ou simplement (c'est le plus vraisemblable) détruit par Capote lui-même ? Pour l'heure, il n'en reste que les trois chapitres parus dans *Esquire*, dont voici la traduction française.

Il y a peu de liens entre *Des monstres à l'état pur*, *Kate McCloud* et *la Côte basque*. L'auteur passe de l'un à l'autre en se tenant vaguement à la rampe incertaine d'un fil narratif assez lâche, sous le masque de P. B. Jones, un jeune homme de compagnie en mal de confession. Né bâtard, *« bébé abandonné au balcon d'un théâtre de Boulevard de Saint-Louis »*, élevé très tôt dans la chaude affection des camionneurs (*« Que n'aurais-je pas fait pour quelques cents de chocolat ? »*), il est entré au service de Miss Self comme call-boy tous azimuts, après avoir roulé sa bosse entre Tanger et Paris, à faire le zouave en public et le masseur en privé. Du gratin, il ne retient aucune bonne manière, sous prétexte que l'argent vite acquis n'est jamais distingué. Il n'est pas gêné pour autant de le dépenser allègrement et reconnaît ne pas valoir beaucoup mieux que les cocottes qu'il raille.

Vu par un bouffon comme Jones, au ras des courtepointes, le monde est égal à son grand appétit, fondu dans un seul carnaval, sans hiérarchie. Une fausse comtesse vaut un vrai banquier, un danseur, une courtisane. Faulkner est un ivrogne obsédé des Lolitas, Sartre un *« louchon »*, Beauvoir une *« taupe »*, Koestler un *« nabot agressif »*, Camus est *« grêle, soupçonneux »*. D'ailleurs, Paris est un *« pissoir en crue »*, les Français chargés de péchés (suspicion, ladrerie, cupidité, méchanceté, pas moins), c'est à peine si la France ne doit pas son salut à la seule présence du bar du Ritz, où tant d'Américains vinrent s'échouer, pensant que c'était un endroit convenable. Au Ritz, au champagne et surtout à la verveine, bizarrement promue au rang d'opium revigorant.

Vendre la mèche intime

Peu importe, au demeurant, les souvenirs confus de P.B. Jones, son propos est limpide : balancer le plus de monde possible, vendre la mèche intime, secrète, dénoncer avec un zèle de puritain celles et ceux qui partagent les mêmes mœurs que lui, dont l'essor est tel qu'on hésite à jurer que la nature est vraiment contre. Ainsi, untel et tel autre, Paul de Grèce, James Dean, mais oui, et Montgomery Clift... vrai ou faux, qui s'en soucie, la technique de Capote est d'accumuler les noms, de « mouiller » un maximum de personnes et de disposer des célébrités dans le tableau pour accréditer le tout. Ce n'est plus une peinture, mais une rafle ; plus un pamphlétaire, un délateur hystérique.

Ce que Proust avait pu révéler, à travers des filtres et des transpositions, n'était pas moins dangereux pour l'auteur que la matière de ces *« prières »*. Mais on est bien loin, avec ces alcools vitriolés, des alambics de la distillation proustienne. Plus Capote frappe dur et bas, plus il est faible, comme en témoigne son style relâché moins drôle que vulgaire.

MICHEL BRAUDEAU.

(Lire la suite page 19.)

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Autour de l'œuvre de Gustave Flaubert

Emma, c'est vous et moi

« AU lieu de faire une œuvre, il est peut-être plus sage d'en découvrir de nouvelles sous les anciennes. » C'est Flaubert qui écrivait cela à Louise Colet en janvier 1847. Il parlait de professionnel à professionnelle. Il ignorait qu'un jour, enfin, tout lecteur digne de ce nom se considérerait, comme l'amateur d'art, de la *« boutique »*, et prendrait plaisir à savoir comment c'est fait, une histoire inventée. Madame Bovary se suicidera-t-elle ? Le bonheur de lire ne consiste plus à attendre des dénouements dévoilés d'avance par tous les bons résumés scolaires, mais à se demander avec les professeurs, ne serait-ce que pour mieux connaître notre propre imaginaire – car enfin si Emma c'est lui, Gustave c'est aussi vous et moi, – à se demander, dis-je, où diable les auteurs vont chercher tout ça...

C'est très exactement à cet étonnement naïf que tâchent de répondre, sur le ton docte qui les justifie, les récentes disciplines universitaires baptisées *critique génétique* et *narratologie*. A l'aide des plans, correspondances et brouillons qui ont précédé le texte définitif, surprendre comment le récit s'est transformé et tend, c'est là sa plus grande séduction, à nous métamorphoser nous-mêmes : telle est, dans *Métamorphoses du récit*, l'ambition de Raymonde Debray Genette, appliquée à Flaubert parce que c'est l'*« homme-plume »* de Croisset qui a ouvert la crise moderne du roman, et parce qu'il a laissé, on va le voir dans un instant, une masse de documents préparatoires sans égale.

ON sait, en particulier par les lettres à Louise Colet, le défi que s'était lancé l'auteur de *Bovary* : s'absenter totalement de ce qu'il racontait, s'interdire la moindre réflexion personnelle. Il n'y est pas parvenu, bien sûr. Et ses manquements au contrat initial deviennent des informations majeures. Qui, sinon le narrateur, décrète que le bourg d'Yonville est couché le long de la rive *« comme un gardien de vaches faisant sa sieste au bord de l'eau »* ? Qui, sinon l'auteur et selon un art de la suggestion dont nous faisons nos délices, associe la sensation de *« berges glissantes »* ou de *« ravennes fléries »*, lors de la visite d'Emma chez sa nourrice, aux prémices d'adultère et aux relents de faute morale ?

L'intérêt des brouillons est de renseigner moins sur le développement d'un projet arrêté que sur ce qui l'a démenti, sur ce qui est advenu au fil de la plume, sur les bonheurs inopinés de la création. En cela, ils posent plus de questions que le texte abouti ne peut fournir de réponses. Peu d'approches scientifiques de l'écriture réservent à ce point la part du mystère. Claudine Gothiot-Mersch en avait déjà fait la preuve, dans sa *Genèse de Bovary* (1966) ; Raymonde Debray Genette aussi, dans son article de revue *la Chimère et le Sphinx*, repris ici.

MÉTAMORPHOSES DU RÉCIT jette une lumière particulièrement frappante sur les diverses méthodes de *description*, que l'on pourrait classer par ordre d'effacement croissant du romancier. Balzac, c'est connu, ne s'embarrasse d'aucun scrupule. Il pénètre dans les rues de Saumur, puis dans la maison Grandet, avec l'aplomb rationaliste d'un cinéaste poussant son « travelling avant ». Stendhal aurait aimé éviter les inventaires matériels, qu'il détestait, mais il n'y échappe pas : *le Rouge et le Noir* s'ouvre sur une visite presque balzacienne de Verrières, avec recours à un « voyageur » anonyme, auquel le lecteur est sommé de s'identifier. Au fait, le fameux *« miroir que l'on promène le long d'un chemin »* et qui est censé définir sa manière romanesque, Stendhal ne nous dit pas qui le tend ni qui est supposé le regarder...

Alors que Balzac et Stendhal visent moins à donner le sentiment d'espace que de temporalité, Flaubert combine les deux données à égalité. Soit que les choses apparaissent à un narrateur omniscient, soit qu'elles passent par le regard d'un des personnages, la description flaubertienne obéit au même glissement : de l'exposé d'histoire et géographie vers un fouillis de petits détails, ustensiles de ferme ou bibelots de salon, véritables points de suspension qui font basculer la myopie minutieuse du peintre dans l'aveuglement, et l'hyperréalisme dans le fantastique.

(Lire la suite page 17.)

Cette langue qu'on croyait connaître...

HENRIETTE WALTER

LE FRANÇAIS DANS TOUS LES SENS

Ses charmes et ses contradictions. Tel qu'on le parle, tel qu'on l'écrit et tel qu'on l'aime.

ROBERT LAFFONT

A LA VITRINE

ESSAIS

Le mythe n'a pas bonne presse

Malgré les efforts de la philosophie et des sciences humaines pour réhabiliter le mythe, le mot n'a pas bonne presse, chez les croyants des Révélations historiques en particulier. On le laisserait volontiers aux Grecs et aux « païens ». Il existe pourtant bel et bien des mythes — des récits fondateurs — dans la tradition juive, en particulier dans le livre de la Genèse, à commencer par les célèbres récits de la Création. Néanmoins, dans la Bible « canonique », la pureté monothéiste a eu tendance à les réduire radicalement.

Il n'en va pas de même dans les commentaires ultérieurs, Talmud et midrash, qui ne se font pas scrupule d'en raconter, pour justifier des préceptes, des coutumes et des rites incompréhensibles sans eux. La différence entre mythes grecs et mythes hébreux serait précisément le souci moral et politique de ces derniers. Les soixante et un mythes hébreux rapportés par Graves et Pitai sont directement extraits de la Bible ou reconstitués par eux à partir de versets bibliques isolés, mais plus encore à partir du Talmud et du midrash, avant d'être commentés avec précision. C'est clair et instructif, peut-être excessivement comparatif : mais la comparaison a l'avantage de restituer tout l'univers mythique du Proche-Orient ancien.

JEAN-LOUIS SCHLEGEL.

★ **LES MYTHES HÉBREUX, de Robert Graves et Raphaël Pital, traduit de l'anglais par J.-P. Landais, Fayard, 294 p., 120 F.**

L'homme et le « progrès »

Robert Lattès fait partie de ces mutants qui ont compris à temps que pour être bien dans sa peau, à l'époque de la diffusion rapide des techniques nouvelles, il suffisait d'avoir une teinture de chacune d'elles et, pour le reste, de se comporter en « honnête homme », constamment adaptable et passionné de lecture, de musique, de cinéma, de peinture, enfin de disciplines qui ne servent à rien pour l'augmentation du *cash flow* de l'entreprise qui vous fait vivre.

Aujourd'hui directeur d'un grand établissement financier, il répond aux questions de Georges Suffert, qui s'est fait, pour la circonstance, une tête un peu trop poussée de Huron. Le thème choisi est « le défi de l'innovation », et l'un des chapitres les plus féconds est celui qui pose la question : est-il indispensable d'aller si vite ? L'homo sapiens peut-il s'adapter à ce mouvement perpétuel et de plus en plus frénétique ? Ce que nous appelons « progrès » est-il bon pour l'homme ?

Robert Lattès répond : le mouvement, c'est la vie. Si la crise, c'est le déséquilibre, la vie, c'est-à-dire l'évolution, c'est l'équilibre dans une succession de déséquilibres. Ce que nous vivons, c'est un processus d'adaptation. Les transformations des mentalités sont toujours lentes, Fernand Braudel l'a bien montré, mais finalement le changement technique est assez bien absorbé, parce qu'il y a une espèce de régulation entre l'invention technique et les habitudes des hommes.

Notre auteur a raison de dire que la curiosité, la soif de connaissances sont inhérentes à l'esprit humain et que l'on n'arrêtera pas le « progrès », mais, dans ce cas, l'on ne voit pas comment ce serait *« à l'ensemble des scientifiques de définir les limites à leurs recherches »*, puisque non seulement ils sont juge et partie, mais en outre, ils sont plus avides que tous les autres de faire avancer la connaissance. La société a, seule, semble-t-il, le pouvoir de crier casse-cou devant certaines dérives de la recherche, dont ne parle pas assez Robert Lattès.

Il reste que son livre est au centre d'un puissant débat qu'il contribue à alimenter avec l'alacrité qu'on lui connaît.

P. D.

★ **L'APPRENTI ET LE SORCIER, de Robert Lattès, Plon, 200 p., 70 F.**

● EN POCHE

● Une nouvelle collection exploitant le fonds de l'éditeur qui la publie, a vu récemment le jour : « La bibliothèque Albin-Michel ». Une présentation agréable et une première sélection de qualité la mettent sur les rangs de celles qui existent dans cette catégorie — « Les cahiers rouges », Grasset, « L'imaginaire » Gallimard ou « La bibliothèque cosmopolite », de Stock. Parmi les premiers titres citons *l'Anthologie de l'amour sublime »*, de Benjamin Péret, *l'Abbé Jules*, un roman anticlérical d'Octave Mirbeau ; un récit historique d'Henri Béraud, *le Vitriol de la lune ;* et aussi Chardonne *(l'Epithalame)* et, pour les étrangers : Erskine Caldwell et Thomas Mann.

● Deux nouveaux titres dans la collection « Folio-Essais » : *le Banquet* de Platon, dans la traduction de Robin avec une préface de François Châtelet, et *le Sacré et le Profane*, une *« Introduction générale à l'étude phénoménologique et historique des faits religieux »* écrite par Mircea Eliade en 1956.

● Georges Duby, qui vient d'être reçu à l'Académie française, avait publié en 1979 une série d'études sur *Hommes et structures du Moyen Age*. La collection « Champs » chez Flammarion réédite ces textes, en deux volumes ; *la Société chevaleresque* et *Seigneurs et Paysans* (nos 181 et 182).

● Le *Don Quichotte* de Cervantès, dans la traduction que Jean Cassou avait réalisée pour « La Pléiade » à partir des traductions françaises du dix-septième siècle, est repris en deux volumes en folio (nos 1900 et 1901).

● Dans « Les cahiers rouges » (Grasset), un récit de Primo Levi, *la Trêve*, qui raconte la libération des camps en 1945 et le retour d'un groupe de prisonniers italiens. Traduit de l'italien par Emmanuel le Joly.

● « Le livre de poche » reprend quelques succès récents de librairie : *les Funérailles de la sardine*, roman avec lequel Pierre Combescot obtenait le prix Médicis en 1986 (no 6396) ; *la Colère de l'agneau*, de Guy Hocquenghem, publié en 1985 (no 6373) ; enfin l'essai d'Elisabeth Badinter, *L'un est l'autre*, paru en 1986 et qui parle sur un nouvel « équilibre » entre l'homme et la femme (no 6410).

ÉCRITS INTIMES

Les acidités d'Alain Blanc

La revue *Poésie présente* (éditions Rougerie, Mortemart, 87330 Mézières-sur-Issoire) consacre sa dernière livraison (no 65, 168 pages, 60 F) aux maximes, aphorismes et dires brefs. Roger Judrin, Alain Andreucci, Armand Monjo et Seng Ts'an (traduit du chinois par Michel Seuphor) sont au programme ; mais la contribution la plus singulière est celle d'Alain Blanc.

Ce pessimiste hors norme écrit des aphorismes pour pouvoir ricaner à distance de lui-même et, accidentellement, des autres lorsqu'il n'est pas trop fatigué. Bien qu'il considère le suicide comme *« un cas spécifique de légitime défense »*, Alain Blanc s'accorde un délai de réflexion chaque fois qu'il a le loisir d'assister à un enterrement.

Les acidités d'Alain Blanc sont toutes plus réjouissantes les unes que les autres. Parfois, l'auteur se démaquille et apparaît alors un homme tendre pour qui *« les arbres écrivent leur vie avec des feuilles mortes »*.

PIERRE DRACHLINE.

Les offrandes de Christian Bobin

Pour retrouver le chemin parcouru depuis l'enfance, Christian Bobin sème derrière lui des livres aussi discrets que les cailloux du Petit Poucet. On en compte huit aujourd'hui, qui tiendraient aisément tous ensemble dans un cartable d'écolier, mais chaque page, chaque ligne, touche le cœur à vif. Qui a jamais serré la vérité de plus près, assemblé les mots avec un tel bonheur qu'en avouant leur impuissance à traduire l'émotion, restituer l'enchantement, apaiser l'inquiétude, ils nous émeuvent, nous enchantent, nous apaisent ? L'auteur semble découvrir en même temps que le lecteur une sagesse lumineuse dont l'éclat l'éblouit, la perfection l'intimide. Il s'en approche sur la pointe des pieds, un doigt sur la bouche et soupire : *« La grâce d'un seul jour, comme la retenir ? »* Quelle langue inventer pour lui rendre l'hommage qu'elle mérite ? Heureux Matisse qui *« peint avec des ciseaux, découpant même le ciel des orages de vin pur et des printemps de soie bleue »* ! L'écrivain, lui, doit patienter, la plume en l'air, guettant un temps hors du temps, *le Huitième Jour de la semaine*, le terme de sa pénitence. En silence, il prépare ses offrandes : des fruits, des fleurs, des feuilles et des branches, quelques bribes de chanson, de très anciens souvenirs qu'éclaire le rire d'une petite fille. S'il *« écrit très peu mais encore trop »*, c'est pour nous enseigner et s'apprendre à lui-même : *« l'art d'écouter ce qui n'est pas dit »*.

De sa vie, il ne parle guère, faute, prétend-il, d'événements à signaler. Ce qu'il nous livre appartient à tout le monde : *« le va-et-vient entre la solitude et l'amour »*, *« les grands sentiments qui entrent dans l'âme comme les loups dans la ville »* ou *« la pluie qui met un peu d'automne sur l'été comme une tache sur une pomme »*. Derrière lui, on devine une maison, la silhouette d'une femme, l'ombre vive d'une enfant, ceux qu'il aime *« et qu'il espère encore, même quand ils sont là »*. Est-il plus exacte définition de l'amour ? Il a tant à leur dire que, durant leur sommeil, il leur adresse *Lettre pourpre* ou *Lettre d'or*. Ses phrases glissent au fil du papier comme *« les araignées d'eau qui inventent la légèreté d'une voie entre les deux éternités massives de la terre et de l'eau »*. Elles tissent d'un volume à l'autre une toile diaphane, sans début ni fin, qui porte en filigrane le secret de sa raison d'être. Libre à chacun d'y déchiffrer la sienne.

GABRIELLE ROLIN.

★ **LE HUITIÈME JOUR DE LA SEMAINE, de Christian Bobin, éditions Lettres vives, distribution Distique, 80 p., 59 F.**

★ **LETTRE D'OR, de Christian Bobin, éditions Fata Morgana, 55 p., 48 F.**

HISTOIRE

Tout l'éclat de l'hiver

Voici l'histoire intime d'une saison qu'on dit si souvent « morte ». Martin de la Soudière est un ethnologue assez poète, un savant trop amoureux des mille parfums de la vie pour n'avoir pas subodoré qu'on pouvait dire l'hiver, là-haut, quelque part en Margeride, quand souffle la « burle », là où naguère il savait « cueillir la montagne » (voir *le Monde* du 8 août 1986). Car l'hiver fait parler le villageois transi ; il conte la différence, loin du citadin surchauffé et fébrile, à l'écart du bourgeois calfeutré. L'hiver, il faut savoir y vivre quand le gel et la neige décupient l'altérité du monde. Dès qu'on y a pris ses quartiers, le regard se fait plus vif et plus clair sur les êtres et les choses.

Un livre de cette trempe ne s'oublie pas. On y trouvera, il va de soi, l'inévitable « carnet de bord » du bon enquêteur reclus dans son hameau, dans l'attente du signal orange des engins du déneigement qui « fraisent » les congères vers La Chavade, dans les mille rumeurs et les récits épiques qui tournent autour du « loto » de l'arrière-salle du bar-tabac, dans cette acuité de l'isolement qui pousse les patients de l'hiver au-delà d'eux-mêmes. Une autre vie s'installe, dans le silence blanc, souterraine comme le « tunnel » qui relie le paysan à son étable, plus personnelle, emplie des imaginaires de la détresse et de la vaillance.

Cette chronique d'un isolat est complétée par des raids chez le météorologue du sommet de l'Aigoual, chez les gars des Ponts et Chaussées de l'Ardèche qui déblocquent chaque jour la campagne immobile. Elle saute de montagnes tempérées en espaces canadiens, elle jongle avec les dictons et les poèmes, les images et les drames. Elle braconne avec bonheur.

Cet hiver décliné jusqu'à plus soif, plein d'histoire et de veillées, est un mode de vie et un espace à rêves. Il fallait un bien fier talent pour le dire si haut, à l'heure des « sports d'hiver » à entrain mécanique. C'est fait, répétons-le, dans un de ces livres qu'on n'oublie pas.

JEAN-PIERRE RIOUX.

★ **L'HIVER, A LA RECHERCHE D'UNE MORTE-SAISON, de Martin de la Soudière. La Manufacture, collection « L'homme et la nature », 268 p. ill., 149 F.**

La passion de Julien et Marguerite

Diaboliques, dit Barbey d'Aurevilly à leur propos, et il écrivit, à la mémoire de ces amants maudits, *Une page d'histoire*. Quand la nouvelle parut, Julien de Ravalet et sa sœur Marguerite avaient été décapités place de Grève, plus de deux cents ans auparavant, en 1603. Marguerite avait dix-sept ans, son frère à peine vingt et un. Ainsi s'acheva dans une atmosphère de tragédie la passion incestueuse que Julien avait vouée à sa sœur, mariée à treize ans à un receveur des tailles beaucoup plus âgé qu'elle.

Après vingt mois d'une union malheureuse, Marguerite s'enfuit du domicile conjugal, et vécut avec son frère dont elle tomba enceinte. Le barbon trompé se mit à leur recherche. Commença une longue traque à travers la France, qui aboutit à l'arrestation des coupables à Paris. Ils furent condamnés à mort. Le peuple s'émut, demanda grâce à Henri IV, ne l'obtint pas. La Réforme, l'exigence de décence et de vertu obligèrent le roi à alléguer sa volonté de *« conserver l'autorité de la justice »*. Le 2 décembre 1603, Julien et Marguerite, pleurés par la foule, montèrent sur la scène du « théâtre » — ainsi désignait-on l'échafaud. Dans le rôle du bourreau, Jean Guilleume s'acquitta de sa tâche avec maestria.

Qui devait l'emporter, par la suite ? Les partisans de la « majorité morale », les maniaques de l'« édification » et du « redressement de la jeunesse » ou les quelques écrivains et littérateurs, tels Théophile Gautier et Barbey d'Aurevilly, pour lesquels Marguerite et Julien figurent dans le panthéon des amants légendaires ? Michel Carmona, historien, spécialiste de Richelieu, nous a livré, avec *Une affaire d'inceste*, une belle fresque de cet *« amour aux ailes sanglantes »*.

ROLAND JACCARD.

★ **UNE AFFAIRE D'INCESTE, de Michel Carmona, Perrin, 187 p., 85 F.**

POÉSIE

Rilke, février 1922...

Les *Elégies de Duino* sont, avec les *Sonnets à Orphée*, la pointe la plus pure de l'œuvre de Rainer Maria Rilke. Le 11 février 1922, du château de Muzot, dans le Valais suisse, le poète annonçait à son amie et bienfaitrice, la princesse Marie de Tour-et-Taxis, l'achèvement des *Elégies* commencées dix ans plus tôt à Duino : *« Ce fut une tempête qui n'a pas de nom, un orage dans l'esprit... »* Rilke voulut que cette œuvre devînt la *« propriété »* de la princesse, comme en témoigne l'épigraphe du recueil.

On connaissait déjà l'admirable correspondance avec Marie de Tour-et-Taxis (1) : les éditions Obsidiane ont récemment sorti de l'oubli les *Souvenirs* de la princesse, publiés en 1936, par Maurice Betz. Curiosité littéraire, ce livre, directement rédigé en français, n'apporte pas sur Rilke de lumières décisives. Il se situe davantage sur le versant « social », jamais négligé par l'intéressé, de la personnalité de Rilke.

Les *Sonnets à Orphée*, écrits en février 1922 à Muzot, sur le même lancée que les *Elégies*, viennent d'être publiés dans une nouvelle traduction, due à Roger Lewinter. Devant la richesse d'une œuvre étrangère, surtout poétique, on ne peut que se féliciter de disposer de plusieurs versions. Plus heurtée que celle d'Armel Guerne, qui figure dans l'édition des œuvres au Seuil, la traduction de Lewinter est probablement plus proche du texte allemand.

Cette version des *Sonnets* paraît dans les cahiers *Ulysse fin de siècle* publiés à Dijon. L'association qui porte ce nom (2) est dirigée par Alain Coulange et François Dominique. C'est sous l'invocation de l'*Ulysse* de Joyce, imprimé par Maurice Darantière, à Dijon, en février 1922 (mois décidément fertile...), que les animateurs ont placé leur entreprise. Cinq cahiers seront annuellement publiés et vendus par souscription. Les textes seront modernes et inédits ou anciens et méconnus. Parmi les premiers titres : des *Lectures de Paul Celan*, de Roger Laporte ; *l'Enfant voyeur*, de Jacques Borel ; *Ce que parler veut dire*, de Gérard Arsegueil...

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ **SOUVENIRS SUR RAINER MARIA RILKE, de la princesse Marie de Tour-et-Taxis, préface de Maurice Betz, Obsidiane (11, rue Beaurepaire, 89100 Sens), distr. Distique, 174 p., 82 F.**

(1) Le volume des *Œuvres*, de Rilke, consacré à la correspondance (Seuil, 1976), contient un choix de ces lettres. Les éditions Albin-Michel avaient publié en 1960 la correspondance complète de Rilke avec la princesse, dans une traduction de Pierre Klossowski, avec une introduction de Rudolf Kassner. Ce volume vient d'être repris de la nouvelle « Bibliothèque Albin-Michel » dont nous signalons la naissance dans la rubrique « En poche ».

(2) Association Ulysse fin de siècle, c/o F. Dominique, 74, rue de Velars, 21370 Plombières-lès-Dijon. Souscription annuelle (cinq cahiers) : 220 F, chèque à libeller à l'ordre de S. Roth, CLCI.

ROMAN

« La collectionneuse » version Dussidour

Quand le récit commence, Andrea Gabriel a quinze ans. Elle fréquente, en seconde, le cours Jeanne-d'Arc. Elle est la jeune fille brune à qui un motocycliste, traversant avec fracas le jardin des Tuileries, semble donner le signal d'un départ. Dès lors, comment supporter l'odeur rance de l'école ou, à la table familiale, la soupe de légumes qu'accompagne l'écoute obligatoire du journal télévisé ?

Tandis que son amie Virginie attend de sentir battre son cœur, Andrea largue les amarres et explore, à corps perdu, un continent nouveau. Mais elle met une obstination méthodique à ses sabordages d'adolescente. Le premier est Hubert le marin, qui la fait rêver d'escales lointaines. Si Paolo ensuite l'initie à des jeux plus pervers, Jacques la ramène à une relative innocence.

Les suivants sont des artistes : Yves le photographe myope, Jean-Philippe le peintre velléitaire, Hervé le poète insomniaque. A travers ces trois-là, Andrea cherche, narcissiquement, à définir sa propre image d'artiste. *« Qui m'aime, de qui suis-je amoureuse, ces questions m'importent peu au regard de celle-ci : suis-je capable d'écrire ? »*

Car, à la différence de *la Collectionneuse* de Rohmer, Andrea est en outre une lectrice insatiable. Artaud, Lautréamont, Laclos : elle dresse un *« catalogue, Patient et raisonné »*. Les prénoms des écrivains s'ajoutent et se mêlent à la ronde qui la fait tourbillonner : Frédéric, dit Blaise, parti à bord du Transsibérien, Franz, dont elle hante chaque soir le château, dans ses cauchemars.

On est au début des années 60. Au cinéma, on donne *Jules et Jim* et *le Mépris*. Avec une violence sourde mais définitive, Andrea a achevé de quitter une enfance *« navrante »*, soumise et détestée. Entre elle et Pierre, c'est peut-être l'amour. En tout cas, par-delà ces mois de révolte, elle se sent désormais capable de vivre *« sur un accord dissonant avec le monde »*.

Dénué de complaisance, ce récit d'apprentissage sort de l'ordinaire. Le regard froid, l'écriture brève, allègrement provocatrice, révèlent avec évidence le talent acéré d'une débutante qui clame, avec un enthousiasme ironique : *« Vivent les pages noircies !... Vive la noirceur de la littérature et de l'existence ! »*

MONIQUE PETILLON.

★ **PORTRAIT DE L'ARTISTE EN JEUNE FEMME, de Dominique Dussidour, Grasset, 205 p., 84 F.**

S.B. Majrouh, poète afghan assassiné

Le pouvoir exilé

AFGHAN et poète, c'est-à-dire conteur inspiré, Sayd Bahodine Majrouh a été assassiné à Peshawar le 11 février (*le Monde* daté 14-15 février). L'ancien doyen de la faculté de Kaboul laisse une œuvre imposante, *Ego-Monstre*. Nous en publions ci-dessous un bref passage inédit où se manifeste cette lucidité de la fable si caractéristique du poète qu'il était. Ce fragment, écrit en 1985, est extrait du « Cycle IV », intitulé *Le Voyageur de Minuit chez les exilés*.

« Un soir le Voyageur trouva le jeune homme, de retour, devant sa porte. Ils s'installèrent au-dehors, et parlèrent sous le ciel étoilé.

— Je me suis rendu chez les anciens, et j'ai été reçu par de grands chefs. Leurs tribus les respectaient. L'un d'eux me fit asseoir à son côté sous sa tente étincelante. Nombreuse, son escorte ; diligents, ses serviteurs ; savoureuses, ses victuailles ; rares, ses fruits.

Je le remerciai de son hospitalité, puis, prudemment, lui posai ma question :

O Chef vénéré, dis-moi, qu'est-ce que l'exil ?

Il se tut d'abord, caressant sa longue barbe noire, et déclara :

— Jeune homme, sache que l'exil vient de l'absence de chef. Sans guide, les hommes sont dans l'exil.

— Et vous-même, pourquoi n'êtes-vous pas ce guide éminent ?

— Je me suis présenté, répondit-il. Quelques-uns, ceux-là que tu vois ici, m'ont suivi — mais ceux-là seulement, et non pas tous.

J'en déduisis que les gens ne ressentaient pas un tel besoin. Le chef n'était pas le remède, ni la réponse. Le chef n'avait jamais réfléchi quant à l'exil. Il avait uniquement pensé au pouvoir, et son pouvoir n'était qu'un exil en dérive. Lui, et bien d'autres comme lui, suivis de leurs escortes, se rendaient chaque jour au bazar et promenaient par les ruelles leur nostalgique recherche d'un puissant qui les restaurerait dans les privilèges de leur rôle. Le grand chef était un vieil enfant rêvant d'un ancien jouet. Mais l'exil ? ah, l'exil... »

(Traduction et adaptation de Serge Sautreau et de l'auteur.)

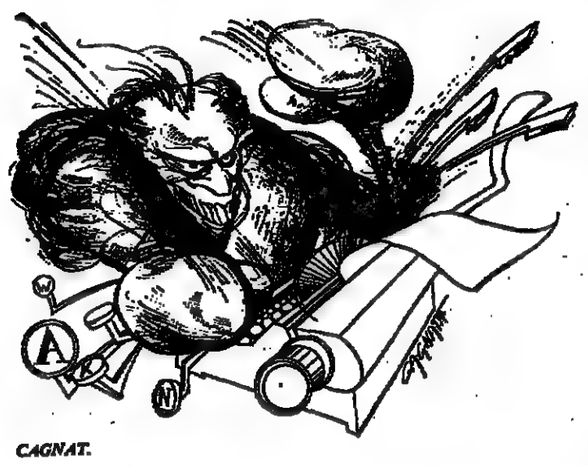

CAGNAT.

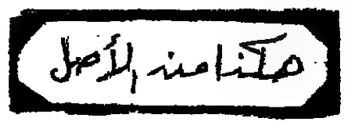

هكذا من الاصل

DU LIBRAIRE

● DERNIÈRES LIVRAISONS

ARCHITECTURE

● JEAN-CLAUDE DELORME : *les Villas d'artistes à Paris.* Ils s'appelaient Louis Sue, Auguste Perret, Pierre Patout, Pierre Chareau ou Le Corbusier. Architectes novateurs, ils vont construire, dans les premières années du siècle, un peu partout dans Paris et sa proche banlieue, des villas, des hôtels particuliers pour une clientèle d'artistes désireuse d'un autre environnement quotidien. Au fond d'impasses du quatorzième ou du seizième arrondissement, au détour d'une rue de Boulogne ou de Meudon, il reste quelques témoignages de cette architecture, qui fut, à l'époque, violemment contestée. Illustré de nombreuses photographies de Stéphane Couturier, ce livre propose donc une promenade-découverte sur un « rêve pétrifié ». (Editions de Paris, 15 rue André-del-Sarte, 75018 Paris, 255 p., 195 F.)

BIOGRAPHIE

● LOU MOLLGAARD : *Kiki, reine de Montparnasse.* Une biographie d'Alice Prin, dite « Kiki », modèle de Man Ray et de Picasso, qui incarna l'un des mythes du Montparnasse de l'entre-deux-guerres. (Robert Laffont, 334 p., 92 F.)

CRITIQUE LITTÉRAIRE

● Ouvrage collectif : *Lafargue aujourd'hui.* Un recueil éclectique de textes consacrés à l'auteur des *Moralités légendaires*, réunis à l'occasion du centenaire de sa mort, le 20 août 1887. Présentation de James Hiddleston. Notons les contributions d'Yves Bonnefoy, Jean-Pierre Richard, Daniel Grojnowski... Voir « le Monde des livres » du 28 août 1987. (José Corti, 210 p., 125 F.)

LETTRES ÉTRANGÈRES

● ISAAC BASHEVIS SINGER : *le Fantôme. Nouvelles.* Un recueil de textes du Prix Nobel, dont la plupart ont paru dans la revue *The New Yorker*. Traduit de l'anglais par Marie-Pierre Bay. (Stock, 341 p., 120 F.)

● ISMAIL KADARE : *Eschyle ou l'Eternel Perdant.* En évoquant la vie et l'œuvre du grand tragédien grec, l'auteur d'*Avril brisé* s'interroge dans ces pages sur la véritable mission de l'écrivain. Traduit de l'albanais par Alexandre Zotos. (Fayard, 132 p., 69 F.)

HISTOIRE

● ELOISE MOZZANI : *Magie et Superstitions, de la fin de l'Ancien Régime à la Restauration.* Au siècle des Lumières et de la Révolution, supposé celui du scepticisme, la magie était encore très pratiquée. Une analyse de la prégnance de l'occultisme dans les différentes classes sociales de cette époque. Préface de Jean Tulard. (Robert Laffont, 457 p., 125 F.)

LITTÉRATURE

● FÉNELON : *les Aventures de Télémaque.* A travers le récit des tribulations de Télémaque à la recherche de son père Ulysse, destiné à l'éducation du jeune duc de Bourgogne, Fénelon se livrait à une critique de l'ambition démesurée des souverains, qui lui valut de tomber en disgrâce auprès de Louis XIV. Texte établi avec introduction, chronologie, notes, choix de variantes et bibliographie par Jeanne-Lydie Goré. (Classiques Garnier, 633 p., 130 F.)

MUSIQUE

● STENDHAL : *l'Opéra italien, notes d'un dilettante.* — Encore aux débuts de sa carrière romanesque, Stendhal assista au Théâtre italien aux représentations qui marquèrent la fin du bel canto et l'avènement du chant romantique. Ce livre est le recueil des chroniques musicales qu'il publia dans le *Journal de Paris*, de septembre 1824 à juin 1827. (Michel de Maule, 191 p., 89 F.)

RÉCIT

● JEAN-LOUIS CURTIS : *les Mœurs des grands fauves.* Quatre fictions mettant en scène des créateurs et des intellectuels aux prises avec leurs contradictions. (Flammarion, 191 p., 79 F.)

ROMAN

● YVES NAVARRE : *Romans, un roman.* Tour à tour conte, journal, récit, pièce de théâtre, carnet de notes, sept textes composent ce roman qui prolonge, sans intention de le clore, la biographie de l'auteur du *Jardin d'acclimatation.* (Albin Michel, 693 p., 150 F.)

Passage en revues

Littérature, poésie

● En marge des plaintes et lamentations sur la médiocre audience de la poésie en France, il importe peut-être de s'interroger sur les représentations, les images, que ce genre littéraire véhicule parmi ses lecteurs. L'enquête que publie *Polyphonies* (nº 6, été-hiver), réalisée durant l'été 1987 avec la revue *Corps écrit*, apporte quelques éléments utiles en vue d'une telle analyse. Ainsi, 43 % des personnes interrogées écrivent de la poésie et, parmi celles qui n'en écrivent pas, plus de la moitié en ont écrit. Dans une large mesure donc, le mode d'expression poétique rapproche, quand il ne fait pas se confondre, les rôles du lecteur et de l'auteur. « *Plaisir esthétique* » pour une majorité de lecteurs, la poésie représente, pour 32 % d'entre eux, une « *forme de connaissance* ». A ce propos, Jean-Yves Masson, qui analyse les résultats de cette enquête, a raison d'insister sur la richesse des expressions qui viennent à la plume des personnes interrogées pour qualifier et définir la poésie ; richesse qui force le « *respect* » et qui donne à penser : bien au-delà du loisir et de la distraction, la poésie engage une part essentielle de l'expérience humaine. Ce même numéro propose un bel ensemble sur « *le voyage* » avec notamment des poèmes de Hugo von Hofmannsthal, traduits de l'allemand par J.-Y. Masson. (*Polyphonies*, BP 189, 75665 Paris Cedex 14, distribution Distique, 50 F.)

● Poésie et rareté ne se contredisent pas, souvent s'harmonisent, quand l'excès et l'orgueil du vide sans parole n'imposent pas leur pouvoir. Claude Royet-Journoud et les éditions Spectres familiers publient depuis octobre 1987 une revue mensuelle qui a un titre aussi bref que son contenu et réduit que son format, *Zuk*. Ce parti pris en faveur de la brièveté — qui est aussi celui d'une autre revue de qualité et d'exigence

CAGNAT.

publiée à Amiens par Jacques Darras, *In'hui* — n'enlève rien à la qualité des textes choisis : Jean Daive, Bernard Collin, Edmond Jabès, Dominique Fourcade... mais aussi des poètes américains. (Spectres familiers, 4, rue Gabriel-Péri, 83760 Le Revest-les-Eaux, 9 F, abonnement annuel : 100 F.)

● A sa troisième livraison, *la Treizième* confirme, en même temps que sa valeur, ses options et orientations. Elles sont fort différentes de celles de *Zuk* ; disons, pour rester, nous aussi, brefs, que *la Treizième* est davantage tournée — référence à Nerval oblige ! — vers le mystère que les mots désignent, sans pourtant le lever, que vers celui dont les mots tissent savamment la trame. Max de Carvalho, directeur de la publication, propose, outre ses propres textes, un choix de poèmes et de prose d'écrivains brésiliens, inconnus des lecteurs de langue française ; citons Augusto dos Anjos, poète moderniste du début du siècle, et, plus près de nous, Ferreira Gullar. (*La Treizième*, 6, rue de Jarente, 75004 Paris, abonnement pour deux numéros : 170 F et 220 F, étranger et soutien.)

● Du Brésil également dans *Banana Split* (nº 20-21), deux poèmes de Carlos Drumond de Andrade, le grand poète mort durant l'été 1987, traduits par Inès Oseki-Depré. La même traductrice propose quelques fragments du *Livro do desassossego*, que Fernando Pessoa ne cessa, sous l'hétéronyme de Bernardo Soares, d'écrire de 1913 à 1934, un an avant sa mort (1). Toujours dans la brièveté, proposons à la méditation des lecteurs cette affirmation : « *Il y a longtemps que je ne suis pas moi !* »... Dans le même cahier, la suite d'un *Album allemand* dont le premier volet figurait dans le précédent cahier. (*Banana Split*, 27, avenue du Prado, 13006 Marseille, 30 F.)

● Signalons encore quelques ensembles ou dossiers : un beau cahier « asiatique » — Chine et Japon, — composé par Jean-Christophe Bailly dans le numéro 8 d'*Aléa*. (Christian Bourgois, 60 F.)

● Un *Libre parcours* d'André Dhotel, avec plusieurs inédits, dans *les Cahiers bleus* nº 41-42. (Logis de la folie, 2, rue Michelet, 10000 Troyes, 90 F.)

● Un dossier de textes et de photographies sur Denis de Rougemont dans le numéro 29 de la revue suisse *Ecriture*. (*Ecriture*, case postale 547, 1001 Lausanne.)

● Dans *Nord*, revue de la société de littérature de cette région, un ensemble sur Marceline Desbordes-Valmore et quelques autres poètes romantiques du Nord. (*Nord*, 73, rue Caumartin, 59000 Lille, 39 F.)

● « *Au-delà des polémiques et de l'actualité immédiate* », Laure Leroy et la revue *Nyx* (nº 5) consacrent un dossier à la littérature de Nouvelle-Calédonie. (*Nyx*, 4, square Saint-Irénée, 75011 Paris, 40 F.)

● La société Gérard de Nerval, présidée par Henri Bonnet, fête son dixième anniversaire. Elle publie des cahiers annuels et thématiques d'une très bonne tenue, susceptibles d'intéresser non seulement les universitaires mais également les amateurs de l'auteur d'*Aurélia*. Le dixième numéro est consacré aux *Filles du feu*, livre que Nerval publia en 1854. (Société Gérard de Nerval, 22, rue Guynemer, 75006 Paris, 100 F.)

P. Ké.

(1) Les éditions UNES (BP 59, 83490 Le Muy) publient, sous le titre de *Livre de l'inquiétude*, un choix plus large dû à I. Oseki-Depré, des fragments qui constituent ce livre ; choix cependant restreint au regard des cinq cent vingt fragments rassemblés dans l'édition portugaise en 1982.

● EN BREF

● La cinquième FÊTE DU LIVRE DE LIMOGES se déroulera les 4, 5 et 6 mars. Le thème de l'aventure a été retenu pour illustrer une série de manifestations, notamment une conférence sur le *Titanic* et un marathon de l'écriture, le samedi 5 mars.

● A l'occasion du bicentenaire d'ARTHUR SCHOPENHAUER, né le 22 février 1788, le Collège international de philosophie organise trois journées de colloque (22-24 février 1988) auxquelles participeront, entre autres, Jean-Michel Besnier, Roger-Pol Droit, Elizabeth de Fontenay, Anne Henry, Michel Henry, Michel Hulin, Luce Irigaray, Christian Jambet, Gwendoline Jarczyk, Robert Misrahi, sur le thème « Schopenhauer actuel ou inactuel ? » (1, rue Descartes, 75005 Paris. Tél. : 46-34-37-78).

● Un Colloque JEAN COCTEAU aura lieu à Montpellier, en 1989, pour célébrer le centenaire de cet écrivain. Pendant trois jours seront étudiés les divers aspects de l'œuvre littéraire, cinématographique et picturale, tant sur le campus de l'université Paul-Valéry qu'en ville même où une exposition « Jean Cocteau et le Sud » sera présentée. Pour tous renseignements, s'adresser à Pierre Caizergues, université Paul-Valéry, BP 5043, 34032 Montpellier Cedex.

Les cohérences de Robbe-Grillet

Le personnage mystérieux qui traverse l'autobiographie d'Alain Robbe-Grillet — *Le miroir qui revient, Angélique ou l'enchantement* (le *Monde* du 5 février 1988) — s'appelle Henri de Corinte. Est-ce un ami du père, l'auteur lui-même, une figure de légende, personne, tout cela à la fois ?

Connaissant le goût de Robbe-Grillet pour les devinettes, on peut s'amuser à chercher l'anagramme d'Henri de Corinte. Cela donne, à très peu près : RIEN DE COHÉRENT. Un hasard ? Allons donc !

LA MICROEDITION
EN LIBRE SERVICE !!!
Tirez vos documents Macintosh ou IBM sur votre imprimante à laser
LASERMARK
48 bd Richard Lenoir 75011 Paris
Tél : 48 06 84 01
Lun - Ven 9.00-18.30, Sam 14.00-18.00

WILLIAM SHAKESPEARE
Hamlet
traduit et préfacé par André Lorant
Collection Bilingue
Aubier

Florent GABORIAU
chrétiens confirmés
le sacrement de la croissance
250 p. 100 F — coll. « Théologie Nouvelle »
éd. AC 30, rue Madame - 75006 Paris — Diff. Téqui

— LA VIE DU LIVRE —

STAGE D'ÉDITION
Initiation aux métiers du Livre (2, 4 ou 6 jours). Les rouages de l'édition : la direction littéraire et artistique, les services commerciaux, diffusion et distribution, la fabrication, le service de presse, droits étrangers et coédition, etc.
S.I.P.E.L. Renseignements et inscription : 45-50-23-30
8, place du Palais-Bourbon
75007 Paris.

LIBRAIRIE DES ARTS ET MÉTIERS JACQUES LAGET
BP 23 - 28210 NOGENT-LE-ROI
CATALOGUE FÉVRIER 1988 DISPONIBLE :
Philosophie - Religions
Histoire - Régionalisme
Critique littéraire - Voyages
Envoi contre deux timbres

SECRÉTAIRE D'ÉDITION
J. F. 35 ans, 13 ans d'expérience cherche situation auprès de
DIRECTION LITTÉRAIRE ou SERVICE DE PRESSE
connaissance anglais
Tél. : 42-05-24-47

LIVRES
POLONAIS
et livres français
sur la Pologne
et
l'Europe de l'Est
Catalogues sur demande
LIBELLA
12, rue Saint-Louis-en-l'Ile, PARIS-4e
Tél. : 43-26-51-09

LES GUERRES D'INDOCHINE
Philippe Franchini
le roi 900 pages
«Un regard unique»
JEAN-CLAUDE POMONTI.
Le Monde
Déjà parus dans la même collection :
• La Guerre Secrète
• La Guerre du Pacifique
• La Guerre d'Algérie
• Le Réseau Sorge
• La conquête de l'Algérie
• Skorzeny
• Adolf Hitler
• La Division Das Reich et la Résistance
• Dönitz et la Guerre des U-Boote
PYGMALION / GERARD WATELET

● ROMANS

Pascal Lainé à la recherche de ses origines

L'enfance malmenée et meurtrie de deux petites filles nées dans l'ombre de la tour Eiffel...

« PASCAL LAINÉ ? Ah oui ! l'auteur de la Dentellière ! » Rien n'agace autant cet écrivain que le rappel automatique, dès qu'on prononce son nom, de ce roman qui lui valut le prix Goncourt en 1974. Comme s'il n'avait écrit qu'un seul livre ! Or une dizaine de titres ont suivi celui-là, sans l'éclipser. Moindre réussite ? Je ne crois pas. Je garde, pour ma part, le souvenir du plaisir très vif que m'ont donné entre autres *Tendres Cousines*, cette comédie érotique et légère, et, plus récemment, *Jeanne du bon plaisir* (1984), une bluette, façon dix-huitième siècle, qui se déroulait sous Louis XV.

Le goût de la parodie semblait guider une création où s'affirmait la maîtrise d'une écriture sensible et ironique. Mais, d'un livre à l'autre, Pascal Lainé changeait de modèle. Dans son quatrième roman, *Si on partait*, n'était-il pas apparu comme un « fiston de Queneau » ? Il s'essayait aussi à tous les genres. Ces dernières années, il a même abordé le roman policier, créant la série de « l'Inspecteur Lester », dont quatre titres ont paru.

Où situer cet écrivain ? On se le demandera encore au moment où il commence, avec *les Petites Egarées*, une entreprise qui promet d'être cette fois de longue haleine et de vaste ambition. Les dimensions du livre elles-mêmes se modifient. Il ne s'agit plus de deux cents pages, mais de près du double, et en grand format. Le premier volume, donné comme une « première époque », sera suivi au moins de trois autres qui vont balayer l'histoire du vingtième siècle. Pascal Lainé, lassé peut-être des « *déguisements* » successifs qu'il a revêtus pour « *se couvrir* » – c'est ainsi qu'il a qualifié ses précédents exercices de style (1) – part à la recherche de lui-même.

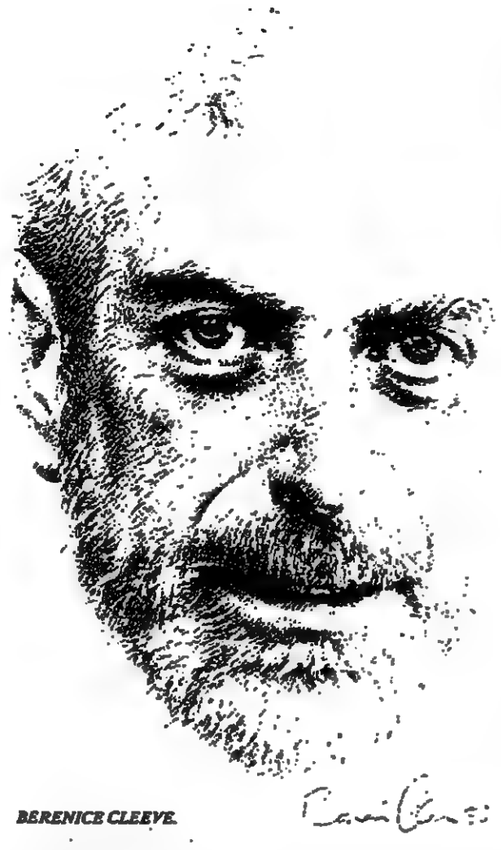

BERENICE CLEEVE.

La couturière et l'Alsacienne

On dira qu'il n'est pas le seul aujourd'hui où l'autobiographie domine à ce point que même les « nouveaux romanciers », comme Nathalie Sarraute, Alain Robbe-Grillet, et ceux qui n'en sont point, comme Patrick Modiano, s'y adonnent. Chacun plie le genre à ses normes personnelles : « tropismes » là, fantasmes de crimes sexuels ici, et l'enfance d'après-guerre décrite par le troisième ressemble à s'y méprendre à ses rêves sur l'Occupation.

Ce que nous apporte Pascal Lainé dans *les Petites Egarées*, c'est un gros roman, tout à fait classique, qui semble dater du siècle dernier. Un nouveau pastiche ? Flaubert et son imparfait, son recours au style indirect, son emploi des clichés, idées reçues, phrases toutes faites pour traduire l'esprit d'un temps, son art à mêler le portrait psychologique et l'histoire, sa secrète perception des rapports entre les deux, ne sont pas loin. Ainsi, aux antipodes des recherches modernes, Pascal Lainé, lancé dans la quête de soi, écrit un roman quasi flaubertien.

Il est vrai que l'enfance qu'il nous conte n'est pas la sienne, mais celle de sa mère et de sa tante. Il ressuscite un grand-père, une grand-mère, voire une arrière-grand-mère qu'il n'a pas connus. Il saisit des mentalités qui ne sont plus les nôtres. Quoi d'étonnant à ce qu'il emprunte, pour ce faire, une voie romanesque abolie ? Il lui restitue tout son prestige et tous ses charmes.

Le destin l'a bien servi. Rose et Madeleine ont eu une enfance romanesque, à laquelle la guerre de 1914 sert de toile de fond. Elles sont nées à l'aube du siècle, dans l'ombre de la tour Eiffel, que leur père, ingénieur, a contribué à bâtir. C'est un savant, de souche paysanne, qui croit au progrès et conçoit des inventions qui ne voient jamais le jour. « *Il a la géométrie dans la tête* », mais rien d'autre.

Il s'est marié rapidement avec une belle et modeste couturière qui habitait les combles de son immeuble. S'est-il seulement aperçu de sa beauté ? Il lui a fait deux filles, entre ses séjours à l'étranger où il construit des ponts. Mais un doute vient à planer sur la naissance de Madeleine, la cadette. La mère, un jour, un seul, s'est abandonnée entre les bras d'un amant et l'avoue. Le père a chassé la femme adultère, qui disparaît. Il épouse sa bonne, une jeune Alsacienne dont il avait déjà goûté la fraîcheur et qui porte un fils de lui. Il confie les deux petites à sa mère. Cette terrible paysanne avare et méchante les élève à la dure dans son village, jusqu'à leur dixième année.

A la mort de la vieille femme, le père est tenté de reprendre ses filles, mais la seconde épouse, âpre, veut régner sans partage. Par une honteuse supercherie, elle convainc son mari d'envoyer Rose et Madeleine dans un lointain couvent. Les fillettes passent au Cœur très pur de Marie les deux premières années de la guerre. Puis elles réussissent à s'enfuir, à revenir à Paris, à retrouver leur mère, que son abandon a réduite au travail et à une solitude farouchement défendue.

C'est auprès de cette femme à demi détruite que les deux sœurs vont vivre désormais, au milieu de gens humbles mais bons : une ancienne concierge, un émigré polonais qui soupire après la belle dame. Tandis que la guerre se termine, elles apprennent un métier, comptable l'aînée, couturière la seconde. Elles l'exercent. Un projet de fiançailles, sans grand amour, se forme autour de Rose. Devant cet avenir qu'elle croit assuré, la mère, qui commence à perdre la tête, se donne la mort. Rose, juste après être allée présenter la jeune homme à son père, rompra ses fiançailles. Nous sommes en 1922. L'histoire des « *petites égarées* » s'arrête là, sans que toutefois le livre s'achève.

La métamorphose du père

Nous retrouvons les deux femmes quarante ans plus tard, au cours d'un voyage en Alsace où elles cherchent en vain la tombe du père. Depuis 1922, elle n'ont plus entendu parler de lui. Ce bâtisseur de ponts aux quatre coins de la planète n'a pas été capable d'établir des liens durables entre ses filles et lui. Elles n'ont même pas été averties de sa mort... « M. l'ingénieur », qui n'est pas plus nommé dans le roman que sa première femme, « la couturière », ni que la seconde, « l'Alsacienne », toujours ainsi désignées, est devenu la proie de l'ancienne bonne qui l'a dévoré. *Les Petites Egarées* établissent le constat d'un échec.

L'auteur, qui n'est intervenu comme narrateur que rarement au cours du récit, participe cette fois au voyage. Ce dernier épisode appartient à ses souvenirs personnels et donne au roman sa portée et son sens. Le père, cet éternel absent, qui n'a pas su aimer ses filles, ni les garder auprès de lui, ni les défendre contre une marâtre, devient le personnage central. On voit un égoïste, un lâche, se métamorphoser, dans l'amour frustré que lui portent ses enfants rejetés du nid, en héros de légende, presque en dieu, avant de retomber dans le néant.

A nouveau, Pascal Lainé sonde l'abîme qui sépare le réel de l'imaginaire. Le réel l'emporte, à coup sûr, dans ce roman qui colle de si près aux petites choses de la vie, pour mieux évoquer les différents cadres et milieux où celle-ci se déroule : mœurs cruelles de la campagne où l'on tue poules et lapins, grand silence et persécution feutrée du couvent, désordre régnant dans le logement d'une couturière en chambre... Mais les grands événements de l'histoire, la mobilisation, les morts qui se comptent par millions, l'enthousiasme délirant de l'armistice sont également présents, vus, vécus par des personnages auxquels l'auteur se soumet entièrement.

Et pourtant, l'imaginaire ne cesse d'opérer son travail. Il rend magnifiques ou terrifiants les pauvres êtres que nous sommes, jusqu'au moment où, prenant, avec le temps qui passe et apporte ses dégradations, leur juste mesure, nous nous délivrons de leur tyrannie. La figure d'une femme, étonnamment libre et forte, Rose, sort de cette double enfance malmenée et meurtrie. Nul doute que nous la retrouverons dans les tomes à venir. Le premier panneau du retable qui lui est consacré, dans sa facture à l'ancienne, est un riche et grand roman.

JACQUELINE PIATIER.

★ **LES PETITES ÉGARÉES de Pascal Lainé, Ramsay/Denoël, 370 p., 110 F.**

(1) Dans un recueil d'entretiens avec Jérome Garcin, *Si j'ose dire*. Mercure de France. (1982).

PRIX GÉO-CHARLES

GÉO-CHARLES
PAR FRANS MASEREEL

4e Prix Géo-Charles
décerné par la Ville d'Echirolles à l'occasion de la Biennale "Sport est Culture"
Prix littéraire destiné à couronner une œuvre (nouvelle) inspirée par le sport.
Concours ouvert à tous jusqu'au 30 avril 1988
Règlement complet à
Prix Géo-Charles
Musée Géo-Charles
1, rue Géo-Charles
38130 ECHIROLLES
Tél. 76 22 58 63

A la poursuite de Tarzan

A QUOI reconnaît-on un grand reporter opérationnel longue distance, autrement dit un GROLD ? A l'assurance avec laquelle il traverse le hall du Hilton ou de l'Intercontinental et au ton décidé sur lequel il exige une chambre double ! Il peut arriver que, très humblement, l'employé demande : « *Mais, puisque vous êtes seul ?* » « *Pour l'instant !* », répliquera, sans se démonter le GROLD. Car il va de soi qu'un grand reporter opérationnel longue distance, tel un prince des *Mille et Une Nuits*, ne saurait rester longtemps seul : le chant des sirènes est l'antidote indispensable au vacarme de l'actualité.

Catherine Welles est une GROLD. Elle n'a pas la dégaine du baroudeur, mais bien plutôt la piteuse allure de Kathleen Turner au début d'*A la poursuite du diamant vert*. Sentimentale en diable, elle joue de son charme et de sa naïveté avec un sens si aigu de l'autodérision qu'elle en devient presque irrésistible.

Tant de mauvaises expériences

Et même si elle ne se l'avoue pas, c'est bien à la poursuite du Grand Amour qu'elle, le grand reporter opérationnel longue distance, va nous entraîner, sur un rythme haletant, de Tel-Aviv à Rio, sans oublier San-Francisco, où notre romantique se retrouvera couverte de pustules pour avoir été culbutée *manu militari* sous un chêne par le jeune premier hollywoodien Robin Mansfield. Cela s'appelle, en Californie, le *poison oak*, la gale du chêne, et se traite à la cortisone. Toujours bon à savoir.

Avant de dénicher son Tarzan, il faut bien que notre Jane en ait un peu bavé avec les hommes. Chaque liaison s'achève par une remarque désabusée empruntée au héros des *Aventuriers de l'Arche perdue*, l'infaillible Harrison Ford : « *One more useless expenance...* » Tant d'expérences inutiles et tant de mousses au chocolat englouties pour adoucir l'amertume des ruptures ne suffiront pas à briser le moral de Jane. Elle n'est pas femme à renoncer à sa part de bonheur et sans doute croit-elle, avec Valéry, qui peut disputer à Harrison Ford le privilège de la sagesse, qu'« *une mauvaise expérience vaut mieux qu'un bon conseil* ».

Pour les expériences, Catherine Welles est armée jusqu'aux dents : le PC, le mouvement féministe, les communautés en Californie et même, avec des comparses mormons, un désopilant attentat terroriste. Il n'en fallait pas moins pour qu'elle puisse enfin pister et piéger Tarzan avant de succomber au virus de la maternité.

Annette Lévy-Willard, journaliste à *Libération*, a su adopter, pour cet adieu à la jeunesse – à sa jeunesse – le ton enjoué des comédies américaines : de quiproquo en malentendu, on s'attache à son personnage d'incurable romantique, tentant, non sans vaillance, de jouer les GROLD, et toute surprise de se retrouver dans les bras d'un faux Bulgare à la poursuite, lui aussi, du diamant vert.

ROLAND JACCARD.

★ **MOI, JANE, CHERCHE TARZAN, d'Annette Lévy-Willard. Flammarion, coll. « Rue Racine », 237 p., 69 F.**

La vigilance de Claude Michel Cluny

Le triptyque d'un écrivain d'exigence.

QUEL que soit le genre littéraire où il s'illustre, un bon écrivain ne suit qu'une trajectoire, la sienne, en veillant à ce que le trait ne faiblisse pas. Ainsi de Claude Michel Cluny qui, suivant des modes de création variés, s'évade moins qu'il ne se concentre, apportant à chacun de ses textes la même rigueur, le même allant, une fraternelle unité de ton. Faut-il s'en étonner en ces temps de flou et d'approximation ? Romancier, essayiste, voyageur, poète, il ne s'écarte pas de la voie qu'il s'est tracée en empruntant des registres différents et, poète avant tout, semble apporter la force d'une évidence à ce qu'avance Pessoa, dont il se fait le commentateur : « *Pour écrire de la bonne prose, un homme doit être poète, car un homme doit être poète pour bien écrire de toute façon.* »

Trois petits livres de C.M. Cluny en apportent aujourd'hui la preuve. *Feuilles d'ombre*, au titre presque whitmanien, est rehaussé d'un sous-titre mystérieux pour beaucoup : « *apories* ». On désigne par ce terme, nous apprend le Robert, une « *difficulté d'ordre rationnel paraissant sans issue* ». Les apories poétiques attribuées à un imaginaire Harmodios de Cyrène étaient destinées, précise l'auteur, « *à l'enseignement d'un adolescent, peut-être d'un jeune artiste, ou dictées à un « disciple »*, et se situent dans « *l'oblique éclat d'Héraclite* ».

En quelques mots, par quelques traits, ces apories semblent, dans leur laconisme, parfois ambigu, affirmer une double disposition : la disponibilité d'être et le retrait vigilant. Eléments d'une sagesse ? Principes d'une morale ? On en jugera selon que l'auteur mette dans l'un ou l'autre plateau de sa balance des sévérités stoïciennes (« *Sache être heureux de peu/Tu n'en seras que plus riche d'être libre de tout* ») ; des ferveurs épicuriennes (« *Goûte à tous les plaisirs sans honte ni préjugés/Toujours un peu en deçà de ta faim* »), etc. Mais quel que soit l'équilibre cherché dans ce dense petit livre, le fléau de la balance reste la rigueur de l'esprit – « *N'écris jamais pour te faire plaisir* », note Cluny.

Restons dans le jeu des mystères et des incertitudes sur le plan de la fable, ou plutôt de la nouvelle, avec *Disparition d'Orphée*. L'auteur nous invite dans un salon, un soir de décembre 1824, pour siéger en compagnie de quelques beaux esprits : Vivan Denon, ex-surintendant des musées impériaux, Talleyrand, Vigny, Bertin l'Aîné, patron du *Journal des débats*, et le peintre Ary Scheffer. Après avoir évoqué la mort récente de Girodet, Vivan Denon révèle un incident dont il fut autrefois l'acteur involontaire dans l'atelier du peintre, à Naples. Girodet, en mal d'inspiration, cherchait à peindre un chef-d'œuvre : il y parvint sous la férule d'un étrange visiteur qui s'imposa comme modèle pour une toile appelée à être maudite... N'en disons pas plus pour ne pas gâcher le plaisir du lecteur.

De la fiction, nous passerons à un petit traité de littérature avec le long commentaire dont Claude Michel Cluny a fait suivre un « *essai sur le destin de l'œuvre littéraire* » signé Pessoa et rédigé en anglais : *Erostratus*. « *La plus grande part de la littérature moderne*, note le poète portugais, *est de la parole écrite, de la conversation de coin du feu.* » Cluny se rallie à l'évidence à cette proposition et « gambade », avec une érudition jamais pédante, sur les terres qu'il aime, aimable visiteur des écrivains de son choix. Il s'en donne en même temps à cœur joie pour opposer l'art et les pouvoirs, la vérité et le faux-semblant, la sincérité et la propagande, occasion rêvée pour se montrer sévère à l'égard de Sartre ou de Camus, virulent à propos de Beauvoir et de Duras, acerbe sur Aragon ou encore pour « *la bande* » de *Tel quel*. Une verve assurée et brillante de polémiste sert son propos qui est de conclure sur les dangers que les autorités font courir à l'art alors que « *créer n'est que déraison* ».

PIERRE KYRIA.

★ **FEUILLES D'OMBRE, apories, de Claude Michel Cluny, éditions de la Différence, 96 p., 49 F.**

★ **DISPARITION D'ORPHÉE, nouvelle, de Claude Michel Cluny, éditions de la Différence, 96 p., 49 F.**

★ **EROSTRATUS, de Fernando Pessoa, tradiot de l'anglais par François Bosso, suivi de LE FLEUVE ET L'ECHO, de Claude Michel Cluny, éditions de la Différence, 158 p., 69 F.**

MAISON DE LA POÉSIE
Association subventionnée par la Ville de Paris
101, rue Rambuteau, 1er. - Me Halles. - Tél. : 42-36-27-53
JEUDI 25 FÉVRIER à 20 h 30
Pierre SEGHERS : « UNE CONSCIENCE ARDENTE »
avec Louis FORESTIER et Marcel JULLIAN
Textes dits par Pierre CHABERT

OU TROUVER UN LIVRE ÉPUISÉ ?
Dans le stock, ou par la réson de la
LIBRAIRIE
LE TOUR DU MONDE
9, rue de la Pompe, 75116 PARIS
45-20-87-12

● HISTOIRE LITTÉRAIRE

Le voyage terrestre de monsieur Labiche

L'homme qui préférait à tout le métier de faire rire

A la fin du mois de janvier 1888, à Souvigny, en Sologne, meurt un gros monsieur à l'œil pétillant. Le docteur qui lui pose des sangsues déclare que l'une d'elles n'a rien voulu savoir. Dialogue.

« *Et pourquoi ?* demande l'homme de théâtre.

— *Sans doute n'aime-t-elle pas le sang*, répond l'homme de l'art.

— *Quand on n'aime pas le sang, on ne se met pas sangsue !* », s'écrie Eugène Labiche. Ainsi meurent les enfants revenus de tout, des révolutions et du romantisme : en faisant des mots. Eugène Labiche est fidèle à sa devise : « *L'homme n'a été inventé que pour amuser ceux qui le regardent d'une certaine façon.* »

Comment devient-on un homme d'esprit qui ne fait de mal à personne ? Comment devient-on Eugène Labiche, auteur d'innombrables pièces et vaudevilles et père éternel du *Voyage de monsieur Perrichon*, du *Chapeau de paille d'Italie ?*

Dès 1830, Eugène Labiche s'est échappé de l'usine de glucose de son père, sise à Rueil — de l'épicerie au sucre il n'y a qu'un pas — et, comme tous les bons jeunes hommes, il fait son droit, en écrivant quelques articles. Il participe gaiement à la bataille d'*Hernani*, il lit Hugo avec ferveur.

Et puis vite, le jeune homme rapide, dont on repère la dent aiguë quand il démolit d'une image un acteur à la mode, fait les choix de son existence. On attendrait une vie légère, un personnage virevoltant. L'enfant unique et couvé des Labiche cherche au contraire la sécurité. C'est un caractère sérieux, fidèle, en amour, en amitié. Il est constant, responsable, bon maire de son village de Souvigny, bon père, bon ami, bon mari. Il s'en explique dans une lettre très émouvante destinée à son meilleur ami, Auguste Leveaux — on a peine à le croire ! Il fallait supporter de se nommer Labiche et Leveaux, et on peut rêver que cette fatalité les a poussés tous deux dans la carrière de faire rire.

ROGER VIOLLET

Labiche dans les dernières années de sa vie.

Donc Labiche écrit à Leveaux. Et il lui décrit la violence des émois qui l'ont saisi devant la peinture italienne, et qu'il est stupéfait, bouleversé, et en réalité inquiet de se découvrir, en 1843, après ses premiers grands succès de vaudevilliste, encore si passionné.

« *Mon vieux*, écrit-il, *je suis empoigné et bien empoigné et en mauvais chemin pour un vaudevilliste. Je voulais entreprendre une comédie, mais j'ai la conscience certaine et triste de ma faiblesse. Je ne suis pas taillé assez grandement ! C'est pourquoi je vais prendre le parti terrestre de me laisser vivre tout doucement, et sans effort, entre ma femme, mes enfants et mes amis.* »

Il faut donc éviter d'être trop ému, de sortir des rails, savoir qui l'on est, un rieur, « *quelques-uns voient triste, moi je vois gai* », et ne pas prendre le risque d'être ridicule, ou d'être rejeté, ou d'échouer.

Dès 1851, le voici rivé à son œuvre, à ses triomphes. En 1860, c'est *le Voyage de monsieur Perrichon*. La manière est parfaitement au point : logique des situations loufoques, ellipses pour croquer les bourgeois qu'il connaît si bien de l'intérieur, une lecture du monde à hauteur d'homme, sans y regarder trop, parce que cela fait mal. Depuis 1789, on *s'est trop agité. Le chemin de fer*, comme le remarque Emmanuel Haymann, à qui nous devons la biographie de Labiche, c'est la bonne mesure de l'aventure supportable en 1860. Le risque calculé, à portée de bourse, le quotidien qui se fait rire.

Un rire précis. Est-ce un hasard encore si Nadar est un des amis les plus chers d'Eugène ? Les gags de Labiche sont les instantanés d'une société qui a de belles années devant elle.

En 1877, il se retira, déclarant : « *J'ai renoncé à faire rire mes contemporains* », tellement il redoutait qu'on lui infligeât le sort subi devant lui par Scribe, un jour : *ne plus être aimé.*

On découvrit alors que ces prétendues grosses farces formaient un théâtre, comme celui de Giraudoux ou de Musset, et qu'il était un délice à lire, à écouter, à voir.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ **LABICHE OU L'ESPRIT DU SECOND EMPIRE, d'Emmanuel Haymann, Orban, 332 p., 130 F.**

★ **LABICHE EN ITALIE D'APRÈS SES CARNETS DE ROUTE, texte présenté par Jean Lambert, Librairie José Corti, « Collection romantique » n° 15, 165 p., 80 F.**

— **Les *Œuvres complètes* de Labiche sont disponibles au Club de l'Honnête homme, en huit volumes.**

— **Le théâtre a été publié dans la collection « GF » Garnier-Flammarion.**

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Emma, c'est vous et moi

(Suite de la page 13.)

Les travaux universitaires de pointe ne visent pas seulement à réjouir une poignée de connaisseurs. Le plaisir des profanes se trouvera augmenté, en relisant Flaubert, par telle ou telle intuition de Raymonde Debray Genette sur la manière dont l'auteur de *Bovary* découpe la réalité tantôt en facettes brillantes, tantôt en débris, dont il la peint quadrillée comme par les claires-voies d'une charrette, ou d'une palissade normande...

CETTE curiosité des profanes pour le « comment c'est fait », il faut remercier l'éditeur Balland d'avoir misé sur elle avec audace, en lançant dans le commerce un document de 1 000 pages et de 345 francs, sans même l'aide, du moins n'est-ce pas mentionné, de la Caisse des lettres, dont la générosité va souvent à des entreprises moins convaincantes.

Les *Carnets de travail* que voici réunissent la totalité des calepins, plans, brouillons et moindres notes de Flaubert, soit dix fois plus que les 2 000 pages de romans parus, et quelque cent mille heures de travail préliminaire.

Ce n'est pas la première fois qu'on tente de rassembler cette formidable matière première de l'imaginaire flaubertien. Il y a eu notamment les recensions de Louis Bertrand et René Dumesnil, avant guerre, de Marie-Jeanne Durry (1950), de Nadeau pour les éditions Rencontre (1964) et de Maurice Bardèche pour le Club de l'honnête homme. Mais aucune de ces éditions n'attelgnait à l'exhaustivité de la somme établie et annotée par Pierre-Marc de Biasi.

Ce jeune universitaire connu pour sa présentation des *Trois Contes* chez Garnier-Flammarion aurait pu se dispenser de chercher des poux à ses devanciers, notamment à Bardèche, comme c'est souvent le cas dans ces surenchères d'érudition, alors que chaque effort nouveau profite des précédents et doit tribut à l'air du temps — aujourd'hui, l'essor de la critique « génétique ». De toute façon, « le » Biasi fera désormais référence sans difficulté, grâce à sa reproduction intégrale des papiers légués par la « nièce » de Flaubert, Caroline, en 1931 à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris ; grâce aussi à l'historique mouvementé de ces manuscrits, à leur remise en ordre selon la chronologie et la genèse des œuvres, à l'inventaire de la bibliothèque de Croisset, aux bibliographies et index variés.

A chaque lecteur de circuler, au gré de ses préférences et de ses curiosités, dans ce dédale d'ébauches, comme on zigzague dans un lexique. Personnellement, je regrette la relative sécheresse des sources concernant *Bovary*, pour l'élaboration de laquelle il faut se reporter aux lettres, heureusement copieuses, à Louise Colet. J'aurais un faible pour le *Carnet 5* (1869-1874), dans lequel Flaubert emmagasine science et philosophie en vue de *Bouvard et Pécuchet*. (Pour les idées politiques, on relira avec amusement son unique pièce, *le Candidat* — rééditée par le Castor Astral, — dont l'échec mit fin à de vieilles velléités théâtrales ; l'auteur éprouvait trop d'attirance méprisante pour la bêtise, peut-être, ou, comme le suggère malignement George Sand, citée en annexe, trop de goût pour la « *réalité* » !)

Une impression domine, au sortir de cet amas de notes : très vite, Flaubert semble se désintéresser des détails techniques longuement entassés, il n'y cherche qu'un vague aliment à la rêverie, qui décidera de tout. Comme il l'écrira, en 1875, à la même Sand : par-delà la précision réaliste, son seul but est de « *bien écrire !* ».

CE prodige du style, un enseignant d'anglais, Sylvère Monod, fait la preuve, par défaut, de ce qu'il est tout.

Le propos de sa *Madame Homais* était amusant, en soi. Comme y invite Gérard Genette, dans *Palimpsestes* : pourquoi ne pas récrire *Bovary « en quittant le point de vue d'Emma »* ? Dans la suite et la marge de Flaubert, Monod imagine comment la famille Leblanc, de Ry, marie sa fille au célèbre pharmacien athée et futur décoré. Hélas, rien n'expose à la déception comme les bonnes idées de départ, difficiles à renouveler en route ! Et quelle témérité suicidaire d'encourir une comparaison aussi accablante, de ne donner bientôt d'autre envie que celle... de retourner à la prose du « patron » !

Patrick Meney, quant à lui, compense ces inconvénients par un surcroît de culot. Journaliste, directeur de l'agence Gamma-TV, il ne s'intéresse pas tant à Flaubert qu'à ce qui, de nos jours, rendrait son art impossible. Par hypothèse farceuse, l'ermite de Croisset est contraint de récrire *Bovary* en 1988 selon les critères stupides du nouveau « paysage audiovisuel », du porno, de la « pub », du minitel coquin et des sondages. Emma devra mourir plus vite pour ne pas « lasser », trouver des « créneaux », améliorer son « produit ». Charles n'aura plus de première femme, la veuve Buduc n'ayant pas suscité de « sponsors » ; il s'installera à Saint-Tropez, plus « porteur » que Tostes, et roulera en GTI ; Emma « s'éclatera » en Amérique avec des comparses de série « B », accouchera d'une petite Noire, se prêtera aux interviews et se pliera aux souhaits du public, sans échapper toutefois à l'overdose d'antidépresseurs ; et Charles se reconvertira dans les terrains de golf !...

Meney conduit son pamphlet par l'absurde, en chansonnier, comme s'il « zappait » entre réalité et fiction, hier et demain. Ses meilleurs effets comiques viennent de collages de publicité en guise de dialogues — à la façon de Godard, naguère, — encore qu'à la longue le procédé s'use.

Le pis est que Meney n'exagère et n'anticipe qu'à peine. D'ores et déjà, des adaptations de chefs-d'œuvre sont refusées ou saccagées par les margoulins de la communication dite « moderne », au nom d'arguments à peine plus reluisants, sous leur hypocrisie.

Raison de plus pour célébrer la littérature d'avant ces pollutions, comme un havre d'intelligence et de liberté !

★ **MÉTAMORPHOSES DU RÉCIT, de Raymonde Debray Genette, Seuil, 316 p., 135 F.**

★ **CARNETS DE TRAVAIL, de Gustave Flaubert, édition établie par Pierre-Marc de Biasi, Balland, 1 000 p., 345 F.**

★ **LE CANDIDAT, de Gustave Flaubert, Le Castor Astral, 102 p., 59 F.**

★ **MADAME HOMAIS, de Sylvère Monod, Belfond, 240 p., 92 F.**

★ **MADAME BOVARY SORT SES GRIFFES, de Patrick Meney, La Table Ronde, 292 p., 89 F.**

● HISTOIRE

Le culte de l'argent

L'argent a envahi notre actualité quotidienne. Autrefois relégués dans un coin obscur des journaux réservés aux spécialistes, les cours de la Bourse ou ceux du yen alimentent les conversations au Café du Commerce. Ce culte de l'argent-dieu et de l'économie-prophète ne date certes pas d'aujourd'hui ; Balzac y voyait déjà la marque d'une chute de l'humanité. Mais son imagination, pourtant féconde, ne pouvait concevoir un monde qui ne se penserait plus qu'au miroir de l'économie.

Ce monde, un sociologue de la fin du dix-neuvième siècle, Georg Simmel en avait soupçonné l'émergence. Il avait vu aussi que, contrairement à ce que prétend la nouvelle idéologie dominante, la religion de la monnaie ne mobilise pas les facultés créatrices et le dynamisme de ses adeptes, mais entraîne un affadissement général de la vie. Ce que confirment les travaux des historiens qui ont étudié tant la naissance des hommes d'affaires au Moyen Age que l'histoire financière de l'Ancien Régime : l'esprit d'entreprise et de découverte, lorsque l'argent devient le maître, se détériore en spéculations et en frivolités de rentiers.

P. L.

Georg Simmel philosophe de la monnaie

IL aura fallu attendre quatre-vingt-sept ans pour que les lecteurs français puissent prendre contact dans leur langue avec un des ouvrages les plus féconds du sociologue allemand Georg Simmel, *la Philosophie de l'argent*. Il faut reconnaître que, même dans son pays, Simmel n'a pas eu la notoriété de ses contemporains Ferdinand Tönnies et surtout Max Weber, sans doute parce que son œuvre est d'une telle complexité qu'elle devait en rebuter plus d'un. Raison de plus pour féliciter les PUF, mais pour regretter aussi que le livre ne soit pas précédé d'une notice sur l'auteur et son temps, les influences qu'il a subies et sa place dans la philosophie et la sociologie, à la charnière des deux siècles.

La Philosophie de l'argent, qui suit dans la même collection deux ouvrages traduits du même auteur *Sociologie et épistémologie* (1981) et *les Problèmes de la philosophie de l'histoire* (1984), présente une des réflexions les plus approfondies qui soient sur le phénomène monétaire. Près de sept cents pages sans une note et avec le minimum de paragraphes vous emportent dans un tourbillon d'abstractions. S'il faut s'accrocher fermement, au début, pour suivre un tel parcours, à mesure que vous trouvez quelques havres de stabilité, le paysage s'éclaire et révèle de précieux gisements nés d'une puissante faculté d'analyse et de synthèse.

CAGNAT.

L'essentiel réside dans la recherche d'une théorie de la valeur. Si celle de Marx – qui est critiquée dans la dernière partie du livre – est plus connue, l'apport de Simmel paraît beaucoup moins contingent. A sa source, il place la notion d'échange.

L'avare et le prodigue

Pour lui, l'échange entre les hommes et l'échange avec la nature, appelé production, sont à ranger dans la même catégorie de « valeurs ». « *Dans les deux cas, il s'agit de remplir l'espace laissé vide par l'objet qu'on abandonne à l'aide d'un objet de plus grande valeur. Dans ce déplacement, l'objet, étroitement lié au moi désirant et jouissant, se sépare de celui-ci, et c'est alors seulement qu'il devient valeur. Cette connexion profonde entre valeur et échange fait non seulement que la première conditionne le second, mais aussi que le second conditionne la première.* »

L'économie est pour Georg Simmel un cas particulier de cette forme générale de la vie qu'est l'échange, c'est-à-dire un abandon contre un gain, la quantité de sacrifice nécessaire pour obtenir un objet faisant varier sa valeur. Le désir, en soi, ne pourrait absolument fonder aucune valeur s'il ne se heurtait à des obstacles.

La notion d'argent est l'expression la plus pure de la valeur économique, « *le corps dont* [elle] *s'habille* », mais est-il lui-même (a-t-il) une valeur ? Oui en tant que moyen d'échange, mais il n'en possède aucune si rien ne se trouve à échanger. Mieux : la valeur d'une somme d'argent donnée est égale à la valeur de chaque objet particulier dont elle constitue l'équivalent, plus la valeur de la liberté de choix offerte entre un nombre indéterminé d'objets pareils.

Une fois posées un certain nombre de notions, Georg Simmel s'intéresse aux rapports de l'homme avec l'argent, et, restant toujours sur les hauteurs de la philosophie, essaie de concevoir ce qui se passe dans la tête de l'avare, du prodigue, puis recherche dans quelle mesure l'économie monétaire est capable d'augmenter la liberté individuelle. Les chapitres sans doute les plus originaux du livre ont trait à « *l'équivalent monétaire des valeurs personnelles* » et au « *style de vie* ». Ce qui ne gâte rien : ils sont aussi ceux où l'auteur descend de son empyrée d'abstraction pour appliquer sa grille de recherches aux sociétés et aux comportements individuels.

En étudiant le système d'amendes dans l'histoire, on se rend compte que l'homme peut devenir la mesure de l'argent. Il existait jadis chez les Anglo-Saxons, un *wergeld* pour le meurtre du roi, somme que le coupable ne pouvait, au reste, jamais rassembler. Au crédit du christianisme il faut mettre l'idée que l'homme possède une valeur *absolue* qui ne peut être évaluée. Au mouvement qui disjoint la valeur personnelle de la valeur monétaire s'oppose un mouvement inverse, en l'occurrence les représailles juridiques contre les torts et dommages causés par un individu à un autre.

De même, au mariage par achat de la femme qui domine, un moment, dans la majorité des peuples fut substitué le principe opposé de la dot. Quant à la prostitution, dans de nombreuses civilisations primitives, elle n'est nullement ressentie comme dégradante. Aujourd'hui, le déclassement du métier s'explique par la valorisation croissante de l'âme humaine et la dévalorisation parallèle de l'argent. La qualité la plus neutre, la plus anonyme de l'argent ne pourra jamais équivaloir à la possession la plus personnelle, la plus « réservée » de la femme. Curieuse constatation : le dégoût de la « bonne » société pour la prostituée s'amoindrit avec l'augmentation du prix demandé à la clientèle. La courtisane qui se vend très cher y gagne une « valeur de rareté ».

La pulsion égoïste

Simmel applique ensuite le scalpel à des situations de corruption, à l'impôt, au travail (où il critique Marx parce qu'il veut ramener toutes les valeurs à l'économique). Comme son parti pris est très scientifique, notre auteur porte peu de jugements, ce qui donne plus de prix à chacun d'eux. Intéressant par exemple de trouver des traces de la « soft-idéologie » en 1900, lorsque Simmel parle du « *singulier aplatissement de la vie affective, comparée à la vigoureuse et rude partialité des époques antérieures* ». De même cette notation sur le fait que l'argent ne comportant ni directions ni inhibitions, suit la pulsion subjective respectivement la plus forte, qui, dans les domaines de l'utilisation monétaire, est généralement la pulsion égoïste. Notons aussi ce désabusement pour ce qui est de la prépondérance des moyens sur les fins apportée par l'argent et l'emprise de l'homme sur la nature grâce à la technique « *que nous payons en devenant prisonniers d'elle et à renoncer à centrer la vie dans la spiritualité* ». A l'époque, de telles affirmations ne couraient pas les rues.

Georg Simmel n'a vraiment pas pris beaucoup de rides. Il était particulièrement opportun de le dépoussiérer, de le sortir du musée des sociologues. L'argent envahit tellement l'actualité quotidienne qu'il faut aussi le regarder autrement que sous sa forme des cours du dollar et de la Bourse.

PIERRE DROUIN.

★ **LA PHILOSOPHIE DE L'ARGENT, de Georg Simmel, Presses universitaires de France, collection « Sociologies », 664 p., 198 F.**

Le roi, la guerre et les financiers

FRANÇOISE Bayard dit avoir composé son livre selon la technique du puzzle. On rêve alors d'un jeu à la taille des monuments de glace qui plaisent tant aux Japonais. Ecrire l'histoire financière de l'Ancien Régime est, en effet, une entreprise tout à la fois colossale et fragile. Un peu avant ou un peu après 1970, plusieurs jeunes historiens se sont lancés dans l'aventure. Le sujet, dont l'importance avait été soulignée depuis fort longtemps (ne dit-on pas la monarchie morte de ses finances ?), pouvait apparaître comme une nouvelle « frontière » pour l'histoire économique et sociale. Mais les difficultés se mesuraient à l'échelle de l'enjeu : des sources retorses, fuyantes, nombreuses mais dispersées, d'une complexité et d'une austérité susceptibles de décourager bien des vocations.

Nous sommes à la saison des résultats. Après le livre de Daniel Dessert (1), en attendant celui d'Alain Guéry – qui ne tente rien moins que de reconstituer les budgets de l'Etat du seizième siècle au dix-septième siècle, – paraît maintenant *le Monde des financiers au XVIIe siècle*. Daniel Dessert traitait de la période 1653-1719, Françoise Bayard s'est attaquée à celle qui précède : 1598-1653, de la fin des Guerres de religion à la fin de la Fronde.

L'appel aux professionnels

Années cruciales, où s'imposent des formes inédites d'exercice du pouvoir, ce que l'on nomme généralement l'absolutisme. A partir de 1635, le royaume en guerre a accompli un effort financier gigantesque. Bon an, mal an, les Français ont payé. C'est sans doute la preuve que, globalement, ils n'étaient pas si pauvres qu'on avait commencé par le dire. La misère et la révolte ont pourtant, en bien des endroits, accompagné la vertigineuse croissance des dépenses de l'Etat. De 1618 à 1631, ces dernières augmentent de 66 % : de 1631 à 1635 (année record), elles sont multipliées par six !

L'administration fiscale traditionnelle n'a pu suivre ; des moyens et des procédures « extraordinaires » ont été mis en place. L'argent manquait, et d'épineux problèmes de trésorerie se manifestaient sans cesse. A une époque où une charrette lourdement chargée de pièces d'or ou d'argent peinait quinze jours durant pour aller de Lyon à Paris, il était souvent impossible de disposer de fonds quand il fallait, là où il fallait. Pas d'autre choix, dans ces conditions, que de modérer les dépenses ou de faire appel aux professionnels de la finance. Bien sûr, depuis bien longtemps, la monarchie avait eu recours à des prêteurs. La nouveauté, c'était qu'ils allaient mettre le pied à l'intérieur même du système fiscal, puis y pénétrer de plus en plus profondément.

La partie que Françoise Bayard consacre à cette expansion est à la fois la plus austère et la plus précieuse de son livre. Impossible en la matière de se satisfaire de généralités. Il faut évoquer le détail de pratiques souvent tortueuses et toujours embrouillées. Parmi les plus spectaculaires, distinguons ici deux familles : les fermes et les traités. Dans les deux cas, l'Etat abandonne à des particuliers certaines ressources fiscales, en échange de copieuses et rapides avances. Dans le premier, il signe un bail au plus offrant après une séance d'enchères publiques. Dans le second, il s'agit d'un simple contrat, passé au conseil du roi, qui définit l'objet de l'opération et les conditions financières du recouvrement. Les fermes s'attribuent la levée d'impôts indirects, en place depuis longtemps, comme la célèbre gabelle sur le sel. Les traités, au contraire, se signent au coup par coup. Ils connaissent un développement fulgurant. Au début, ils trafiquent de taxes nouvelles inventées par les « traitants » ou les « donneurs d'avis ». Mais en 1643, les impôts directs eux-mêmes – les tailles – sont pris dans cette tourmente. Les financiers en avancent le montant puis procèdent, pour leur propre compte, à la perception, en association avec les agents fiscaux de l'Etat.

Ces pratiques paraissent aujourd'hui pour le moins incongrues. Elles furent dénoncées à l'époque mais, pour beaucoup, elles n'étaient condamnables que dans leurs excès. En un temps où les charges publiques étaient assimilées à des biens patrimoniaux, les particuliers qui drainaient les « deniers du roi » pouvaient sans scandale y prélever leur manne.

Il serait cependant aventureux d'opposer les officiers aux financiers, car il existe de nombreux liens entre les deux milieux, et, plus généralement, avec l'ensemble des puissants. Inutile de revenir sur le mythe du laquais-financier. Bien des traitants sont nobles, ou en passe de le devenir. Et les gentilshommes dédaignent rarement leur alliance. Mais surtout, les financiers dépendent des bailleurs de fonds qui leur accordent confiance et crédit ; parmi eux des archevêques et des princes du sang.

Tout cela ne vaut, bien évidemment, que pour le financier qui a réussi. Françoise Bayard évoque aussi les échecs – 20 à 25 % de faillites – et nous mène à la découverte du monde si mal connu des débutants et des gagne-petits de la finance. Ils servent de prête-nom, capitalisent des miettes, avant de se risquer dans l'approvisionnement des armées en foin, en chevaux, en armes ou en pain. Pour eux, comme pour les plus gros, l'or sort de la guerre. Avec Françoise Bayard, reconnaissons leur succès commun ; ils ont réussi à mobiliser au service de l'Etat une partie des capitaux de ceux qui échappaient à l'impôt. Succès ambigu à long terme, car les profits de la terre, ou du commerce, en s'engouffrant ainsi dans les appétissantes spéculations des financiers, se détournaient d'investissements plus productifs. Début d'une tradition française.

CHRISTIAN JOUHAUD.

★ **LE MONDE DES FINANCIERS AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE, de Françoise Bayard, préface de Pierre Goubert, Flammarion, 622 p., 195 F.**

(1) Fayard, 1984.

Ces trois siècles qui firent le marchand

ON les appelait « pieds poudreux », ces marchands du onzième siècle qui portaient eux-mêmes leur chargement d'une ville à l'autre, dans la poussière des chemins, à la recherche d'un profit qui permettrait de vivre, de racheter un stock de marchandise, et de recommencer. Au quinzième siècle, il reste toujours des colporteurs de fil à coudre et de colifichets, des boutiquiers divers et des cabaretiers, mais ils n'ont plus rien de commun avec les brasseurs d'affaires, négociants et banquiers apparus entre-temps qui, en quelques générations, ont amassé de solides fortunes. Un certain Laurent, du lignage des banquiers florentins Médicis peut être dit « le Magnifique ». Son fils puis son neveu seront papes et son arrière-petite-fille reine de France.

Sans doute de moins prestigieux destins attendent la plupart des marchands de Lübeck, de Rouen ou de Barcelone. Mais Jean Favier montre, avec talent et érudition, comment, d'un bout à l'autre de l'Europe, des hommes, des familles, ont à la fois dilaté leur horizon aux limites du monde et appris à compter, toujours plus, toujours mieux, jusqu'à s'installer dans l'assurance que donne le pouvoir.

Il fallait de l'audace pour aller chercher en Orient qui les épices, qui la soie, qui l'alun ; et les Italiens, en particulier, s'y sont entendus à merveille. Mais à partir du moment où l'on construit des galères jaugeant 200 ou 300 tonnes métriques à Gênes ou à Venise, il y faut aussi d'énormes sommes d'argent.

L'audace et la connaissance du vaste monde sont sans doute nécessaires au développement des affaires. Mais la pratique amène les marchands à s'organiser et à compter ; à tout compter. En s'organisant entre eux, en associant de multiples façons le travail et l'argent, ils ont inventé le capitalisme : rien que cela. En Toscane vers 1350, on distingue très bien le financement d'une entreprise, sa direction, et le labeur salarié.

Naissance de l'assurance

Si les affaires supposent qu'on prenne des risques, on va bientôt aussi calculer ce risque, et une nouvelle fois compter : l'assurance entre dans le calcul des coûts. Assurance pour ce monde et assurance pour l'autre : on comptera encore le nombre (et donc le prix) des messes nécessaires pour le rachat de l'âme d'un marchand, qui a peut-être pratiqué l'usure mais qui a sûrement commis les péchés communs à l'espèce humaine. Et quand l'homme d'affaires prend la plume, c'est souvent pour rédiger un mémorial de la vie de sa famille, une genèse de sa fortune, bourré de dates et de chiffres précis. On les appelle *Livres de raison*, et dans son sens original le mot italien *ragione* veut dire compte. Il y a désormais une religion et une culture propres à l'homme d'affaires.

Parti à l'aventure, le marchand s'est transformé avec le volume pris par ses affaires. Il est devenu l'homme qui compte, de façon toujours plus complexe, celui qui spécule. « *Rares sont les lignages bourgeois qui jouent un rôle dans la vie économique pendant plus de trois générations*, observe Jean Favier. *Le succès façonne une mentalité de rentier.* » Le risque est devenu insupportable et l'homme d'affaires, ou plutôt le fils de l'homme d'affaires, se mue en homme de pouvoir, en administrateur de cité marchande voire en prince, ce qui le place dans un tout autre rapport aux affaires, mais loin de la foire, de la boutique ou de l'atelier.

En faisant parcourir à son lecteur les trois siècles qui ont fait le marchand, Jean Favier renoue avec la grande tradition de l'histoire économique et sociale, fort délaissée chez nous depuis plusieurs années. Il met à notre disposition sa parfaite connaissance des finances médiévales, mais il ne perd jamais de vue que l'homme d'affaires est un homme de chair et de sang avec ses craintes et ses espoirs, dans ce monde et dans l'autre.

MICHEL SOT.

★ **DE L'OR ET DES ÉPICES, de Jean Favier, Fayard, 482 p., 120 F.**

هكذا من الاصل

● D'AUTRES MONDES - *La chronique de Nicole Zand*

Marina Tsvetaïeva, la gloire posthume

★ MARINA TSVETAIEVA. *Un itinéraire poétique*, de Véronique Lossky, Solin, 406 p., 220 F.

★ INDICES TERRESTRES (1917-1919), de Marina Tsvetaïeva, traduit du russe par Véronique Lossky, Clémence Hiver Editions (12, av. du Général-Leclerc, 75014 Paris), reliure avec rabat marque-page, 250 p., 97 F.

★ MON POUCHKINE, suivi de POUCHKINE ET POUGATCHOV, traduit du russe par André Markowicz, Clémence Hiver Editions, 136 p., 79 F.

★ LETTRES D'EXIL (1948-1957), par Ariane Efron et Boris Pasternak, traduit du russe par Simone Luciani, préface d'Irina Emelianova, Albin Michel, 220 p., 120 F (à paraître le 28 février).

PRÈS d'un demi-siècle après sa mort, Marina Tsvetaïeva (1) devient célèbre. Mais l'essentiel, pour un poète, n'est-ce pas l'immortalité ?... Chez nous, où les études russes n'ont vraiment démarré qu'avec la vague des dissidents de la « troisième émigration », elle était restée une inconnue pratiquement jusqu'en 1980. A part quelques poèmes traduits par Elsa Triolet (Gallimard, 1968), puis par d'autres dans diverses revues ; à part une lettre à Nathalie Barney, *Mon frère féminin* (Mercure de France, 1979) ; à part l'extraordinaire *Correspondance à trois* de l'été 1926, avec Rainer Maria Rilke et Boris Pasternak (Gallimard, 1983) ; à part, surtout, l'important travail d'Eve Malleret – morte à trente-cinq ans en 1984 – qui, la première, recrée l'essence du génie poétique de Tsvetaïeva, avec la traduction d'un choix de vingt-deux poèmes dans le recueil le plus important publié jusque-là en français, *Tentative de jalousie* (La Découverte, 1986) (2).

Et maintenant, c'est l'explosion Tsvetaïeva. Marina tous azimuts (3) : biographies, essais, traductions de poèmes et de proses. Déjà plusieurs biographies avaient paru en russe et en anglais, celle de Véronique Lossky est la première en français. D'autres vont suivre. N'oublions pas non plus l'importance du colloque organisé en 1982 par la faculté des lettres de Lausanne, qui réunissait tous les meilleurs spécialistes mondiaux et qui permit de mettre en lumière (sans forcément les élucider) les mystères d'une vie. Vie épouvantable, comme si les mots de la réalité s'enfonçaient profondément dans la chair du poète pour meurtrir, blesser l'âme, de déception en déception, jusqu'à la pendaison finale.

Car les poètes russes, on le sait, périssent jeunes et de mort violente. Pouchkine, Lermontov, Maïakovski, tant d'autres... Marina Tsvetaïeva, elle, s'est pendue. Comme Essenine ; comme Alexis Alexandrovitch Stakhevitch, ancien officier de la garde impériale devenu « professeur de maintien » au théâtre d'art, dont elle évoque longuement la mort dans son *Journal* de 1919 : *« Savoir mourir n'implique pas nécessairement que l'on aime l'immortalité »*, écrit Tsvetaïeva. *« Savoir mourir, c'est savoir surmonter l'agonie, c'est-à-dire savoir vivre. »*

Silhouette de Tsvetaïeva par E.S. Krouglikova (1920).

Autoportrait de Pouchkine (1823).

Chez Tsvetaïeva, la biographie est indissociable de l'œuvre ; son art amplifie à l'infini la tragédie d'une existence qui l'a vouée à un isolement total, à l'exaspération des passions et des tensions, à une brutalité des rythmes et des mots. C'est Ilya Ehrenbourg, qui fut un ami de longue date, qui, le premier, rompit le silence en 1956 en publiant quelques vers de ce « poète maudit », oubliée depuis quinze ans, et évoqua sa fille, Ariane Efron, libérée depuis peu des camps le nom de Tsvetaïeva est devenu l'objet d'un culte en URSS. Les Soviétiques la découvrent ; on se rend en pèlerinage à Elabouga, dans la République tartare, pour voir le site de la maison – qui n'existe plus – où elle s'est pendue le 31 août 1941 ; on se recueille sur la tombe (vide) que sa sœur a fait dresser dans le cimetière du village en 1961 ; on l'édite parcimonieusement –, et deux tomes d'œuvres choisies (complètement introuvables) ont paru à Moscou en 1980 ; au théâtre de la Taganka, on répète un de ses poèmes dramatiques, *Phèdre* ; bientôt, on fera des posters avec ses photos...

EN France, peu à peu, au compte-gouttes – mais, peut-il en être autrement, étant donnée la difficulté extrême de la traduire ? – l'œuvre nous est dévoilée ; chaque publication nouvelle est un éblouissement qui nous bouleverse, comme il a bouleversé ses contemporains *(« Tu es pleine de talent – géniale*, lui écrit Boris Pasternak (...). *On le dira un jour à ton sujet – ou bien on ne le dira pas. Peu importe (...). L'important, c'est ce que tu fais, l'important, c'est que tu construis un monde que vient couronner l'énigme du génie. »)* (Lettre du 25 mars 1926.) Pasternak, qu'elle adora, mais ne rencontra jamais, et qui entretint avec sa fille Ariane en Sibérie une correspondance dans laquelle l'exilée se montre bouleversante.

Quatre livres paraissent ensemble. De et sur Tsvetaïeva. Sous-titrée *Un itinéraire poétique*, la biographie de Véronique Lossky est un travail de plus de vingt ans qui, par l'étude des documents et des entretiens avec ceux qui l'ont connue – amis, ennemis, amateurs de poésie, – nous permet d'aborder en connaissance de cause une œuvre qui est aussi un vaste autoportrait construit tout au long de la vie. Par chance, les deux petits volumes intitulés *Indices terrestres* et *Mon Pouchkine*, chez Clémence Hiver (4) – deux merveilles de goût, de beauté et de sérieux, tant par la présentation que par la traduction ! – éclairent, par l'œuvre même, la biographie.

Moscovite, comme Pasternak son presque contemporain, Marina Tsvetaïeva – née en 1892 – est la fille d'un professeur d'histoire de l'art, fondateur du Musée des beaux-arts (aujourd'hui Musée Pouchkine). Elle se souviendra toujours d'une merveilleuse jeunesse : elle écrit des vers à six ans, et découvre Pouchkine, son *« premier poète*, (son) *premier poète assassiné ». (« Sur Pouchkine*, écrit-elle, *j'ai d'abord appris qu'on l'a tué. Après j'ai appris que Pouchkine est un poète et que D'Anthès est un Français. »)* Elle apprend le français à sept ans, compose de la poésie en allemand à douze ans, part seule à seize ans en France, où elle voit Sarah Bernhardt dans *l'Aiglon*, publie son premier recueil – *l'Album du soir* – à dix-huit ans... L'année suivante, en 1911, à Koktebel, en Crimée, elle rencontre Serge Efron, encore lycéen, s'enflamme, l'épouse contre l'avis de sa famille traditionnellement antisémite. Désormais, sa vie tout entière va dépendre de cette passion.

DANS *Indices terrestres*, terrible, fort et émouvant, écrit comme une lettre à son mari, elle raconte la vie quotidienne au temps de la révolution. Dans le train qui, en octobre 1917, la ramène de Crimée vers son mari et ses deux filles – Ariane, cinq ans, et Irina, six mois, – pendant trois jours et trois nuits, elle ne cesse d'écrire son angoisse devant ce qu'elle va trouver à Moscou : *« S'il est tué je vais mourir. »* Elle qui a pour ses filles une véritable adoration s'étonne d'elle-même : *« Pas une pensée pour les enfants. Si S. n'est pas, je ne suis pas, donc eux non plus. Alia ne vivra pas sans moi, elle ne voudra pas, elle ne pourra pas. Tout comme moi sans S. »* Serioja sera, quoi qu'elle fasse, l'axe de toute sa vie : *« Si Dieu accomplit le miracle de vous garder en vie, je vous suivrai partout comme un chien. »* Au moment de partir de France, en relisant ce texte, elle ajoutera cette note, terrible d'acceptation lucide : *« Et voilà, je vais partir maintenant comme un chien », Marina Tsvetaïeva, Vanves, le 17 juin 1938 (vingt et un ans plus tard)... »*

Naturellement antisoviétique, Marina, dont le mari rejoint l'armée blanche dans le Sud, va éprouver la faim, la peur, le froid ; elle raconte le « grenier-cabine » qu'on lui a laissé dans la maison devenue « communautaire », la rampe de l'escalier qu'elle débite à la hache pour allumer le poêle, l'obsession de manger lorsque le pain vaut 200 roubles le kilo, la corvée de ravitaillement à Tambov pour tenter d'échanger quelques mètres d'indienne rose contre du millet, le travail imbécile au Narkomnat – le commissariat aux nationalités que dirige Staline, – l'unique travail de bureau « rémunéré » qu'elle ait jamais accompli et qui lui donne droit aux cartes de ravitaillement et à sa part d'une infâme pâtée de pommes de terre gelées. La solitude surtout, et la pauvreté qui ne va plus cesser. En 1920, le bébé Irina meurt de faim... Marina décide de rejoindre son mari en émigration. Elle retrouve Serioja en mai 1922, à Berlin, après quatre ans et demi de séparation, *« un homme grand et maigre »* que sa fille ne reconnaît pas. La famille va s'installer en Tchécoslovaquie, non loin de Prague. Un fils naît qu'elle surnomme Mour, comme amour... Fin 1925, elle s'installe à Paris (Bellevue, Meudon, Vanves), où elle restera treize ans, avant de décider de retourner en Russie, où son mari et Ariane l'ont précédée. Avec son fils, elle s'embarque au Havre via Varsovie et arrive à Moscou le 18 juin 1939, apprend que sa sœur a été arrêtée en 1937, assiste à l'arrestation d'Ariane fin août, puis en l'automne à celle d'Efron, qui sera fusillé à une date inconnue.

Qu'avait-elle su à Paris des activités prosoviétiques de son mari, ancien officier dans les armées blanches, devenu un des permanents d'une Union pour le retour à la patrie, puis un agent des services secrets soviétiques ?... Obligé de partir lorsque, en 1937, il fut mouillé dans l'assassinat d'un agent secret qui refusait de poursuivre ses activités au service de Moscou... Pour quelle raison décida-t-elle deux ans plus tard de quitter la France ?... La misère ? La solitude ? L'insistance de son fils Mour ? L'hostilité que lui témoignaient la plupart des émigrés ? Le désir d'être lue en Russie, alors que le dernier livre édité de son vivant, *Après la Russie*, le fut en 1928 ? *« En Russie, je suis un poète sans livres, ici, un poète sans lecteurs. » « Le sentiment qu'avait Tsvetaïeva de ne pas être à sa place dans l'émigration parisienne était tout à fait justifié*, écrit Véronique Lossky. *Parmi les nostalgiques de la poésie raffinée et décadente de Pétersbourg ou les symbolistes moscovites superbes, Tsvetaïeva, avec sa voix forte, la violence de ses passions, de ses harangues et de ses invectives ne pouvait que détonner. »*

DANS son *Histoire de la littérature russe soviétique*, (L'Age d'homme, 1985), Marc Slonime, qui dirigeait la revue *La liberté de la Russie (Volia Rossii)* à Prague et qui fut l'ami et l'éditeur de Tsvetaïeva, évoque l'ascétisme et l'exigence envers elle-même de celle que ses ennemis littéraires avaient surnommée *« amazone de la poésie »*. Accusée d'être trop égocentrique, elle répond : *« La seule tâche de l'homme sur la terre est la découverte de sa propre vérité : les vrais poètes sont toujours prisonniers d'eux-mêmes. Cette forteresse est plus solide que celle de Pierre-et-Paul. »*

La concision de la forme, la syntaxe qui galope, l'invention linguistique, rendent sa poésie presque intraduisible. Alors, jetons-nous sur ces fiches qui nous sont données à lire enfin *Indices terrestres* et *Mon Pouchkine*, cette œuvre superbe, écrite de poète à poète, qui trahit le rapport intime qu'elle entretenait avec son dieu Pouchkine. Et aussi ces *Indices terrestres*, chronique aiguë des années terribles...

Et nous ne sommes pas au bout des mystères. Avant sa mort en 1975, Ariane a décidé de confier tout ce qui concernait sa mère aux archives d'Etat de l'URSS ; mais avec interdiction de les consulter avant l'an 2000 !... L'avenir, donc, appartient à Marina la rebelle, qui, en 1919, dans son grenier de Moscou, demandait qu'on inscrive sur sa tombe : « Fini de rire. »

(1) Selon les pays, les transcriptions et l'humeur du traducteur, l'orthographe latine change : Zvetaïeva, Cvetaeva, Tsvetaeva, Tsvetaïeva...

(2) Deux cycles de poèmes repris dans *Tentative de jalousie – le Poème de la montagne, le Poème de la fin* – avaient déjà paru en édition bilingue (L'Age d'homme, 1984).

(3) L'édition des poèmes réunis en cinq volumes est en cours aux Editions Russia de New-York.

(4) Un tout « petit éditeur » passionné qui relie lui-même ses livres – fort beaux. Elle avait édité en 1986 un autre Tsvetaïeva admirable : *Neuf lettres avec une dixième retenue et une onzième reçue.*

L'« âge d'argent » des lettres russes

***Le premier volume d'une grande* Histoire de la littérature russe.**

LES lettres russes, ces temps-ci, sont à l'honneur. Avec, coup sur coup, le prix Nobel de Joseph Brodsky et le livre longtemps attendu de Gérard Conio, *le Constructivisme* (2 vol., éd. L'Age d'homme). Avec, enfin, chez Fayard, dans la même série qui nous a donné naguère une *Histoire de la littérature japonaise* et celle de la littérature polonaise d'un autre Nobel slave, Czeslaw Milosz, le premier volume d'une monumentale *Histoire de la littérature russe.*

Cette dernière est à mettre en parallèle avec *l'Anthologie de la poésie russe* qu'un de ses maîtres d'œuvre, E. Etkind, nous a proposée il y a quelque temps (éd. La Découverte, 1983). On y retrouve le même soin : introduire l'homme comme la tendance, exhumer le méconnu et restaurer ce que l'on croit connu, replacer les enjeux et donner à penser (le tout dans une langue claire, qui nous prend comme un roman d'aventures), mais sans jamais cesser d'adopter un strict parti de rigueur scientifique, qui fera de cet ouvrage le livre de référence en la matière, y compris pour les spécialistes.

C'est peu dire que cette *Histoire* comble une lacune. Le dernier travail comparable – homonyme – était l'œuvre d'un slaviste italien, Ettore Lo Gatto. Mais son *Histoire*, traduite chez Desclée de Brouwer en 1965, n'est plus disponible depuis une douzaine d'années. Le nouvel ouvrage qu'offre Fayard est révélateur du mouvement de « rattrapage » dessiné depuis quelque temps en ce domaine. L'entreprise n'a d'égale dans aucune langue, tant par l'ampleur du projet que par la rigueur de composition. Le tout couvrira l'ensemble de la littérature russe. Il est prévu sept volumes. Après un premier volume allant des origines aux Lumières, deux volumes, formant le deuxième tome, seront consacrés au dix-neuvième siècle *(l'Epoque de Pouchkine, le Temps du roman)* et trois volumes – le troisième tome – au vingtième siècle *(l'Age d'argent, la Révolution et les Années 20, Gels et dégels)*. Un septième volume, enfin, traitera des *Problèmes généraux de la littérature russe.*

Une « renaissance » de tous les arts

L'Age d'argent paraît en premier. C'est donc par le milieu que s'ouvre cette histoire. Car l'âge d'argent, la période allant des dernières années du dix-neuvième siècle jusqu'à la révolution, est le point nodal de la littérature russe, aboutissement de la tradition classique et ferment dont surgira un formidable épanouissement qui, stoppé net par la réaction des années 30, devra s'endiguer dans des formes plus sourdes de survie. En vingt ans à peine, et plus vite qu'ailleurs, l'esthétique bascule, la pensée, la langue explosent. Théologie, philosophie, théâtre et poésie trouvent là le point de fusion où s'opère une renaissance comparable à celle du romantisme allemand. Le fantastique, le diabolique rôdent dans les couloirs de cette époque heureuse et angoissée, antichambre de la guerre et de la révolution. Après l'interrogation tchekhovienne, Chestov marque la pensée du sceau de l'irrationnel. Stanislavski réinvente le théâtre. Symbolisme, akméïsme, futurisme se dépassent et s'affrontent. Sur ce terreau, apparaîtra une moisson de poètes qui, dégagés de la langue des « ismes », créeront leur œuvre originale dans les années à venir et ne sont donc pas encore étudiés ici (Essenine, Maïakovski, Mandelstam, etc.).

Après des articles faisant le point sur les tendances-clés de l'époque, l'éclairage est porté sur tel ou tel créateur suivi s'il le faut hors même des limites temporelles de l'âge d'argent. Cette souplesse, répondant au besoin de ne pas s'enfermer dans un cadre temporel figé, participe de la rigueur du travail. Un rappel du statut de l'écrivain avant 1917 (il n'est pas un des écrivains étudiés qui ne verra son destin disloqué par l'après-Octobre : émigrations ou même liquidation pure et simple comme dans le cas de Goumiliev) et l'étude de l'an 1913 enrichissent l'aspect historique.

Les arts non littéraires sont aussi évoqués : la musique et l'avant-garde plastique. Ici, un regret : pourquoi ne pas avoir cité le génie qu'était le peintre Tchiourliomis, précurseur de l'abstraction, ici mentionné pour sa seule activité musicale ? Mais peut-être est-il prévu pour clore la fin du dix-neuvième siècle. Attendons...

E. Etkind, G. Nivat, I. et V. Strada se sont entourés d'une équipe internationale qui donne la mesure prométhéenne de l'œuvre. Il en résulte, cependant, une certaine hétérogénéité dans l'appareil bibliographique. Chacun a mentionné les ouvrages qu'il a utilisés. La mention des traductions existantes manque parfois, ce que déplorera le lecteur français non spécialiste. Conscients du problème, les auteurs assurent qu'il sera résolu dans le septième volume. En revanche, il n'y a pas de redites, un tour de force à saluer pour ce type d'ouvrage.

Comme on saluera l'aspect novateur de l'entreprise. Conçu par des scientifiques, l'ouvrage n'a pourtant rien de rigide, de figé, de fermé. Cette *Histoire* atteint pleinement ses buts. Elle donne envie de lire, elle donnera envie de traduire.

RÉGIS GAYRAUD.

★ HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE RUSSE, dirigée par E. Etkind, Georges Nivat, Vittorio Strada et I. Serman, Fayard, 784 p., 390 F.

– Signalons aussi le roman de Friedrich Gorenstein : *le Rachat*. Né à Kiev en 1932, cet auteur, victime de la censure soviétique, s'est exilé à Berlin-Ouest. *Le Rachat* dépeint la misère et les cruautés de l'après-guerre. (Gallimard, trad. du russe par Lily Denis, 200 p., 88 F.)

Truman Capote

PATIMAGE

Vu par Cécil Beaton.

(Suite de la page 13.)

Et pourtant, l'échec est probablement à la mesure de son ambition et du désir qu'il avait de ce livre impossible : la tentation de *« tout dire »*, de donner *« les vrais noms »*, de casser le jouet qui le nourrissait et l'amusait tant, était suicidaire. En accouchant de son œuvre inviable, Capote s'enfonçait lui aussi dans la mort à grands verres. Il est décevant d'en juger ainsi à la lecture de ces pages assez vaines, mais c'est là que l'auteur a choisi, dans ce qu'il imaginait être une trahison inexpiable, de s'achever.

L'entreprise aura fait d'autres victimes, sans doute. Une est connue, qui figure dans *la Côte basque* sous le nom d'Ann Hopkins. Il s'agit, à peine transposée, de l'histoire de la jeune Anne Eden, qui épousa le milliardaire William Woodward et le tua accidentellement en 1955, le prenant pour un cambrioleur. Elle fut acquittée par la justice, par son milieu. Pas par Capote qui, vingt ans plus tard, après un déjeuner au restaurant *la Côte basque*, dans la 55e Rue Est à New-York, avec deux commères de la haute, rédigea ces quelques pages pour *Esquire*. Mme Woodward prit du cyanure une semaine avant la parution d'octobre 1975. Etait-ce une si bonne idée, Truman ? Un ami t'aurait plutôt conseillé de tenir chaque jour ton journal. A jeun et pour la postérité.

MICHEL BRAUDEAU.

★ PRIÈRES EXAUCÉES, de Truman Capote, traduit de l'américain par Marie-Odile Fortier-Masek, Grasset, 257 p., 96 F.

Culture

CINÉMA

« Trois hommes et un bébé », de Leonard Nimoy

Copie non conforme

Aux séances de presse, les journalistes ont reçu une brochure enrubannée de rose comme une boîte de dragées, et annonçant « *Mary, 17 février 1988* ». Date du baptême du bébé représenté successivement par Lisa et Michelle Blair (bonjour les filles !) et de la sortie de la version américaine de *Trois hommes et un couffin*, dont le titre est légèrement modifié.

Un événement ? Aux Etats-Unis certainement, puisque, la brochure de presse nous l'apprend, le film de Leonard Nimoy a déjà fait 100 millions de dollars de recette avec mille huit cents copies en circulation. En France, on ne sait pas encore, on ne peut pas savoir. Il faut, bien sûr, compter sur la curiosité.

Le public aimera comparer avec le film de Coline Serreau, succès populaire s'il en fut. Il va retrouver, en gros, la même histoire. L'architecte Peter Mitchell (Tom Selleck), l'acteur Jack Holden (Ted Danson) et l'auteur de bandes dessinées Michael Kellam (Steve Guttenberg), célibataires endurcis, partagent, à New-York, un grand appartement. Jack s'en va tourner un film en Turquie. Une de ses conquêtes, Sylvia (Nancy Travis), dépose sur le seuil de l'appartement un couffin contenant un bébé, Mary, dont l'acteur est le père sans le savoir. La vie des trois amis en sera changée, et il y a un quiproquo avec un autre « paquet » annoncé : un petit colis de drogue qui attire l'attention de la brigade des stups et provoque un mauvais coup des trafiquants.

On connaît, oui ; on ne reconnaît pas. L'américanisation du sujet (avec des professions différentes pour deux des protagonistes) peut se concevoir. Mais les producteurs et les scénaristes ont « ciblé » tous les publics, y compris celui des enfants et adolescents. Il faut s'amuser seulement — à quoi bon réfléchir ? — des mésaventures de trois mecs empêtrés dans les biberons et les couches.

Trois hommes et un bébé tient de la bande dessinée. Tom Selleck se définit par sa moustache et ses cuisses de fervent athlète, Ted Danson par ses mouvements de mâchoire et sa frime de bellâtre, Steve Guttenberg par ses airs penchés romantiques. La mise en scène de Leonard Nimoy est plate, fonctionnelle, même dans les séquences d'action ajoutées. Le dernier plan semble annoncer une future comédie musicale. Il y aurait peut-être là un nouveau filon.

JACQUES SICLIER.

Rencontre avec Jeffrey Katzenberg

Le Midas de Hollywood

Trente-six ans, producteur, entre autres, du Clochard de Beverly Hills, la Couleur de l'argent *et de* Trois hommes et un bébé, *Jeffrey Katzenberg a la réputation de changer en dollars tout ce qu'il touche...*

Un jour, de passage à Paris avec son collègue Ricardo Mestres, Jeffrey Katzenberg visionne sur cassette un film encore inédit *Trois hommes et un couffin, « en français, sans sous-titres, avec quelqu'un qui traduisait au fur et à mesure »...* Mais tous les deux reconnaissent les qualités de l'histoire et en parlent à leur patron Michael Eisner « *qui en est tombé amoureux* ». De l'idée ? « *Absolument* ».

Ils achètent donc l'idée mais pas le produit. Ils ont du flair, la sortie américaine, du *Couffin* est un flop. « *Le circuit du film d'art, celui du film étranger, et la distribution normale, n'ont rien de commun. Ce n'est pas seulement une question d'échelle ; ce sont des industries différentes.* Trois hommes et un couffin *n'a pas eu de succès aux Etats-Unis, cela ne signifie pas que l'idée ne se prête pas à un remake* »...

D'abord, Coline Serreau devait adapter et mettre en scène le *Couffin* américain. Deux semaines et demie avant le début du tournage, tombe un communiqué : Coline Serreau ne réalisera pas le film. Raison officielle : des problèmes de santé (raison la plus communément utilisée à Hollywood, ainsi que les « divergences d'opinion sur le plan créatif » l'équivalent de la « cruauté mentale » dans les divorces à l'ancienne). A l'arrivée, le film, coproduit par le producteur français du *Couffin*, Jean-François Lepetit est signé Leonard Nimoy. Que s'est-il passé ? Jeffrey Katzenberg joue à fond l'« esprit d'équipe » et affirme que son film respecte à 75 % Coline Serreau.

Il existe un mythe Katzenberg. Il est, dit-on, le seul *executive* hollywoodien qui, presque tous les soirs, délaisse les projections privées pour aller au cinéma en salle avec le public. Le matin, les poubelles de Bel Air débordent de scénarios à peine ouverts, mais un texte posé sur son bureau le vendredi après-midi, sera lu pendant le week-end et recevra une réponse dès le lundi matin.

Jeffrey Katzenberg, avec Barry Diller, aujourd'hui président de la Fox, et Michael Eisner, son patron dans l'empire Disney, a fait partie de la troïka Paramount. Sous son règne sont sortis *Flashdance*, *Witness* et quelques autres succès commerciaux. Il est né Park Avenue, dans les beaux quartiers de Manhattan. Au lycée, il avait organisé un cercle de poker. Il a fait des débuts dans la politique aux côtés de John Lindsay, futur maire de New-York. « *C'était en 1965, je devais avoir quatorze ans. Je m'étais blessé au genou et j'ai dû renoncer à partir en vacances. J'avais entendu parler d'adolescents bénévoles qui participaient à la campagne de Lindsay, et ça m'a paru intéressant et une chose amenant l'autre...* »

Une chose amenant l'autre, Katzenberg se retrouve collaborateur direct de Lindsay, s'inscrit à l'université de New-York qu'il quitte pour l'hôtel de ville, et accompagne le maire dans ses premières visite à Harlem. Puis il décide de passer du spectacle de la politique à la politique du spectacle.

Katzenberg entre chez Disney où il s'occupe uniquement de ce qui touche à la fabrication des films. Patron de studio, il renoue avec l'ancien système qui consiste à s'attacher scénaristes, réalisateurs, acteurs par des contrats de longue durée — les scénaristes étant stimulés par la promesse du film personnel à écrire et à réaliser. Dans quelle mesure n'écrivent-ils ou ne réalisent-ils pas une œuvre Katzenberg, plutôt que la leur ? « *Si je devais donner dans le trip égoïste, je vous dirais que oui nous faisons tout, que les films nous reflètent complètement. Mais ce n'est pas le cas. Quand Martin Scorcese tournait* la Couleur de l'argent, *à Chicago, nous lui avons ficelé une paix royale.* »

« La revanche des femmes »

Disney produit environ une douzaine de films par an, dont la majorité relève de la comédie urbaine, gentiment caustique, acceptable par le plus grand nombre : des contes de fées, un recyclage des films de Doris Day.

Certes, on peut toujours faire une lecture socio politique du *Clochard de Beverly Hills* par exemple — coup de projecteur sur les méfaits de la richesse mal assumée, la destruction du noyau familial, les sans-abris... « *Et pareil pour* Trois hommes et un bébé, *qui peut symboliser la revanche des femmes : comprenez-vous enfin ce qu'exige la charge d'un enfant... Mais nos goûts évoluent ; dans un an, vous verrez, notre production aura radicalement changé.* »

Coup d'envoi : *New-York Stories*, film en trois volets confiés à Martin Scorsese, Francis F. Coppola, Woody Allen...

HENRI BEHAR.

La réaction de Coline Serreau

« Selon Jeffrey Katzenberg, *Trois hommes et un bébé* représente aux trois quarts votre propre interprétation du *Couffin*.

— Oui.

— Décors construits sur vos indications ; techniciens, acteurs choisis par vous...

— C'est vrai...

— Scénario conforme au vôtre...

— Ce n'est pas faux.

— Une approche plus optimiste — de votre choix... ?

— Oui.

— Et l'apport le plus important de Disney a été de vous entourer de collaborateurs de talent.

— (Pause. Elle rit.) Oui. Oui, oui... Il y a aussi d'autres vérités mais peu importe. J'ai pour principe absolu de ne pas parler de la cuisine interne. Je préférerais ne pas intervenir pour l'instant. Je le ferai peut-être mais plus tard.

— La décision de quitter le film à deux semaines et demie du tournage a été de votre fait ?

— Totalement. Ils ont été très bien, chez Disney.

— Motif avancé : des problèmes de santé.

— Voilà.

— Raison officielle ou vraie raison ?

— Raison officielle... donc vraie raison.

— Y a-t-il une clause dans votre contrat qui vous interdise de porter l'affaire en place publique ?

— Non. Il n'y a jamais eu de clause pareille. Je n'ai pas eu de problèmes de pouvoir avec eux.

— On a peine à avaler le thème : « Elle était malade. Hasard terriblement malheureux. »

— C'est ce qui se dit dans les dîners en ville ?

— On vous imagine mal, même épuisée, renonçant à votre bébé.

— Oui... (Un temps.) Ce n'est pas si simple... L'important pour moi est ceci : le film a ses défauts, on peut lui reprocher ceci ou cela. Je n'aurais probablement pas choisi ces accessoires ni ce mobilier, je l'aurais tourné différemment, j'y aurais peut-être amené une dialectique plus souple et plus fine, ils n'auraient pas été contre ; au contraire, c'était entendu ainsi. Ce n'est pas grave. Le film est chaleureux, ils ont mis un soin énorme à ce qu'un courant d'amour passe et le sujet a profondément touché le public américain. Pour moi, mission accomplie. »

H. B.

« Le Maître du logis », de Carl T. Dreyer

La femme qui se libère

Trois films de Dreyer viennent d'être réédités. Jour de colère *(1940)* et Ordet *(1954), sont des œuvres célèbres. Mais, depuis un triomphe fait par la critique française à Paris, en 1926,* le Maître du logis *était tombé dans l'oubli.*

En 1925, lorsqu'il commence, à Copenhague, le tournage du *Maître du logis*, Dreyer s'est déjà fait connaître par six longs métrages. Or celui-ci, tiré d'une pièce de théâtre, *la Chute du tyran*, de Svend Rindom, va être, chose rare pour le cinéma muet, un modèle d'analyse psychologique. Viktor Frandsen, horloger (Johannes Meyer), tient sa femme Ida (Astrid Holm) en esclavage domestique. Egoïste, autoritaire, il exige un ordre impeccable, et Ida, accablée de travail, tombe malade. Mads, l'ancienne nourrice de Viktor (Mathilde Nielsen), lui conseille de quitter, un temps, son foyer, d'aller se reposer à la campagne. Ida part. Mads s'installe à sa place, mène la maison à sa guise et donne une rude leçon au tyran, qui s'humanisera, comprendra ses torts envers son épouse.

Il n'y aurait là qu'un banal drame bourgeois si Dreyer, avec une totale perfection technique, n'avait, à partir de détails réalistes de la vie quotidienne, traduit un conflit intérieur (l'asservissement moral d'Ida) qui se dénoue, peu à peu, grâce à l'intervention d'une autre figure féminine, celle de la vieille nourrice, qui pourrait être un peu sorcière. Elle « réveille » Ida, l'aide à se libérer, elle jette, en somme, un sort à Viktor et le transforme.

Devant la loi de l'homme

Dreyer fit construire en studio un appartement de deux pièces-cuisine, espace clos, obsédant, dont on sort rarement (la cave et le grenier, la cour intérieure de l'immeuble, quelques plans d'extérieur). C'était, pour l'époque, une référence au théâtre de chambre qu'on retrouve dans certains films allemands. Pour Dreyer, les gros plans, la présence symbolique des objets (la pendule, l'oiseau en cage) transforment l'univers théâtral en « prison » où la femme se courbe devant la loi de l'homme. L'espace est réduit, les images rigoureusement cadrées, les contrastes du noir et du blanc renforcent l'impression d'étouffement, le jeu des acteurs est très concentré. Et, d'une certaine manière, tout cela annonce *Jour de colère* et *Ordet*, en passant par *la Passion de Jeanne d'Arc*, réalisée en France en 1927.

Il y a quelque chose d'admirable dans la mise en scène, passant d'une géométrie qui semblait immuable à une confusion des éléments esthétiques. Par là se manifeste l'évolution psychologique qui, dans la dernière partie, représente l'évolution de la condition féminine. Au-delà du réalisme, qui fut tellement loué, le film distille un mystère : celui des êtres, d'une nature féminine sortant d'une gangue sociale imposée, et qui voit s'ouvrir des possibilités de vie nouvelles. Oui, beaucoup de choses étaient en germe ici. Et pourquoi pas *Gertrud*, le dernier film de Dreyer, où Nina Pens Rode se montrait exigeante, intransigeante vis-à-vis de l'amour et choisissait, avec sérénité, la solitude ?

J. S.

A Hollywood

Neuf nominations pour les oscars au « Dernier Empereur »

Le Dernier Empereur, de Bernardo Bertolucci, a obtenu, mercredi 17 février à Hollywood, neuf nominations pour les oscars qui seront proclamés mercredi *24 février*. *Broadcast News*, de William Hurt, est nommé sept fois ; *Empire of the Sun*, de Steven Spielberg, *Liaison fatale*, d'Adrian Lyne, et *Moonstruck*, de Norman Jewison, remportent six nominations. Tous ces films, à l'exception d'*Empire of the Sun*, ont été sélectionnés pour l'oscar du meilleur long métrage, de même que la réalisation de John Boorman *Hope and Glory*. C'est la première fois dans l'histoire des oscars qu'aucun des réalisateurs nommés n'est américain.

Jack Nicholson, pour son interprétation dans *Ironweed*, a obtenu la neuvième nomination de sa carrière pour l'oscar du meilleur acteur. Il sera en concurrence avec Robin Williams *(Good Morning Vietnam)*, Michael Douglas *(Wall Street)*, William Hurt *(Broadcast News)* et Marcello Mastroianni *(les Yeux noirs)*. Pour la meilleure actrice, Meryl Streep *(Ironweed)*, Cher *(Moonstruck)*, Glenn Close *(Liaison fatale)*, Holly Hunter *(Broadcast News)* et Sally Kirkland *(Anna)* ont été nommées.

Tout Brigitte Bardot

EDWARD QUINN/DIF APRES

BB et Dario Moreno dans « Voulez-vous danser avec moi ? »

Dès *le Trou normand*, on a senti comme un petit creux pour le vert jardin des pommiers. Dans *Mamine, fille sans voiles*, où elle courait sur un îlot désert dont son père était le gardien, nous occupions la position, éminente, du phare. Après *Cette sacrée gamine*, nous sommes partis massivement en *Week-ends avec Néron*. Puis Vadim vint, pour le meilleur, le pire, et l'entre-deux. On ne compte plus, on ne critique plus, il n'y a plus rien à demander après *la Vérité* et *le Mépris*. Deux grands films, certes, surtout par elle. Parce qu'elle s'y montre comme jamais et qu'on devine déjà qu'elle va s'en aller. Pas loin, du reste. Elle prend sa retraite anticipée, mais ne se retire pas vraiment. Elle qui fut tant aimée et si mal, parce qu'en elle une certaine idée du « naturel » était revenue au galop, ne se prive pas de nous rappeler quelques évidences sur la part de la nature, de l'animal en nous, chères âmes, pas si simples ni négligeables. Et maintenant que le retour à l'ordre moral est annoncé, en attendant l'année de tous les vaccins, il est urgent de rappeler Mademoiselle Bardot à notre pieux souvenir et de lui faire publiquement la bise.

MICHEL BRAUDEAU.

★ Rétrospective Brigitte Bardot, au Reflet-Médicis, 3, rue Champollion, 75005 Paris. Tél. : 43-54-42-34. Au programme : *le Trou normand, Mamine, fille sans voiles, la Lumière d'en face, Cette sacrée gamine, les Week-ends de Néron, En effeuillant la marguerite, Et Dieu créa la femme, La mariée est trop belle, Une Parisienne, les Bijoutiers du clair de lune, En cas de malheur, Babette s'en va-t-en guerre, Voulez-vous danser avec moi ? la Vérité, Vie privée, le Mépris, Chère Brigitte, l'Ours et la Poupée.*

Deux disparitions

Charles Delaunay fondateur de « Jazz Hot »

Charles Delaunay, fondateur de la revue *Jazz Hot* est mort mardi 16 février à Chantilly. Il était âgé de soixante-dix-sept ans.

Fils unique des peintres Sonia et Robert Delaunay, Charles Delaunay, né le 18 janvier 1911, avait commencé comme affichiste chez Pathé, où il fit notamment un portrait de la chanteuse Yvette Guilbert. Passionné de jazz, il fut dans les années 30 avec Hugues Panassié, le propagandiste en France de la musique de Duke Ellington et de Louis Armstrong. Fondateur en mars 1935 de la revue *Jazz Hot*, Charles Delaunay fut à l'origine de la création du quintette du Hot Club de France, avec Stéphane Grappelli et Django Reinhardt et suivra la carrière du guitariste gitan jusqu'à la mort de celui-ci, au début des années 50.

Organisateur de concerts et producteur de nombreux enregistrements de jazz, Charles Delaunay créa aussi en 1948 la marque discographique Vogue, qui s'illustra longtemps par la qualité de son catalogue jazz. En 1949, Charles Delaunay organisa le Festival de jazz de Paris avec une affiche qui réunissait Sidney Bechet, Charlie Parker et Miles Davis.

Propriétaire d'une impressionnante discothèque (plus de 40 000 disques), Charles Delaunay avait fait don de ses enregistrements de jazz à la Bibliothèque nationale en 1980.

C.F.

Al Cohn saxophoniste de jazz

Le saxophoniste et compositeur de jazz Al Cohn est mort mercredi 17 février à Stroudsburg, en Pennsylvanie. Il était âgé de soixante-deux ans. Partenaire du saxophoniste Zoot Sims dans les années 50, Alvin Gilbert Cohn avait aussi joué dans les orchestres de Buddy Rich et de Woody Herman.

MUSÉE RODIN
77, rue de Varenne (7e) - Mº Varenne
60 DESSINS DE
RODIN
extraits du premier volume de
L'INVENTAIRE
Tous les jours, sauf mardi, de 10 h à 17 h
DU 16 DÉCEMBRE AU 14 MARS

AUDITORIUM DES HALLES
Jeudi 25 février 88, 20 h 30
BERIO, BERG SCHŒNBERG
Linda HIRST, *mezzo*
Michel PORTAL, *clarinette*
Carlos ALSINA, *piano*
ENSEMBLE MUSIQUE VIVANTE
Direction : Diego MASSON
Location : 3 FNAC
Pleyel : 45-63-88-73

هكذا من الأصل

Culture

DANSE

« JardinCour », de Susanne Linke

Toscanini et l'ange

Une création de l'Allemande Susanne Linke pour le Groupe de recherche chorégraphique de l'Opéra de Paris. Un ange est venu de chez Wim Wenders...

La danse contemporaine met son point d'honneur à nous montrer des choses incompréhensibles. Un sujet, une narration, un scénario ? Fi donc ! Vieilles lunes. Un Jean-Claude Gallotta, qui ose bravement nous décrire quatre types de rapports amoureux (*Docteur Labus*, un chef-d'œuvre), fait figure d'exception ; partout ailleurs, le non-sens règne. Qui sont ces gens, que font-ils ensemble, pourquoi entrent-ils et sortent-ils, pourquoi changent-ils fréquemment de costumes, mystère. Le collage hétéroclite est de rigueur dans la bande-son (chez Bernardo Montet, récemment, cela allait du grognement de cochons à la Barcarolle des *Contes d'Hoffmann*) : l'oreille, *moins cartésienne que l'œil*, l'accepte plus volontiers.

Imprévisible alchimie du théâtre : sans avoir « compris », il arrive que nous soyons captivés. La sauce prend, on ne prend pas. Elle ne prenait pas, la semaine dernière, dans *l'Horloge en folie*, de François Verret et Anne Koren : malgré la séduction des deux chorégraphes-interprètes, ce cinéaste agité et cette Fregoli ne parvenaient pas à nous intéresser. Elle prend, aujourd'hui, dans *JardinCour*, de la chorégraphe allemande Susanne Linke, que vient de créer le GRCOP (Groupe de recherche chorégraphique de l'Opéra de Paris).

Le fond et le côté droit du plateau sont fermés par une haute muraille oblique, grisâtre, percée d'une porte que souligne une barre de néon. Sur un violent coup de tonnerre, entre un homme en manteau long (Jean-Christophe Paré), portant une valise et une paire de grandes ailes blanches. Bonjour Wim Wenders. Il fait le tour du plateau, pose sa valise dans un coin, dispose ses ailes au centre du plateau et s'étend dessus. Les grondements d'orage continuent. L'ange se redresse, fait jouer ses orteils, se secoue, exécute des mouvements bizarres ; cherche-t-il à entrer dans sa peau d'homme ?

Entrent par la porte une dizaine de danseurs. Ils affluent et refluent comme des vagues, d'avant en arrière ; ils marchent ou dansent le plus souvent ensemble, tantôt l'ange se mêle à eux, tantôt il médite ou s'assouplit dans un coin, très calme. La bande-son fait maintenant entendre les fameuses répétitions de *la Traviata*, par Toscanini, et ça c'est un coup de génie car lorsque l'intérêt pour les danseurs faiblit on écoute passionnément les vociférations de Toscanini, ce qu'il essaie d'obtenir de l'orchestre, sa façon de chanter lui-même les phrases mélodiques. Dans le groupe éclate une violente dispute, à propos de la justesse d'un mouvement. Ou bien la petite rousse (Martine Clary) sort un carnet et essaie d'interviewer ses camarades : *« Est-ce que ça vous a aidé de commencer la danse classique avant la contemporaine ? Allez-vous au cinéma ? Suivez-vous un régime ? »* Tous sortent. Reviennent les filles, en fourreau noir et bottillons vernis ; elles prennent des poses, face au public : coucou Pina Bausch. Toscanini est fou furieux. Plus tard, l'ange sortira de sa valise un nuage en carton, les filles défileront en mannequins de haute couture, drapées de robes froufroutantes.

On n'a rien compris, on vous l'a dit, mais on a passé soixante minutes plutôt agréables.

SYLVIE DE NUSSAC.

★ Centre Pompidou, jusqu'au 21 février.

« Je ne vois pas la femme cachée dans la forêt » de Mathilde Monnier

Crabes et haricots sauteurs

La première création de Mathilde Monnier séparée de Jean-François Duroure. Surréalisme, cocasserie et violence. Une réussite.

La question agitait le petit monde de la danse depuis qu'il avait appris la séparation de Mathilde Monnier et de Jean-François Duroure, auteur bicéphale à succès. La moitié de Monnier-Duroure, serait-ce aussi bien que Monnier-Duroure ? Qui avait le talent ? Elle ? Lui ? Les deux ? Une première pièce à conviction vient d'être apportée au Théâtre de la Bastille. Titre : *Je ne vois pas la femme cachée dans la forêt*. Auteur : Mathilde Monnier. Réponse : elle a du talent.

On retrouve très fortement le climat de *Mort pour rire*, qui nous avait envoûtés au Théâtre de la Ville en décembre dernier (c'était Monnier-Duroure). Deux doigts de surréalisme, deux doigts de cocasserie, un doigt de violence, le tout saupoudré de théâtralité. Le cocktail est très mode. Mais il est efficace.

La note surréaliste est confiée le plus souvent à un garçon moitié chauve et très dodu, plus comédien que danseur. Il tient, avec un léger accent anglais, des propos incohérents (il veut s'acheter *« un petit quelque chose »*, tantôt dans la forêt, tantôt dans le désert). Les yeux bandés, il court sur le plateau en hurlant : *« Mademoiselle, mademoiselle ! »*. Ou bien, l'air béat, il est assis sur une sorte de plongeoir, tandis qu'un autre, de la planche supérieure, fait tomber sur sa tête des petits carrés de papier blanc, comme des flocons de neige. Au même moment, un film minuscule est projeté sur un pan de rideau, montrant une tempête de neige.

La cocasserie réside parfois dans l'emploi des costumes ou des accessoires. Entrent, par exemple, trois boules de laine, secouées d'un fou rire bientôt communicatif (ce sont des grandes robes rabattues sur les têtes). Parfois dans l'impossibilité physique d'accomplir quelque chose : un danseur s'est coincé le bras derrière la tête et fait des efforts douloureux pour le décoincer. Une créature en anorak, couchée sur le sol, ne parvient pas à se relever : elle fait des bonds de poisson au fond d'une barque, c'est très drôle, mais son corps doit ressembler à un morceau de bleu d'Auvergne après cette performance. La violence se manifeste ainsi dans des exercices isolés ou le plus souvent dans les rapports entre danseurs : un petit brun avide d'affection se fait très méchamment jeter au sol, dix fois, vingt fois par celui auquel il tente de s'accrocher.

S'il y a un peu trop de figures obligées de la danse contemporaine, comme les courses en tous sens sur le plateau, il y a aussi de jolies trouvailles chorégraphiques : un flirt de crabes, un duo de haricots sauteurs ou ce très beau pas-de-deux au ralenti de danseurs enlacés. La bande-son, comme il est d'usage, colle des bribes de musique à des bruits divers, des aboiements de chiens très lointains ; il y a aussi beaucoup de silences. Cela semble se passer dans un pays où il fait froid : pulls, manteaux, bonnets, glissades de patineurs et grands gestes des bras pour se réchauffer.

Suite du feuilleton la semaine prochaine, toujours au Théâtre de la Bastille : Jean-François Duroure présente à son tour sa création à part entière.

S. d. N.

★ Théâtre de la Bastille, jusqu'au 21 février.

● **Francis Huster quitte le Rond-Point et revient à la Comédie-Française.** — Le comédien Francis Huster qui avait quitté en mars 1981 la Comédie-Française et dirigeait depuis le 1er janvier 1988 le Théâtre du Rond-Point renonce à collaborer avec Jean-Louis Barrault et Madeleine Renaud et reviendra à la Comédie-Française à compter du 1er juillet prochain avec un contrat de pensionnaire. Conséquence immédiate : le ministère de la culture et de la communication va renouveler pour un an la concession du Théâtre du Rond-Point et son soutien financier à Jean-Louis Barrault.

● **RECTIFICATIF.** — Le coût des travaux annoncés par le premier ministre, Jacques Chirac, et concernant la rénovation du Centre Pompidou ne s'élève pas à 200 000 millions de francs comme il a été indiqué par erreur mais, bien sûr, à 200 millions de francs.

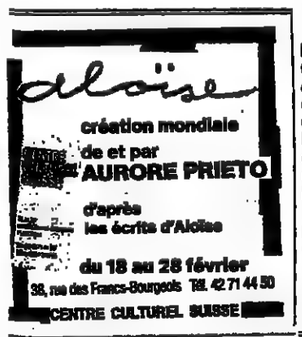

BANLIEUES BLEUES
du 19 FÉVRIER au 19 MARS 1988
5e édition
COMPLET
LOCATION : 4 FNAC
RENSEIGNEMENTS AUTRES CONCERTS :
Tél. 43.85.66.00

NOUVEAU
La Galerie des amis du dessin
Dessins anciens
Tableaux
Du mardi au samedi
de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h
Tél. : 43-26-98-60

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LE MONDE

Communication

Après l'éviction d'Yves Mourousi

Les méthodes de la direction suscitent un certain malaise à TF 1

« Ce n'est évidemment pas à ma demande que j'ai été éliminé du journal de 13 heures », a déclaré à l'AFP, le 17 février, Yves Mourousi. Le journaliste conteste ainsi la version de la direction de TF 1 selon laquelle il avait *« demandé à être dégagé de la charge du journal de 13 heures jusqu'au second tour de l'élection pour assumer la responsabilité d'émissions spéciales programmées pendant la campagne officielle »* (*le Monde* du 18 février).

Le présentateur affirme n'avoir eu connaissance de sa « démission » le 16 février qu'au sortir de l'Elysée où il venait d'interviewer le président de la République, et alors qu'il entendait bien poursuivre des discussions engagées le matin même avec la direction de la chaîne, Patrick Le Lay, Etienne Mougeotte et Michèle Cotta.

C'est au cours de ces discussions qu'Yves Mourousi a formellement refusé de présenter en alternance « son » journal avec Jean-Pierre Pernaut. C'est ce dernier, journaliste de trente-sept ans, qui officiera dès le lundi 22 février sur les antennes de TF 1. Salarié de la chaîne depuis 1975, il a déjà présenté les journaux de 23 heures et de 13 heures, et fait du reportage pour les services économique, informations générales ou tourisme.

Il présentera son journal en solo : la complice d'Yves Mourousi, Marie-Laure Augry, l'accompagne dans sa disgrâce, sans en avoir été informée à l'avance. La direction déclare cependant lui faire prochainement *« des propositions très intéressantes, tous les sondages montrant que la continuité du 13 heures, c'est elle »*.

La « retraite » d'Yves Mourousi a provoqué un certain malaise dans la chaîne. Devant les méthodes « à la hussarde » de la direction d'abord. Sur les causes de ce départ, ensuite. Beaucoup de journalistes, par exemple, se demandent si l'information dans son ensemble ne sera pas un jour victime de la nouvelle loi de l'audience. La direction de TF 1 apporte - *le plus ferme démenti* - à ces rumeurs, affirmant que *« tout sera fait pour que l'information, l'un des points forts de la Une, soit et reste la meilleure sur le plan de l'audience et de l'image »*. Mais il est vrai, ajoute-t-on, *« que nous ne sommes pas une antenne rigide et que nous nous réservons la liberté de modifier les choses qui ne fonctionnent pas »*.

Autre victime de l'audience — ou plutôt d'une inadéquation entre les coûts de l'émission et son public potentiel, — Stéphane Collaro, dont le contrat d'exclusivité avec la Cinq cesse « d'un commun accord ». « Cocollaricoshow » déjà remplacé depuis un mois par un téléfilm (*le Monde* du 8 janvier), est donc définitivement supprimé. « Mondo Dingo », que l'animateur produit et anime le dimanche soir, est en revanche maintenue.

La nomination d'un administrateur provisoire

Les dirigeants du Provençal font appel

Dans le conflit qui l'oppose au groupe Hachette au sujet de la prise de contrôle par celui-ci le 2 juillet 1987 du groupe Le Provençal, Mme Anne-Marie Laffont-Leenhardt, actionnaire du groupe de presse marseillais et ancien directeur adjoint de *Var-Matin*, a marqué un point en obtenant le mercredi 17 février, par une ordonnance de référé du tribunal de commerce de Toulon, la nomination d'un administrateur provisoire à la tête des sociétés Le Provençal et Var-Matin (*nos premières éditions du 18 février*).

La mission de cet administrateur provisoire, M. Henri Bor, de Toulon, est limitée à la gestion sociale du groupe, sans empiètement sur la politique rédactionnelle et l'exploitation des journaux. Les dirigeants du groupe Le Provençal se sont bornés à *« prendre acte »* de la décision et ont aussitôt interjeté appel devant la cour d'appel d'Aix-en-Provence, qui statuera le 16 mars prochain.

Dans ses attendus, le président du tribunal de commerce de Toulon, M. Jean Abran, constate que Mme Laffont-Leenhardt — ainsi que les sociétés Compagnie provençale de communication et Maxwell Media, qui se sont jointes à son action — *« ont été victimes d'un concert frauduleux qui a eu pour conséquence de les évincer d'un projet d'acquisition portant sur plus de 50 % des parts des sociétés Le Provençal et République Var-Matin »*.

Le président du tribunal estime par ailleurs que les autres griefs présentés par Mme Laffont-Leenhardt *« ne sont pas moins sérieux »*, notamment l'augmentation de capital de 40 millions de francs décidée le 8 janvier dernier par les organes dirigeants du groupe et réservée aux obligataires (1).

Le président du tribunal justifie enfin longuement la nomination d'un administrateur provisoire, lequel, rappelle-t-il, a notamment la fonction *« de porter remède à toute crise sociale quelle qu'en soit la cause (...) »*.

Dans un communiqué, les dirigeants du groupe Le Provençal ont *« pris acte de la décision »* en rappelant que *« le différend (...) ne concernait qu'une minorité d'actions et ne mettait nullement en cause une situation financière qui était, et demeure, particulièrement favorable »*. Mme Laffont-Leenhardt, quant à elle, s'est déclarée *« soulagée et rassurée de constater que la justice a estimé nécessaire de protéger nos droits légitimes d'actionnaires (...) »*, *« le seul objectif poursuivi par Hachette*, ajoute-t-elle, *était de me contraindre soit à vendre, soit à tout accepter en silence »*. Selon l'ancien directeur adjoint de *Var-Matin*, les augmentations de capital du groupe *« décidées dans la précipitation »* étaient destinées à la *« laminer définitivement »*.

GUY PORTE.

(1) Deux augmentations de capital ont en fait été décidées, l'une de 48 millions de francs réservée aux actionnaires — à laquelle Mme Laffont-Leenhardt a souscrit au prorata des actions détenues par sa famille — et l'autre de 40 millions de francs réservée aux obligataires du groupe : un pool bancaire (20 millions), les héritiers de Christophe Riboud (15 millions) et un industriel marseillais, M. Edmond Lecourt (5 millions).

Après la démission de M. Bruno Rohmer

« L'Express » inquiet de son avenir

La rédaction du Groupe Express est déçue et inquiète. A l'appel de leur société des rédacteurs, les deux cents journalistes du groupe se sont réunis le mercredi 17 février afin de *« faire le point »* des événements récents. La création du nouveau groupe d'édition le Groupe de la Cité, due à l'alliance de la Générale occidentale (propriétaire du groupe de presse) et de CEP Communication, a beau laisser les activités de presse à l'écart, elle n'en a pas moins un retentissement sur l'hebdomadaire. En témoigne la démission de M. Bruno Rohmer, PDG de *l'Express* depuis l'été dernier, et son remplacement par M. Willy Stricker, directeur général adjoint de la Générale occidentale, qui fut aussi directeur de la rédaction de la Société générale de presse. Nommé à *l'Express* jusqu'en juin, M. Stricker a le titre « d'administrateur délégué dans les fonctions de président ».

Dans un communiqué, la rédaction a regretté le départ de M. Rohmer, évoquant son sens de *« la concertation étroite avec la rédaction à laquelle il avait rendu confiance »*. Mais les journalistes de *l'Express* s'inquiètent aussi de l'avenir du journal. M. Stricker a bien confirmé Yann de l'Ecotais à la direction des rédactions et promis *« qu'aucune révolution n'aurait lieu »*. Toutefois, selon la rédaction, *« en dépit des déclarations de M. Ambroise Roux, PDG de la Générale occidentale, l'hypothèse d'une éventuelle revente ne semble pas écartée »*. Les journalistes estiment que *« toutes ces conditions rendent difficile le travail de la rédaction »* et souhaitent des précisions de la part de la nouvelle direction. *« Depuis six mois, le journal s'était stabilisé*, note un rédacteur, *M. Rohmer avait des projets (nouvelle formule, nouvelle maquette, etc.). Les événements récents le plongent à nouveau dans la spirale de l'incertitude. »*

Y.-M. L.

EN BREF

● **Réaction de la CNCL à la plainte de Radio-Contact.** — La CNCL a réagi mercredi 17 février, à l'annonce de la plainte pour « faux en écriture publique » que vient de déposer Radio-Contact, une radio associative de la région parisienne non reconduite par la CNCL (*le Monde* du 18 février). Dans un communiqué, la commission dénonce ce qu'elle qualifie de *« détournement de procédure pénale pour tenter de remettre en cause ses décisions »*. Elle *« constate qu'après la forfaiture, la corruption et le trafic d'influence, on cherche aujourd'hui à nouveau à faire pression sur elle ; les irrégularités invoquées sont inexistantes ; on voit mal au surplus comment elles pourraient constituer une infraction pénale »*. Enfin, les membres *« rappellent que les décisions du 22 juillet 1987 ont été arrêtées à l'unanimité après plusieurs semaines de délibération et que ces décisions ont été rendues publiques le 24 juillet avec l'accord de tous »*.

● **Les forces de l'ordre assurent la reprise des émissions de RFO Guadeloupe.** — En grève depuis jeudi dernier (*le Monde* du 16 février), la station de Radio France outre-mer (RFO) en Guadeloupe n'était plus accessible mercredi 17 février qu'à trente-huit personnes figurant sur la liste dressée par la direction. Travaillant sous la protection des forces de l'ordre, ces employés non grévistes — essentiellement des occasionnels — confectionnent depuis mardi soir un programme télévisé quasi normal sur l'un des deux canaux de RFO, jusqu'alors réduits au programme minimum (2 heures par jour). La direction affirme vouloir ouvrir des négociations, mais sans qu'elles remettent en cause la diffusion de France-Inter et d'Antenne 2 outre-mer. De leur côté, les syndicats exigent le départ des forces de l'ordre et le respect du droit de grève.

● **L'Office de publicité générale, actionnaire de « Marie-France » et de « Minute », en dépôt de bilan.** — L'Office de publicité générale (OPG), propriété de Mme Françoise Fabre et de M. Maurice Brébart, vient de déposer son bilan. Régisseur de la publicité de plusieurs journaux agricoles, l'OPG contrôle, en outre, la totalité de la société éditrice de *Marie-France*, *Points de vue-Images du monde*, récemment mise en redressement judiciaire (*le Monde* du 3 février). L'OPG contrôle aussi, indirectement, la Société européenne de publications et d'éditions Marceau (SEPEM), actionnaire de la société éditrice de *Minute* et du *Crapouillot*. Le dépôt de bilan de l'OPG ne devrait cependant pas avoir d'incidence sur la société éditrice de Minute, qui est bénéficiaire.

● **Pearson lance une OPA sur l'éditeur américain Addison-Wesley.** — La filiale américaine de Pearson (groupe qui contrôle le *Financial Times*, et les éditeurs Longman et Penguin) vient de lancer une OPA de 283 millions de dollars sur l'éditeur américain Addison-Wesley.

● **Le projet de quotidien européen de M. Maxwell.** — M. Robert Maxwell vient d'annoncer la nomination de M. Jean Schalit comme directeur de la publication d'un projet de quotidien européen. Publié en anglais, à partir de janvier 1989, ce quotidien à l'ambition de *« devenir une voix qui compte en Europe »* et traitera de politique, de culture et d'économie, aussi bien que de sports ou de phénomènes de société. Jean Schalit a travaillé ces dernières années sur deux projets de quotidiens, qui n'ont pas vu le jour : *Grand Paris*, de M. Paul Dini, et *Omega*,

STAGES INTENSIFS
ANGLETERRE
ALLEMAGNE
36 à 60 heures de cours
Février/Pâques/été :
5e à première
Spécial Bac/Spécial Prépa.
Toute l'année :
étudiants, adultes
Documentation gratuite :
EUROLANGUES
35, bd des Capucines
75002 PARIS
Tél. (1) 42 61 53 35

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

CE SOIR, RAPT A LA SOCIÉTÉ DES LOISIRS. Café de la danse (43-57-05-35), 15 h.

ANACAONA. Chaillot. Grand Théâtre (47-27-81-15), 20 h 30.

LE TRAGIQUE DESTIN D'UN HÉROS DE VERRE. Chaillot. Grand Foyer (47-27-81-15), 14 h 30.

◊ : *Horaires irréguliers.*

Les salles à Paris

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). ◊ Les Bâtisseurs d'empire : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (43-08-77-71). Les Cahiers tango : 20 h 30.

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). ◊ Offre d'emploi : recherchons dieux diplomés : 20 h 45.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Les Racines de la haine l'enfance d'Hitler : 20 h 30.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). Le Malade imaginaire : 21 h.

ATELIER (46-06-49-24). La Double inconstance : 21 h.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. ◊ Aglavaine et Selysette : 20 h 30. Salle Louis Jouvet. Gertrud : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Bacchus : 20 h 30.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). ◊ Trois sous pour mes deux sous : 20 h 30.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). Ce soir, rapt à la société des loisirs (Préface n°6) : 15 h et 20 h. ◊ La Trilogie des mythes : 22 h.

CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). Volpone ou le renard : 20 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves : 18 h 30.

CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-44-50). ◊ Akilte : 20 h 30.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). L'Extraordinaire Monsieur Nicolas : 20 h 45.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. Le Candidat : 20 h 30. La Galerie. L'Autre : 20 h 30. La Resserre. Les Femmes désaturées ou la rencontre imaginaire de Moll Flanders et Flora Tristan : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ! : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Casanova ou la Dissipation : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. La Poudre aux yeux, suivi de Monsieur de Pourceaugnac (au même programme) : 20 h 30. ◊ Monsieur de Pourceaugnac (avec au même prog. la poudre aux yeux) : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

DÉJAZET-T.L.P. (42-74-20-50). ◊ Best of Schlomo : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Bobos-Cadres : 20 h 15. Nous en fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Les Liaisons dangereuses : 20 h 30.

ELDORADO (42-09-60-27). ◊ Aventure à Tahiti : 15 h.

ESPACE KIRON (43-73-50-25). ◊ Mchouga Mabou! : 21 h.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Amas mes : 18 h 30. Salle II. Des oranges et des ongles : 21 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Au secours, tout va bien ! : 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Joe Egg : 21 h.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). You're good man Charlie Brown : 20 h 30.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). Backstage : 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). La Chanson du mal-aimé : 19 h. Ne pas dépasser la dose prescrite : 20 h 30. Double je : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). La Métamorphose : 21 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h.

LE BEAUBOURGEOIS (42-72-08-51). Claude Véga : 22 h 30.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Jean Lapointe dans son nouveau spectacle Attendrire : 20 h 30.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). ◊ L'Etonnante Famille Brouté : 21 h.

LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83). Le Président Schreber, d'après les mémoires d'un névropathe : 18 h. Le Roi Lear : 20 h 30.

LIEU DE RENDEZ-VOUS POUR SE RENDRE A LA CACHE (43-46-66-33). Drapeau noir : 20 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Le Petit Prince : 20 h. Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 20 h 20. La Ronde : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). Les Pieds dans l'eau : 21 h.

MARAIS (42-78-03-53). En famille, on s'arrange toujours : 20 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). L'Ile des chèvres : 20 h 30.

MARIGNY (42-56-04-41). L'Homme de la Mancha : 21 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Menteuse : 21 h.

Jeudi 18 février

MATHURINS (42-65-90-00). Monsieur Vénus ou le Rêve fou de Louis II de Bavière : 20 h 30.

MICHEL (42-65-35-02). La Chambre d'ami : 21 h 15.

MICHODIÈRE (42-66-26-94). Show André Lamy l'Ami public n°1 : 20 h 30.

MOGADOR (42-85-28-80). ◊ Cabaret : 20 h 30.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.

MOUFFETARD (43-31-11-99). ◊ Pas Sylvère : 20 h 45.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Une soirée pas comme les autres : 20 h 30.

ODÉON (COMÉDIE-FRANCAISE) (43-25-70-32). Mort d'un commis voyageur : 20 h.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Et puis j'ai mis une cravate et je suis allé voir un psychiatre : 18 h 30.

OPÉRA - PALAIS GARNIER (47-42-53-71). ◊ L'Orage (Katya Kabanova) : 19 h 30.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Petite salle. Show Chiche : 20 h 30.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). ◊ L'Affaire du courrier de Lyon : 20 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). L'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux : 20 h 30.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Tchekhov docteur Ragoine : 21 h.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). La Taupe : 20 h 45.

POTINIÈRE (42-61-44-16). ◊ Une passion dans le désert : 19 h. ◊ Madame de la Carlière : 21 h.

RANELAGH (42-88-64-44). ◊ Opéra-Valise : 19 h 45. ◊ Phèdre (en alternance) : 21 h.

RENAISSANCE (42-08-18-50). Des sentiments soudains : 20 h 45.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Eléphant Man : 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Un délire très mince : 18 h 30. Divas sur canapé : 20 h 30.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Jango Edwards : 20 h 30.

THÉATRE 13 (45-88-16-30). Nuit d'amour : 20 h 45.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Flagrant Délire : 20 h 30.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Spectacle obligatoire : 19 h et 20 h 30.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65). ◊ Le Scorpion : 20 h 30.

THÉATRE DE L'OMBRE QUI ROULE (43-26-29-61). ◊ La Légende dorée : 21 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). ◊ Pimpin peint Monroé : 22 h. Salle I. ◊ L'Ecume des jours : 20 h 30. Salle II. ◊ Les Bonnes : 20 h 30.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39). ◊ Le Pont des soupirs : 20 h 30.

THÉATRE DES CHAMPS ELYSÉES (47-20-36-37). ◊ Orphée et Eurydice : 20 h 30.

THÉATRE DES CINQUANTE (43-55-33-99). Comment ont le printemps Madame ? : 20 h 30.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Le Cid improvisé : 19 h. Chabrol joue intensément : 21 h.

THÉATRE MODERNE (43-99-39-39). Toute différente est la langouste : 21 h.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Foyer. Le Tragique Destin d'un héros de verre : 14 h 30. Grand Théâtre. ◊ Anacaona : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Le Public : 20 h 30. Petite salle. Une visite inopportune : 21 h.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Le Vallon : 20 h 30. Petite salle. Une heure avec : Andromaque : 18 h 30. Le Dialogue dans le marécage : 21 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Bruno Coppens : 20 h. Plaît & Again le spectacle qui rend fou : 21 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). ◊ Profession imposteur ! Et en plus... : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Le Rebelle : 21 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). C'est encore mieux l'après-midi : 20 h 30.

ZÈBRE (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30. Hors de chez soi : 20 h 30. Le Nécrophile : 21 h 30.

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Le Signe du lion (1962), de Eric Rohmer, 16 h ; Entre deux mondes (1966, v.o.), de Lester James Peries, 19 h ; le Trésor (1970, v.o.), de Lester James Peries, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-35-57)

MERCREDI

Le Chef (1958, v.o.), de Fernando Ayala, 15 h ; Truquemard (1962, v.o.e.s.f.), de Hiroshi Teshigawara, 17 h ; Figaro (1928), de Gaston Ravel, 19 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-37-29)

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : la Sabina (1979, v.o.), de José Luis Boran, 14 h 30 ; le Chevalier du Dragon (1985, v.o.), de Fernando Colomo, 17 h 30 ; la Ville brûlée (1976, v.o.), d'Antoni Ribas, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE (40-26-34-30)

Paris-Rengaine : A la Varenne (1933), Paris-Régain (1931), 14 h 30 ; Souvenirs, souvenirs : Johnny Hallyday : vingt ans de rock (1980), Souvenirs, souvenirs (1986) de Ariel Zeitoun, 17 h ; Chansonnette : le Mal de Paris (1985) de P. Zeyen, Bande-annonce : faubourg Montmartre (1931), Rigolboche (1936) de Christian-Jaque, 18 h ; Nuit de Gala : la Plus Belle Nuit (1963) de R. Alexandre, Grineries (1955) de J. Cromwell, 20 h ; Rétrospective : muet : Actualités Gaumont, Bâtir (1928) de Pierre Chenal, la Glace à trois faces (1927) de Jean Epstein, 21 h ; Music-Hall.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

AUX QUATRE COIN-COIN DU CANARD (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

L'AVENTURE INTÉRIEURE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LES AVENTURES DE CHATRAN (Jap., v.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

BABY BOOM (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BENJI LA MALICE (A., v.f.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; La Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BIRD NOW (Fr., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

CANDY MOUNTAIN (Fr.-Can.-Suis., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

EL SUR (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

EN TOUTE INNOCENCE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ENGRENAGES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-75-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

GARDENS OF STONE (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03).

HAMBURGER HILL (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

HOME OF THE BRAVE (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LES INNOCENTS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

INTERVISTA (Fr.-It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LES KEUFS (Fr.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA MAISON ASSASSINÉE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; La Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA MAISON DE JEANNE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

MAURICE (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LE PROVISEUR (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

RETOUR SUR TERRE : STAR TREK IV (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

ROBOCOP (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LES SAISONS DU PLAISIR (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; La Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SAXO (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Mirmar, 14e (43-20-89-52) ; Images, 18e (45-22-47-94).

SENS UNIQUE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

SOIGNE TA DROITE (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

TOO MUCH ! (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

UN AMOUR A PARIS (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Mirumar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

WALL STREET (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

BERNADETTE. Film français de Jean Delannoy : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LA COLOMBE SAUVAGE. Film soviétique de Serguei Soloviev, v.o. : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

SUR LA ROUTE DE NAIROBI. Film britannique de Michael Radford, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

TROIS HOMMES ET UN BÉBÉ. Film américain de Leonard Nimoy, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; La Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 19 FÉVRIER

« Van Gogh », 9 h 30, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant (Pierre-Yves Jaslet).

« Les scandales dans l'art au dix-neuvième siècle », 13 heures, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant (Pierre-Yves Jaslet).

« Le dix-neuvième siècle au Musée d'Orsay », 10 h 15, 1, rue de Bellechasse, près du rhinocéros (Paris livre d'histoire).

« De la gare au Musée du dix-neuvième siècle », 10 h 30, 1, rue de Bellechasse, entrée des groupes (Arts et curiosités).

« Winterhalter ou les fastes des cours de 1830 à 1870 », 11 h 30, Petit Palais, hall d'entrée (M. Adda).

« Musée des monuments français : l'art des « imagiers » des douzième et treizième siècles », 14 h 30, vestibule du musée, place du Trocadéro.

« Les grands magasins du Printemps vus des coulisses », limité à vingt personnes, 14 h 45, boulevard Haussmann, nouveau magasin, rez-de-chaussée, devant le welcome service (Monuments historiques).

« Ile Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (D. Fleuriot).

« Hôtels de l'Ile Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Hôtels du Marais sud, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le château de la reine Blanche, évocation de la Bièvre », 14 h 30, angle avenue des Gobelins et de la rue de la Reine-Blanche (Paris pittoresque et insolite).

« Collection d'orfèvrerie Christofle », 14 h 30, 12, rue Royale (Approche de l'art).

« Le néo-classicisme au Louvre », 15 heures, 36, quai du Louvre (Tourisme culturel).

« L'hôtel de Poulpry », 15 heures, sortie métro Solferino (Isabelle Hauller).

« Paris : dix-septième, dix-huitième siècles et Révolution », 15 heures, 23, rue de Sévigné (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

1, rue Descartes (amphithéâtre Poincaré, bâtiment Foch), 18 h 30 : « Merleau-Ponty : chair et altérité », par Claude Lefort, entrée libre (Collège international de philosophie).

108, rue de Vaugirard, 19 h 30 : « L'Evangile selon Thomas », par Jean-Yves Leloup (L'Homme et la connaissance).

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « La réincarnation et l'homme permanent », entrée libre (Loge unie des théosophes).

LES AUTEURS DANS LE THÉATRE EUROPÉEN DU XXe SIÈCLE

SARTRE
BRECHT
BECKETT
IONESCO
GIRAUDOUX
PIRANDELLO
GARCIA LORCA
JOHN OSBORNE
NOËL COWARD
JEAN VAUTHIER
BOTHO STRAUSS
HAROLD PINTER
ARMAND GATTI
THOMAS BERNHARD
NATHALIE SARRAUTE
MARGUERITE DURAS
EDUARDO DE FILIPPO
VALLE INCLAN
GEORGE BERNARD SHAW

le répertoire dramatique du XXe siècle choisi, présenté et raconté par ceux qui l'ont écrit, par ceux qui le jouent et le perpétuent.

Le Monde

numéro spécial hors série

36 pages
36 F

Chez votre marchand de journaux

Egalement disponible par correspondance

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : |_|_|_|_|_|
Localité : _____
Nbre d'exemplaires : _____ X 38 F = _____ F

Commande à faire parvenir avec votre règlement à :
Le Monde – services des ventes au numéro
7, rue des Italiens, 75427 Paris - Cedex 09

هكذا من الأصل

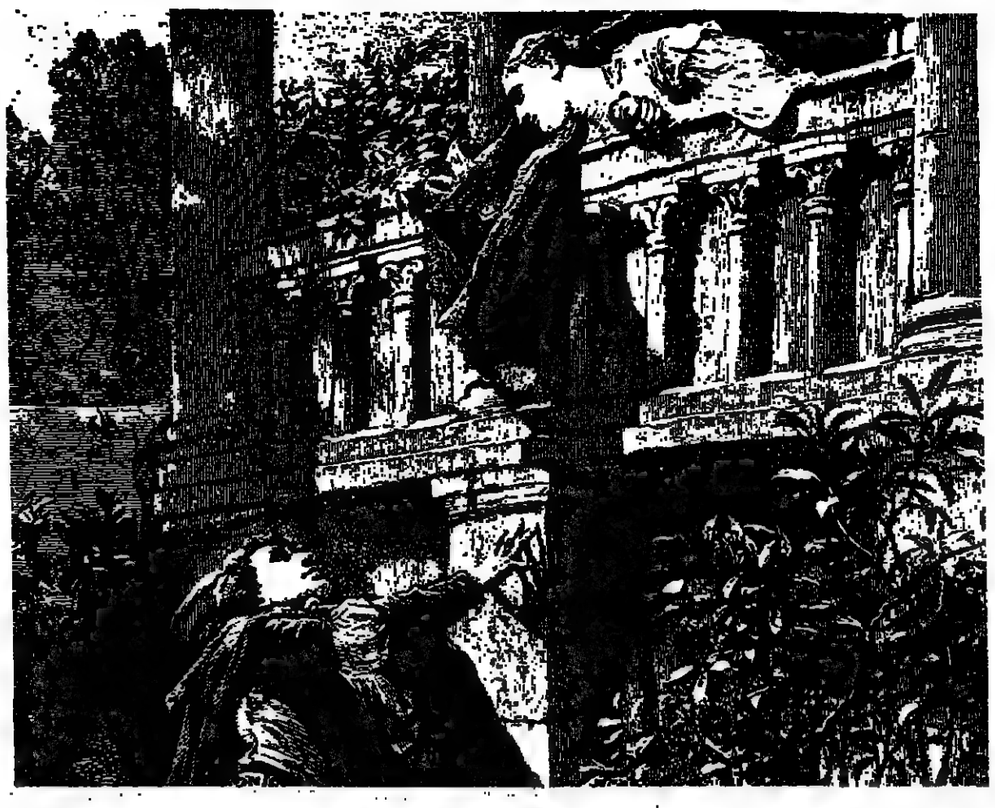

UNIR DEUX FAMILLES A TOUJOURS POSÉ DES PROBLÈMES.

Où les jaloux prétendent qu'il n'en veut qu'à sa dot.

Faux. L'alliance proposée entre Merlin Gerin et Télémécanique n'est pas une opération financière.

C'est un rapprochement qui s'inscrit dans une stratégie industrielle de développement volontariste pour les deux entreprises.

Où de méchantes langues assurent qu'ils sont mal assortis.

Faux. Merlin Gerin et Télémécanique sont des partenaires naturels. Ensemble ils maîtrisent la distribution et l'utilisation de l'énergie électrique.

Leurs fabrications sont complémentaires et ainsi chacun pourra conserver son outil industriel.

Tous deux sont présents aux premiers rangs mondiaux et dégagent des bénéfices équivalents.

Où les médisants jurent qu'il ne saura pas la respecter.

Faux. Comme il a respecté l'identité de Merlin Gerin, Schneider s'engage à respecter celle de Télémécanique. Les politiques sociales de ces deux entreprises sont indissociables de leur succès. Elles ne seront pas remises en cause.

Schneider est le premier à reconnaître que Télémécanique développe un système d'intéressement et de partenariat remarquable.

Où les envieux affirment que leur union n'a pas d'avenir.

Faux. Ensemble Merlin Gerin et Télémécanique seront plus compétitifs dans leur secteur.

Ils résisteront mieux aux grands concurrents mondiaux nés de rapprochements récents et qui exploitent déjà, eux, les synergies techniques et commerciales.

Ensemble, appuyés par la puissance du groupe Schneider, ils amplifieront et accélèreront leur développement international.

Ensemble ils pourront négocier en position de force de nouvelles alliances mondiales. Ensemble ils seront mieux armés pour gagner les grandes compétitions de demain.

SCHNEIDER

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ◻ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 18 février

TF 1

20.40 Questions à domicile. Emission d'Alexandre Tarta, Jean-Marie Colombani et Anne Sinclair. Invité : Lionel Jospin, en direct de Toulouse. **22.15 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.** Domaine dangereux. **23.05 Magazine : Rapido.** D'Antoine de Caunes. Spécial mauvais goût. **23.40 Journal. 23.50 La Bourse. 23.55 Jeux olympiques de Calgary. 0.40 Magazine : Panique sur le 16** (rediff.).

A 2

20.30 Cinéma : Une sale affaire ■ Film français d'Alain Bonnot (1980). Avec Marlène Jobert, Victor Lanoux, Patrick Bouchitey, Agnès Chateau, Christophe Lambert. **22.05 Magazine : Edition spéciale.** D'Alain Wieder, présenté par Claude Sérillon. Thème : « Les successions ». **23.25 Informations : 24 heures sur la 2. 23.55 Jeux olympiques de Calgary.** Ski : descente dames ; hockey : France-Pologne.

FR 3

20.30 Cinéma : l'Amour braque ■ Film français de Andrzej Zulawski (1984). Avec Francis Huster, Sophie Marceau, Tchéki Karyo, Christiane Jean. **22.20 Journal.** Avec le résumé des Jeux olympiques de Calgary. ▶ **22.50 Magazine : Océaniques.** Sept voyageurs du réel : Tabarka 42-87, de Jean-Louis Comolli. **23.45 Musiques, musique.** Septuor pour clarinette, cor, basson et cordes, de Beethoven. **23.55 Jeux olympiques de Calgary.** Hockey : France-Pologne ; Ski : descente dames.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : De la neige sur les tulipes ◻ Film anglais de Robert Clouse (1977). Avec Robert Mitchum, Richard Egan, Leslie Nielsen, Bradford Dillman. **21.55 Flash d'informations. 22.00 Cinéma : Highlander** ◻ Film anglais de Russel Mulcahy (1986). Avec Christophe Lambert, Sean Connery, Roxanne Hart (v.o.). **23.45 Cinéma : le Voyeur** ■ Film anglais de Michael Powell (1960). Avec Carl Boehm, Moira Shearer, Anna Massey, Maxime Audley. **1.25 Cinéma : Emmanuelle 5** ■ Film français de Walerian Borowczyk (1986). Avec Monique Gabrielle, C. Hardester, Dana Burns.

LA 5

20.30 Téléfilm : Charly Hannah. De Peter Hunt, avec Robert Conrad, Red West, Shane Conrad, Christian Falk. *L'itinéraire d'un policier au cœur tendre.* **22.15 Série : Capitaine Furillo.** Jeux dangereux. **23.05 Série : Mission impossible. 23.55 Série : Maigret** (rediff.). **1.25 Série : La grande vallée** (rediff.). **2.20 Arlin de rêves.** Concert de musique classique.

M 6

20.50 Série : Devlin connection. 21.45 Magazine : M6 alme le cinéma. De Martine Jouando. Paris-Rio : David Neves, Gilberto Gil, Nelson Pereira dos Santos... des voyous, des « favellas », de la musique, de la politique... **22.10 Journal et Météo. 22.30 Cinéma : l'Année de tous les dangers** ■■ Film australien de Peter Weir (1982). Avec Mel Gibson, Sigourney Weaver, Billy Kerr, Michael Murphy, Linda Hunt. **0.25 Magazine : Club 6. 1.10 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique : Ellebore, d'Yves Lotreulle. **21.30 Profils perdus.** Franz Fanon. **22.40 Nuits magnétiques.** La nouvelle donne intellectuelle (3e partie). **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Grand Auditorium) : Fantaisie et toccata en ré mineur, de Stanford ; Air on holsworthy church bells, de Wesley : Magnificat en ut majeur, de Stanford ; Blessed be the God ance father, de Wesley ; I was glad et Two choral-préludes, de Parry ; Postlude en ré majeur, de Smart ; Jubel (ouverture), de Weber ; Saint d'amour, d'Elgar ; Danse macabre, de Saint-Saëns ; Marche funèbre d'une marionnette, de Gounod ; Les maîtres chanteurs (ouverture), de Wagner, par le chœur de l'Eglise anglicane Saint-Michaël, dir. Connie Glessner, Thomas Trotter, orgue. **23.07 Club de la musique contemporaine.** Crumb, Huber, Jolas, Villa-Lobos. **0.30 Autour de Pauline Viardot.** Œuvres de Haendel, Rossini, Gluck, Meyerbeer, Gounod, Saint-Saëns, Brahms.

Vendredi 19 février

TF 1

15.10 Série : Chapeau melon et bottes de cuir. 16.00 Club Dorothée vacances. Bomber X ; Jackson Five ; Les luxioles. **17.00 Magazine : Panique sur le 16.** Animé par Christophe Dechavanne. Mode, littérature, cinéma, théâtre, revue de presse et rubriques insolites. Avec Les Innocents. **17.58 Flash d'informations. 18.00 Série : Agence tous risques. 18.55 Météo. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal.**

20.30 Météo et Tapis vert. 20.40 Variétés : Lahaye d'honneur. Emission présentée par Jean-Luc Lahaye. Les victoires de la vie. Spécial handicapés. Avec David et Jonathan, Serge Lama, Julien Clerc, Valli, Bryan Ferry, Imx, Mireille Mathieu, Leonard Cohen, Lise Loial. **22.45 Magazine : Ushuaïa.** Le magazine de l'extrême de Nicolas Hulot et Geneviève Bruno. Sommaire : Mario Luraschi, dresseur de chevaux ; Course de chameaux ; Le mageur et les condors ; Sur les traces de Scott. **23.45 Journal. 23.55 La Bourse. 0.00 Jeux olympiques de Calgary. 0.45 Série : Les envahisseurs.**

A 2

16.30 Variétés : Un DB de plus. De Didier Barbelivien. Avec Pierre Perret, Jean-Louis Aubert, Michel Sardou, Crescendo. **16.45 Récré A 2.** Barbapapa ; Bogus ; Mimi Cracra ; Galaxy rangers. **17.20 Série : Au fil des jours. 17.50 Flash d'informations. 17.55 Série : Magnum. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.10 Actualités régionales. 19.35 Le standard en folie. 20.00 Journal. 20.30 Série : Espionne et tais-toi.** L'homme qui n'en savait rien. Avec Grâce de Capitani, Jean-François Balmer. **21.25 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Première partie : Alain Devaquet témoigne... L'ancien ministre, auteur de *l'Amibe et l'Etudiant*, dialogue avec Jean Foyer (ancien ministre) et David Assouline (ancien porte-parole de la coordination nationale des étudiants). Deuxième partie : Ismaïl Kadaré, à l'occasion de la sortie de *Eschyle ou l'éternel perdant.* **22.45 Journal. 22.55 Ciné-club : Cela s'appelle l'aurore** ■■ Film franco-italien de Luis Bunuel (1955). Avec Georges Marchal, Lucia Rose, Giani Esposito, Nelly Borgeaud. **0.35 Jeux olympiques de Calgary.**

FR 3

15.03 Magazine : Télé-Caroline. Présenté par Caroline Tresca. Mon héros préféré ; La main verte ; La télé du cœur ; Faites-vous des amis ; Province chic, Province choc ; De âne à... zèbre ; Le jeu de la séduction ; Variétés : André Lamy, Noir Désir. **16.30 Jeu : Cherchez la France.** Présenté par Pierre Bonte et Vincent Perrot. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Feuilleton : Studio folies. Les JO du show-biz. 17.30 Jeu : Ascenseur pour l'aventure. 17.35 Muppet babies. 18.00 Feuilleton : Le don de Thi** (3e épisode). **18.30 Feuilleton : Une mère pas comme les autres. 19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, actualités régionales. **19.30 Jeux olympiques de Calgary. 19.53 Dessin animé : Il était une fois la vie.** Les chaînes de la vie. **20.02 Jeux : La classe.** Présentés par Fabrice. **20.25 INC. 20.30 Série : Marlowe, détective privé.** Impasse des illusions, d'après Raymond Chandler. Avec Powers Booth. **21.30 Magazine : Thalassa.** De Georges Pernoud. L'île aux pouce-pied. La pêche de l'anatife, ou pouce-pied à Belle-Ile-en-Mer. **22.15 Journal.** Avec le résumé des Jeux olympiques de Calgary. **22.45 Documentaire : La conquête de l'espace.** 3e partie : Voyage sur la Lune et rendez-vous dans l'espace. **23.40 Musicales.** Autour de Franz Schubert. **0.40 Modes d'emploi 3** (rediff.).

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Star 80 ■ Film américain de Bob Fosse (1983). Avec Mariel Hemingway, Eric Roberts, Cliff Robertson. **15.40 Cinéma : Montparnasse 19** ■ Film français de Jacques Becker (1957). Avec Gérard Philipe, Anouk Aimée, Lilli Palmer. **17.25 Cabou cadin.** Denis la malice ; Alvin et Les Chipmunks. **18.15 Flash d'informations. 18.16 Dessins animés. 18.25 Dessin animé : Le pied. 18.26 Top 50. 18.55 Starquizz.** Présenté par Alexandra Kazan. Invités : Edith Butler, Bernard Bregeon, Roger Coggio. **19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Les Nuls. Invitée : Mathilda May. **20.05 Football.** Les coulisses. **20.30 Football.** Olympique de Marseille-Matra Racing Club (25e journée du championnat de France). **22.40 Flash d'informations.** ▶ **22.45 Cinéma : Lola** ■■ Film français de Jacques Demy (1961). Avec Anouk Aimée, Marc Michel, Elina Labourdette. **0.15 Cinéma : Emmanuelle 5** ■ Film français de Walerian Borowczyk (1986). Avec Monique Gabrielle, C. Hardester, Dana Burns. **1.30 Cinéma : Retour vers le futur** ■■ Film américain de Robert Zemeckis (1985). Avec Michael J. Fox, Christopher Lloyd, Lea Thompson (v.o.) **3.20 Cinéma : Blouse** ■ Film américain de Stephen C. Minor (1985). Avec William Katt, George Wendt, Richard Moll. **4.50 Téléfilm : Les étoiles du stade. 6.25 Série : Mr Gun.**

LA 5

18.30 Série : Happy days. 18.55 Journal images. 19.02 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : L'or du fond des mers. De Dick Lowry, avec Brooke Shields, Tom Byrd. *Le* Santa-Cruz *a sombré avec sa cargaison d'or.* **22.15 Série : Mission impossible. 23.05 Magazine : Bains de minuit. 0.35 Danse.** Dans le cadre de l'année de la danse, festival de danse : Noé, Waterproof, Mariage d'amour, L'état des mouches, Triptyque danse, Découvertes. **2.30 Arlin de rêves.**

M 6

15.05 Documentaire : Le monde sauvage. 15.30 Jeu : Clip combat. 16.55 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Dakiari. Judy en péril. **18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie. 19.00 Série : L'Ile fantastique. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Père et impairs. 20.30 Série : Le Saint. 21.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.** 25e épisode : La convalescence. **22.10 Série : Addams family. 22.40 Journal. 22.50 Météo. 22.55 Sexy clip. 23.25 Série : Espion modèle** (rediff.). **0.15 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Caligula. **21.30 Musique : Black and blue.** Mardi gras en New-Orléans. **22.40 Nuits magnétiques.** La nouvelle donne intellectuelle (4e partie). **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 5 avril 1987 à Sarrebruck) : Concerto pour piano et orchestre n° 5 en fa majeur, op. 103, de Saint-Saëns ; Daphnis et Chloé, de Ravel, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Sarrebruck, dir. Myung-Whun Chung ; sol. : Pascal Rogé, piano. **22.20 Premières loges.** Extraits de Guillaume Tell, de Rossini ; de Carmen, de Bizet ; de Madame Butterfly, de Puccini. **23.07 Club de la musique ancienne.** Le clavecin tardif. Rameau, Balbastre, Duphly, Honauer, Cimarosa, Carvalho, J.S. Bach, Haydn, Beethoven, par Joël Pontet, clavecin. **0.30 Archives.**

5000
CHEZ CITROËN DU 18 AU 29 FEVRIER 88
REPRISE 5000 FRANCS MINIMUM
Quel que soit l'état de votre ancienne voiture, pour tout achat d'une Citroën neuve disponible sur stock.
Offre réservée aux particuliers, dont la carte grise est à leur nom depuis plus de 3 mois.
L'Année Service.
L'Année Plaisir.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 18 février à 0 h TU et le dimanche 21 février à 24 h TU.

La fin de la semaine sera dans l'ensemble agréable malgré de nombreux passages nuageux vendredi. Les gelées matinales seront nombreuses.

Vendredi : ensoleillé malgré des passages nuageux.

La journée sera généralement assez agréable mais des passages nuageux cacheront parfois le soleil.

De la Bretagne, à la Normandie, au Bassin parisien, au Nord-Picardie et aux Ardennes, le soleil fera de belles apparitions entre les passages nuageux. Les nuages seront davantage présents en fin de journée.

Sur l'Orléanais, le Berry, la Champagne, la Bourgogne, l'Alsace, la Lorraine et la Franche-Comté, la matinée sera brumeuse et très nuageuse. Au lever du jour, on pourra avoir quelques gelées blanches. Près des frontières allemandes, quelques gouttes de pluie ou des flocons de neige sont à craindre. Mais peu à peu les nuages se déchireront et l'on pourra profiter de larges éclaircies.

Plus au sud, la journée sera bien ensoleillée. Le début de journée verra souvent l'apparition de brouillards qui seront parfois givrants. Mais le soleil s'imposera dans la matinée et l'après-midi sera agréable. Toutefois, sur le nord des Alpes, le Lyonnais, l'Auvergne et le Jura, le temps sera le plus souvent très nuageux. Le mistral soufflera modérément.

Côté températures, on peut séparer la France en deux. Sur la moitié nord, il fera de 1 à 3 degrés au lever du jour. Près de la Manche, il fera de 3 à 5 degrés. L'après-midi, les températures seront voisines de 5 à 8 degrés. Sur la moitié sud, les températures seront de 0 à – 2 degrés le matin (5 à 7 degrés près de la Méditerranée). L'après-midi, il fera de 11 à 14 degrés et de 8 à 10 degrés près de l'Atlantique.

Evolution prévue pour la fin de la semaine

La fin de la semaine sera dans l'ensemble agréable malgré de nombreux passages nuageux vendredi. Les gelées matinales seront nombreuses.

Samedi : passages nuageux sur le Nord et l'Est, beau temps sur les autres régions.

Les nuages affectant le nord et le nord-est de la France le matin s'évacueront lentement vers l'est dans la journée et toucheront dans l'après-midi l'est du pays. Sur les autres régions, la journée sera belle.

Le vent de nord soufflera dans la vallée du Rhône le matin. Il faiblira en journée.

Les températures minimales s'échelonneront de – 4 à – 2 degrés tandis que les maximales varieront de 7 à 9 degrés sur le Nord et l'Est, de 8 à 12 degrés ailleurs, localement 14 à 16 degrés sur le Sud-Ouest et le pourtour méditerranéen.

Dimanche : passages nuageux sur la moitié nord, beau temps sur la moitié sud.

Des nuages subsisteront encore près des frontières de l'Est le matin. Une bande de ciel couvert s'étendant sur les côtes de la Manche et le Nord le matin, pénétrera sur la moitié nord de la France dans la journée. Elle se situera le soir sur la Champagne, l'Alsace et la Lorraine. A l'arrière de cette bande nuageuse, de belles éclaircies se développeront. Sur les autres régions, la journée sera bien ensoleillée.

Les températures seront sans grand changement, avec persistance des gelées matinales.

SITUATION LE 18 FÉVRIER 1988 A 0 HEURE TU

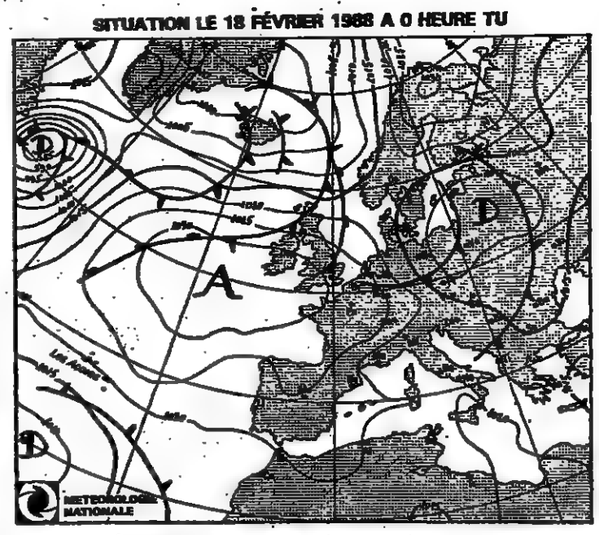

PRÉVISIONS POUR LE 20 FÉVRIER A 0 HEURE TU

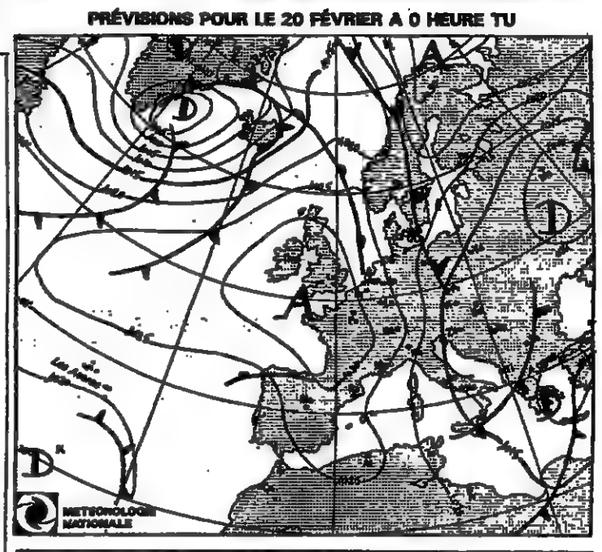

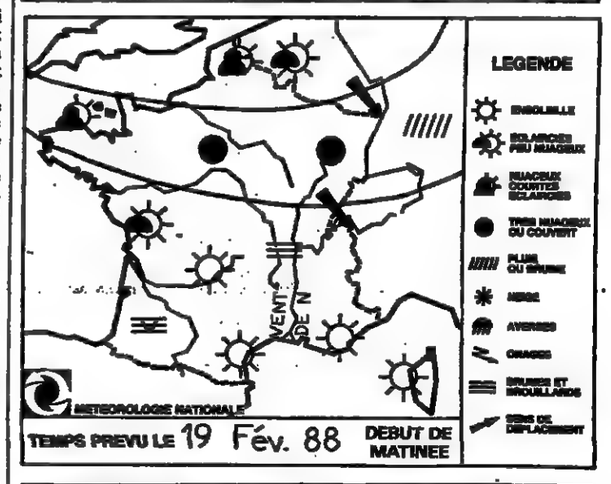

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4683

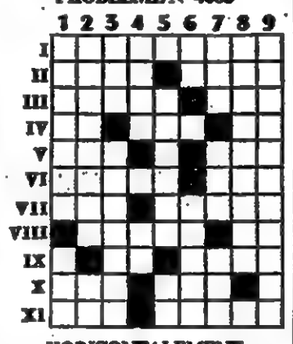

HORIZONTALEMENT

I. Il est souhaitable qu'il n'ait pas trop souvent son mot à dire. – II. Maintes fois aperçue par celui qui a un regard d'aigle. Remuait parfois ciel et terre. – III. Facile à rencontrer. Tels qu'ils ne tarderont peut-être pas à prendre l'habit. – IV. Démontre. Endroit où l'on ne prend jamais de bûches. Partie de belote. – V. Possible point de chute pour celui qui se fait mener en bateau. Avec lui, on effectue de multiples additions. – VI. Certains tuyaux lui sont fort utiles. Qui a peut-être un « citron » rouge. – VII. Fait bouger les foules. Variété de salade. – VIII. Se refuse à croire. Conjonction. – IX. Totalise vingt et un points. Fait faire de multiples signes de croix. – X. Est réveillé depuis longtemps. Appartient à ceux qui sont forts comme des chênes. – XI. Est bien connu de ceux qui montent un bateau. Avec lui, il y en aura forcément pour tout le monde.

VERTICALEMENT

1. Un homme qui multiplie les liaisons sans être infidèle pour autant. Largement suffisant. – 2. Un qui est tout à fait disposé à accueillir le pape et les cardinaux. Note. – 3. Dans un pays voisin. Plumes sur plume. – 4. Provoque de l'entrain. Tel que le travail a donc cessé. – 5. Rendis humide. Ne suffit pas pour faire du bean travail. – 6. Article. Epargné par l'orage. – 7. Drôle d'oiseau qui a fait jaser des pies. Bénéficiait d'un droit d'aînesse. Ne trouve plus guère d'emploi. – 8. Signale la présence des ducs mais pas des princes. – 9. Permettent de suivre des routes sans déviation.

Solution du problème n° 4682

Horizontalement

I. Treillis. – II. Eon. Cap. – III. Nutritive. – IV. Ile. Ou. – V. Aération. – VI. Ara. Gin. – VII. Pue. Innés. – VIII. Surette. – IX. Ce. Sis. Tu. – X. Haras. Sel. – XI. Ene. Elise.

Verticalement

1. Ténia. Péché. – 2. Rouleau. Eau. – 3. Enterrés. Ré. – 4. As. U.S.A. – 5. Loi. Irisé. – 6. Teignes. – 7. Ici. Oint. Si. – 8. Savonnettes. – 9. Pen. Scale.

GUY BROUTY.

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 18-2-1988

Valeurs extrêmes relevées entre le 17-2-1988 à 6 heures TU et le 18-2-1988 à 6 heures TU

FRANCE				TOULOUSE	15	4	N	LOS ANGELES	23	12	D
AJACCIO	15	1	D	POINTE-A-PITRE	29	22	D	LUXEMBOURG	2	1	C
BIARRITZ	13	5	N	**ÉTRANGER**				MADRID	10	1	D
BORDEAUX	13	2	D	ALGER	19	10	P	MARRAKECH	17	7	D
BOURGES	8	1	B	AMSTERDAM	8	4	N	MEXICO	28	9	B
BREST	9	5	C	ATHÈNES	11	3	D	MILAN	13	0	D
CAEN	8	4	N	BANGKOK	31	24	C	MONTRÉAL	1	–6	*
CHERBOURG	8	5	N	BARCELONE	15	3	D	MOSCOU	–1	–9	*
CLERMONT-FERR.	6	–4	C	BELGRADE	9	1	C	NAIROBI	28	17	D
DIJON	7	–2	N	BERLIN	5	1	P	NEW-YORK	9	–1	N
GRENOBLE St-M-H	13	0	D	BRUXELLES	7	3	P	OSLO	3	–1	*
LILLE	7	2	C	LE CAIRE	17	8	D	PALMA-DE-MAL.	16	2	D
LIMOGES	9	1	D	COPENHAGUE	3	2	C	PÉKIN	2	–7	D
LYON	6	2	D	DAKAR	21	16	D	RIO-DE-JANEIRO	32	26	C
MARSEILLE-MAR.	13	5	D	DELHI	25	13	C	ROME	14	7	N
NANCY	5	2	N	DJERBA	18	11	N	SINGAPOUR	32	25	A
NANTES	10	0	D	GENÈVE	13	0	D	STOCKHOLM	2	–3	*
NICE	15	5	D	HONGKONG	15	11	C	SYDNEY	20	16	D
PARIS-MONTS.	8	3	N	ISTANBUL	7	–1	N	TOKYO	7	–1	D
PAU	13	1	C	JÉRUSALEM	9	4	A	TUNIS	19	9	P
PERPIGNAN	14	7	D	LISBONNE	15	8	D	VARSOVIE	4	0	P
RENNES	10	1	D	LONDRES	10	1	C	VENISE	9	0	D
ST-ÉTIENNE	7	–1	C					VIENNE	5	1	*
STRASBOURG	7	2	C								

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

Le Carnet du Monde

Naissances

– Daniel et Béatrice WOLFROMM, ainsi qu'

Alice,

ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Alexandre,

le 7 février 1988.

15, rue Littré,
75006 Paris.

– Julie et Marion,
sont ravies d'annoncer la naissance de leur frère,

Benjamin,

le 9 février 1988, chez
Claudie SAINT-PATRICE
et Gérard GRZYBEK,

15, rue Renoir,
77450 Esbly.

– Odile et Jean-Martin
COHEN SOLAL,
Julien et Antoine CHAMBEYRON,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Mathilde,

le 30 janvier 1988.

49, rue du Général-Leclerc,
92130 Issy-les-Moulineaux.

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Lucien AMY,
née Lucienne Boutin,

dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Le service religieux sera célébré en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, 17, rue d'Armaillé, Paris-17e, à 10 h 30.

Pas de fleurs.

– Mme Louise Berrebi,
son épouse,
Hubert Berrebi,
Remy Berrebi,
Le professeur Alain et Zamira Berrebi,
Colette et Moïse Boulmik,
Yvette et Yacov Saadoun,
Liliane et Emile Taitou,
Daisy et Avraham Amon,
ses enfants,
ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
ont le regret de faire part du décès de

M. Meir (Miro) BERREBI,

le 18 février 1988, à Ashkelon (Israël).

Les obsèques auront lieu le vendredi 19 février, au cimetière d'Ashkelon.

La famille tient à rappeler le souvenir de

Hector Hai BERREBI,

décédé accidentellement le 25 juillet 1958.

303 Rehov Habanim,
Ashkelon (Israël).

Pompes Funèbres
Marbrerie
CAHEN & Cie
43-20-74-52
MINITEL par le 11

– Jean-Pierre et Catherine Blanc-Dunand,
ses parents,
Juliette, Hélène, Maxime, Adrien et Alexis,
ses frères et sœurs,
Mme Georges Dunand,
Mme André Boccon-Gibod,
ses grands-mères,
Henri et Charlotte Carcassonne
et leurs enfants,
Pascal et Dominique Boccon-Gibod
et leurs enfants,
Didier et Laure Boccon-Gibod
et leurs enfants,
Nicolas Chevassus-Agnès,
ses oncles, tantes et cousins,

ont la douleur de faire part du décès de

Stéphane BLANC-DUNAND,

survenu le 13 février 1988, à l'âge de vingt-cinq ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 20 février, à 15 heures, en l'église Saint-Michel de Chamonix, suivie de l'inhumation au cimetière de Chamonix.

60, route de Versailles,
91400 Orsay.
150, chemin des Avouilles,
Les Pècles,
74400 Chamonix.

– On nous prie d'annoncer le décès du

colonel J.-C. CHEVALLIER,
officier de la Légion d'honneur,

survenu dans sa soixante-dix-neuvième année, le 14 février 1988.

L'inhumation a eu lieu le jeudi 18 février 1988, en l'église Notre-Dame-des-Anges, à Bihorel (Seine-Maritime).

Cet avis tient lieu de faire-part.

42, quai du Havre,
76000 Rouen.

– Mme Jean Chrétien,
Mme Madeleine Touboul,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Jacques Chrétien,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Yvonne Coant,
ses enfants et petits-enfants,
M. Pierre Chrétien,
M. et Mme Michel Brossier
et leurs enfants,
Mme Jeanne Chrétien
et ses enfants,
Mme Marcelle Labansat,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean CHRÉTIEN,
général de brigade,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur de l'Etoile noire,
croix de guerre 1914-1918, 1939-1945,
officier de la Résistance,
officier de l'ordre
de l'empire britannique Distinguished,
Service Order (DSO),
officier de l'ordre du Mérite
des Etats-Unis,
chevalier de l'ordre de Georges-Ier
de Grèce,
médailles 1914-1918, Verdun, Italie,
1939-1945, Maroc, etc.,

survenu le 12 février 1988, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Les obsèques ont été célébrées le lundi 15 février 1988, en l'église de Malbuisson.

9, rue de l'Ancheval,
Paris-19e.

CARNET DU *MONDE*
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques ..... 79 F
Abonnés ..... 69 F
Communicat. diverses ... 82 F
Renseignements : 42-47-95-03

– M. Robert Labarre,
M. et Mme Georges Labarre,
Anne-Laure, Céline et Claire,
M. et Mme Claude Labarre
et Christophe,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Claudine Mome,
sa maman,
M. et Mme Pierre Mome,
Pierre-Félix et Dominique,
M. et Mme Marcel Mome,
Marcel-Stéphane, Philippe et Olivier,
M. et Mme Pierre Faurre,
Pierre et Sylvie,
M. et Mme Pierre Gueugnon
et leurs enfants,
M. et Mme Fernand Voisembert
et leurs enfants,
ses frères, sœur, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
Les familles Aullas et Bosse,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Robert LABARRE,
née Claudine Mome,

endormie dans la paix du Seigneur, le 17 février 1988, à l'âge de soixante-deux ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 22 février, à 13 h 45, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, place d'Auteuil, Paris-16e.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Cloud.

10, square Henry-Paté,
75016 Paris.

– Mme Michèle Rosier,
sa fille,
a la tristesse de faire part du décès de

Mme Pierre LAZAREFF,
née Hélène Gordon,
fondatrice du magazine *Elle*,

survenu le 16 février 1988, au Lavandou, dans sa soixante-dix-huitième année.

L'inhumation aura lieu le vendredi 19 février 1988, à 11 h 30, au cimetière du Père-Lachaise, entrée porte principale.

Des dons peuvent être adressés à l'Association France-Alzheimer, 49, rue Mirabeau, 75016 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

(*Le Monde* du 18 février.)

– Mme Catherine Le Gorgeu
et ses enfants,
M. et Mme Victor Le Gorgeu,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Raymond Glas,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques LE GORGEU.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le jeudi 18 février 1988, à 10 h 45, en l'église de Noisy-le-Roi.

– Champagne-sur-Oise. Paris. Levallois-Perret. Aubusson.

Mme Bruno Philippe,
son épouse,
Isabelle et François Bouillot
et leurs filles,
Olivier Philippe
ses enfants et petites-filles,
Mme Paul Pauly,
sa belle-mère,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Bruno PHILIPPE,
ingénieur ESE,

survenu le lundi 8 février 1988, à son domicile, à l'âge de soixante et un ans.

Les obsèques religieuses ont été célébrées le vendredi 12 février 1988, en l'église de Notre-Dame de Champagne-sur-Oise (Val-d'Oise).

26, rue François-Celles,
95660 Champagne-sur-Oise.

– Maroussia, Olga, Sophie,
ses filles,
Ludmila, Alexandra, Lara,
ses petites-filles,
Anne et Oreste Zalynsky,
Irina Boltoukhine,
ses neveux,
Augusta Chestakoff,
sa sœur,
ont la tristesse de faire part du décès de

Vladimir Alexandrovitch POTEMKINE,

survenu le 13 février, dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques ont eu lieu le 16 février en l'église de Sainte-Geneviève-des-Bois.

128 *bis*, rue de la Tombe-Issoire,
75014.
85, rue Vercingétorix,
75014 Paris.

– Mme René Raynaud,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Toute sa famille,
Ses amis,
ont le grand chagrin de faire part du retour à Dieu de

M. René RAYNAUD,

survenu le 15 février 1988.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Lhomme, le vendredi 19 février, à 9 h 30.

Le Vieux-Logis des Truffières,
72340 Lhomme.

– Mme Georges Rioux,
Mme Noël Clément
et ses enfants,
M. et Mme Pierre Rioux
et leurs enfants,
M. et Mme Francis Rioux
et leur fils,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges RIOUX,
professeur des universités émérite,
président de la Société française
de psychologie du sport
et d'éducation physique,
vice-président du Comité international
Pierre-de-Coubertin,

survenu le 15 février 1988.

Le service religieux en l'église de l'Immaculée-Conception, 34, rue du Rendez-Vous, à Paris-12e, sera célébré le vendredi 19 février, à 10 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

22, rue Sibuet,
75012 Paris.

– Mme Jean-François Rudel
et ses enfants,
M. et Mme Jean Rudel,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-François RUDEL,

survenu le 16 février 1988, à l'âge de trente-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 19 février, à 14 heures, en l'église Saint-Germain de Saint-Germain-en-Laye, place Charles-de-Gaulle.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Lazare de Montpellier.

Fleurs remplacées par des dons pour la lutte contre le cancer.

24, rue Diderot,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Georges et Sophie Vallon
et leur fille,
Serge Vallon et Judith,
Alain et Monique Vallon
et leurs enfants,
Aimée Feu-Vallon
Et la famille Simon,
Daniel Philipo
Et tous ses amis,
ont le regret d'annoncer le décès après une douloureuse maladie de

Jacques VALLON,
photographe et préhistorien,
cofondateur avec son frère George,
du Centre archéologique
des Chênes verts,

L'incinération a eu lieu dans l'intimité, le 17 février 1988, à Montpellier-Grammont.

« Que le paysage immémorial de son pic Saint-Loup l'accueille. »

Anniversaires

– Il y a un an, le 19 février 1987, disparaissait à Paris

Philippe HELLMANN.

Une pensée affectueuse est demandée à tous ceux qui l'ont connu, en y associant le souvenir de son père,

François-Xavier HELLMANN,

décédé à Strasbourg, le 31 janvier 1975.

STERN
GRAVEUR
depuis 1840
Gravure de médailles
pour événements
et commémorations
le prestige de la gravure
47, Passage des Panoramas,
75002 PARIS
Tél. : 42.36.94.98 - 45.08.86.45

– Mme Rouffianges,
ses enfants et petits-enfants,
demandent à tous ceux qui l'ont connu et estimé une pensée en souvenir de

Marcel ROUFFIANGES,

pour le septième anniversaire de sa mort.

Messes anniversaires

– Le 19 février 1987,

Jean-Noël PERREAU,

nous quittait.

Une messe anniversaire sera célébrée le 19 février 1988, en l'église de Chamole (39800 Poligny).

Mme Jean-Noël Perreau
demande une pensée à ceux qui lui restent fidèles.

Manifestation du souvenir

– Souvenir de Verdun, célébré le 20 février, à 15 heures, en la Grande Mosquée, 3, rue Quatrefages, Paris-5e, celle-ci fut édifiée en 1926, en hommage aux cinquante mille musulmans morts pour la France et pour un monde libre.

Sont invités tous les anciens combattants.

Soutenances de thèses

– Université Paris-III, le samedi 20 février, à 13 h 30, salle Bourjac, M. Denis Vernant : « La philosophie mathématique de B. Russell. La thèse logiciste : 1903-1913 ».

– Université Paris-I, le mercredi 24 février, à 10 heures, salle 308, entrée 1, rue Victor-Cousin, galerie J.-B.-Dumas, escalier L, M. Jean-Pierre Watte : « Aspects du néolithique et de l'âge du bronze en Seine-Maritime ».

– Université Paris-I, le samedi 27 février, à 9 h 30, salle 310, entrée 1, rue Victor-Cousin, galerie J.-B.-Dumas, escalier L, M. Hassan Rahnema-Roodposhti : « Les relations entre la France et l'Iran de 1954 à 1979 ».

DROUOT RICHELIEU
HOTEL DES VENTES
9, rue Drouot, 75009 PARIS
Téléphone : 42-46-17-11
Télex : Drouot 642260
Informations téléphoniques permanentes : 47-70-17-17
Compagnie des commissaires-priseurs de Paris
Régisseur O.S.P., 84, rue La Boétie, Paris. Tél. : 45-63-12-66
Les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 à 18 heures, sauf indications particulières, * expo le matin de la vente.

LUNDI 22 FÉVRIER
S. 1. – Tableaux, argent, meubles. – Me LE BLANC.
S. 3. – Précieux objets de vitrine. – Mes PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN.
S. 4. – Bibelots, meubles et Extrême-Orient. – Me DEURBERGUE.
S. 6. – 14 h 15, monnaies antiques, françaises, étrangères, médailles, jetons. M. Page : expert, bons meubles, objets mobiliers. – Me ADER, PICARD, TAJAN.
S. 10. – Bon mobilier. – Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.
*S. 11. – 14 h, 80 000 cartes postales. – Me ADER, PICARD, TAJAN, expert : M. Benelli.
S. 16. – Gin Coste Crasnier. – Me ROBERT.

MARDI 23 FÉVRIER
S. 3. – Suite de la vente du 22/2. – Mes PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN.
S. 9. – Atelier Mary. – Me MILLON, JUTHEAU.

MERCREDI 24 FÉVRIER
S. 1-7. – Tableaux anc. et 19e, piano Steinway, beau mobilier du 18e estampillé. – Me LIBERT, CASTOR.
S. 2. – Souvenirs de la restauration des Bourbons. – Me OGER, DUMONT.
S. 3. – Arts primitifs, antiques. – Me LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.
S. 5. – 14 h 15, joaillerie, objets de vitrine, orfèvrerie ancienne et moderne. – Mes ADER, PICARD, TAJAN, experts : M. Fromanger, Véronique Fromanger.
S. 16. – Bib. et meubles. – Me BONDU.

JEUDI 25 FÉVRIER
S. 1. – 14 h 30, collection de M. Strassburger : importante orfèvrerie anglaise des 16e, 17e, 18e et 19e siècles, orfèvrerie française. – Me AUDAP, GODEAU, SOLANET.
S. 6. – Tableaux modernes, estampes anciennes et modernes. – Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.
S. 9. – 14 h 15, livres anciens, Buffon : *Histoire naturelle des oiseaux*, important ensemble de livres anciens et du 19e siècle sur Paris. – Me DELORME, experts : MM. Guérin et Courvoisier.

VENDREDI 26 FÉVRIER
S. 1. – Suite de la vente du 25 février. – Me AUDAP, GODEAU, SOLANET.
S. 2. – Tableaux anciens et modernes, objets de curiosité, bons meubles. – Me CHARBONNEAUX.
S. 4. – 14 h 15, collection de M. Chabanon, dessins, aquarelles, gouaches, peintures. – Mes ADER, PICARD, TAJAN, experts : MM. Pacitti et de Louvencourt.
S. 10. – 14 h 30, faïences et porcelaines des 18e et 19e siècles. – Me ADER, PICARD, TAJAN, expert : M. Lefebvre.
S. 12. – Objets d'art et d'ameublement. – Mes PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN.

ÉTUDES ANNONÇANT LES VENTES DE LA SEMAINE
ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 42-61-80-07.
AUDAP, GODEAU, SOLANET, 32, rue Drouot (75009), 47-70-67-68.
J. PH. et D. BONDU, 17, rue Drouot (75009), 47-70-36-16.
CATHERINE CHARBONNEAUX, 134, Faubourg-Saint-Honoré (75008), 43-59-66-56.
DELORME, 14, avenue de Messine (75008), 45-62-31-19.
DEURBERGUE, 19, boulevard Montmartre (75002), 42-61-36-50.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS-LAURIN), 12, rue Drouot (75009), 42-46-61-16.
LIBERT, CASTOR, 3, rue Rossini (75009), 48-24-51-20.
MILLON, JUTHEAU, 14, rue Drouot (75009), 47-70-00-45.
OGER, DUMONT, 22, rue Drouot (75009), 42-46-96-95.
PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, 16, rue Grange-Batelière (75009), 47-70-88-38.
ROBERT, 5, avenue d'Eylau (75016), 47-27-95-34.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER
TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

Terminaisons	FINALES ET NUMEROS	VALENTINES Série 1	VALENTINES Série 2
		F.	F.
0	20	200	200
1	11 9531 01491 58241 062611	200 2 000 20 000 10 000 3 000 200	200 1 000 10 000 20 000 300 200
2	18362	20 000	10 000
3	43 1662 5443 03813 07473 30893 040433	200 1 000 2 200 10 000 10 000 20 000 150 000	200 2 000 1 200 20 000 20 000 10 000 500 000
4	4 014 4034 7404 30864 92934	100 400 1 100 2 100 10 100 20 100	100 700 2 100 1 100 20 100 10 100
5	45	200	200

Terminaisons	FINALES ET NUMEROS	VALENTINES Série 1	VALENTINES Série 2
		F.	F.
5	135 885	600 600	600 600
6	826	300	600
7	077 697 078317	300 600 300 000	600 300 3 000 000
8	2 158 738 0968 5778 28288 194159	100 400 400 1 100 1 100 10 100 500 400	100 700 700 2 100 2 100 20 100 150 700
9	179 579 0639 5769 9119 98009	600 600 1 000 2 000 2 000 20 000	300 300 2 000 1 000 1 000 10 000

88 TRANCHE DE LA SAINT VALENTIN 13e
TIRAGE DU MERCREDI 17 FEVRIER 1988

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 29/8/87)

Le numéro **4 3 6 8 4 4** gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille: 0 3 6 8 4 4, 1 3 6 8 4 4, 2 3 6 8 4 4, 3 3 6 8 4 4, 5 3 6 8 4 4, 6 3 6 8 4 4, 7 3 6 8 4 4, 8 3 6 8 4 4, 9 3 6 8 4 4 — gagnent 40 000,00 F

Les numéros approchants aux

Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
406844	430844	436044	436804	436840	10 000,00 F
416844	431844	436144	436814	436841	
426844	432844	436244	436824	436842	
446844	433844	436344	436834	436843	
456844	434844	436444	436854	436845	
466844	435844	436544	436864	436846	
476844	437844	436644	436874	436847	
486844	438844	436744	436884	436848	
496844	439844	436944	436894	436849	

Tous les billets se terminant par	6 8 4 4	gagnent	4 000,00 F
	8 4 4		400,00 F
	4 4		200,00 F
	4		100,00 F

LOTO N° 7 TIRAGE DU MERCREDI 17 FEVRIER 1988
11 27 34 36 45 48 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 13
POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 24 ET SAMEDI 27 FEVRIER 1988 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

83 TAC O TAC TIRAGE DU MERCREDI 17 FEVRIER 1988 14e

Sports

Les XVes Jeux olympiques d'hiver à Calgary

Psychoses canadiennes

Il y a comme un petit vent de panique qui souffle sur Calgary. Ce n'est pas le « chinook » qui est la cause de cette montée de l'inquiétude dans la cité olympique, même si ce dernier a provoqué, mercredi 17 février, l'annulation des épreuves de luge et de saut au tremplin de 90 mètres. Non ! Le danger vient du SIDA.

« Les Jeux c'est la fête, mais les gens prennent-ils assez de précautions ? » s'est inquiété le responsable du comité de soutien aux victimes du SIDA, M. Doug Morin. Pour lui, la distribution de huit cents préservatifs par jour dans les milieux à risques de la cité pétrolière n'est pas à la mesure du danger.

A l'heure actuelle, les services de santé du Canada ont recensé quatre-vingt-treize cas de SIDA dans la province de l'Alberta, dont quarante-sept pour les 640 000 habitants de Calgary.

Les Jeux ont attiré dans la ville des milliers de personnes venues des Etats-Unis et l'Europe où l'épidémie est plus répandue qu'au Canada. Impossible de savoir pour l'instant si les distributeurs de préservatifs installés dans le village olympique sont utilisés par les athlètes. *« De toute façon, ils ont d'autres préoccupations que le sexe en ce moment »*, dit un officiel.

Le SIDA n'est pas le seul motif d'inquiétude des services de santé canadiens à l'occasion des Jeux. La flamme olympique en est un autre. Un astucieux fabricant de gadgets a, en effet, commercialisé, pour la plus grande joie des enfants, une réplique en plastique de la torche qui a servi à transporter la flamme d'Olympie au stade McMahon. Cela ressemble à un flambeau de procession. Inoffensive en plein air, cette torche souvenir a provoqué trois incendies dans les maisons – en bois – où elles avaient été laissées allumées imprudemment. En intervenant, les pompiers se sont aperçus que la coupelle dégage un gaz toxique en se consumant. Ces émanations pourraient être mortelles pour quelqu'un qui aurait la malchance d'en inhaler. Tous les moyens d'information ont donc été mis en œuvre par le capitaine des pompiers pour prévenir ce risque.

Deux mille dollars pour la prévention du SIDA. Presque autant pour la prévention des incendies. Devant la gravité des deux menaces, les journaux de Calgary ont traité les deux informations sur un pied d'égalité. Décidément, toutes les médailles d'or ne sont pas décernées sur le podium olympique...

A. G.

HOCKEY SUR GLACE : les Etats-Unis battus par l'URSS (7-5)

Superman casse sa crosse

Le hockey sur glace est le sport des Jeux olympiques d'hiver qui passionne le plus les Canadiens. Et la rencontre Etats-Unis-URSS s'annonçait comme le match le plus passionnant du tournoi. Elle le fut, mercredi 18 février, bien que les Américains ne soient pas parvenus à battre les Soviétiques.

CALGARY
de notre envoyé spécial

Pour les Américains, Superman ne doit décidément pas être seulement un héros de bande dessinée. Ils semblent y croire comme des enfants au Père Noël. En tout cas, pour les dirigeants de la fédération de hockey sur glace américaine, il y avait un homme providentiel qui devait leur permettre de secouer l'hégémonie soviétique dans le tournoi olympique. Il s'appelle Brian Leetch et joue défenseur. Il a dix-neuf ans et a été sacré meilleur espoir des Etats-Unis. Il a aussi déjà été acheté par les New York Rangers, une des plus puissantes équipes du championnat professionnel nord-américain, dont, pour tous les spécialistes, il devrait être la grande vedette des dix prochaines années.

Voici comment la revue *Sports Illustrated* a commencé son reportage sur Leetch : *« A la fin des entraînements, Brian va se coller derrière la barre en plexiglas qui ceinture la patinoire. Un de ses coéquipiers se met à une dizaine de mètres et lui tire trois pelets en direction du visage. Bing ! De véritables boulets lancés à plus de 200 kilomètres heure. Eh bien, il n'a même pas un geste de recul. Il ne cille pas. Rien ne lui fait peur. »*

Un type pareil ne peut être que Superman, n'est-ce pas ? D'ailleurs, il est le seul de toute l'équipe américaine à ne pas avoir suivi le drastique système de qualification. Blessé à un genou le premier jour du regroupement des cent meilleurs espoirs des Etats-Unis, en août 1987, il n'a pas pu suivre le stage au bout duquel une formation de vingt-sept joueurs a été composée.

Le souvenir de Lake Placid

Nos confrères d'outre-Atlantique ne tarissent pas d'éloges sur la combativité et le courage de ce rouquin qui, par la taille et la corpulence, fait penser au footballeur argentin Diego Maradona. Mercredi soir, il ne les a pas déçus lors de la rencontre avec l'URSS. Pour la témérité, il n'a, en effet, craint personne. Ayant cassé sa crosse en tirant au but, il n'a pas hésité à se lancer *« à mains nues »* à la poursuite d'un contre-attaquant soviétique et à se jeter sur le palet pour le détourner de la cage. Un peu à la manière d'un soldat qui ferait un rempart de son corps pour sauver son capitaine de la mitraille. C'est pourtant un héroïsme vain. Avec un peu plus de technique, Leetch n'aurait pas à faire de ces gestes désespérés – dont, il est vrai, le public nord-américain raffole – pour défendre ses buts.

Ainsi, dans un combat singulier contre son vis-à-vis Fetissov, il a subi l'humiliation de ce que, en football, on appelle un petit pont. Le palet glissé entre ses patins par le défenseur soviétique n'eut plus qu'à rentrer dans la cage du gardien américain, un peu distrait.

Ce but risque de donner des cauchemars à Leetch pendant longtemps. Il a, en effet, coupé net l'élan des Américains, qui faisaient une furieuse remontée. Le bombardement du gardien Mylnikov n'avait guère de résultats, et les hommes de Vladimir Tikonov menaient 6-2 au terme des deux premiers tiers-temps. La situation semblait tellement désespérée pour les Américains que la chaîne de télévision ABC avait suspendu la retransmission du match.

Mais les coéquipiers de Leetch se déchaînèrent à l'attaque des vingt dernières minutes ; un peu comme le *chinook*, ce curieux vent local qui, au cœur de l'hiver canadien, fait remonter le thermomètre de 30 degrés brusquement, la sélection de Dave Peterson faisait fondre l'emprise soviétique. Allait-on assister au même renversement de situation qu'à Lake Placid il y a huit ans, quand, dans la minuscule patinoire olympique, les Américains avaient provoqué la sensation des Jeux de 1980 en battant les « rouges » réputés invincibles ?

La foule vibrait. Au-dessus de la patinoire, un écran géant exhortait le public à soutenir les Américains : *« Criez ! Plus fort ! Encore, à la charge ! »*, s'inscrivaient en lettres électroniques sur le tableau d'affichage où apparaissaient encore, avec en fond sonore une charge de cavalerie, un shériff fou de joie vidant son colt, une poule dandinant du croupion, une vague géante déferlant ou un pied battant la mesure. En dix minutes, le score passa de 6-2 à 6-5.

Toute l'agressivité des Américains survoltés dans cette classe de Todd Okerlund sur Andrei Khomutov.

La mécanique jusque-là parfaitement huilée des Soviétiques s'était mise à grincer sous la pression. Leur système de jeu très élaboré ne semblait pas avoir de parade au hockey-commando des Américains.

Tout était donc encore possible – ABC avait d'ailleurs repris la retransmission du match – quand l'erreur de Leetch, deux minutes avant la fin du temps réglementaire, mit un terme à tous les espoirs américains.

Ce fut la rage au cœur que les « Yankees » quittèrent la glace après qu'un dernier but leur eut été refusé à seize secondes de la fin : ils avaient poussé le gardien soviétique et le palet dans les filets ! Il fallut toute l'habileté des arbitres pour éviter que le coup de sifflet final ne donne le signal d'une bagarre générale.

ALAIN GIRAUDO.

SKI DE FOND : la polémique sur les transfusions

Bon sang ne saurait mentir

La Finlandaise Marjo Matikainen a interrompu, le mercredi 17 février, dans l'épreuve du 5 kilomètres, la série de succès des skieurs de fond de l'Union soviétique. La pression des représentants de ce pays se maintient, puisque Tamara Tikhonova et Vida Ventsene ont empoché les deux autres médailles. Cette suprématie, traduite par six places sur trois podiums, s'exerce sur... fond de polémique autour des transfusions sanguines.

CALGARY
correspondance

Sa fragilité n'est qu'apparente. Elle est petite, blonde, légèrement potelée et ses yeux bleus en amande en font une Sisel scandinave. Marjo Matikainen a mordu, avec une énergie du diable, la ligne d'arrivée du 5 kilomètres tracée à l'encre rouge dans la neige de Canmore.

Championne du monde sur la distance depuis l'année dernière, elle n'imaginait pas qu'il lui faudrait autant souffrir pour entrer, cette fois, dans l'histoire olympique, à l'âge de vingt-trois ans. Une heure après l'arrivée palpitante de celle qui assure la suppléance de Marja-Liisa Kirvesniemi à la tête du box-office du ski de fond finlandais, c'est un visage reposé et détendu qui accueillit les journalistes pour la traditionnelle conférence de presse de la championne. Marjo la douce, raconte l'indéfinissable légèreté qui s'était emparée d'elle, malgré une lourde fatigue, à la seule vue de l'aire d'arrivée déjà envahie par les drapeaux blancs croisés de bleu.

A dire vrai, la plupart des informateurs n'étaient pas intéressés par les péripéties du duel âpre et tendu à l'extrême que la Finlandaise venait de livrer avec Tamara Tikhonova, battue seulement d'une seconde et trois dixièmes. L'obsession actuelle à Calgary ne porte pas sur le fartage, sujet important dans les conditions de douceur climatique du moment, mais sur le dopage par transfusion sanguine. La Finlandaise fut ainsi sommée de dire si elle usait ou non du procédé. La réponse de la blanche colombe fut évidemment négative. La question, retournée aussitôt vers les deux rivales Soviétiques qui l'accompagnaient, provoqua chez ces dernières plus que de l'agacement.

L'avou de Candide

Les Soviétiques sont nerveux. Ils sont visés en priorité depuis lundi, à la suite d'une déclaration de l'entraîneur du Canada Marty Hall, d'origine américaine, après le triomphe d'Alexi Prokourorov et Vladimir Smirnov, dans le 30 kilomètres : *« Dans le cas des Soviétiques, je ne m'interroge pas sur ce qu'ils appliquent sous les skis, mais sur ce qu'ils font subir à l'organisme de leurs skieurs. »*

Marty Hall dut préciser son accusation. Il se dit alors convaincu que les grands animateurs du début des Jeux olympiques, version nordique, avaient subi des réinjections de sang plus riche que la normale en oxygène, quelques jours avant leur arrivée au Canada.

Depuis, le faux mystère du *« blood doping »* remplit les colonnes de la presse canadienne et ouvre les journaux télévisés. La polémique n'est pas nouvelle et ne présente aucun aspect précisément anti-soviétique. Vladimir Smirnov, Vida Ventsene, Raisa Smetanina et leurs compagnons ne détiennent pas le privilège de soupçon. En 1985, aux championnats du monde de ski nordique disputés à Seefeld, en Autriche, les Finlandais avaient subi les mêmes accusations, après des débuts spectaculaires.

Deux années plus tard, pour cette même compétition organisée cette fois à Oberstdorf, en République fédérale d'Allemagne, les Italiens avaient été visés à leur tour. Il est vrai que le double succès de Marco Albarello (sur 15 kilomètres) et de Maurilio De Zolt (sur 50 kilomètres) parut à beaucoup incongru.

L'absence de règles de contrôle nourrit, et continuera de nourrir, les rumeurs de cette nature. La Fédération internationale de ski et le Comité international olympique (ce dernier depuis 1983) se sont contentés de créer des structures de réflexion, dont rien n'est encore sorti qui puisse permettre d'endiguer la tricherie.

L'absence de preuves annule *a fortiori* les accusations. Pourtant, le fléau existe bel et bien. Trois mois avant l'ouverture des Jeux de Calgary, l'Américain Kerry Lynch, spécialiste du combiné nordique, avait fini par avouer à ses dirigeants alertés par des rumeurs, que des transfusions sanguines lui avaient permis de remporter la médaille d'argent des championnats du monde d'Oberstdorf.

Cette confession lui valut une année de suspension. Aujourd'hui encore, certains traitent le pauvre Kerry de Candide.

LLIBERT TARRAGO.

SKI ALPIN : le combiné

Place aux seconds couteaux

L'épreuve du combiné de ski alpin a été remportée, mercredi 17 février, par l'Autrichien Hubert Strolz, qui a réussi les meilleurs résultats au terme des deux manches de slalom et de la descente qui composent cette nouvelle série olympique. Il a devancé un autre Autrichien, Bernhard Gstrein, et le Suisse Paul Accola.

Vainqueur de la descente, la veille, le Suisse Pirmin Zurbriggen a « enfourché » un piquet lors de la seconde manche du slalom. Franck Piccard avait connu la même mésaventure au cours de la première. Grâce à la quatrième place de Luc Alphand et à la sixième de Jean-Luc Crétier, le « groupe des polyvalents » français garde quand même le moral.

CALGARY
de notre envoyé spécial

Affronter le vent qui soufflait sur le mont Allan réclamait beaucoup de courage mercredi. Bien peu de spectateurs se sont décidés à emprunter les nacelles du remonte-pente pour se hisser jusqu'à l'aire d'arrivée des épreuves de slalom. Il est vrai que le chemin n'était pas aisé, car après une séance de balançoire au-dessus des sapins, les téméraires devaient encore emprunter un petit chemin, mi-pierres mi-neige, pour se rendre au spectacle.

Dommage pour les absents, car ils ont raté une scène assez rare : la chute des champions. Le festival a commencé au cours de la première manche lorsque Franck Piccard est sorti de la piste quatre portes avant la fin du parcours. Le jeune coureur n'a pas choisi de gaieté de cœur d'interrompre ainsi sa chasse à une deuxième médaille. Il n'a pas non plus voulu imiter les trois concurrents qui l'avaient précédé dans cette trajectoire originale. Non, il a simplement mal réagi à quelques aspérités traîtresses de la piste. *« Je me suis sans doute déconcentré un peu trop tôt »*, reconnaissait le skieur en expliquant que cette erreur lui avait provoqué *« un choc énorme, comme si on m'arrachait un membre »*.

Belle image pour décrire la rage qui l'avait saisi lorsqu'il s'est rendu compte que la réussite n'était pas pour aujourd'hui. Le rêve de médaille s'est envolé. La déception a fait surface quelques secondes, puis le jeune garçon s'est ressaisi très vite. *« Je me rends compte que je skie de mieux en mieux, mais attention ! je ne suis pas sur un nuage »*, assurait-il comme pour interrompre les demandes un peu trop pressantes des commentateurs de télévision.

Après une rapide collation, il n'a pas hésité à rechausser ses skis pour assister à l'arrivée de la deuxième manche. Il voulait encourager ses copains, Luc Alphand et Jean-Luc Crétier, qui étaient encore dans la course. Mais il souhaitait aussi surveiller son rival-idole suisse. Zurbriggen figurait encore sur le tableau d'affichage et cela rendait le Français légèrement jaloux.

Alors il a regardé l'Allemand Markus Wasmeier sortir de la piste. Il a regretté qu'Alphand ne *« force pas plus pour arracher quelques centièmes de seconde supplémentaires à l'infernal chronomètre »*. Il a surtout surveillé le temps de celui qui le fascine le plus. Appuyé sur ses bâtons, il a observé le Suisse négocier quelques virages, puis il l'a vu « enfourcher » un piquet, perdre son équilibre et chuter, tel un pantin désarticulé.

L'échec d'un champion comporte toujours une part de tristesse. L'aventure s'arrête brutalement sur un piquet, c'est bête. Un murmure a parcouru les rangées des techniciens audiovisuels courbés derrière leurs appareils. Le spectateur Piccard, lui, a accusé un petit mouvement de recul. Puis avec un sourire il a glissé : *« Finalement, avec Zurbriggen, nous sommes inséparables. »*

« Compétition au rabais »

Exit le Suisse vainqueur de la descente, après le Français qui l'avait talonné. La course s'ouvrait aux seconds couteaux. La route du podium ne comportait plus d'obstacles pour un Autrichien de vingt-cinq ans, « connu » pour n'avoir jamais remporté la moindre victoire internationale. La gloire pour le spécialiste des slaloms et des slaloms géants qui s'était contenté d'une sixième place lors de cette épreuve aux derniers Jeux olympiques.

La première médaille d'or du combiné – cette discipline vient d'être introduite aux J.O. – récompense un skieur suffisamment polyvalent pour affronter des disciplines différentes. Mais quelle valeur aura cet or ? Michel Vion, titulaire du premier titre de champion du monde de combiné, attribué à Schladming (Autriche), ne s'aventure pas à l'affirmer. *« Le titre m'a surtout apporté un peu plus de confiance en moi »*, répond l'ancien coureur de l'équipe de France. En 1982, ce résultat avait enchanté une équipe tricolore privée depuis plusieurs années de médailles. Mais Michel Vion savait que ses camarades du cirque blanc attachaient beaucoup moins d'importance à cet « exploit ».

« Certes, on oublie vite la discipline et on garde seulement le titre », confie-t-il. Lui a profité de ce succès pour obtenir un emploi chez un fabricant de skis. Aujourd'hui, il est coresponsable, pour la société Dynastar, des relations avec les coureurs. L'homme fréquente toujours le circuit et a gardé des liens privilégiés avec les compétiteurs, ce qui lui permet d'affirmer que *« le combiné n'est pas considéré comme une épreuve importante »*.

D'autres habitués du ski alpin parlent de *« compétition au rabais »* instituée seulement pour meubler des J.O. dont la longueur a été augmentée. Toujours à la recherche de droits de retransmission pour la télévision, les organisateurs ont choisi une épreuve en trois parties, ce qui permet d'offrir aux téléspectateurs plus d'images de skieurs en action. *« Un véritable combiné devrait comprendre des épreuves de slalom, de slalom géant et de descente »*, estime Michel Vion. Cela serait sans doute fort compliqué à mettre en œuvre. Pourquoi ne pas avoir retenu la formule de la Coupe du Monde, qui prend en compte la descente et le slalom normaux ?

Partant du principe qu'un titre est toujours bon à s'accrocher à la boutonnière, des coureurs se sont néanmoins jetés dans cette nouvelle bataille avec les seconds. Zurbriggen, qui semblait vouloir rafler toutes les médailles, a accepté le challenge. La chance ne lui a pas souri, mais il lui reste encore quelques épreuves pour signifier à tous qu'il est le champion.

SERGE BOLLOCH.

Les résultats

Hockey sur glace

Groupe B
(troisième journée)

RFA bat Autriche 3-1
Tchécoslovaquie bat Norvège 10-1
URSS bat Etats-Unis 7-5

Classement. – 1. URSS et RFA, 6 pts ; 3. Tchécoslovaquie, 4 ; 4. Etats-Unis, 2 ; 5. Autriche et Norvège, 0.

Patinage de vitesse

5 000 mètres

1. Gustafson (Suè.), 6 min 44 s 63 ; 2. Visser (PB), 6 min 44 s 98 ; 3. Kemkers (PB), 6 min 45 s 92 ; (...) 22. Van Helden (Fr.), 6 min 57 s 69 (record de France ; ancien record : 7 min 1 s 43 par le même).

Ski alpin

Slalom du combiné

1. Accola (Sui.), 1 min 24 s 93 ; 2. Bittner (RFA), 1 min 25 s 64 ; 3. Gstrein (Autr.), 1 min 25 s 82 ; (...) 10. Alphand (Fr.), 1 min 28 s 47 ; 11. Crétier (Fr.), 1 min 28 s 52.

Classement général. – 1. Strolz (Autr.), 36,55 pts ; 2. Gstrein (Autr.), 43,45 ; 3. Accola (Sui.), 48,24 ; 4. Alphand (Fr.), 57,73 ; 6. Crétier (Fr.), 62,98.

Ski de fond

5 kilomètres dames

1. Matikainen (Fin.), 15 min 04 s 04 ; 2. Thikonova (URSS), 15 min 05 s 03 ; 3. V. Ventsene (URSS), 15 min 11 s 01.

● **TENNIS : Tournoi de Milan.** – Le Français Yannick Noah s'est qualifié mercredi 17 février pour le deuxième tour du Tournoi de Milan en battant le Tchécoslovaque Karel Novacek (6-1, 7-6). La veille, Henri Leconte s'était également qualifié pour le deuxième tour.

POUR RÉUSSIR
Culture générale
CHEZ VOTRE LIBRAIRE
MASSON

هكذا من الاصل

Economie

SOMMAIRE

■ **Les différentes formules du traitement social du chômage semblent aujourd'hui épuisées. Seule une croissance forte pourrait créer des emplois *(lire ci-dessous)*.**

■ **L'inflation en France est maîtrisée. On ne prévoit pas d'augmentation supérieure à 1,8 %, voire 1,4 %, sur le premier semestre 1988 *(lire ci-contre)*.**

■ **Dette internationale. Les innovations financières mises au point par les débiteurs et les créanciers du tiers-monde masquent leur incapacité à trouver une solution de fond *(lire page 29)*.**

■ **Nouvelle étape dans la concurrence des services financiers : Suez crée une nouvelle banque Crédisuez, qui regroupe trois de ses filiales dans le crédit aux particuliers *(lire page 29)*.**

Incertitudes sur l'évolution du chômage

Le traitement social à bout de souffle

On s'attend à une évolution du chômage en dents de scie au premier trimestre 1988, avec au mieux une stabilisation. Les mesures de traitement, qui, en 1987, auraient permis à 243 000 personnes d'éviter l'ANPE, arrivent à saturation.

Et si la subite aggravation du chômage enregistrée au mois de décembre dernier (+ 0,6 % en un mois, – 0,5 % en un an) n'était pas un accident? Soucieux des prochaines échéances, des responsables politiques s'en inquiètent. Certains en arrivent à forcer l'allure, comme M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, donnant l'ordre à l'ANPE de radier les jeunes chômeurs qui refuseraient des stages de TUC (*le Monde* du 5 février).

De nombreux indices donnent à penser en effet que l'évolution sera négative au cours du premier trimestre 1988, ou, au mieux, que le chômage restera stable après les fortes baisses de la fin de l'année 1987. « *S'il fallait faire un pronostic*, se hasarde à dire un spécialiste, *j'annoncerai maintenant des résultats en dents de scie.* »

Le phénomène tient à plusieurs causes, fortement imbriquées. D'abord, et comme l'année précédente, le volume de l'emploi total – salarié ou non – ne bouge pas, malgré les TUC (travaux d'utilité collective) et les SIVP (stages d'insertion à la vie professionnelle). Sans ces formules de maintien dans l'activité, il continue même de diminuer en valeur absolue. Les pertes oscillent entre 100 000 et 150 000 emplois sur deux ans, selon des calculs encore confidentiels.

« *Si l'emploi n'augmente pas, le chômage ne peut réellement diminuer*, indique un technicien qui donne à son observation la rigueur d'un théorème. *Ou, alors, il faut admettre que la politique poursuivie a pour objectif de modifier une évolution naturelle. Ce qui est démontré par le traitement social.* »

Fatigue des dispositifs

Justement, une évaluation réalisée par la direction de la prévision du ministère de l'économie et des finances circule depuis peu, selon laquelle l'effet de l'ensemble du dispositif aurait permis de soustraire 243 000 personnes au chômage en 1987. De deux choses l'une. Ou les moyens engagés pour 1988 sont équivalents et même supérieurs à ce qu'ils étaient précédemment, afin de compenser une aggravation due, aussi, à la croissance démographique (180 000 actifs supplémentaires). Ou bien il faut s'attendre à « *un choc en retour* », les chômeurs momentanément évités revenant sur le marché du travail. « *Quand il y a traitement social massif*, commente un ancien utilisateur de ces techniques, *toute la difficulté réside dans la sortie.* » « *Cela ressemble à l'escalator fou qui n'en finit pas de grimper* », ajoute, de son côté, un directeur de cabinet ministériel très au fait des mécanismes employés.

Dans tous les cas, relève-t-on, le « cadencement » des mesures pourrait être à l'origine des doutes actuels. Lancé très tôt, et à fortes doses, le programme risque de s'essoufler de façon précoce. Les premiers stagiaires des opérations en faveur des chômeurs de longue durée ont commencé à réapparaître sur les listes de l'ANPE. Ces réinscriptions sont tout juste compensées par les nouvelles entrées en formation. Les formules qui ont retardé l'arrivée de 116 000 jeunes, à la rentrée d'automne, donnent des signes d'épuisement. Leur seul bienfait statistique sera bientôt d'avoir su maintenir 60 000 jeunes supplémentaires dans le système scolaire, grâce aux recommandations de Mme Nicole Catala, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle.

Un peu partout, on note une fatigue des dispositifs, voire une saturation. Les mesures n'ont plus aucune « *élasticité* », observent les praticiens, qui affirment « *ne plus pouvoir bourrer les stages de qualité* ». L'appareil de formation et les divers organismes, énormément sollicités, ne peuvent aller au-delà. On en est parfois arrivé à une phase de rejet. La pression exercée sur l'ANPE, par exemple, où un rythme accéléré est imposé depuis le printemps, a des conséquences néfastes. « *Pour les chômeurs de longue durée en stage, on peut tout juste maintenir le stock* », constate un expert. « *On a assuré le gavage*, ajoute-t-il crûment. *Il est impossible d'en rajouter une louche, et il n'y aura donc pas d'effet supplémentaire.* »

Selon d'autres experts, les différentes mesures de traitement social, combinées avec les changements législatifs intervenus depuis 1986, ont profondément modifié la structure, voire le fonctionnement, du marché du travail.

Usés jusqu'à la corde, dévalorisés aux yeux des jeunes, les TUC vont vers le déclin. Les stages SIVP s'affaiblissent, et les contrats d'adaptation, qui ne bénéficient plus de l'exonération de charges sociales, sont « *moribonds* ». Les formules de formation en alternance patinent, et pourraient connaître le même sort que les TUC.

Si ces dispositifs ont absorbé, comme on l'imagine, le faible mouvement de création d'emplois, leur désaffection ne tardera pas à faire sentir ses effets, alors même que la fin de l'autorisation administrative de licenciement aurait favorisé les suppressions de postes pour les salariés adultes et même âgés. A preuve, le chômage des moins de vingt-cinq ans baisse et celui des vingt-cinq-quarante-neuf ans, particulièrement des femmes, s'est dangereusement accru.

Un marché dominé par la flexibilité

Ensuite, le développement de l'emploi précarisé (stages, contrats à durée déterminée, intérim, temps partiel) rend l'évolution de l'emploi encore plus sensible au moindre aléa. Cela peut se traduire aussitôt par une remontée du chômage. Plus de la moitié des demandeurs s'inscrivent à l'ANPE après avoir perdu l'un de ces emplois fragiles, et plusieurs spécialistes voient dans ce fait le résultat d'un marché dominé par la flexibilité.

Aux effets de substitution, l'emploi des jeunes venant remplacer celui des plus âgés, s'ajouterait donc une vulnérabilité nouvelle, amplifiée par les variations de la conjoncture économique.

En fait, il reste peu de moyens disponibles pour corriger la trajectoire. D'où l'actuelle précipitation sur les derniers remèdes encore utilisables. La dispense de recherche d'emploi pour les chômeurs non indemnisés de plus de cinquante-cinq ans fait l'objet d'une intense campagne. Elle a déjà permis d'augmenter de 207 % en un an le nombre de radiations, et les lettres aux « intéressés » se multiplient. La dispense de recherche d'emploi, toujours, mais cette fois à l'égard des chômeurs de plus de cinquante-six ans et six mois, assurés d'une allocation, va connaître « *une relance* », après avoir fourni 60 000 radiations en 1987. Là encore, les missives se font pressantes.

Restent les stages que l'on propose de toute urgence, quand il y a encore des places disponibles, ainsi qu'en témoignent des chômeurs en fin de droits, écœurés d'une si brusque marque d'intérêt, après des mois de silence. On les oriente, avec parfois menace de radiation à la clef, vers des formations de quatre semaines, rémunérées à 7 000 F par exemple.

Mais ce sont de pauvres parades. Il est trop tard pour mettre en œuvre ce qui aurait permis de diminuer les statistiques comme par enchantement. L'hypothèse de stages très courts et généralisés a été définitivement abandonnée : trop voyante. Celle d'emplois « à la vacation » destinés aux chômeurs de longue durée, pour quelques heures par-ci par-là, « *est difficile à faire sortir maintenant* », avoue-t-on (1). Après y avoir songé à l'automne, puis renoncé, la solution conserve pourtant ses adeptes.

A moins d'espérer un effort sur le fichier de l'ANPE – « *mais les syndicats sont aux aguets* », reconnaît-on – il n'y a plus qu'à attendre la sanction des chiffres mensuels dans un climat d'incertitude. Ce qui a le don d'entretenir la colère de M. Philippe Séguin. Une épreuve terrible pour un ministre qui pouvait se vanter, jusqu'à présent, d'avoir su déjouer tous les pièges, ou presque.

ALAIN LEBAUBE.

(1) La formule imaginée prévoyait la possibilité de travailler un nombre d'heures supérieur aux seuils actuels (234 heures pour les ASSEDIC en un trimestre et 200 heures pour la Sécurité sociale) en franchise de presque toutes les cotisations et avec une protection sociale allégée, selon un statut proche du stagiaire de formation professionnelle. A tout moment, le chômeur pouvait réintégrer l'ANPE, sans perdre ses droits. Le dispositif avait pour conséquences de détruire l'équilibre de toutes les mesures existantes, financièrement moins avantageuses, et concurrençait l'intérim.

Nombre de chômeurs

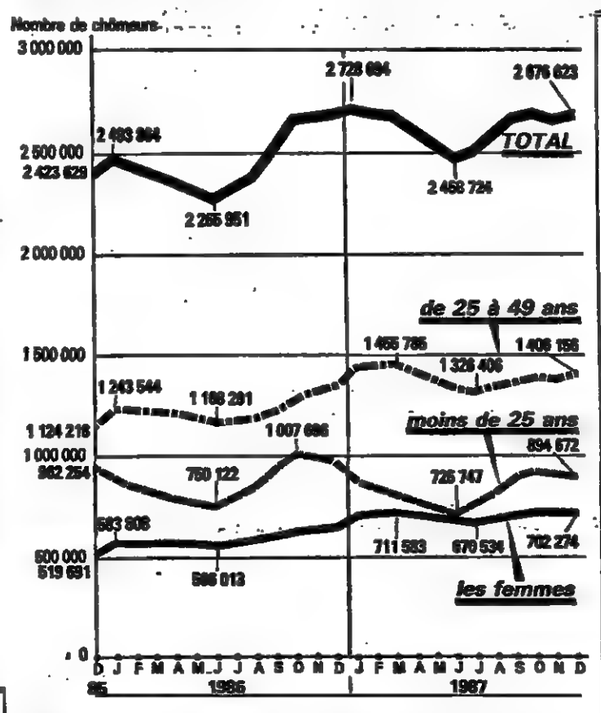

POUR RÉUSSIR LES CONCOURS
Odon Vallet
Culture générale
1988, 260 pages, 140 F
(Prix public TTC au 15-02-88)
CHEZ VOTRE LIBRAIRE
MASSON

BILLET

L'inflation maîtrisée

Il y a un an était publiée par l'INSEE la hausse des prix de janvier 1987 : + 0,9 %. Un résultat exceptionnellement mauvais, qui s'expliquait par l'abandon en France de toute réglementation pour la première fois depuis cinquante ans.

De fortes hausses s'étaient immédiatement ensuivies dans de nombreuses professions de services, tout spécialement chez les garagistes et les coiffeurs, dans les blanchisseries et les cafés. On se rattrapait – avec parfois quelque exagération – d'une longue période dirigiste, qui, à partir de 1982 (blocage décidé par le gouvernement Mauroy), avait complètement infléchi les comportements dans ce secteur. Pendant quatre ans, en effet, les prix des services avaient augmenté au même rythme que la moyenne des prix, alors que, traditionnellement, existe un écart (1,7 point par an), du fait de gains de productivité plus faibles ici que dans le reste de l'économie.

Un an a passé, et les prix des services continuent d'augmenter rapidement : de 5 % en rythme annuel sur les six derniers mois de 1987. Le résultat de janvier ne sera connu qu'à la fin de la semaine prochaine, mais il montrera, d'après nos informations, des hausses encore fortes chez les garagistes, les coiffeurs, les hôtels, les cafés, les restaurants. Une façon comme une autre de fêter un an de liberté. L'indice d'ensemble pourrait donc avoir augmenté plus vite que les mois précédents (0,1 % en novembre et décembre). Probablement d'un pourcentage voisin de 0,3 %, les hausses de loyers accentuant cette tendance à l'accélération.

Le rythme de l'inflation devrait, par la suite, retrouver la modération qui fut sienne au second semestre 1987, avec probablement une exception en avril du fait du relèvement des loyers (la loi Méhaignerie joue davantage cette année), de la hausse des tarifs d'EDF et du relèvement des prix du tabac (10 %) pour financer la Sécurité sociale. Il y aura aussi des relèvements à la SNCF, à la RATP mais des baisses – encore – sur le téléphone.

⁂

On peut raisonnablement prévoir que les prix des produits manufacturés resteront sages du fait de la faiblesse des hausses à la production. Aussi, sur l'ensemble du premier semestre, l'inflation pourrait se limiter à 1,5 %, peut-être même un peu moins, ce qui serait sensiblement inférieur au 1,8 % prévu par l'INSEE à la fin de l'année dernière. L'offre dépassant en permanence la demande, les prix pétroliers baissent en effet plus qu'il n'avait été envisagé, absorbant au passage les hausses de TIPP (taxes intérieures sur les produits pétroliers) décidées par le gouvernement.

Un élément tout de même pourrait perturber momentanément ce bel ensemble : un hiver tardif qui endommagerait gravement les arbres fruitiers et autres plantations. Un risque sérieux existe du fait de la douceur inusitée de janvier. En 1956, il avait fait très doux au tout début de l'année. Puis, catastrophe, il avait gelé trente jours consécutifs, à des températures d'environ – 20 degrés. Les prix des fruits et des légumes avaient atteint des sommets. Toute une politique économique avait alors sombré dans cet hiver tardif et glacial.

Le pire n'est heureusement pas toujours sûr. Pour l'heure, la désinflation qui nous rapproche lentement des rythmes allemands reste, pour la France, la plus noble conquête de ces dernières années.

ALAIN VERNHOLES.

(Publicité)

PHILIPS « ZÉRO POSITIF »

Après avoir défrayé la chronique récemment, *le Monde* du 30 janvier 1988, l'on s'aperçoit que le groupe n'arrondit plus les angles.

Face à des résultats décevants à son goût ces dernières années Philips a décidé de délocaliser ses activités industrielles en Europe au profit de la zone dollar (l'Extrême-Orient en particulier). La contrepartie de cette nouvelle stratégie, 20 000 emplois supprimés à travers le monde.

En France, au moins 2 000 emplois sont supprimés :
- Ventes de sociétés *(Oméra-Cenod)*.
- Fermetures de centres industriels *(Aubusson-Flers)*.
- Rejet de solutions de reconversion crédibles.
- Chômage partiel ou total dans l'ensemble de ses centres industriels.
- Arrêts ou transferts de certaines fabrications.
- Et, le plus grave, réduction de l'effort de recherche et de développement (moins 6 % en effectif).

Ces processus d'exclusion sont pris sans la moindre concertation avec les partenaires sociaux au nom de la recherche du profit maximum immédiat, et il n'y a aucune garantie pour que cette chirurgie réussisse.

La CFDT a analysé la situation, fait des propositions et exige des mesures autres que des plans de restructuration à jet continu.

Pour arrêter le massacre de l'emploi, **il faut :**
- La diminution du temps de travail.
- L'arrêt des heures supplémentaires, couramment pratiquées dans les centres Philips.
- Le développement du temps partiel.
- Une nouvelle répartition des activités en Europe, en tenant compte des investissements déjà réalisés, du savoir-faire, des qualifications des équipes et des futures productions.
- Une consultation soutenue sur les perspectives industrielles et sociales avec les comités d'entreprise et d'établissement, les comités de groupe, les instances nationales et internationales (Fédération Européenne de la Métallurgie, FEM).

POUR DEMAIN, PHILIPS DOIT DIALOGUER

CFDT **Inter Philips**

Le Monde
CADRES

REPRODUCTION INTERDITE

Le Cabinet ETAP a proposé aux lecteurs du Monde les postes suivants :

● Un des premiers Cabinets-Conseil français forte notoriété dans le secteur industriel
UN MANAGER 450.000 + Paris réf. 6 A 302-8 MR

● Société industrielle française 650 millions de F de CA
– JEUNE INGENIEUR DE PRODUCTION ville 50 km du Mans réf. 4 A 870-8 MR
– CHEF DE SERVICE MAINTENANCE ET INSTALLATIONS NOUVELLES réf. 4 A 871-8 MR

● Important constructeur informatique de dimension internationale
INGENIEUR LOGICIEL FORT POTENTIEL proche banlieue sud Paris réf. 6 A 882-8 MR

Division transports de voyageurs
VIA RESPONSABLES COMMERCIAUX
Promotion - communication - information Evry Argenteuil réf. 6 A 917-8 MR réf. 6 A 916-8 MR

● HEC, ESSEC, SC. PO, MBA...
RESPONSABLE TRESORERIE banlieue sud-ouest Paris réf. 6 A 914-8 MR

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, adressez un dossier de candidature au Cabinet ETAP, en précisant la référence.

Membre de Syntec
etap
71, rue d'Auteuil 75016 Paris

Demain on parlera de nous. Ce sera sûrement trop tard pour vous... Rejoignez-nous dès maintenant... Nous rechercherons, pour notre réseau de franchises, des commerciaux, dynamiques, ambitieux et compétents. Adresser c.v. et prétentions à la « PRESTATIQUE » 4, place J.-B.-Corot 95380 LOUVRES.

Ville de MONTREUIL (Seine-Saint-Denis) (1.800 agents - 100.000 hab.) recrute pour sa division culturelle
UN(E) CHARGÉ(E) DE MISSION CULTURELLE DANS LE DOMAINE SCOLAIRE
Il (elle) sera chargé(e) des relations entre le musée de l'histoire et les établissements scolaires de Montreuil et du département.
Diplôme demandé : MAITRISE D'HISTOIRE
Connaissance du fonctionnement communal et associatif.
Expérience du travail avec les enfants.
Adresser candidature, c.v., réf. à Monsieur le Maire Mairie de Montreuil 93105 Montreuil Cedex.

PUBLIPANEL

DEMANDES D'EMPLOIS
J.F. 28 ans, Bac + 3 (communication), exp., souhaite se réaliser dans activité socio-culturel-éducatif, anglais-arabe (accel. notions secrét.).
Tél. : 43-27-60-61.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

9e arrdt
FABULEUX
ATELIER ARTISTE + 3 P. 135 m². V. s/ Montmartre 2 950 000 F. 60-60-54-64.

13e arrdt
4e ÉTAGE, ASCENSEUR
Entrée, 3 p., cuis., s. de bains, w.-c., parkg. impec. Jeudi, vendredi 13-15 h. 7, passage FOUBERT.

17e arrdt
WAGRAM PART. ÉCHANGE
séjour + 3 ch. 100 m² env., prkg contre apart 50 m² env. 47-62-69-69.

19e arrdt
BUTTES-CHAUMONT
2e ét., balc., dble séjour, 2 ch., 2 bains, chf. ind., 1 100 000 F. 43-49-67-10.
FACE BUTTES-CHAUMONT
superbe duplex 75 m², 5e et 6e étages avec ascenseur, ventière 6 m, 1 400 000 F. Tél. ECI 42-46-56-90.
RUE MEYNADIER
50 m des Buttes-Chaumont bel immeuble appt 3/4 p., bon état, prix 860 000 F. Tél. ECI 42-46-56-90.

20e arrdt
20e près place Gambetta, vds 2 p. 40 m² + balc. triple orientation, prix 450 000 F. Tél. : 43-56-06-06 hb ; 46-36-01-52 soir.

92 Hauts-de-Seine
BOULOGNE NORD
Beau 5 p. en duplex 3 ch + bureau 2 700 000 F. Tél. 45-51-57-90.

93 Seine-Saint-Denis
LES BOSQUETS MONTFERMEIL
Type F3, 2 ch., salle à manger, cuisine, s. de bains, w.c., emplacement voiture, CAVE surf. 57 m², immeuble de 4 ét. 230.000 F à débattre. Tél. : 60-05-87-67.

94 Val-de-Marne
ST-MANDÉ ZOO
35, AV. DAUMESNIL
face bois, imm. gd stdg 1978, liv. 50 m², 2 chbres, 2 bns, cuis. 14 m², balc. 60 m², 2 parkg. 3 360 000 F. Ne voir jeudi-ven. 14-18 h.
Vde F4 à Vitry Mairie, 9e ét., très ensoleillé + cave + parking extérieur, proche école, commerce et transport. Prix 420 000 F. Tél. 46-80-36-87 ap. 20 h.

95 - Val-d'Oise
VILLIERS-LE-BEL
Appt. F4 dans parc, séj. db., s.-d.-b., w.-c., cuis. équip. rust., park. + box. Calme, verdure, tous commerces, école, transports à proximité Prix 375 000 F. Tél. 39-90-89-87 (apr. 19 h)

appartements achats
Rech. 2 à 4 p. PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, av. ou sans travx. PAIE CPT chez notaire, 48-73-48-07, même le soir.
PPTAIRES VOUS VENDEZ
Un logt avec ou sans cft. Adressez-vous à :
IMMO MARCADET
Estimat. gret. 42-52-01-62.

locations non meublées offres

Paris
A LOUER PARIS-20e
Av. Gambetta (face MP) dans imm. bon stdg 7e ét., un appt tt cft, libre 1er mars, 3 p., cuis., w.-c., s. de bns, 64 m² env., cave et garage, 5 500 F mensuels, compris acompte chauff. et charges. Sérieuses références exigées. Garantie d'emploi. Ecr. Mme A. CATELAIN 42, r. F.-Villon, 93190 Livry-Gargan.

Région parisienne
A LOUER L'HAY-LES-ROSES 94
Appt 3 p. r.-de-ch. surélevé, 6 marches, très ensoleillé, dans résidence, avec verdure Entrée, salle de bains, w.-c., cuisine avec placards sur mesure (peintures, moquette, parquet neuf), porte blindée, parkg (par rte d'Orléans ou d'Italie 16 min), 3 500 F mensuel. Tél. 45-27-38-10. Rens. charges entre 600 et 700 F.
NOISY-LE-ROI 78
Maisons individuelles avec jardins privatifs, cheminée, 5 p., 111 m², 7 930 F CC ; 5/6 p., 122 m², 8 410 F CC. Pr rens. Tél. 30-44-01-13.
VILLEPREUX 78
Plusieurs pavillons à louer de suite avec jardin privatif et cheminée, 5 pièces, 93 m², 5 400 F CC. Rens. au 30-44-01-13. Permanence sam. matin de 8 à 12 h, 9, impasse de la Fontaine-de-la-Couette.
RUEIL 92. Pavillons libres de suite avec jardin privatif
4 p., 113 m², 6 190 F CC
4 p., 110 m², 6 010 F CC
Pour rens. Tél. 49-00-07-19. Permanence samedi matin de 8 h à 12 h, 26, allée Marcel-Jouhandeau.
LE CHESNAY 78
3 p. 66 m², 4e ét., 3 748 CC
3 p. 74 m², 3e ét., 4 421 CC
3 p. 90 m², 4e ét., 4 614 CC
Chauffage individuel.
Visites et rens. sur rendez-vous au 39-54-47-29 40, bd Saint-Antoine.

locations non meublées demandes

Paris
EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 Paris, recherche APPARTEMENTS DE GDE CLASSE, belles récept., avec minimum 3 chambres.
T. (1) 45-62-78-99.
UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE
Location, vente, gestion. 5, rue Berryer, 75008 Paris. Rech. appts, villas ou meubl., pour sa clientèle, loyer garanti.
Tél. : 42-89-12-52.

locations meublées offres

Province
A louer centre Suresnes 2 p. ensoleillées cave (vue sur tour Eiffel) Tél. : 47-74-60-34 à partir de 19 h 30.

pavillons
Part. à part. vende très beau pavill. 200 m² s/5 000 m², 3 km Alençon (61). Tél. 33-26-56-72, heures repas.
RUEIL, PAVILLON
(nº 8) r. du Lt-Col.-de-Montbrison, nos 73/79, résid. de La Fouilleuse, 5 p. 98 m², jdin parcelle 147 m², gar., lib. Sur place merc., 13 h/15 h 30. Tél. 42-33-21-18.
A VENDRE
dans banlieue toulousaine Pavillon T 4 + garage + jardin près centres commerciaux et écoles. Quartier calme. PRIX : 590 000 F. Tél. : 61-78-26-47 ou écrire M. SAGNES, 5, allée du Morvan, 31770 Colomiers.

immeubles
5e POLYTECHNIQUE
Petit imm. à rénover, environ 250 m² + sous-sol 56 m², 32, r. de la Montagne-Ste-Geneviève, 5e. s/rdv. 1 645 PUBLICITÉ GAUTRION 28, R. ROCHER, 75008 PARIS.

bureaux
Locations
DOMICILIATION CCIALE 8e SURX SECRÉT., TÉLEX TÉLECOPIE, TRAIT. TEXTES
AGECO 42-94-85-28.
DOMIC. DEPUIS 80 F/MS. Paris 1er, 8e, 9e, 12e ou 15e. CONST. SARL 1 500 F HT. INTER DOM 49-40-31-48.
VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitutions de sociétés et sous services, 43-55-17-50.
Vsre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +
PLACE BOURSE 100 m²
5 bureaux, 5e ét., bail neuf. F. ARTHUR 46-62-01-66.
MIROMESNIL, 7 bur., 130 m², ét. nf, 200.000F/an, cession 450.000 F. « MALESHERBES 73 » 45-22-05-96.

locaux commerciaux
Locations
A vendre ou à louer à Toulouse Local de 480 m² à usage tous commerces ou professions libérales classé monument historique. Prix de vente : 2 400 000 F. Location : 20 000 F/mois. Tél. : 61-73-30-72 61-73-61-62 61-81-07-03

L'AGENDA

Teinturiers
TEINTURIER SPÉCIALISÉ
Faites NETTOYER, TEINDRE, RAVIVER, RÉIMPERMÉABILISER vos vêtements en TISSUS, CUIR, DAIM, DE SPORTS D'HIVER. Travail exc. fait à la main.
GERMAINE LESECHE
TEINTURIER, DÉTACHEUR, APPRÊTEUR, COLORISTE
11 bis, rue de Surène, 75008 PARIS.
Tél. (1) 42-66-12-28.
Prise et livraison à domicile + prix hors saison en janvier-février.

Vacances
Tourisme
Sur les collines de Vallauris VUE SUR LA MER
A louer vacances au mois et à la semaine.
Au r.-d.-c. grand 2 pièces, cuisine. Parking voitures. Confort et calme.
Pouvant loger 4 personnes et 2 enfants.
Libre à partir du 1er mars. Prix abordable.
Renseignements : Tél. : (16) 93-64-10-29. M. CARON.

Économie

CONJONCTURE

La Commission de Bruxelles prévoit un ralentissement de l'activité

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant

La crise boursière et financière de l'automne dernier aura des effets négatifs sur l'économie de la CEE en 1988 mais les risques de récession sont faibles. Telle est en substance la conclusion du rapport de la Commission européenne sur les perspectives pour cette année.

Bien que fondant ses prévisions sur une stabilité des taux de change et des cours des matières premières, l'exécutif communautaire souligne *« les incertitudes »* des économies des Douze. Aussi prévoit-il une croissance de l'activité limitée à 1,9 %, au terme de 1988, contre 2,3 % prévus en octobre avant le krach boursier. Tous les membre de la Communauté enregistreront une augmentation du produit intérieur brut inférieure à celle de 1987. Seuls, parmi les « grands » pays, le Royaume-Uni (2,8 %) et l'Italie (2,2 %) réaliseront un meilleur score que la moyenne communautaire, contre 1,4 % pour la France et l'Allemagne fédérale.

Selon M. Schmidt-Huber, le commissaire chargé des affaires économiques, la faiblesse du mouvement *« enlève tout espoir de réduction du nombre des chômeurs »*. Ainsi, à la fin de cette année, la CEE comptera toujours 16 millions de personnes à la recherche d'un emploi. Mise à part une légère diminution en Espagne et aux Pays-Bas et une plus forte au Royaume-Uni (9,3 % de la population active prévu en 1988, contre 10,9 % l'année dernière), tous les autres pays verront leur chômage augmenter (France, de 10,8 % à 10,9 % ; RFA, de 8,1 % à 8,4 % ; Italie de 13,8 % à 14 %).

S'agissant des investissements, la Commission n'est guère plus optimiste ; en raison des mauvaises perspectives d'écoulement de la production, tant sur le marché communautaire qu'à l'exportation, Bruxelles chiffre à 4 % la formation de capital fixe pour les équipements contre 5,5 % en 1987. Ce qui est insuffisant, estiment les experts européens, pour combler le retard pris ces dernières années. Bruxelles est tout aussi pessimiste sur les échanges commerciaux. La Communauté aura un volume d'importation supérieur de 7 % à celui de l'année dernière, alors que ses ventes aux pays tiers stagneront.

Une éclaircie : les prix

Une éclaircie dans la grisaille communautaire viendra de l'évolution des prix à la consommation. Les estimations de l'exécutif européen portent sur une inflation moyenne de 3,3 % (3,2 % en 1987), dont 2,5 % pour la France, 1 % pour la RFA, mais 4,1 % pour la Grande-Bretagne et 5 % pour l'Italie.

Comment réactiver la machine communautaire ? La Commission reste désespérément vague. Elle se borne à appeler les Douze, de manière incantatoire, *« à appliquer la stratégie communautaire de coopération pour la croissance, accompagnée d'une pleine et rapide réalisation du marché intérieur d'ici à 1992 »*. Aussi, M. Schmidt-Huber a-t-il eu droit à la sempiternelle question sur le rôle de l'Allemagne fédérale dans la relance de l'économie européenne.

Interrogé à plusieurs reprises sur la marge de manœuvre supplémentaire de la RFA, le commissaire a tout de même refusé de se découvrir : *« Il n'est pas opportun, tactiquement, de recommander aux gouvernements membres des politiques budgétaires et financières »*. *« D'ailleurs, a-t-il ajouté, les autorités de Bonn ont conçu un bon programme accompagné de taux d'intérêt réels, les plus bas qu'ait jamais connus l'Allemagne »*. M. Schmidt-Huber faisait ainsi référence à l'accroissement du déficit budgétaire de la RFA (40 milliards de DM en 1988), en raison notamment de dégrèvements fiscaux (14 milliards de DM cette année), et d'un programme d'aide aux investissements (21 milliards de DM sur trois ans).

MARCEL SCOTTO.

L'enquête annuelle du Crédit national

Les investissements physiques des entreprises françaises progresseraient de 5,5 % en francs constants en 1988

Selon l'enquête qu'effectue tous les ans, en janvier, le Crédit national, auprès de deux cents entreprises clientes, le chiffre d'affaires de l'industrie a progressé de 1,1 % en francs constants en 1987.

L'évolution de ce chiffre d'affaires s'est située sensiblement en deçà de celle de la demande : les entreprises françaises ont continué à perdre des parts de marché, tant sur le marché intérieur qu'à l'exportation. Cette situation n'a pas été sans conséquence sur le solde des produits manufacturés, note l'enquête. Malgré la croissance médiocre de l'activité, l'autofinancement a poursuivi son redressement (+ 15,8 % en francs constants, après + 21,3 % en 1986). L'amélioration a concerné presque tous les secteurs d'activité, et aussi bien les grandes que les petites entreprises.

Alors que, en 1986, la progression de l'autofinancement résultait principalement de la baisse du prix des consommations intermédiaires et de la réduction des taux d'intérêt, en 1987, elle s'explique essentiellement par une évolution particulièrement modérée des charges salariales par personne.

La croissance de l'investissement industriel a été faible en 1987 (+ 2 % en francs constants), surtout si on la rapproche des prévisions formulées il y a un an dans la même enquête (+ 6 % en francs constants).

Comme en 1986, l'investissement a été plus dynamique dans les petites entreprises que dans les grandes.

L'effort d'équipement a été particulièrement soutenu dans l'automobile et dans les industries agro-alimentaires, tandis que les investissements étaient stables dans les autres secteurs.

La progression de l'investissement industriel a été moins importante au cours des années 1986 et 1987 que n'aurait pu le laisser supposer l'amélioration des résultats des entreprises : dans une phase de restructuration accélérée de l'appareil productif, les entreprises les plus performantes ont privilégié les opérations de croissance externe et les autres, l'assainissement de leurs structures de bilan, relève l'enquête.

Selon l'enquête des « 200 », la croissance de l'activité serait de 4,9 % en valeur, soit environ 2,5 % en francs constants (1). Les industriels interrogés en début d'année anticipent donc une accélération de la croissance.

La croissance de l'autofinancement devrait également se poursuivre : + 10 % en valeur, soit environ 7,5 % en francs constants.

Les investissements physiques progresseraient de 8,1 % en valeur, soit environ 5,5 % en francs constants. Les hausses seraient particulièrement importantes dans les populations des petites et des très grandes entreprises.

L'effort d'équipement devrait encore progresser à un rythme soutenu dans le secteur des industries agro-alimentaires et de l'automobile, alors que dans les secteurs des biens de consommation et des biens intermédiaires, il serait moins net.

Au total, en janvier 1988, le krach boursier ne semblait pas avoir modifié sensiblement les anticipations de croissance, de résultats et d'investissements des entreprises. En revanche, les informations disponibles en début d'année conduisent à penser que les plans de financement pourraient subir des inflexions plus significatives ; le marché exigera probablement une meilleure rémunération des actionnaires et l'emprunt devrait se substituer partiellement aux fonds propres provenant des appels au marché, conclut l'enquête.

TRANSPORTS

M. Jean-Didier Blanchet est nommé directeur général d'Air France

Sur proposition du président d'Air France, M. Jean-Didier Blanchet, directeur général adjoint chargé des affaires commerciales, a été nommé, le 17 février (*nos dernières éditions*), directeur général de la compagnie nationale par le conseil d'administration, en remplacement de M. Henri Sauvan, qui partira à la retraite le 16 mars prochain.

Air France tourne une page de son histoire. Le départ d'Henri Sauvan, après quarante et un ans de maison, marque la relève d'une génération, celle qui a obstinément et prudemment maintenu la compagnie nationale dans les premiers rangs des compagnies internationales. Ses maîtres mots : sécurité, régularité, qualité du service. Car l'aéronautique est un monde d'horloger où chaque rouage nécessite beaucoup de savoir-faire pour parvenir à la synchronisation idéale.

Prudent à l'extrême, Henri Sauvan préférait une *« gestion petite-bourgeoise »*, où l'on n'ouvrait une ligne qu'assuré de sa rentabilité ! Il prenait un extrême plaisir à jouer au plus fin avec ces messieurs de la Rue de Rivoli pour savoir qui, de l'Etat ou de la compagnie, supporterait les conséquences d'un blocage des tarifs vers les Antilles ou le déficit de Concorde. Il n'a pas toujours gagné. Comptable avisé, il prêtait à la régie Renault, en difficulté, quelques-unes de ses réserves inemployées en attendant d'acheter des Airbus A-320.

Avec Jean-Didier Blanchet, Air France ne se départira pas de sa réserve habituelle. Cet « X-Ponts », venu en 1977 à la compagnie dans le sillage de Pierre Giraudet, son président, a su pendant dix ans éviter beaucoup d'embûches, ce qui lui a permis de prendre le meilleur sur ses concurrents. Il a dû aussi assouplir les tarifs au rythme de ses présidents : du vol « vacances » sous Pierre Giraudet, aux vols « tricolores » vers les DOM sous Marceau Long et à la préparation du grand marché européen avec Jacques Friedman. C'est à lui qu'il a appartenu de fixer des tarifs et des formules de plus en plus attractives pour compenser la diminution inéluctable de la recette unitaire par siège.

Président de la filiale Air Charter, Jean-Didier Blanchet n'a pas, à l'égard du transport à la demande, l'hostilité systématique de certains de ses cadres. Il sait que la frontière est de plus en plus ténue entre le vol régulier et le vol charter, et n'hésitera pas à user des deux instruments par affronter la concurrence qui se profile à l'horizon 1993.

AL. F.

[Né le 2 décembre 1939 à Angoulême (Charente), M. Jean-Pierre Blanchet est ancien élève de l'Ecole polytechnique (1959) et ingénieur en chef des Ponts et Chaussées. Il débute en 1964 comme ingénieur d'arrondissement à la direction départementale de l'équipement du Calvados. De 1968 à 1973, il est affecté à la direction des transports aériens du secrétariat général de l'aviation civile comme chef de la section des études générales. Il est détaché à la RATP en qualité de chargé de mission. Il devient, en 1973, conseiller technique puis directeur du cabinet de M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports. En 1977, il entre à Air France comme secrétaire général adjoint. Il est nommé directeur du transport en 1978 et directeur général adjoint chargé des affaires commerciales en 1982.]

● **Les navigants d'Air Inter poursuivront leur grève du 22 au 26 février.** – Les syndicats de pilotes (SNPL et SPAC) et de mécaniciens d'Air Inter (SNOMAC) prolongeront, du lundi 22 au vendredi 26 février, la grève qu'ils ont entamée cette semaine, de minuit à 8 heures chaque matin. Ils réclament une période d'essai de pilotage par trois hommes du futur Airbus A-320 conçu par ses constructeurs pour être conduits par un équipage à deux, sans mécanicien navigant. Les retards provoqués par ces arrêts de travail devraient aller jusqu'à une heure et demie sur les vols matinaux et se résorber totalement vers midi.

● **Report du jugement sur Le Point Mulhouse.** – Le tribunal de grande instance de Mulhouse a repoussé au 24 février sa décision sur l'extension de la liquidation de la compagnie de charters Point Air à sa maison mère, l'association Le Point Mulhouse. Le parquet avait requis cette extension en raison de la confusion du patrimoine de l'association et de la compagnie. Cette requête a aussi pour but de persuader Le Point de s'associer avec la compagnie Minerve, que le ministère des transports entend privilégier. Les négociations à ce sujet se poursuivent, de même que les tribulations des 480 passagers du Point en partance pour la Réunion bloqués à Roissy et à Marseille faute d'avion.

Renseignements publicité
Le Monde
AFFAIRES
Tél. : 45-55-91-82
poste 4160 ou 4107

هكذا من الاصل

Économie

ÉTRANGER

Mexique, Brésil, Argentine

La gestion de la crise s'affine le problème de la dette reste entier

Certains y voient simplement un moyen de gérer la crise au cas par cas. D'autres dénoncent un logique de l'absurde. Les contorsions auxquelles s'adonnent depuis cinq ans et demi les créanciers et débiteurs pour sortir du piège de l'endettement du tiers-monde ont de quoi laisser rêveur, en dépit du déblocage de certains dossiers : augmentation des moyens d'intervention de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, prise de conscience du cas particulier des pays les plus pauvres, généralement africains.

Après avoir assité dans les années 70 à un gonflement largement artificiel de la dette – les banquiers ne savaient plus à quelle nation du tiers-monde offrir des crédits alors avantageux, – on tente, depuis la quasi-faillite mexicaine de l'été 1982, de trouver les moyens, souvent tout aussi artificiels, d'en assurer le remboursement.

Ventes de dettes sur le marché parallèle, conversion de créances en actif ou en obligations, les moyens employés sont de plus en plus subtils. L'opération lancée par le Mexique, n'en est qu'une preuve supplémentaire. Séduit, techniquement, par un montage qui leur permet d'échanger – moyennant décote – tout ou partie de leurs créances contre des obligations gagées sur des bons du Trésor américains, le monde bancaire international manque d'enthousiasme à l'idée d'entrer dans le jeu. Il répugne à admettre officiellement ce qui existe déjà plus discrètement sur le marché parallèle : une décote impliquant qu'une dette peut ne pas être totalement recouvrable. Ce nouveau pragmatisme sera à la base de l'ajudication mexicaine du 26 février prochain. A cette date, les banques intéressées auront dû faire connaître la dépréciation de leurs créances qu'elles sont prêtes à accepter.

La décision du Brésil

Appelées à se prononcer au préalable sur la levée de la cause impliquant l'égalité de traitement entre tous les créanciers – la formule proposée par le Mexique créé une nouvelle catégorie, les créanciers obligataires – nombre de banques ont donné un accord conditionnel. L'une des conditions posées consiste à demander que les instituts de crédit acceptant la solution mexicaine ne soient pas pour autant délivés de l'obligation de participer à l'octroi d'argent frais si le besoin s'en faisait sentir à Mexico. Les banques moyennes ou petites qui voyaient dans l'*« opération Mexique »* une façon rentable de se désengager totalement de ce pays risquent d'être refroidies dans leur élan.

En attendant le verdict des juristes qui devront décider si un accord conditionnel équivaut à une acceptation ou non de la levée de la clause d'égalité de traitement, la solution mexicaine apparaît de plus en plus comme un ingénieux montage aux retombées limitées. Le secrétaire américain au Trésor n'a rien dit d'autre lorsqu'il a assuré, en termes diplomatiques, que l'absence de succès éclatant lors de l'adjudication du 26 février ne saurait être assimilé à un échec.

Les Brésiliens feront-ils mieux ? Pour le moment, le soulagement l'emporte devant la décision de Brasilia de revenir à des schémas classiques où le parrainage d'une politique de rigueur assuré par le Fonds monétaire international permet de débloquer les discussions avec le comité représentatif des banques créancières. Ce dernier s'est déclaré prêt, à la ville du Carnaval, à envisager une solution inspirée d'un précédent mexicain – encore – consistant à rééchelonner les échéances de 1987 à 1993, soit quelque 50 milliards des Brésiliens à l'égard des banques.

Ce rééchelonnement sur 20 ans s'accompagnerait de l'attribution de 5 milliards d'argent frais – Brasilia estime avoir besoin de plus de 7 milliards – et d'une diminution des taux d'intérêts.

Une impression de déjà vu qui ne manque pas de sel. Après avoir laborieusement élaboré un montage de ce genre sur le Mexique, en 1987, les banques avaient juré qu'on ne les y prendraient plus. Mais même si les Brésiliens qui mettent au point le détail d'un plan devant comporter des échanges de dettes en actifs ou en obligations font à leur tour preuve d'imagination, le problème de fond sera loin d'être réglé. Leur dette reste la première au monde avec 114 milliards de dollars, celle du Mexique suit de près avec 105 milliards.

Quant à l'Argentine, bon troisième avec 50 milliards, elle piétine en dépit de ses efforts pour présenter à ses créanciers un « menu » appétissant afin de réduire son endettement. Il a fallu la mise au point d'un crédit-relais de 550 millions de dollars pour que Buenos Aires puisse attendre le dénouement des négociations avec le FMI et parvienne, peut-être, dès la semaine prochaine, à reprendre les discussions avec les banques créancières. Ses caisses sont pratiquement vides – 700 millions de dollars de réserves – et son redressement économique toujours aussi hypothétique.

Chaque cas est certes particulier. Mais aucun de ces trois *« géants »* de la dette, qui cumulent à eux seuls près du quart de l'endettement du tiers-monde et jouent de ce fait à tour de rôle les pays tests de la crise, n'a trouvé la panacée. Les banques, échaudées par des refinancements sans fin, avancent à reculons; les organismes multilatéraux et les gouvernements créanciers évitent le pire; les dirigeants des pays débiteurs jouent, souvent dans le désordre, l'austérité et la sauvegarde de la démocratie sans parvenir à retrouver le chemin d'une croissance suffisante.

Et les pays endettés dans leur ensemble, continuent de rembourser plus qu'ils ne reçoivent. Le monde à l'envers.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

AFFAIRES

Coup de théâtre dans les huiles alimentaires

Saint Louis va céder Lesieur à Ferruzzi

« Il n'existe pas de synergies entre Ferruzzi et Lesieur », estimait en novembre dernier M. Bernard Dumon, le PDG de Saint Louis (1), manifestant ainsi son refus de voir passer le numéro un français des huiles dans le giron du groupe agro-alimentaire de Raoul Gardini. Face à l'offensive de ce dernier, qui avait acquis 13 % du capital de Saint Louis en disant ne penser *« qu'aux huiles »*, M. Dumon avait même fait appel à Worms, son principal actionnaire, pour renforcer sa position dans Saint-Louis (de 19 % à 29 %) et constituer avec quelques autres un noyau dur destiné à neutraliser l'offensive transalpine.

Dans la soirée du 15 février s'est pourtant joué un véritable coup de théâtre : à l'issue d'un conseil d'administration houleux, les actionnaires ont finalement cédé au chant des sirènes italiennes, acceptant de céder l'activité « corps gras » de Lesieur (90 % de son chiffre d'affaires) à Ferruzzi (2), pour un montant qui atteindrait 1,5 milliard de francs. Cet épilogue-surprise a effacé d'un trait le scénario évoqué avec insistance ces dernières semaines, suivant lequel Saint Louis envisageait un rapprochement avec le géant huilier belge Vandemoortele pour constituer un grand groupe européen des corps gras. Cette solution, que M. Dumon semblait souhaiter, avait elle-même évolué, Vandemoortele proposant finalement une prise de contrôle de Lesieur.

Comprenant que la partie prenait un tour d'OPA feutrée, Ferruzzi est revenu à la charge, venant semer le trouble parmi les actionnaires, en particulier chez le premier d'entre eux, Worms et Cᵉ. Appelé à la rescousse par Bernard Dumon pour se protéger contre l'italien, il apparaît en bout de course que celui-ci a finalement préféré l'offre plus alléchante de Ferruzzi, privilégiant ainsi la dimension financière de l'opération sur la stratégie agro-industrielle que laissait entrevoir la solution belge.

Au terme de cette opération qui reste à officialiser, Saint Louis redevient presque exclusivement un groupe sucrier et marginalement agro-alimentaire (avec William Saurin et Royal Champignon). Il appartient à ses actionnaires principaux de déterminer quel sera le meilleur usage à faire des 3,5 milliards de francs dont ils disposent au lendemain de la cession de Lesieur Corps gras, qui vient après celle de Lesieur-Cotelle (produits d'entretien), pour 2 milliards de francs, l'été dernier. Quant au « roi vert » de Ravenne, Raoul Gardini, déjà numéro un du sucre et de la trituration de soja en Europe, il accroît sa présence dans la filière oléagineuse. Il ne détenait aucune position dans l'huile de tournesol, qui est l'huile la plus consommée en France. L'acquisition de Lesieur lui permet de combler cette lacune. Le PDG de Ferruzzi n'a en outre jamais caché son intention de faire de Lesieur un « cheval de Troie » destiné à accentuer dans l'Hexagone la consommation d'huile de soja.

ÉRIC FOTTORINO.

(1) Lesieur a réalisé, en 1986, un chiffre d'affaires de 7,6 milliards de francs.

(2) Le chiffre d'affaires de l'ensemble des sociétés du groupe Ferruzzi est de l'ordre de 10 milliards de dollars, et l'endettement est de l'ordre de 1 milliard de dollars.

Dans la bataille pour la Générale de Belgique

M. De Benedetti resserre ses rangs

Cerus, le holding français de l'Italien Carlo De Benedetti, n'a pas relevé le prix proposé pour l'OPA (offre publique d'achat) qu'il a lancé le 15 février sur 15 % du capital de la Société générale de Belgique (SGB). Fixé à 4 000 F belges (soit 645 F français) contre 3 400 F belges initialement, ce prix se situe actuellement 25 % en dessous du cours auquel se négocie l'action SGB à la Bourse de Bruxelles (5 000 FB le 17 février).

En revanche, Cerus a annoncé le 17 février avoir exercé la veille son option d'achat sur les 2 millions de titres SGB détenus par son allié, la banque d'affaires française Duménil-Leblé, conformément à l'accord rendu public le 18 janvier dernier (*le Monde* du 19 janvier). Cerus a également acheté à Duménil 700 000 bons de souscription d'actions émis par la SGB. Ces achats représentent un montant de 1,4 milliard de francs et ont permis à Duménil de réaliser une plus-value de 165 millions.

Bien que Cerus s'abstienne de tout commentaire sur les raisons qui l'ont poussé à exercer à cette date son option, rien n'empêche de penser que cette opération a un lien avec les rumeurs qui couraient depuis le début de la semaine selon lesquelles Suez, autre participant, contre M. De Benedetti, dans la bataille pour la SGB « ramassait » des titres Duménil pour mener en sorte une contre-attaque sur les lignes arrière de Cerus. Crainte réelle de voir son allié subir l'influence de son rival ou volonté de mettre fin aux « fantasmes » ? Le holding de M. De Benedetti affirme en tout cas avoir agi dans un *« souci de clarification »*.

Par ailleurs la Royale Belge a cédé les titres (4,5 % du capital) qu'elle détenait dans la SGB à un partenaire « plus proche » de la Vieille Dame qui pourrait être les Assurances générales. La Royale Belge, compagnie d'assurances qui a échappé l'an dernier à une tentative de prise de contrôle du groupe AXA, est détenue à 34,6 % par l'UAP, à 10 % par la Générale de Belgique et à 15 % par le groupe Bruxelles-Lambert, lui-même lié à Paribas par sa filiale belge Cobepa. Du coup, certains interprètent la cession opérée par la Royale Belge comme le fait que Paribas n'aurait plus un rôle de premier plan.

C. B.

Pour lutter contre la concurrence des banques Suez réorganise son secteur « crédit aux particuliers »

La Compagnie financière de Suez a annoncé la création d'une nouvelle banque, Crédisuez, qui détiendra la totalité du capital de trois de ses filiales spécialisées dans le crédit aux particuliers, la banque La Hénin (immobilier), la banque Sofinco (consommation et équipement des foyers) et la compagnie d'assurances La Hénin-Vie (filiale à 44 %). Au capital social de 1 milliard de francs, avec des fonds propres de 1,36 milliard de francs, Crédisuez comptera dans son groupe 3 600 salariés, 179 agences, un bénéfice net courant de 150 milliards de francs, avec un en-cours de 60,4 milliards de francs et 22,6 milliards de francs de crédits distribués en 1987.

Cette réorganisation, selon Suez, ne répond pas à une préoccupation unique de réorganisation des intérêts du groupe, à l'imitation, par exemple, de la Compagnie bancaire au sein de Paribas, mais elle *« traduit fondamentalement une volonté de développer une politique active de pénétration du marché de la clientèle des particuliers »*. En clair, cela signifie que le groupe Suez a engagé une réflexion stratégique sur le thème suivant : quel est l'avenir des établissements de crédit spécialisé, qui doivent emprunter toutes leurs ressources, face à la concurrence féroce que leur livrent maintenant les grandes banques de dépôt à réseaux de collecte, commerciales et mutualistes, et comment préserver leur rentabilité dans un contexte où leur marges risquent d'être laminées ?

Pour Suez, la réponse est claire : il faut jouer sur le professionnalisme et miser sur la maîtrise de métiers exercés depuis longtemps avec des équipes expérimentées et des méthodes éprouvées. Dans le schéma, qui n'implique aucune fusion des filiales, dont l'indépendance et l'autonomie de gestion sont conservées, Crédisuez sera chargé de concevoir et de mener une politique cohérente de développement prioritaire des métiers de base des établissements contrôlés, dont l'importance n'est pas négligeable : la banque La Hénin est le numéro un de la promotion privée (35 % du marché), le numéro deux dans la distribution des crédits immobiliers aux particuliers avec 11 % des concours accordés par les établissements spécialisés. Quant à la banque Sofinco, elle est l'un des deux grands français du crédit à la consommation, avec une position dominante dans l'ameublement.

Enfin, Crédisuez se verra confier plusieurs missions : la collecte et l'allocation de ressources propres (augmentation de capital) ; le refinancement de ses filiales, en leur facilitant l'accès, dans des conditions optimales, aux marchés monétaires et financiers ; le développement de synergies entre ces mêmes filiales pour la recherche de gains de productivité, en matière de distribution commerciale, notamment. Le capital de Crédisuez pourra, ultérieurement, être ouvert à d'autres actionnaires.

Cette réorganisation montre assez que, dans les années qui viennent, les établissements de crédit spécialisé vont devoir apprendre à vivre avec des marges plus faibles, sur un marché pleinement concurrentiel, où la diminution des concours à des entreprises désormais moins endettées incite toutes les banques à se rabattre sur le financement des ménages. Ces derniers, pour la première fois depuis la guerre, se voient tous les jours proposer tous les crédits imaginables, avec la possibilité de choisir. C'est une véritable révolution.

FRANÇOIS RENARD.

● **MET chef de file d'un projet du programme RACE.** – Matra Ericsson télécommunications (MET), filiale commune de Matra et du suédois Ericsson résultant de la privatisation de la CGCT, vient de prendre la tête d'un consortium réunissant onze industriels européens qui travailleront, pour le programme européen RACE, sur un projet visant à définir l'architecture et les technologies du futur réseau intégré de communications à large bande dans la CEE. Ce projet, dénommé « Atmosphéric », est d'un montant de 13,1 millions d'ECU (environ 90 millions de francs) sur trois ans.

REPÈRES

Logement

Construction en baisse aux Etats-Unis...

Les mises en chantier de logements ont reculé de 1,9 % en janvier pour tomber à leur niveau le plus bas depuis la fin de la dernière récession de 1981-1982, indique le département du commerce. En rythme annuel et en données corrigées des variations saisonnières, ces mises en chantier avaient enregistré une chute de 15,5 % en décembre. Cette évolution tend à confirmer les prévisions qui font état d'un ralentissement de la conjoncture américaine cette année. C'est ainsi que la société d'études privée Mc Graw-Hill Information Systems estime à près de 4 % en 1988 la baisse probable des contrats dans le secteur du bâtiment et des travaux publics.

...production industrielle en légère hausse

Confortée par la poussée des exportations américaines, elles-mêmes dopées par la baisse du dollar, la production industrielle a progressé de 0,2 % en janvier aux Etats-Unis, annonce la Réserve fédérale. Par rapport à janvier 1987, la hausse atteint 6 %. Mais la contraction des dépenses des consommateurs s'est fait sentir dans le secteur automobile où la production a baissé de 7,4 % en un mois en janvier 1988. Les activités minières ont baissé de 0,6 %.

Conjoncture

Net ralentissement en RFA

L'Institut de recherches économiques de Berlin-Ouest Deutsches Institut Für Wirtschaftsforschung (DIW) prévoit un net ralentissement, voire un recul, de l'activité économique en Allemagne fédérale au premier trimestre 1988.

Selon l'Institut, le produit national brut (PNB) ouest-allemand devrait *« au mieux »*, stagner au premier trimestre par rapport au dernier trimestre 1987, en données corrigées des variations saisonnières. Une stagnation refléterait toutefois une progression de 2 % par rapport au premier trimestre 1987, note DIW.

L'Institut fonde ses prévisions pessimistes sur le recul constaté des entrées de commandes de l'industrie, en particulier pour les biens d'investissement.

SOCIAL

M. Séguin rejette « toute initiative unilatérale » sur le droit de grève

M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales, a opposé une fin de non-recevoir à plusieurs revendications de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME), en intervenant, le mercredi 17 février, devant son assemblée générale à Puteaux. M. Séguin a ainsi estimé que *« toute initiative unilatérale »* sur le droit de grève serait *« inopportune »*. *« La réglementation législative, qui fait pratiquement défaut,* a-t-il ajouté, *ne pourrait être envisagée qu'à la faveur d'un relatif consensus des partenaires sociaux. (...) Cette condition n'est pas remplie aujourd'hui. »*

Sans nier que les lois Auroux soient *« porteuses de contraintes »*, M. Séguin a affirmé qu'*« elles n'ont pas entraîné de perturbations notables dans le fonctionnement des entreprises »*. Il a regretté également que son appel à la négociation sur les seuils sociaux n'ait *« guère été suivi d'effets »*.

Le 18 février, il va falloir vous dépêcher : la réservation pour les places JOKER démarre!
Cette année encore, JOKER vous propose des prix défiant toute concurrence.
En voici quelques exemples parmi d'autres :
● Paris/Strasbourg ou Bordeaux/Paris ou Paris/Clermont-Ferrand pour 99 F.
● Paris/Lorient/Quimper ou Marseille/Paris ou Paris/Montpellier ou Biarritz/Paris ou Paris/Toulouse pour 149 F.
● Paris/Perpignan pour 199 F.
● Paris/Nice pour 249 F.
Et ces prix s'entendent réservation comprise. Mais attention vous devez réserver au moins 30 jours avant le départ. Après, ils seront augmentés, de 50 F et ce, jusqu'à 8 jours avant le départ. Allez vite vous renseigner dans les gares. Vous y découvrirez d'autres possibilités de voyage à prix réduits avec JOKER.

SNCF C'EST POSSIBLE!

Prix au 18.02.88. Informations par Minitel 3615 SNCF

UNIVAS

Marchés financiers

Les conséquences de la réforme de la Bourse

M. de Larosière souhaite un rapprochement de la COB et de la Commission bancaire

En remettant, le mardi 16 février, à M. Xavier Dupont, le syndic des agents de change, le prix ANDESE (Asssociation nationale des docteurs ès sciences économiques) du financier de l'année 1987, M. Jacques de Larosière, le gouverneur de la Banque de France a abordé, lors de son intervention, la réforme de la Bourse de Paris et ses conséquences.

Le gouverneur de la Banque centrale a tout d'abord souligné, évoquant certains *« événements récents »* qu' *« il faudra mettre sur pied des procédures de contrôle interne, qui éliminent le risque d'opérations insuffisamment suivies ou excessivement risquées »* au sein des sociétés de Bourse elles-mêmes. Mais M. de Larosière a aussi estimé que la réforme de la Bourse, en autorisant les banques à entrer dans le capital des sociétés de Bourse, impliquait de nouvelles *« exigences »*. *« Je souhaite, à cet égard,* a déclaré l'ancien directeur général du FMI, *que les responsables de la surveillance du marché financier et ceux des opérations bancaires se rapprochent dès que possible pour coordonner leurs approches. »* Il faisait là référence à la COB et la Commission bancaire. M. de Larosière a ajouté : *« On peut estimer qu'il serait nécessaire que les entreprises non bancaires, qui interviennent régulièrement sur les marchés, soient soumises à des contrôles et à des règles prudentielles du même type que celles qui s'appliquent aux intermédiaires financiers. »*

L'EMC redevient lourdement déficitaire

L'exercice 1987 a été très mauvais pour le groupe d'Etat Entreprise minière et chimique (EMC). Parvenu à l'équilibre de ses comptes l'année précédente, ce dernier a replongé dans le rouge. D'après les premières estimations, son déficit devrait atteindre 140 millions de francs (2,7 millions pour 1986) pour un chiffre d'affaires à peu près inchangé à 14,46 milliards de francs (contre 14,21 milliards). La crise de la potasse (25 % du chiffre d'affaires) est largement responsable de cette rechute. Presque tous les autres secteurs affichent des résultats positifs. L'alimentation animale a continué à dégager des profits, bien qu'un peu moindres qu'en 1986. La chimie, elle, a vu ses bénéfices augmenter. Dans ce secteur, le groupe a procédé à plusieurs acquisitions l'an dernier. Dans les services, PEC Engineering a renoué avec les bénéfices. Seuls les secteurs « bovin » et « porcin » ont été affectés, l'un par les conséquences des quotas laitiers, l'autre par la baisse des prix.

Le président, M. Rodolf Greif, s'est montré raisonnablement optimiste pour 1988, prévoyant un retour à un résultat positif pour peu qu'il n'y ait pas de nouvelle crise dans la potasse. Pour 1987, le groupe chimique avait reçu 300 millions de francs de l'Etat en dotation à son capital.

Report de la privatisation de trois filiales du CIC

M. Edouard Balladur a décidé de reporter après l'élection présidentielle la mise sur le marché d'environ un tiers du capital de trois filiales régionales de la Compagnie financière du CIC, à savoir la Société lyonnaise de Banque (SLB), le Crédit industriel de l'ouest (CIO) et le Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine (CIAL). Cette *« décision de calendrier ne remet pas en cause le bien-fondé de cette opération ni son caractère prioritaire »*, indique-t-on au ministère des finances. A la Compagnie financière du CIC, on précise qu'*« il n'y a aucune raison interne au groupe à cet ajournement »*.

OFFICIERS MINISTÉRIELS VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique O.S.P. - 64, rue La Boétie, 45-63-12-66

Vente sur saisie immobilière, au palais de justice à Versailles
LE MERCREDI 9 MARS 1988, à 9 h 30
UN APPARTEMENT de 4 P. PRINC. à MANTES-LA-JOLIE
(78) – 3, rue Jacques-Cartier – Imm. « LA TOUR D'ESTREE »
au 5e étage et une CAVE
M. à P. : 200 000 F S'adr. Me E. Moreau, avocat à Versailles (78)
16, rue Hoche - Tél. : 39-51-56-70 - SCP Gastinneau Malengou, Boittelle-Cousin, avocats associés à Paris (1er), 29, r. des Pyramides
Tél. : 42-60-46-79 - Ts avocats pr trib. de gde inst. de Versailles - Sur les lieux pour visit.

Vente au palais de justice de Bobigny, le MARDI 1er MARS à 13 h 30
PAVILLON à DRANCY (93)
10, rue Alfred-Nimal
Rez-de-chaussée comprenant : deux pièces, cuisine – 1er étage : trois chambres, salle de bains - Garage - sur un terrain de 279 m²
MISE A PRIX : 150 000 F
S'adresser à Me Bernard Étienne, avocat au barreau de Seine-Saint-Denis
Membre de la S.C.P.A. Étienne, Warret-Étienne, 11, rue du Général-Leclerc à 93110 Rosny-sous-Bois – Tél. : 48-54.90.87

Vente au palais de justice de Nanterre, le JEUDI 3 MARS 1988 à 14 h
MAISON A NANTERRE (92)
16, avenue Gabriel et rue Circulaire sans n°
Élevée partie sur sous-sol, d'un rez-de-chaussée et d'un étage cour et terrain en dépendant - MISE A PRIX : 150 000 F
S'adresser à Me Michel Pouchard, avocat à Asnières (92600), 9, rue Robert-Lavergne.
Tél. : 47-98-94-14 – Et tous avocats près le tribunal de grande instance de Nanterre
Et sur lieux pour visiter le 25 fév. à 9 h 30.

Vente sur surenchère au palais de justice de Paris
le JEUDI 3 MARS 1988 à 14 heures
EN HUIT LOTS :
BUREAUX ET RÉSERVES
Au rez-de-chaussée et 1er étage dans un immeuble sis à
PARIS (5e) – 10, RUE DES TROIS-PORTES
1er lot : BUREAU dégagement, lavabos, douche, w.-c., MISE A PRIX : 418 000 F 2e lot : BUREAU, MISE A PRIX : 111 100 F – 3e lot : BUREAU, MISE A PRIX : 89 100 F – 4e lot : BUREAU, MISE A PRIX : 187 000 F – 5e lot : BUREAU, MISE A PRIX : 275 000 F – 6e lot : 3 RÉSERVES, MISE A PRIX : 143 000 F – 7e lot : BUREAU, lavabos, douche, MISE A PRIX : 77 000 F – 8e lot : au r.-de-ch. : BUREAU, cuisine, débarras, lavabos, w.-c. avec escalier intérieur d'accès au 1er ét. : 2 BUREAUX, jouissance d'une terrasse, MISE A PRIX : 497 200 F – S'ad. à Me André Valensi, avocat, 72, rue Gay-Lussac, 75005 Paris. Tél. : 46-33-74-51 – Me André Fabre, avocat, 44, rue de Lille, 75007 Paris. Tél. : 42-61-15-95 – Me Michel Maarek, avocat, 5, rue Marguerite, 75017 Paris. Tél. : 42-27-11-36.

Vente sur saisie immobilière au palais de justice de Paris
le jeudi 3 mars 1988 à 14 h 30,
en UN LOT
APPARTEMENT à PARIS 18e
27, rue de Clignancourt
au 5e ét. bât s/cour comp. Entrée, s. à m., 2 ch., cuis., w.-c. + 1 cave
Mise à prix : ..... 130 000 F
S'adresser à Me J. Cohen-Ullmo, avocat à Paris 8e, 95, rue de Monceau
Tél. : 45-22-04-08. Au greffe du tribunal de gde inst. de Paris
et sur place le 29/02/88, de 11 h à 12 h

Vte s/sais. pal. just. Nanterre (92) jeudi 25 février 1988 à 14 h
APPARTEMENT à BOULOGNE-BILLANCOURT (92100)
CAVE ET EMPLACEMENT DE PARKING - 133, R. DE-SILLY
M. à P. :100 000 F Renseig. Me J.-N. Beaulieu avocat à Rueil-Malmaison (92500)
5, r. Hervet. Tél. : 47-08-30-30, secrétariat du T.G.I. de Nanterre
Pour vis. Me S. Perrault, huissier 34, rue du Château à Rueil-Malmaison (92500).
Tél. : 47-49-00-36.

NEW-YORK, 17 fév. ⬇

Résistant

Après cinq séances de hausse, des ventes bénéficiaires se sont produites mercredi à Wall Street. Mais elles ont été bien absorbées. Revenu un instant au-dessous de la barre des 2 000, l'indice Dow Jones des industrielles repassait finalement au-dessus pour s'établir à 2 000,99, soit avec un recul modeste de 4,97 points.

Le bilan de la journée a été le reflet parfait de ce résultat. Sur 1 977 valeurs traitées, 763 ont baissé, 743 ont monté et 471 n'ont pas varié.

Les professionnels ne se sont pas déclarés étonnés par ce coup d'arrêt à la hausse. La barre des 2 000 points constitue un seuil de résistance, qu'il convient de franchir. *« Mais cela ne change rien à la tendance de fond,* entendait-on près du Big Board, *celle-ci reste favorable. »* La crainte d'une récession économique s'atténue. Le président du FED, M. Alain Greenspan, s'est du reste évertué à calmer le jeu en faisant valoir la bonne santé de l'économie. Mais cette déclaration est à double tranchant. Elle pourrait bien signifier aussi que la Banque centrale américaine n'a aucune intention de relâcher le crédit.

L'activité s'est accrue et a porté sur 176,83 millions de titres, contre 135,38 millions la veille.

VALEURS	Cours du 16 fév.	Cours du 17 fév.
Alcoa	46 1/8	45 5/8
Allegis (ex-UAL)	71 1/8	72
A.T.T.	23 3/8	23 1/4
Boeing	48	47 3/4
Chase Manhattan Bank	23	23 1/8
Du Pont de Nemours	83	83 1/4
Eastman Kodak	43	42 1/2
Exxon	41 1/2	42 1/4
Ford	43 3/4	44 1/2
General Electric	43 3/4	44
General Motors	68 7/8	69
Goodyear	59 5/8	58 3/4
I.B.M.	113 1/2	112 3/4
I.T.T.	47 1/2	46 7/8
Mobil Oil	44 3/8	44 1/8
Pfizer	52 3/8	51 5/8
Schlumberger	34 7/8	34 1/2
Texaco	39 1/4	39 7/8
Union Carbide	23	22 3/4
U.S.X.	31	31 1/2
Westinghouse	50 1/4	50 3/4
Xerox Corp.	57	56 7/8

PARIS, 17 février ⬆

Surprenant

La Bourse a salué à sa manière l'avènement de l'année du Dragon en Chine. A deux jours de la fin du mois de février, elle a enregistré un regain inhabituel d'activité. Or à l'approche des opérations de liquidations, généralement, les investisseurs préfèrent prendre leurs bénéfices pour payer leurs achats. Le fléchissement enregistré mardi s'est poursuivi brièvement mercredi matin. Mais, dès le début de la séance officielle, l'indicateur de tendance affichait un gain de plus de 1 %. Il clôturait la journée sur une avance de 0,25 %. A l'origine de cet engouement, la progression de Wall Street, où l'indice Dow Jones a franchi la barre des 2 000 points, et surtout la recherche des valeurs opéables. Des titres comme Compagnie du Midi ou encore Facom étaient très travaillés. Le rapprochement surprise de la CEP et de la Générale occidentale a attiré l'attention des investisseurs étrangers, notamment anglo-saxons, sur le secteur de la communication. Sur le second marché, Canal Plus était très recherché, ainsi que sur le comptant, Nobel. Cette société de portefeuilles détient en effet une participation dans la chaîne cryptée. Europe 1 était très sollicité, l'action de cette radio périphérique gagnait plus de 11 % durant la séance, étant ainsi l'une des principales hausses de la séance. Suivaient ensuite Lucbaire, Bis, Sommer-Allibert et d'autres titres tous plus ou moins considérés comme pouvant être opéables.

Parmi les baisses, on observait Leroy-Somer, malgré les rumeurs non confirmées d'une tentative de rachat par Framatome. Le mois boursier devrait ainsi se terminer sur une progression de près de 15 % si des mouvements de baisse n'interviennent pas jeudi. Quoi qu'il en soit, cette liquidation sera l'une des plus belles depuis un an et demi. Toutefois, la prudence reste de mise, certains analystes sur graphiques s'attendant à une baisse prochaine...

Sur le MATIF, le marché était calme. Le contrat de mars progressait de 0,14 %.

LONDRES, 17 février ⬆

Amélioration

Dans un marché modérément actif, les valeurs ont enregistré une nette progression mercredi au Stock Exchange. L'indice FT a terminé en hausse de 0,7 % à 1 396,4. Le volume des transactions a atteint 21 871, contre 20 740 mardi. La tendance était stimulée par la hausse de Wall Street, la veille, et surtout par l'annonce d'un accord entre les syndicats et la direction du constructeur automobile Ford UK. Pratiquement tous les secteurs ont contribué à ce mouvement, que ce soit l'hôtellerie, la pharmacie ou les valeurs industrielles. Après l'annonce des résultats semestriels supérieurs à l'attente boursière, British Airways a terminé également en hausse.

Le groupe britannique de cimenterie Blue Circle, dont l'offre inamicale sur Birmid Qualcast (matériel de chauffage et tondeuses à gazon) a expiré samedi, a demandé, mercredi, une enquête de l'organisme de contrôle, le Takeover Panel sur les achats d'actions réalisés jusqu'à l'expiration de son offre. Blue Circle avait affirmé, le week-end dernier, avoir pris le contrôle de Birmid Qualcast, mais le président de cette firme avait déclaré qu'il regarderait de très près ce chiffre à cause de la majorité « minuscule » obtenue par le groupe de cimenteries britannique.

TOKYO, 18 février ⬆

Nouvelle hausse

La Bourse de Tokyo a poursuivi, jeudi, pour la sixième journée consécutive, son mouvement de hausse. Ce dernier est allé en s'accélérant. A la clôture de la séance de l'après-midi, l'indice Nikkei enregistrait une avance de 245,41 points à 24 675,36. L'intérêt des investisseurs s'est concentré sur les compartiments de la distribution (supermarchés, alimentation, commerce de détail), de la papeterie, des produits chimiques et des métaux non ferreux. Les valeurs de haute technologie et les instruments de précision se sont alourdis. Une assez forte activité a régné avec plus de 700 millions de titres échangés.

Les autorités boursières japonaises et la Securities and Exchange Commission américaine sont convenues de la nécessité d'une coopération et d'une communication plus étroites en cas de bouleversements majeurs sur les marchés financiers, comme d'éventuelles transactions d'initiés concernant les deux pays.

VALEURS	Cours du 17 fév.	Cours du 18 fév.
Akai	520	521
Bridgestone	1 350	1 370
Canon	1 040	1 040
Fuji Bank	3 370	3 370
Honda Motors	1 400	1 430
Matsushita Electric	2 320	2 300
Mitsubishi Heavy	588	600
Sony Corp.	4 750	4 900
Toyota Motors	1 950	1 970

FAITS ET RÉSULTATS

● **La Lyonnaise des eaux et Seibu au capital du Club Méditerranée.** – Le groupe japonais Seibu Shizon et la Lyonnaise des eaux viennent d'entrer, pour environ chacun 3 %, dans le capital du Club Méditerranée. Cette opération a pour but de renforcer le « noyau » d'actionnaires fidèles au PDG, M. Gilbert Trigano, désireux d'éviter toute OPA inamicale au moment où le titre de l'action a baissé en Bourse suite au krach.

Les principaux actionnaires du Club Méditerranée sont la Compagnie financière de Rothschild (5,5 %), le saoudien Gaith Pharaon (4,8 %), le Crédit lyonnais (4,4 %), la Caisse des dépôts et consignations (4,2 %), l'UAP (4,2 %), les salariés (6,6 %), le holding de la famille italienne Agnelli (2,3 %) et Paribas (0,7 %).

● **Renforcement de la coordination entre les autorités boursières américaines et japonaises.** – Les autorités boursières des Etats-Unis et du Japon ont étudié la mise en place d'une coordination en cas de situation de crise sur les marchés et les réformes souhaitables pour prévenir une répétition du krach d'octobre.

Le communiqué publié à l'issue des entretiens souligne l'interrelation croissante des places boursières et *« la nécessité d'échanger et d'une coordination pendant les périodes de crise »*.

De plus la création prochaine au Japon d'un marché à terme sur instruments financiers va rendre la coopération entre les autorités des deux pays encore plus nécessaire.

Les deux délégations ont également examiné l'état des législations sur la lutte contre les délits d'initiés. Le ministère japonais des finances doit présenter un important projet de réforme de la législation japonaise pendant la session actuelle de la Diète (parlement).

● **OPA de SARI sur le parc Chanot de Marseille.** – Le groupe SARI, de M. Christian Pellerin (promoteur de la Défense et acquéreur, il y a deux ans, du CNIT) vient de lancer une OPA sur la SAFIM (Société anonyme de la foire internationale de Marseille), au prix de 107 F par action, contre 85 F proposé par la Socoma (Société coopérative de manutention), soit 19 millions de francs au total. La SARI, qui a réalisé en 1987 un chiffre d'affaires consolidé de 6 milliards de francs, s'engage à réaliser des investissements de modernisation d'environ 300 millions de francs (salle de congrès, hôtels, bureaux).

● **La famille Omet porte à 34,5 % sa participation dans Leroy-Somer.** – Le groupe familial Omet vient de porter de 29,75 % à 34,5 % sa participation dans Leroy-Somer, premier constructeur européen de moteurs électriques industriels, sur lequel des rumeurs d'OPA courent depuis plusieurs mois. On trouve à ses côtés, dans le capital de l'entreprise, le groupe Castay (9,5 %), la famille Bertin (3 %), le personnel (4 %) et des SICAV (entre 10 % et 15 %), le reste du capital étant entre les mains du public. Le groupe Castay, bien que composé de descendants de la famille, n'est pas présent dans le conseil de surveillance de Leroy-Somer, à la différence du groupe Omet et de la famille Bertin. L'augmentation de la participation de Castay (qui représente un rachat de 60 000 actions) n'explique pas à elle seule l'importance des transactions ces dernières semaines (portant sur 200 000 titres). Le groupe Leroy-Somer devrait afficher, pour 1987, un bénéfice net consolidé de 65 millions de francs environ pour un chiffre d'affaires de 3,9 milliards.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours		VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	
A.G.P. S.A.	202 30	215 80	d	Loca Investissement	244 10	250 10	
Arnault & Associés	390	390		Locamo	168 80	175	
Asystel	351 50	352		Mecfin Immobilier	255	250	
B.A.C.	425	440		Metallurg. Hutnera	94	81	
B. Dumotay & Assoc.	360	368		Métrologie Internat.	334 50	329	
B.I.C.M.	630	630		Mécoserver	135 20	141	
B.I.P.	421	423		M.M.B.A.	475	475	
Bollore Technologies	805	800		Molex	232	234 90	
Bull	625	625		Navale-Delmas	546	535	
C.Bleu de Lyon	936	934		Olivetti-Logabax	175 80	192 10	d
Calhoun	585	550		Om. Gest.Fin.	285	306	
Canal Plus	460	450		Pressbourg (C. in. & Fin.)	100 50	100 50	
Cardif	1131	1176	d	Razel	659	734	
C.A.T.C.	118	122 70		St-Gobain Emballage	1020	1020	
C.D.M.E.	900	900		St-Honoré Matignon	128 50	128 50	
C. Equip. Elect.	301	301		S.C.G.P.M.	99	108 10	d
C.F.G.I.D.	828	845		Sagn	223	246 50	
C.F.G.E.P.	140	140		Serre-Metra	500	520	
C.F.P.-Communication	1128	1173	d	S.E.P.	1036	1051	
C.S.I. Informatique	591	599		S.E.P.R.	995	1000	
Ciments d'Origny	448	464		Sligos	837	914	d
C.N.I.M.	268	279 80	d	S.M.T. Goupil	205	202	
Concept	216	215		Sodisforg	607	675	
Confiseries	435	440		Sucro	313 50	315	
Delm	162	161 50		TF 1	200	199 50	
Devanlay	1058	1040		Unilog	114	115	
Deville	670	674		Union Financ. de Fr.	416	433	
Dreute-Ob. convert.	....	....		Valeurs de France	307	312	
Editions Belfond	122	126 90					
Elect. S. Dassault	390	390					
Elysées Investiss.	23 40	22 90					
Fimor	438	465 50					
Guitel	682	670					
Guy Degrenne	545	580					
I.C.C.	220	225					
IDIA	153	155					
I.G.F.	91	93					
IN2	96 10	107 10					
Int. Metal Service	160	160					
La Commande Electro.	221	219					
Le gd livre du mois	216 30	225					

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ **LEMONDE**

Marché des options négociables le 17 février 1988

Nombre de contrats : 10 340

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Elf-Aquitaine	240	23	35	4	14,50
Lafarge-Coppée	1 000	165	–	8	32
Michelin	160	17,50	28	6,30	12
Midi	1 300	197	250	60	135
Paribas	280	17	28	11	22
Peugeot	840	100	145	21	56
Saint-Gobain	440	9	30	–	–
Thomson-CSF	136	25,50	32	3,50	6,50

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 17 février 1988

Nombre de contrats : 28 630

COURS	ÉCHÉANCES Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Dernier	102,95	101,95	101,80
Précédent	102,70	101,80	101,65

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 88	OPTIONS D'ACHAT Juin 88	OPTIONS DE VENTE Mars 88	OPTIONS DE VENTE Juin 88
102	1,02	1,92	0,18	1,92

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,76 F ⬇

Le dollar s'est un peu affaibli jeudi 18 février sur toutes les places financières internationales. Il a notamment coté 5,76 F (contre 5,7825 F la veille). Les cambistes signalaient des opérations croisées (vente de yens, achats de deutschemarks). L'activité a cependant été assez faible.

FRANCFORT	17 fév.	18 fév.
Dollar (en DM)	1,7114	1,7040
TOKYO	17 fév.	18 fév.
Dollar (en yens)	130,41	130,07

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (18 fév.)	7 5/16-7 7/16 %
New-York (17 fév.)	6 5/8-6 11/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1987)

	16 fév.	17 fév.
Valeurs françaises	101	102,5
Valeurs étrangères	105,1	105,6
C° des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)		
Indice général	290,9	288,6

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	16 fév.	17 fév.
Industrielles	2 005,96	2 000,99

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	16 fév.	17 fév.
Industrielles	1 386,9	1 396,4
Mines d'or	261,7	268,9
Fonds d'Etat	88,47	88,76

TOKYO

	17 fév.	18 fév.
Nikkei Dow Jones	24 429,95	24 675,36
Indice général	1 996,24	2 014,82

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep.	+ ou dép. –	DEUX MOIS Rep.	+ ou dép. –	SIX MOIS Rep.	+ ou dép. –
$ E.-U.	5,7550	5,7570	+ 28	+ 35	+ 45	+ 70	+ 230	+ 310
$ can.	4,5386	4,5438	– 56	– 38	– 107	– 67	– 228	– 131
Yen (100)	4,4235	4,4285	+ 111	+ 133	+ 223	+ 253	+ 772	+ 864
DM	3,3775	3,3801	+ 93	+ 112	+ 288	+ 233	+ 706	+ 775
Florin	3,0884	3,0105	+ 74	+ 85	+ 158	+ 174	+ 530	+ 581
FB (100)	16,1385	16,1509	+ 124	+ 212	+ 292	+ 424	+1 112	+1 521
FS	4,1019	4,1063	+ 190	+ 210	+ 395	+ 423	+1 141	+1 222
L (1 000)	4,5866	4,5918	– 112	– 73	– 237	– 181	– 646	– 533
£	10,0537	10,0696	– 126	– 83	– 284	– 218	– 811	– 639

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 1/2	6 3/4	6 3/4	6 7/8	6 13/16	6 15/16	6 7/8	7
DM	3 1/4	3 1/2	3 3/8	3 1/2	3 3/8	3 1/2	3 7/16	3 9/16
Florin	4 1/8	4 3/8	4	4 1/8	4	4 1/8	4 1/16	4 3/16
F.B. (100)	5 3/4	6 1/4	6	6 3/8	6 1/8	6 1/2	6 1/8	6 1/2
F.S.	0 1/2	1	1 3/16	1 5/16	1 3/8	1 1/2	2	2 1/8
L (1 000)	8 7/8	9 5/8	9 7/8	10 1/4	10 1/8	10 1/2	10 3/8	10 3/4
£	8 1/8	8 3/8	8 3/4	8 7/8	9	9 1/8	9 7/16	9 9/16
F. franc.	7	7 1/2	7 3/8	7 9/16	7 9/16	7 3/4	8 1/4	8 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

PARIS

Second marché

Marché des options négociables

INDICES

CHANGES

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

TAUX DES EUROMONNAIES

LA BOURSE SUR MINITEL 36-15 TAPEZ LEMONDE

BOURSE DU 17 FEVRIER

Cours relevés à 17 h 31

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
....	4,5 % 1973	1655	1610	1600	– 3 32
4000	C.N.E. 3%	3950	3908	3910	– 1 01
1023	B.N.P. T.P.	1060	1065	1065	+ 0 47
984	C.C.F. T.P.	998	994	998	– 0 08
1030	Créd. Lyon. T.P.	1055	1055	1055	....
1240	Renault T.P.	1252	1248	1248	– 0 31
1543	Rhône-Poul. T.P.	1379	1391	1391	+ 0 87
1250	St-Gobain T.P.	1251	1251	1251	....
1112	Thomson T.P.	1199	1190	1190	– 0 74
280	Accor	401	408	415	+ 3 49
380	Agence Havas	510	515	515	+ 0 98
425	Air Liquide	497	505	506	+ 1 81
1800	Alcatel	1900	1895	1895	– 0 26
1020	Als. Superm.	1250	1245	1245	– 0 40
179	A.L.S.P.I.	205	218	226	+ 10 24
190	Alsthom ★	245 10	245	251	+ 2 41
1550	Arjom. Prioux	1770	1842	1842	+ 4 07
245	Ascenseur-Rey	360	371	371	+ 3 06
670	Aux. Entrepr. ★	863	864	919	+ 6 49
620	Av. Dassault ★	670	672	699	+ 4 33
250	BAFIP	325	325 20	326	+ 0 31
280	Bail-Equipem. ★	285	280	277	– 2 81
830	Bail Investiss.	885	885	868	– 1 92
200	B.N.P. C.I.	216	215	214 50	– 0 69
320	Cie Bancaire ★	407	397	400	– 1 72
235	Bazar H.-V.	272	271 10	286	+ 5 15
290	Béghin-Say ★	333	338	340	+ 2 10
480	Berger (Ma)	690	828	828	+ 20
460	Bic ★	530	538	542	+ 2 26
869	B.I.S.	1030	1031	1125	+ 9 22
1850	Bongrain S.A.	1960	1960	1960	....
760	Bouygues ★	815	820	885	+ 8 59
51	B.P. France ★	49	48	47 60	– 2 86
3970	B.S.N. ★	3996	4010	4005	+ 0 25
1310	Cap Gem. S. ★	1564	1580	1600	+ 2 30
970	Carnaud	1200	1188	1170	– 2 50
2300	Carrefour ★	2300	2285	2285	– 0 65
109	Casino	115	115	115	....
94	Casino A.D.P.	96	96	95	– 1 04
955	C.C.M.C.	945	945	945	....
630	Cetelem	684	669	680	– 0 58
485	Cerus	552	517	535	– 3 08
1080	C.F.A.O. ★	1230	1250	1245	+ 1 22
193	C.G.E.	228 90	240	240	+ 4 85
845	C.G.I.P. ★	824	819	825	+ 0 12
620	Chargeurs S.A. ★	770	762	775	+ 0 65
705	Ciments franç. ★	800	800	820	+ 2 50
390	Club Méditerr. ★	442	452	460	+ 4 07
154	Codetel ★	163 50	165	162	– 0 92
300	Cofimeg	300	295 10	303	+ 1
1600	Colas	1810	1811	1825	+ 0 83
178	Compt. Entrepr.	182	180	181	– 0 55
450	Compt. Mod. ★	555	541	543	– 2 16
820	Créd. Foncier	875	914	895	+ 2 29
340	Crédit F. Imm. ★	381	383	382 80	+ 0 53
94	C.C.F.	105 50	105	105 30	– 0 19
465	Créd. Lyon. (CI)	510	510	510	....
600	Crédit Nat. ★	760	760	795	+ 4 61
118	Creusot ★	185 10	186	183	– 1 13
1520	Damart S.A.	1650	1680	1690	+ 2 42
270	Darty ★	317 50	320	320	+ 0 79
230	Darty (DP)	241 60	241 10	238 90	– 1 12
1040	De Dietrich	1400	1450	1427	+ 1 93
171	Dév. R.d.C. (Li)	189	190	190	+ 0 53
390	D.M.C.	500	510	512	+ 2 40
230	Drouot Assur.	321 50	323 10	321	– 0 16
1180	Docks France ★	1725	1770	1735	+ 0 58
430	Dumez ★	481	479	484 50	+ 0 73
965	Eaux (Gén.)	966	973	997	+ 3 21
945	Ecco ★	970	971	1036	+ 6 70
560	Electrofinanc. ★	670	665	673	+ 0 45
230	Elf-Aquitaine	259	255 10	257 50	– 0 57
205	– (certific.)	225 30	225 10	225 10	– 0 09
400	Epeda-B-Faure	580	584	583	+ 0 54
1950	Essilor	2617	2465	2600	– 0 68
1280	Essilor Int. (DP)	1570	1584	1550	– 1 27
235	Esso S.A.F. ★	283	286	280	– 1 06
1160	Eurafrance	1245	1265	1252	+ 0 56
720	Eurocom ★	900	885	917	+ 1 89
2070	Euromarché	2515	2460	2440	– 2 98
340	Europe n° 1 ★	403	400	453	+ 12 41
24	Eurotunnel ★	27 90	28 10	27 80	– 0 36
810	Exor ★	830	835	840	+ 1 20
390	Facom	713	705	695	– 2 52
835	Fichet-Bauche	920	859	959	+ 4 24
215	Financtel ★	213	210 50	211	– 0 94
65	Fives-Lille ★	105	102	101	– 3 81
830	Fromageries Bel	995	990	1026	+ 3 12
680	Gal. Lafayette ★	736	738	746	+ 1 38
198	Gascogne	250	240	240	– 4
910	Gaz et Eaux	1045	1085	1082	+ 3 54
280	Géophysique ★	320	320	320	....
420	Gerland	505	495	500	– 0 98
330	GTM-Entrepose	400	415	405 10	+ 1 28
395	Guyenne-Gasc. ★	519	500	522	+ 0 58
1610	Hachette ★	1740	1740	1745	+ 0 29
405	Hénin (La)	431	429	439	+ 1 86
970	Hutchinson ★	1101	1101	1100	– 0 09
123	Imétal	144	145	146 40	+ 1 67
290	Imm. Plaine-M.	289	288 10	300	+ 3 81
850	Ingénico	1110	1130	1150	+ 3 60
2520	Inst. Mérieux	2945	2948	3100	+ 5 26
530	Interbail ★	527	531	534	+ 1 33
620	Intertechnique	790	790	825	+ 4 43
660	J. Lefebvre	725	735	715	– 1 38
960	Lab. Bellon	1066	1010	1028	– 3 84
1020	Lafarge-Coppée	1163	1150	1161	– 0 16
1380	Lebon ★	1349	1350	1349	....
1900	Legrand ★	2288	2285	2400	+ 4 90
1570	Legrand (DP) ★	1830	1771	1865	+ 1 91
330	Leroy-Somer ★	736	700	679	– 7 62
1370	Lesieur	1680	1880	1900	+ 13 10
770	Locabail Immob.	743	743	740	– 0 40
340	Locafrance ★	383	383	390	+ 1 83
910	Locindus	922	924	905	– 1 84
183	Luchaire	216	220	237	+ 9 72
1500	L.V.M.H. ★	1770	1770	1795	+ 1 41
1030	Lyonn. Eaux ★	1214	1218	1235	+ 1 73
30	Mais. Phénix	44 90	46 70	45 30	+ 0 89
270	Majorette (Ly)	315	315	315	....
190	Mar. Wendel ★	245	244	252	+ 2 86
3160	Martell	3475	3450	3450	– 0 72
1465	Matra	139 90	135	135	– 3 50
1200	Merlin-Gerin ★	1670	1680	1736	+ 3 95
155	Michelin	169 50	169 50	171	+ 0 88
970	Midi (Cie)	1368	1390	1428	+ 4 39
165	Midland Bk SA ★	190	186 10	191	+ 0 53
380	Min. Salsig. (Ns)	457	445	445	– 2 63
21	M.M. Penarroya	30	29	31	+ 3 33
38	Moulinex	56 20	59	57 20	+ 1 78
600	Navig. Mixtes	809	820	825	+ 1 98
85	Nord-Est ★	93 40	95 50	101 20	+ 8 35
280	Nordon (Ny)	315	319	319	+ 1 27
275	Nouvelles Gal.	313	306 20	308	– 1 60
560	Occid. (Gén.) ★	657	....	....	....
840	Omn. F. Paris	888	895	895	+ 0 79
191	Olida-Caby	188 80	177	180 90	– 3 16
245	Opti-Paribas	294	294	291 80	– 0 75
2330	Oréal (L')	2735	2690	2760	+ 0 91
270	Paribas	285	288 50	285	....
265	Paris-Réesc. ★	364	359 90	367 50	+ 0 96
530	Pechelbronn ★	736	740	835	+ 13 61
188	Penhoet	265	266	267	+ 0 75
....	Pernod-Ricard ★	887	887	882	+ 2 25
820	Peugeot S.A.	805	905	819	+ 1 56
....	Poclain	13 70	13 95	13 95	+ 1 82
390	Poliet	410	416	417	+ 1 71
590	P.M. Labinal	690	601	693	+ 0 43
2200	Presses Cité ★	2305	....	....	....
1150	Prétabail Sic.	1121	1146	1130	+ 0 80
490	Primagaz	589	576	580	– 1 53
340	Printemps ★	410	403 10	416	+ 1 46
1320	Promodès	1210	1200	1196	– 1 16
740	Radiotechn.	805	826	840	+ 4 35
70	Raff. Dist. Total	87 30	87 40	87 50	+ 0 23
1870	Redoute (La) ★	2189	2175	2299	+ 5 03
256	Rober [illegible]	273	271	271	– 0 73
540	Roussel-Uclaf	645	660	658	+ 2 17
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
3290	R. Impériale (Ly)	3450	3400	3455	+ 0 14
145	Sade	150 50	150 50	150 50	....
1210	Sagem ★	1408	1440	1440	+ 2 27
390	Saint-Gobain	417	417 40	419	+ 0 48
955	St-Louis	1085	1115	1115	+ 2 76
850	Salomon	915	911	913	– 0 22
435	Salvepar	505	498	498	– 1 39
445	Sanofi ★	498	510	502	+ 0 80
340	S.A.T. ★	460	456 20	462 50	+ 0 54
26	Saulnes-Châtil. (B)	33 10	34	36 30	+ 9 67
720	Saupiquet (Ns)	870	870	870	....
230	Schneider ★	298	293 20	296 50	– 0 50
48	S.C.O.A.	37 90	37 15	38	+ 0 26
506	S.C.R.E.G.	584	590	590	+ 1 03
550	Sab ★	650	648	676	+ 4
415	Sefimeg ★	410	408	411	+ 0 24
990	S.F.I.M.	1295	1330	1320	+ 1 93
22	S.G.E.	34 10	....	....	....
255	Signaux ★	375	401	401	+ 6 93
785	Silic	742	764	745	+ 0 40
565	Simco-U.P.H. ★	545	550	542	– 0 55
315	Simnor (Li)	314	310	310	– 1 27
640	Skis Rossignol	740	740	739	– 0 14
685	Slimeco	729	728	718	– 1 51
275	Société Générale	274	274	273 50	– 0 18
185	Sodexco	188	188	188	....
150	Sodero (Ns)	155	158	158	+ 1 94
1800	Sodexho ★	1986	2010	2000	+ 0 70
86	Sogerani (Ny)	81	92 50	92 50	+ 1 65
225	Sogerap	272	268 20	270	– 0 74
1850	Somm.-Allib. ★	1900	1920	2049	+ 7 84
520	Source Perrier	626	625	630	+ 0 64
585	Sovac ★	648	636	629	– 2 93
285	Spie-Batignol.	325 10	323	326	+ 0 28
325	Strafor ★	393	390	400	+ 1 78
230	Suez	257 80	255	256	– 0 70
240	Synthélabo ★	320	315	336	+ 5
570	Talcs Luzenac	600	600	600	....
2990	Tél. Elect.	3735	....	....	....
119	Thomson-C.S.F.	149	150	159	+ 6 71
340	Total (CFP) ★	331 20	331 10	333 50	+ 0 69
68	– (certific.)	70 45	70	70 15	– 0 43
690	T.R.T. ★	1130	1115	1091	– 3 45
340	U.F.B.	372 10	378	378	+ 1 59
545	U.I.C. ★	700	715	715	+ 2 14
545	U.I.F. ★	525	525	525	....
845	U.I.S.	868	851	851	– 2 07
133	U.C.B. ★	153 40	162 90	162	+ 5 61
720	Unibail	739	735	735	– 0 54
345	Valéo	385	376	378	– 1 82
33	Vallourec	39	39 05	39 50	+ 1 28
245	Via Banque	315	303	315	....
510	Elf-Gabon	614	605	605	– 1 47
98	Amax Inc.	102 80	105	104 80	+ 1 95
140	Amer. Express	147 20	146	145	– 1 49
156	Amer. Teleph.	171 30	170 50	170 50	– 0 47
90	Anglo Amer. C.	92 50	94 50	54 80	– 40 76
500	Amgold	510	519	519	+ 1 76
780	BASF (Akt)	805	801	801	– 0 62
810	Bayer	872	880	860	– 1 38
107	Buffelsfont.	100 50	103 10	103 80	+ 3 28
117	Chase Manh.	132 50	133 50	134	+ 1 13
53	De Beers	49 80	49 80	50	+ 0 40
1250	Deutsche Bank	1438	1416	1415	– 1 60
725	Dresdner Bank	815	800	802	– 1 60
68	Driefontein Cpt	69	70 50	71 90	+ 4 20
435	Du Pont-Nem.	477	481 10	481 50	+ 0 94
270	Eastman Kodak	248 90	249	248 50	– 0 16
39	East Rand	34 65	34 85	34 70	+ 0 14
183	Electrolux	220 80	223	222 50	+ 0 77
181	Ericsson	201 50	198	196	– 2 73
215	Exxon Corp.	236 70	240 50	240 50	+ 1 61
450	Ford Motors	254	254 10	254 10	+ 0 04
65	Freegold	62	62 50	63 50	+ 2 42
89	Gencor	85 20	85 20	87 80	+ 3 05
245	Gén. Electr.	253	255	252	– 0 40
548	Gén. Belgique	781	790	800	+ 2 43
350	Gen. Motors	395	402	402	+ 1 77
83	Goldfields	78	78 70	79 10	+ 1 41
44	GdMetropolitain	47	46 50	46 50	– 1 06
56	Harmony	51 40	52 30	52 50	+ 2 14
53	Hitachi	55 20	54 80	54 80	– 0 72
790	Hoechst Akt.	846	836	836	– 1 18
106	Imp. Chemical	105	107 50	107 50	+ 2 38
615	IBM	651	660	655	+ 0 61
255	ITT	272	274 50	275	+ 1 10
188	Ito-Yokado	180	181 50	181 30	+ 0 72
97	Matsushita	101	101 50	101 50	+ 0 50
810	Merck	920	920	920	....
315	Minnesota M.	344 80	343 50	343 50	– 0 38
225	Mobil Corp.	255	257 50	257 50	+ 0 98
183	Morgan J.P.	198	205	205	+ 3 54
32300	Nestlé	34980	34950	34950	– 0 09
133	Norsk Hydro	149 80	149 50	149 50	– 0 20
164	Olsl	159 50	163 50	163 50	+ 2 51
1440	Petrofina	1784	1785	1740	– 2 47
480	Philip Morris	526	522	522	– 0 76
72	Philips	84 40	84	84	– 0 47
78	Placer Dome	69 80	69 80	70	+ 0 29
320	Quilmès	361	331	330	– 8 59
480	Randfontein	438	440	445	+ 1 60
605	Royal Dutch	641	650	650	+ 1 40
34	Rio Tinto Zinc	33 50	35 30	35 70	+ 6 57
60	St Helena Co	52 55	53 60	53	+ 0 86
161	Schlumberger	199 90	203 50	200 80	+ 0 45
100	Shell transp.	104 50	104 80	104 80	+ 0 29
1110	Siemens A.G.	1295	1291	1291	– 0 31
210	Sony	216 90	216 80	216 80	– 0 05
200	T.D.K.	204 80	205 30	205 30	+ 0 24
30	Toshiba Corp.	33 50	33	33 40	– 0 30
310	Unilever	338	339	338	....
192	Unit. Techn.	215	216 30	216 30	+ 0 60
565	Vaal Reefs	548	561	561	+ 2 37
275	Volvo	301	301	301	....
215	West Deep	218	224 20	222	+ 1 83
310	Xerox Corp.	324	327	329	+ 1 54
1 29	Zambia Corp.	1 38	1 36	1 36	– 1 45

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	126	6 516
9,80 % 78/93	100 85	5 917
10,80 % 79/94	103 45	4 928
13,25 % 80/90	104 60	9 413
13,80 % 81/99	106 05	1 282
16,20 % 82/90	113 84	1 593
16 % juin 82	115 60	11 104
14,60 % fév. 83	115 30	14 460
13,40 % déc. 83	118 75	2 160
12,20 % oct. 84	112 25	4 433
11 % fév. 86	111 75	10 910
10,25 % mars 86	105 20	9 815
ORT 12,75 % 83	1853	..
OAT 10 % 2000	104 90	7 295
OAT 9,90 % 1997	106 45	1 812
OAT 9,80 % 1996	103 52	0 509
Ch. France 3 %	154	..
CNB Bques janv. 82	102 30	1 323
CNB Paribas	102 25	1 323
CNB Suez	102 25	1 323
CNI janv. 82	102 30	1 323
PTT 11,20 % 85	108 70	2 341
CFF 10,30 % 88	....	..
CNE 11,50 % 86	108 40	7 352
CNT 9 % 86	96 80	7 016
CRH 10,90 % déc. 85	105 45	1 340
Métalogie t. 6 % 6/7	74 60	..

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	441 50	459
Agache (Sté Fin.)	1595	1540
A.G.F. (St Cent.)	612	533
Applic. Hydraul.	552	602 d
Arbel	350	369
Astorg	183 30	186
Avenir Publicité	500	520
Bain C. Monaco	198	200
Banque Hypoth. Eur.	350	350
Béghin-Say (C.I.)	278	278
B.G.L.	521	515
Blanzy-Ouest	598	600
B.N.P. Intercontin.	200	195
Bénédictine	5800	....
Bon-Marché	777	784
B.T.P.	124	133
Caff	649	642
Cambodge	598	647
C.A.M.E.	104	114 d
Campenon Bern.	159 80	171 20 d
Carbone-Lorraine	472	491
C.E.G.Frig.	496	490
Centen. Blanzy	1268	1360 d
Centrest (Ny)	204	204
Cerabati	114	114
Chambourcy (M.)	978	978
Champex (Ny)	142	140
C.I.C. (Fonc. de)	189 50	189 50
C.I. Maritime	650	650
Cleram (B)	450	460 d
Clause	393 70	393 70
Cofradel (Ly)	850	850
Cogifi	339	350
Comiphos	295 50	295 10
Cie Industrielle	2220	2250
Comp. Lyon-Alem.	340	349 80 d
Concorde (La)	748	790
C.M.P.	13 35	13 90 d
Créd. Gén. Ind.	552	540
Cr. Universel (Cie)	537	537
Créditel	138 90	138
Darblay S.A.	382	....
Delalande S.A.	1144	1115
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1560	1550
Didot-Bottin	878	878
Eaux Bass. Vichy	690	680
Eaux Vittel	1750	1740
Economats Centre	253 50	271 50 d
Electro-Banque	275	268
Elf-Antargaz	515	....
E.L.M. Leblanc	490	495
Ereill-Bretagne	217	211
Entrepôts Paris	468	460
Epargne (B)	2936	....
Europ. Accumul.	35 15	36 55
Eternit	1490	1460
Finalens	170	167
FIPP	144 70	188 80 d
Frac	376	370
Foncière (Cie)	415	420
Fonc. Lyonnaise	540	520
Fonclea	420	415
Forinter	1040	1040
Fougerolle	289 40	280 20
France I.A.R.D.	224	227
France (La)	3800	3894
From. Paul Renard	481	....
GAN	617	687
Gaumont	338	338
Gévelot	397 20	380
Gr. Fin. Constr.	419	420
Gds Moul. Paris	278	279
Groupe Victoire	292	343 d
G. Transp. Ind.	442	428
Immindo S.A.	428	410
Imminvest	284	263
Immobail	380	382
Immobanque	695	680
Immob. Marseille	8400	8420
Immofice	440	445
Invest. (Sté Cent.)	796	784
Jaeger	98	102
Lafitte-Bail	441	426
Lambert Frères	185	....
Lille-Bonnières	422	470
Locs-Expansion	271	281 90
Locafinancière	340	340
Locatel	728	730
Louvre (Sté)	1250	1295
Lucia	853	887
Machines Bull	77	74
Magasins Uniprix	154 10	....
Magnant S.A.	123	124
Maritimes Part.	234	231
Métal Déployé	405	388 80
Mors	50 50	52 60 d
Navig. (Nat. de)	48 10	48 10
OPB Paribas	196 10	194 50
Optorg	182	196 70
Oréal (L') C.I.	1404	1564
Origny-Desvroise	921	921
Palais Nouveauté	371	386 d
Parfinance	154	155
Paribas-CIP	252 50	252 50
Paris France	160 10	162 30
Paris-Orléans	215	215
Partouche	260	260
Peters. Neg. Dist.	1180	1150
Pathé-Cinéma	301 20	313 20 d
Pechiney (cert. inv.)	200	208 d
Piles Wonder	860	....
Piper-Heidsieck	965	1044
P.L.M.	88 50	89 40
Porcher	370	....
Promodis	801	801
Providence S.A.	878	1048 d
Publicis	1808	1800
Raff. Souf. R.	80	83 20 d
Rhône-Poul. (c. inv.)	269	280 d
Ricqlès-Zan	158	173 50 d
Rochefortaise S.A.	605	565
Rochette-Cenpa	23 15	....
Rosario (Fin.)	455	465
Routière	190	190
Rougier et Fils	55 10	58 d
Sacer	461 80	513
SAFAA	280	270
Safic-Alcan	823	805
SAFT	1130	1175
Saga	175 60	180
St-Gobain C.I.	422	430
Salins du Midi	457 80	495
Santa-Fé	86	97
Sasam	72	70 10
Savoisienne (M)	189 10	192 90 d
SCAC	385	375
Sevelle Maubeuge	324	324
S.E.P. (M)	145	145
Sicil	193 50	201 20
Siconel	298	300
Siwim	238	243 80
Siph (Plant. Hévéas)	371	374
Sté Générale-CIP	228	228
Sofal financière	1590	1580
Softest	840	865
Soffo	500	499
Soficomi	710	736
S.O.F.I.P. (M)	124	124
Sofragi	725	721
Soudure Autog.	330	316 80
Sovabail	600	630
S.P.I.	530	535
Suez (Fin. de)-CIP	178	175
Stemi	781	....
Taittinger	1610	1620
Testut-Aquitaine	284	274
Tour Eiffel	360	357
Ufiner S.M.D.	568	583
U.A.P.	292 50	304 20
U.T.A.	956	1035
Veuve Clicquot	2295	2280
Vicat	1124	1216
Vinipriz	1030	996
Virax	104 20	114 d
Waterman S.A.	852	840
Brass. du Maroc	139	139 80

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	650	600
Akzo	268	270
Alcan Alum.	157	164 90
Algemene Bank	110 50	115
American Brands	253	261
Am. Petrofina	360	....
Arbed	180	....
Asturienne Mines	120	117
Banco de Santander	281	282
Bco Pop Espanol	418 50	....
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	....	....
B. Régl. Internat.	49500	49500
Br. Lambert	439	432
Canadian-Pacific	98	95 60
CIR	18 60	20
Commerzbank	705	....
Dart. and Kraft	318	320
De Beers (port.)	60	....
Dow Chemical	487	471
Gén. Belgique	781	800
Gevaert	1020	1025
Glaxo	100	100
Goodyear	335	340
Grace and Co	155	165
Gulf Canada Corp.	....	....
Honeywell Inc.	366	369
I. C. Industries	190	194
Johannesburg	840	840
Kubota	23	....
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	40 10	40
Mineral-Ressourc.	68 10	62
Nixdorf	1810	1820
Noranda	99 80	100
Olivetti	20 90	21 50
Pakhoed Holding	207	207
Pfizer Inc.	309	302
Procter Gamble	467	476 60
Ricoh Cy Ltd	52	....
Rolinco	236	236
Robeco	257	258
Rodamco	449	447
Saipem	10 60	11 10
Shell fr. (port.)	101	....
S.K.F. Aktiebolag	190	206
Steel Cy of Can.	93	....
Squibb	380	383 10
Tenneco	215 20	222 10
Thorn EMI	54	54
Toray indust. inc	33 30	33 20
Vieille Montagne	950	950
Wagons-Lits	700	730
West Rand	13 80	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	212	....
Calciphos	183	171
C.E.M.	....	....
Cochery	141	150
Cogepher	160	188
C. Occid. Forestière	180	180
Coparex	365	364
Deboly Inv. (Cento.)	580	506
Guyot	70	70
Hoogovens	250	....
Metroservice (Imm)	8 50	12 80
Nicolas	820	840
Patronelle-R.D.	3400	....
Révillon	330	330
Rorento N.V.	188 80	188 50
Serv. Equip. Véh.	85 30	....
S.P.R.	271	280
Sté Lecteurs du Monde	735	725
Ufinex	390	....
Union Brasseries	119	....

SICAV (sélection) 17/2

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	705 73	688 52
Actilion	190 82	185 71
Actions France	391 27	377 13
Action Invest.	329 26	314 33 ◆
Actions sélectionnées	509 27	486 86
Audificand	586 26	585 07
A.G.F. Actions (ex-CIP)	994 12	969 87
A.G.F. 5000	494 65	482 57
A.G.F. ECU	1092 25	1071 54
A.G.F. Interfonds	420 34	410 09
A.G.F. Invest	96 40	94 05
A.G.F. OBLIG.	1099 07	1083 65
A.G.F. Sécurité	10566 42	10566 42
Agimo	563 25	549 51
Alcal	223 36	215 31
A.L.T.O.	194 54	187 51
Aract-Gan	4849 63	4629 72
Amérique-Valor	872 48	841 99
Amplitude	476 65	492 77
Arbitrages court terme	5304 89	5294 29
Argonautes	344 84	333 98
Associc	1113 49	1113 49
Aurecic	1378 59	1338 44
Axa Europe	115 33	110 10
Axa Investissements	97 94	93 50
Bred Associations	2529 12	2521 56
Bred International	78 19	77 64
Capital Plus	1752 84	1752 84
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptemmatic	104 63	101 58
Convertimmo	328 52	315 88
Cortal court terme	1296 99	1295 99
Cortal Intérêt sém.	1055 37	1036 18
Corium	845 99	807 63
Cradiner	487 57	463 95
Crédit Mutuel E.I.E.	......	......
Drouot-France	545 42	520 69
Drouot-Investiss.	864 98	825 78
Drouot-Sécurité	245 92	234 77
Drouot-Sélection	139 07	132 76
Ecuic	1128 73	1110 08
Ecureuil Privatisations	317 43	308 18
Elicorp Sicav	11595 28	11595 28
Elf-Valeurs	7084 34	6982 04
Energie	225 94	215 69
Epargic	2881 30	2878 42
Epercourt Sicav	4225 10	4215 58
Epargne Associations	25329 08	25291 14
Epargne-Capital	8219 56	8138 20
Epargne-Croiss.	1365 31	1319 04
Epargne-Industr.	65 08	62 13
Epargne-Inter	578 65	583 38
Epargne-J	51970 21	51970 21
Epargne-Long-Terme	188 57	184 08
Epargne-Oblig.	197 89	192 59
Epargne-Ouest	1059 65	1059 65
Epargne-Unie	1085 01	1045 36
Epargne-Valeur	390 94	380 48
Eparoblig	1249 97	1247 48
Epsilon	1040 88	1030 57
Eurinvest Croissance	1083 49	1034 35
Eurinvest Rendement	1090 71	1041 25
Eurotic	8853 88	8723 03
Euro-Croissance	510 61	495 74
Eurodyn	840 25	809 34
Euro-Gan	3987 50	3806 66
Exubes Orient Sicav	520 42	505 26
Fixand Placement	63131 45	62842 62
Fixand Valorisation	13725 84	13459 71
Fonsicav (div. par 10)	11151 22	11151 22
Foncinel	236 71	225 98
France-Gan	5024 74	4796 89
France-Garantie	289 66	289 08
France-Investiss.	383 24	365 86
France-Net	127 38	128 12
France-Obligations	460 27	445 81
Francic	328 99	320 38
Francic Pierre	92 12	89 44
Francic Régions	908 65	882 18
Fructi-Associations	1379 36	1379 36
Fructi-Epargne	259 93	257 59
Fructicapi	315 35	310 59
Fructicourt	108937 88	108937 88
Fructidor	241 73	238 16
Fructifrance	653 86	638 01
Fructivar	230 30	224 88
Fructiver	84800 07	84598 60
Fructi ECU	580 71	572 13
Fructi-Première	11530 01	11359 62
Futuroblig	1055 21	1054 15
Gestilion	59609 75	59461 10
Gestion Sécuricourt	10852 01	10843 57
Gestion Associations	141 90	138 88
Gestion Mobilière	588 70	562
Haussmann Associat.	1252 46	1252 46
Haussmann court terme	1236 72	1236 72
Haussmann Epargne	1447 34	1447 34
Haussmann Europe	1929 20	1859 47
Haussmann France	810 96	781 65
Haussmann Oblicroiss.	1341 76	1280 94
Haussmann Obligation	1434 70	1421 40
Horizon	1025 70	995 83
Interoblig.	11865 90	11505 36
Intersélect France	375 16	364 23
Intervaleurs Indust.	497 81	476 24
Invest. net	14394 57	14366 84
Invest. Obligataire	17786 64	17761 12
Japacic	168 79	163 87
Jeune Epargne	234 93	231 46
Laffitte-Amérique	238 75	228 02
Laffitte Europe	225 74	215 50
Laffitte-Expansion	244 54	233 46
Laffitte-France	272 82	260 26
Laffitte-Immobilier	218 36	208 55
Laffitte-Japon	346 10	330 41
Laffitte-Oblig.	144 05	137 52
Laffitte-Rend.	210 42	200 88
Laffitte-Tokyo	345 16	329 51
Lion-Associations	11070 21	11070 21
Lion court terme	113161 91	113161 91
Lion-Institutionnels	22353 53	22297 79
Lionplus	747 76	740 36
Livret Bourse Investiss.	388 87	378 51
Livret portefeuille	589 57	572 40
Méditerranée	144 01	137 48
Mideser	28486 64	28486 64
Mondiale Investissem.	402 55	384 30
Monacic	5745 98	5745 98
Monedor	52883 88	52883 88
Moné.J	53603 34	53603 34
Mutuelle Unie Sél.	135 69	129 54
Natio-Associat.	8451 54	8438 88
Natio-Epargne	14057 35	13918 17
Natio-Court terme	208395	208395
Natio-Immobilier	896 57	872 57
Natio-Inter.	1188 57	1156 78
Natio-Obligations	524 65	510 61
Natio-Patrimoine	1245 31	1211 98
Natio-Placements	63090 02	63090 02
Natio-Revenus	1040 22	1029 93
Natio-Sécurité	11130 21	11130 21
Natio-Valeurs	601 48	585 38
Nippon-Gan	5145 12	4911 81
Nord-Sud Développ.	1221 45	1218 01
Nomest F	12859 61	12410 40
Oblicic Régions	1077 65	1061 72
Oblicorp Sicav	1365 89	1328 30
Obligations Convert.	398 53	370 91
Oblifion	1065 07	1054 52
Optimander	171 49	167 31
Oraltur	5137 41	5137 41
Paramédique	531 70	507 59
Pamupe	718 23	693 75
Paribas Croissance	543 17	521 03
Paribas Epargne	16066 90	16054 79
Paribas France	78 83	76 53
Paribas Opportunités	95 61	92 83
Paribas Patrimoine	481 02	471
Paribas Revenus	94 46	93 52
Passage-Valor	1057 25	1056 19
Patrimoine-Retraite	1653 13	1650 13
Paraior	530 81	515 16
Phénix Placements	258 12	256 84
Pierre Investiss.	644 28	615 06
Placement A	809 95	809 95
Placement crt-terme	73871 90	73871 90
Placement J	57082 72	57082 72
Placement Premier	56825 79	56825 79
Placements Rendement	10876 85	10876 85
Placements Sécurité	108601 37	108601 37
Plénitude	102 64	102 33
Première Obligations	10870 96	10849 26
Prévoyance Ecureuil	104 34	101 85
Priv'Association	21627 30	21627 30
Province Investiss.	419 30	400 29
Quartz	107 20	104 98
Rentacic	160 82	158 25
Revenus Trimestriels	5503 78	5449 29
Revenu Vert	1153 89	1152 74
Rivoli Plus	1100 61	1050 70 ◆
St-Honoré Associ.	13657 78	13589 83
St-Honoré Bio-aliment.	895 81	864 35
St-Honoré Pacifique	498 95	486 78
St-Honoré P.M.E.	404 08	385 76
St-Honoré Réel	11704 60	11657 97
St-Honoré Rendement	11908 20	11846 97
St-Honoré Services	439 17	422 28
St-Honoré Technol.	890 24	858 94
St-Honoré Valor	12440 81	12342 07
Sécuric	11317 05	11305 74
Sécuri Taux	10001 77	10001 77
Sélection Croissance	466 41	452 83
Sicavdom (Crédit BP)	721 35	710 69
Sicav-Associations	1446 77	1444 60
S.F.I. fr. et étr.	569 77	553 17
Sicav 5000	307 79	298 56
S.I. Est.	1172 41	1119 25
Silvafrance	467 38	454 85
Sivam	384 24	373 98
Silvarente	211 18	209 09
Silvinter	386 74	376 39
S.N.I.	1097 58	1065 59
Sogepargne	348 17	335 59
Sogevar	952 18	909
Sogeinter	1226 33	1170 72
Soleil Investissement	464 52	433 91
Stratégie Actions	963 08	926 04
Stratégie Rendement	1096 36	1081 85
Technocic	1031 37	1001 33
Techno-Gan	5582 95	5310 89
Trillon	5321 14	5268 48
U.A.P. Investiss.	375 62	362 04
Uni-Associations	110 07	110 07
Unifrance	407 36	388 89
Unifoncier	1101 71	1051 75
Uni-Garantie	1288 18	1282 90
Unigestion	804 85	768 36
Uni-Régions	2324 25	2218 86
Univerco	2258 57	2184 30
Univer	179 11	179 11
Univers-Actions	958 86	927 32
Univers-Obligations	1524 65	1474 52
Valorem	458 56	447 38
Valorg	1593 77	1532 24
Valrem	82628 24	82488

PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/2	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 788	5 782	5 600	6
ECU	6 977	6 978	....	....
Allemagne (100 DM)	337 890	337 820	327 500	346
Belgique (100 F)	16 136	16 145	15 600	16 500
Pays-Bas (100 fl.)	300 750	300 880	290	310
Danemark (100 krd)	88 400	88 440	84	91
Norvège (100 k)	89 460	89 590	86	92
Grande-Bretagne (£ 1)	10 080	10 080	9 750	10 450
Grèce (100 drachmes)	4 229	4 232	3 500	4 500
Italie (1 000 lires)	4 589	4 588	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	411 480	411 340	400	420
Suède (100 krs)	94 880	95 030	91	97
Autriche (100 sch)	48 085	48 142	46 500	49 500
Espagne (100 pes.)	4 997	5 010	4 750	5 250
Portugal (100 esc.)	4 132	4 134	3 750	4 400
Canada ($ can 1)	4 553	4 569	4 400	4 800
Japon (100 yens)	4 440	4 428	4 300	4 500

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/2
Or fin (kilo en barre)	82700	82900
Or fin (en lingot)	83000	83100
Pièce française (20 fr)	530	529
Pièce française (10 fr)	360	.....
Pièce suisse (20 fr)	553	561
Pièce latine (20 fr)	495	490
Souverain	607	605
Pièce de 20 dollars	3120	3100
Pièce de 10 dollars	1550	1510
Pièce de 5 dollars	875	.....
Pièce de 50 pesos	3160	3185
Pièce de 10 florins	498	505
Or Londres	444 25	444 40
Or Zurich	444 50	445 50
Or Hongkong	444 95	.....
Argent Londres	.....	.....

e : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

ÉTRANGER

3 Prison dorée pour Licio Gelli.
4 Villages et camps «en révolte» dans les territoires occupés.
5 Après les primaires du New-Hampshire.
6 Cessez-le-feu entre le Laos et la Thaïlande.

POLITIQUE

8 La campagne pour l'élection présidentielle.
9 La transparence financière des partis politiques au Sénat.
10 Education : le rapport Durry met en lumière la dégradation de la condition des universitaires.

SOCIÉTÉ

11 Le procès des médecins de Poitiers.
12 Action directe : Nathalie Ménigon est condamnée à douze ans de réclusion.

CULTURE

20 «Trois hommes et un bébé», de Leonard Nimoy.
21 Danse : «Jardin Cour», de Suzanne Linke.
– Communication : à TF1 les méthodes de la direction suscitant un certain malaise.
– *L'Express* inquiet de son avenir.

ÉCONOMIE

27 Le traitement du chômage à bout de souffle.
28 La Commission de Bruxelles prévoit un ralentissement des activités en 1988.
29 L'enquête annuelle du Crédit national.
30-31 Marchés financiers.

SERVICES

Abonnements 2
Annonces classées 28
Campus 12
Carnet 25
Météorologie 24
Loto, loterie 25
Mots croisés 24
Radio-télévision 24
Spectacles 22

MINITEL

● *Bourse : dès 15 h 30 la cote en direct.* BOURSE
● *Le temps des OPA.* OPA
● *Abonnez-vous au Monde par Minitel.* ABO

Actualité. International. Campus. Jeux. FNAIM. Télématel.

36-15 tapez LEMONDE

Le déraillement du TGV près de Lyon

Une tentative d'escroquerie à l'assurance

LYON
de notre bureau régional

Les gendarmes de la brigade d'Heyrieux (Isère) chargés de l'enquête ouverte à la suite du déraillement d'un TGV survenu le 2 février dans ce département, ont éclairci les circonstances de cet accident qui n'avait fait que des dégâts matériels (*le Monde* du jeudi 4 février). Ils sont parvenus à établir que le bloc de pierre de plus de six cents kilos détaché du parapet d'un pont et tombé sur la ligne Lyon-Grenoble, moins de quarante minutes avant le passage du convoi à plus de cent cinquante km/h, avait été précipité par un véhicule dont le propriétaire, M. Bruno Rednak, vingt-trois ans, domicilié à Givors (Rhône), cherchait à escroquer sa compagnie d'assurance.

Ce véhicule avait été déclaré volé la veille de l'accident à la gendarmerie d'Heyrieux et c'est en voulant provoquer d'importants dégâts sur la voiture, que le jeune homme et un complice, M. Frédéric Rousseau, vingt-deux ans, habitant Genas (Rhône), avaient précipité le bloc de pierre dans le vide. Les débris de verre et les traces de peinture ont permis aux gendarmes d'obtenir les aveux des jeunes gens.

Ceux-ci ont affirmé qu'ils ignoraient que l'élément du pont s'était immobilisé sur la voie. Présentés à un juge d'instruction de Vienne (Isère), ils ont été inculpés d'« entrave à la circulation des trains », « tentative d'escroquerie », « dégradation de monument public » et « outrages à agents de la force publique » et écroués le 17 février à la prison Saint-Paul à Lyon.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 18 février

+ 1,24 %

La Bourse de Paris a ouvert en hausse le jeudi 18 février (+ 1,06 %) l'indicateur atteignant, en cours de séance, + 1,24 %. Parmi les principales progressions, nous pouvons noter Thomson (+ 8,2 %), Presses de la Cité (+ 6,3 %), Signaux (+ 5,7 %), Dumez (+ 4,4 %), Europe 1 (+ 4,2 %). Sont en baisse SGE (– 6,1 %), Interchimique (– 3 %), Guyenne (– 2,49 %), Comptoirs Entreprise (– 2,5 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	415	425	419 90
Agence Havas	515	530	533
Air Liquide (L')	508	513	513
Bancaire (Cie)	....	....	....
Bongrain	1960	2010	2020
Carrefour	....	....	....
Club Méditerranée	....	....	....
Eaux (Gén.)	....	....	....
ELF-Aquitaine	....	....	....
Essilor	....	....	....
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1236	1240	1262
Midi (Cie)	....	....	....
Navig. Mixtes	525	539	570
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	....	....	....
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	....	....	....
Sanofi	....	....	....
Source Perrier	630	635	631
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
Valéo	378	380	380

Le numéro du « Monde » daté 18 février 1988 a été tiré à 488 426 exemplaires

Les suites de l'affaire Cogema

D'autres sociétés auraient été victimes de malversation en Bourse

Rebondissement dans l'affaire Cogéma-Buisson. *Le Nouvel Économiste* et *l'Express*, qui paraîtront vendredi 19 février, publient des révélations qui donnent une autre ampleur à ce qui pourrait être une gigantesque escroquerie. Sous le titre « *Affaire Cogéma, le scandale grossit* », *Le Nouvel Économiste* indique que « *l'affaire Cogéma remise entre les mains de Mme Claude Noquet, premier juge d'instruction au Tribunal de Paris depuis le 4 février pourrait avoir des prolongements d'une ampleur considérable* ».

Selon cet hebdomadaire, la Cogéma n'est pas la seule société à avoir été victime des agissements de la société Arbitrage SA qui lui a fait perdre 259 millions de francs sur le Matif (Marché à terme des instruments financiers). D'autres sociétés auraient été affectées ce qui porterait l'addition totale au delà du milliard de francs : Total, Charbonnages de France et l'Aérospatiale sont citées ainsi que la Sécurité Sociale. Total, au demeurant, reconnaît avoir fait quatre opérations sur le Matif, d'un montant de moins de 200 millions de francs, par l'intermédiaire de la charge Buisson. Ces opérations parfaitement identiques auraient eu un résultat positif.

Sous le titre les « *Ripoux de la Finance* » *l'Express* se demande « *comment des sociétés nationales, des grandes banques ont elles pu faire confiance au président d'Arbitrage M. Jean-Marc Aletti ?* » et indique que « *pour l'instant les enquêteurs épluchent les comptes* » et que « *des têtes pourraient tomber* ». L'hebdomadaire présente quant à lui la liste des clients de cette société qui compte parmi les plus grandes firmes françaises : la SNCF, Gaz de France, le Crédit du Nord, la Banque d'arbitrage et de crédit (groupe Thomson), Axa-finance, la Caisse des dépôts et la Banque Louis Dreyfus.

L'Express rappelle que Arbitrage SA « *était au cœur d'un projet original qui devait associer des prestigieux actionnaires* » dans le but de créer une maison de titres pilotée par Rotschild et Associés. « *Plusieurs actionnaires dont le Crédit chimique (la Banque de Péchiney), la charge Buisson, les AGF, trois banques étrangères (une italienne, une japonaise et une britannique) devaient au total mettre 800 millions de francs dans le panier* ». Le protocole de l'accord signé en août 1987 est pourtant annulé finalement dans la première quinzaine d'octobre. Selon *le Nouvel Economiste*, cette décision a été prise « *à cause des rumeurs concernant M. Aletti* ». Au-delà de ces questions financières et juridiques qu'on n'a pas fini de démêler, l'affaire risque de prendre un tour symbolique.

La Chambre de compensation des instruments financiers de Paris (CCIP) nous a indiqué pour sa part qu'aucun rapport n'a encore été déposé. Cet organisme de tutelle du MATIF n'enquête pour l'instant que sur l'escroquerie dont a été victime la COGEMA. Elle achève la rédaction de son rapport qui devrait être remis en fin de semaine aux personnes concernées. Jeudi 18 février dans la matinée, le ministre d'État, M. Edouard Balladur a confirmé qu'il avait récemment chargé M. Christian Aubin, inspecteur des finances d'une mission d'examen « *des conditions dans lesquelles les grandes entreprises du secteur public ont recours aux nouveaux instruments financiers* ».

La requête en suspicion visant M. Gilles Boulouque est rejetée

La chambre criminelle de la Cour de cassation a rejeté, le mercredi 17 février, la requête en suspicion légitime présentée, le 24 décembre, par Me Dominique Inchauspé, au nom de M. Fouad Ali Salah et de sa compagne, contre le juge d'instruction Gilles Boulouque.

Le 6 janvier dernier, cette même chambre criminelle, présidée par M. Henri Angevin, avait rejeté la demande de suspension immédiate de l'instruction – procédure utilisée dans l'affaire Droit-Grellier. L'avocat général François Rabut a considéré qu'il fallait rejeter cette requête, fondée essentiellement sur la violation du secret de l'instruction, après la publication d'une interview du juge d'instruction dans *le Journal du dimanche* et du procès-verbal d'audition de Wahid Gordji dans *le Nouvel Observateur* et sur une demande, non satisfaite par le juge, d'audition des policiers de la DST.

L'avocat général a considéré que la violation du secret de l'instruction ne peut, à elle seule, justifier le dessaisissement. De même, il a estimé que la demande d'audition de policiers – une semaine avant le dépôt de la requête – était trop tardive. Enfin, la publication du procès-verbal d'audition de Wahid Gordji ne concernait pas directement les demandeurs.

Me Claire Waquet, qui plaidait pour M. Salah, n'a pas mis en cause personnellement le juge d'instruction, mais a soutenu la requête en considérant que le juge, faisant l'objet d'innombrables pressions, ne pouvait accomplir sereinement sa tâche. Elle n'a pas été suivie. Comme c'est l'usage, l'arrêt de la Cour de cassation n'a pas été motivé.

En visite au siège de l'OTAN à Bruxelles

Mme Thatcher prône la modernisation des armes nucléaires en Europe

BRUXELLES
de notre correspondant

Mme Margaret Thatcher s'est rendue, le mercredi 17 février, en visite officielle au siège de l'OTAN et du SHAPE, le quartier général des forces armées en Europe à Mons (sud de la Belgique).

A quinze jours du sommet de l'alliance atlantique, auquel MM. François Mitterrand et Jacques Chirac participeront, le premier ministre britannique a lancé un appel aux chefs d'Etat et de gouvernement des seize pays membres de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord afin qu'ils s'engagent « *à renforcer le pilier européen de l'OTAN* », lors de leurs travaux des 2 et 3 mars, à Bruxelles.

La « dame de fer » n'entend pas se laisser impressionner, ni par le charisme ni par la politique de charme de M. Gorbatchev. « *Le nouveau style de l'URSS ne doit pas cacher qu'elle représente un danger pour l'Occident et que son objectif est d'abaisser les défenses de l'Europe en tentant de l'isoler des Etats-Unis.* »

Faisant écho aux récentes déclarations américaines sur les risques d'une dénucléarisation du Vieux Continent, Mme Thatcher a marqué son souci – « *face à la machine militaire soviétique qui va continuer à se moderniser* » – d'engager les Seize dans une modernisation des armes européennes, qu'elles soient nucléaires ou conventionnelles. Le premier ministre a particulièrement insisté sur les modifications à apporter aux missiles de courte portée (moins de 500 km), allant ainsi à l'encontre des idées de la République fédérale, qui ne souhaite pas que l'alliance s'engage dans cette voie. Bonn est même tenté, contrairement aux thèses françaises, d'englober dans une même négociation avec le pacte de Varsovie le démantèlement de ce type de missiles et la réduction des forces conventionnelles.

Si, sur cet aspect du dossier, Français et Britanniques aboutissent, par des chemins différents il est vrai, aux mêmes conclusions, il n'en va pas de même en ce qui concerne la conception de la défense européenne. Tout en évitant soigneusement de tenir des propos désagréables sur les initiatives franco-allemandes, Mme Thatcher – considérant que le seul bouclier de la partie occidentale du Vieux Continent était l'OTAN – a souhaité que le secrétariat général de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), installé à Londres (et l'Assemblée parlementaire à Paris) soit transféré à Bruxelles.

Irritation française

Autrement dit, la « dame de fer » demande, même si ce n'est qu'un symbole, que l'UEO soit placée sous l'aile protectrice de l'alliance, alors que Paris et Bonn essaient depuis quelque temps de lui donner un peu de vie, voire d'autonomie. Dans les milieux atlantiques, on faisait valoir, mercredi, que les autorités françaises avaient déjà montré quelque irritation à l'égard de l'initiative britannique.

Interrogée sur les pourparlers américano-soviétiques sur la réduction de moitié des missiles stratégiques, Mme Thatcher a déclaré qu'elle soutenait sans réserve les Etats-Unis dans « *ces négociations complexes* », mais que l'Europe devait également songer à rétablir l'équilibre dans les secteurs conventionnels ou chimiques, « *où l'URSS dispose d'une large supériorité* ».

MARCEL SCOTTO.

M. Joxe et l'honneur du RPR

M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, devra verser le franc symbolique que le RPR lui demandait en réparation du préjudice créé par des propos tenus le 18 septembre 1987 sur l'antenne de RTL et dont une partie avait été reproduite dans *le Monde* du même jour.

En dénonçant « *le scandale des privatisations* », M. Joxe avait notamment affirmé : « *Un petit nombre de personnes sont les maîtres d'un réseau d'un petit nombre de sociétés* », avant d'ajouter : « *Même l'UDF commence à s'inquiéter parce qu'ils se rendent compte que, sur le plan politique, c'est grave qu'un parti s'empare d'un réseau de grandes sociétés.* »

Saisie par le RPR, la première chambre du tribunal civil présidée par M. Robert Diet, président du tribunal de grande instance de Paris, a rendu, mercredi 17 février, un jugement dans lequel le tribunal observe tout d'abord que les phrases relatives aux privatisations « *se situent dans le contexte d'une polémique politique en fonction de laquelle ces propos doivent être interprétés* ». Aussi le tribunal précise : « *Ces propos ont une portée de caractère général et tendent à appeler l'attention des auditeurs sur les risques que, selon le défendeur, une telle politique pourrait entraîner [...].* » « *Ces attaques tenues sur un ton certes virulent* [...] *ne font cependant,* ajoute le tribunal, *qu'exprimer une opinion dont la manifestation doit bénéficier de la liberté attachée à la critique des options et des débats de tout parti politique et à la discussion de leur doctrine et de leur programme.* »

Toutefois, les magistrats observent que M. Joxe a également accusé le RPR « *de se payer une campagne extraordinaire à partir de ressources dont il sera bien incapable de donner l'origine* ». Selon les juges, cette phrase, qui ne peut être détachée de son contexte « *fait expressément référence à des sommes d'argent tirées des privatisations* » et le tribunal conclut : « *En reprochant ainsi au RPR de détourner des fonds publics, en vue de la seule satisfaction de ses intérêts électoraux, M. Joxe a énoncé là des faits particulièrement précis de nature à porter atteinte à l'honneur et à la considération de l'association demanderesse.* »

M. P.

M. Jospin invité de « Questions à domicile »

Lionel de Toulouse

TOULOUSE
de notre correspondant

Lionel Jospin est toulousain. Et il veut que ça se sache. Pour l'émission « Questions à domicile » du jeudi 18 février, il a choisi les quais de la Garonne, au cœur même de Toulouse, son nouveau pied-à-terre. Le trois-pièces (bureau-séjour-chambre) qu'il vient d'aménager sent presque la peinture fraîche, et les meubles n'ont pas encore la patine que donne l'usage répété de la cire et du chiffon à lustrer.

Voilà un an et demi que le premier secrétaire du PS porte au Palais-Bourbon les couleurs du département (1). Son parachutage, en septembre 1986, dans une ville réfractaire à semblable opération avait alors suscité quelques interrogations. Ses adversaires politiques, le maire de Toulouse, Dominique Baudis, au premier chef, avaient longuement daubé sur sa candidature et tenté de susciter au sein de l'électorat une réaction de rejet.

Les socialistes eux-mêmes, assommés debout d'avoir perdu le conseil régional après la tentative avortée de négociation avec le Front national, dans les pires moments, doutaient. Héritiers d'une forte tradition, empêtrés dans leurs contradictions internes, les plus avisés venaient de comprendre que le vieux parti de la rue Lejeune était à un tournant. Le destin du PS local allait croiser la trajectoire du responsable national. Dès lors, l'homme fut investi d'une double tâche : remettre de l'ordre dans sa maison et prouver, y compris aux militants, qu'il n'avait pas atterri en Haute-Garonne pour une simple escapade électorale.

En conservant leurs quatre élus, sur huit, les socialistes sauvaient la face aux élections partielles de septembre 1986, même s'il n'y eut pas, à proprement parler, d'« effet Jospin », notamment à Toulouse, où M. Baudis renforçait sa position. Les vieux caciques étaient *in petto* priés de se replier sur leurs terres. La voie était ouverte pour la conquête par une génération nouvelle de l'appareil départemental du PS. C'est chose faite. Mais restait peut-être le malentendu.

Toulouse s'attendait à la joute Baudis-Jospin. Hélas ! M. Jospin sait que M. Baudis est fort bien accroché à la mairie. Une circonscription, la présidence du conseil général peut-être, lui suffiraient pour le moment. Le choc n'a pas eu lieu.

Un soir, une voiture aux couleurs d'une radio périphérique s'arrête devant un petit immeuble du centre. Le concierge sort aussitôt et prévient : « *Il n'est pas là. M. Jospin est rarement là.* » Les occupants du véhicule rendaient visite, ce jour-là, à d'anonymes amis. Mais ce « *jamais-là* » a longtemps circulé, se transformant presque en légende.

Succession et déménagement

Son entourage a senti le vent et compris le dépit de certains militants. Faute de pouvoir courir tous les banquets du troisième âge, toutes les réunions d'associations, M. Jospin, secondé par un petit état-major personnel, s'est mis à multiplier les contacts avec la presse régionale. Sportif, l'ancien joueur de basket-ball s'est frotté, match après match, au petit monde du rugby, et certains soirs de fin de semaine on peut le voir sur les gradins du stadium suivre les évolutions du Toulouse Football Club, puis discuter avec l'ardeur d'un supporter de toujours des mérites des joueurs.

Appliqué, le secrétaire a appris son département, multipliant les déplacements en zone rurale, dans ce fertile Lauragais où l'attend une circonscription sans problème.

M. Jospin va déménager à nouveau. Pour un appartement plus grand, dans le même immeuble, le long du quai Lombard, face à cette Garonne auprès de laquelle, en Tarn-et-Garonne, le département voisin, il passa un an de son enfance, pendant la guerre, puis plusieurs vacances d'été. Il y a un an cette anecdote suscitait des sourires entendus. Aujourd'hui, le temps a déjà commencé son œuvre. M. Jospin fait maintenant partie du paysage.

GÉRARD VALLÈS.

(1) L'élection législative de juin avait été invalidée.

● **Mille deux cent vingt emplois supprimés à Renault-Flins.** — La direction de l'usine Renault de Flins (Yvelines) a annoncé le mercredi 17 février au comité d'établissement la suppression de mille deux cent vingt emplois en 1988. Ces suppressions font partie des trois mille huit cent trente-cinq annoncées au comité central d'entreprise le 20 novembre dernier (*le Monde* du 21 novembre 1987).

Le plan social prévoit comme pour les autres établissements des départs en préretraite FNE, des conventions de conversion, des aides à la mobilité, des aides au retour (pour les étrangers), une allocation temporaire dégressive en cas de perte de revenu pour des emplois extérieurs ; mais les allocations de conversion sont majorées de 10 000 F ou 20 000 F.

D'autre part, le vendredi 12 février, la direction de la Régie a fait saisir par huissier le compte bancaire du syndicat CGT. Celui-ci avait été condamné au civil par le tribunal de Nanterre, le 27 février 1987 (*le Monde* daté 1er-2 mars 1987) à payer à l'entreprise 700 000 F

Le Monde sur minitel
ABONNEZ-VOUS
RÉABONNEZ-VOUS
au *Monde* et à ses publications
36.15 TAPEZ **LEMONDE** puis **ABO**

Qui est président de l'Assemblée européenne et quand a-t-il été élu ?
Le Monde filio actuel
Voir index à :
CEE-Parlement européen
Éléments Marcel Annuel 1987 dans Le Monde
25 F
EN VENTE EN LIBRAIRIE

Renseignements publicité
Le Monde
AFFAIRES
Tél. : 45-55-91-82 – Poste 4160 ou 4107

هكذا من الأصل